

Martin Pagé et qu'elle avait vendus à Antoine Pagé, son frère. Le lendemain, le 27 janvier 1761, Louise Pagé demanda au notaire d'annuler cette vente parce que Jean Papillon n'avait pas l'argent pour lui payer le prix de cette vente.

Il semble que les choses se soient arrangées rapidement. En effet, le 16 novembre 1761, Jean-Baptiste Papillon, fils de Pierre Papillon et de Angélique Godin, épousa, aux Écureuils, Thérèse Dussault, la fille de Michel Dussault et de Marie-Anne Godin, son voisin, et la nièce de Louise Pagé. Ils avaient passé un contrat de mariage devant Fleury le 11 novembre 1761.

Le 10 octobre 1762, devant Gouget, Jean-Baptiste Papillon acheta de Guillaume Verdet et de Marie Josèphe Godin, sa femme, de Batiscan, une parcelle de cette terre mesurant trente-six pieds de front sur quarante arpents de profondeur bornée, par-devant, au fleuve, par derrière, aux terres de la 2^{ième} concession, au nord-est, à la part de Michel Dussault, et, au sud-ouest, à l'acquéreur. Joseph Godin avait acquis cette part par héritage de son père François Godin et de sa mère Joseph Dussault.

Jean-Baptiste Papillon décéda entre 1780 et 1787 laissant cinq enfants vivants. Le 4 juin 1787, le notaire Jacques Perreault fit l'inventaire des biens de feu Jean Papillon, époux de Thérèse Dussault. Il possédait cette terre de deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur bornée, au nord-est, à Jean-Baptiste Godin, et, au sud-ouest, à Charles Godin. Il l'avait acquise petit à petit des héritiers. La maison décrite dans l'acte du 25 janvier 1761 existait toujours. En effet, cet acte mentionne une maison en bois de pièce sur pièce couverte de planches et bardeaux avec chambre, cuisine et cabinets et ayant six fenêtres vitrées. On y trouvait aussi une grange et une étable avec toit en paille.

Le 5 juin 1787, devant le même notaire, Louise Pagé, veuve de François-de-Sales Dussault déclara avoir fait abandon à Jean Papillon le 25 janvier 1761 de son droit de jouissance et d'usufruit des immeubles que lui avait donné par contrat de mariage son défunt mari. Et Thérèse Dussault, veuve de Jean Papillon, déclara ne plus pouvoir soutenir la dite Louise Pagé à cause de son veuvage et de ses cinq enfants dont quatre étaient mineurs. Louise Pagé et Thérèse Dussault ont alors conclu l'entente suivante : Louise Pagé continuerait de vivre chez Thérèse Dussault jusqu'à la fin de ses jours comme elle avait toujours fait jusqu'alors et par cet acte, Louise Pagé donnait à Jean-Baptiste Papillon, fils majeur âgé de 25 ans de Jean Papillon et de Thérèse Dussault, tous ses biens meubles et immeubles. Thérèse Dussault fit de même don à son fils Jean-Baptiste Papillon de tous ses biens meubles et immeubles et à prendre dans cette terre ; soit la moitié de cette terre et des bâtiments. Elle lui donna l'autre moitié à condition qu'il payât à chacun des autres enfants héritiers leur part dans la succession de ses biens propres. La terre et les bâtiments étaient évalués à 2000 livres.

Jean-Baptiste Papillon, fils de Jean-Baptiste Papillon et de Thérèse Dussault, épousa Françoise Trépanier, fille de Charles-François Trépanier et de Françoise Richard, aux Écureuils, le 17 février 1794.

Jean-Baptiste Papillon et Thérèse Dussault avaient un fils nommé Louis qui est décédé célibataire au début de décembre 1807. Thérèse Dussault renonça à sa succession le 24

mars 1808. Elle avait aussi un autre fils Alexis qui était alors absent de la province, et une fille, Marie Louise, épouse de Augustin Léveillé.

Ce Louis Papillon était navigateur et résidait chez son frère Jean-Baptiste. Le 4 avril 1808, F.X. Larue dressa un inventaire de ses biens qui incluaient deux perches et neuf pieds de cette terre et un bateau. Ce bateau avait une capacité d'environ mille minots de blé et ses agrès et apparaux consistaient en une grande voile de petite toile, une voile de fortune, une amarre pesante d'environ un quintal et une autre de trois quarts de quintal, deux câbles à amarre et une chaloupe. Le dit bateau était en mauvais état et vieux ayant été construit en 1788 sans qu'il n'ait eu aucun radoub depuis ce temps. Le dit bateau se trouvait à la grève des Écureuils. Il était estimé à 636 livres et avait été acheté de Louis de Lamare devant Jacques Voyer le 20 juillet 1802.

Le 15 janvier 1820, devant Damase Larue, Jean-Baptiste Papillon et Françoise Trépanier, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils Jean-Baptiste Papillon qui épousa Julie T. Dussault.

Le 11 mars 1833, devant Bigué, Jean-Baptiste Papillon, en obtient un nouveau titre de concession du seigneur Moses Hart. Cette terre était alors bornée, au nord-est, à Alexis Godin, et, au sud-ouest, à Charles Godin.

Le 7 janvier 1880, cette terre appartenait aux représentants de Jean-Baptiste Papillon et de Julie T. Dussault. Leur fils, François Papillon, obtint cette terre. Il épousa Élisabeth T. Dussault, fille de Augustin T. Dussault et de Desanges Langlois, aux Écureuils, le 24 juillet 1849. Devenu veuf, il épousa Rosalie Trépanier, fille de Augustin Trépanier et de Cécile Godin, le 17 juillet 1882. Ils signèrent un contrat de mariage devant L.P. Bernard le 15 juillet 1882 et, par cet acte, François Papillon hypothéqua cette terre alors bornée, au nord-est, à Joseph Godin et Napoléon Papillon, et, au sud-ouest, à Liboire Godin et Jérôme Fiset, fils. (no. 23892, Vol. 31 reg. A).

Le 13 novembre 1893, devant L.P. Bernard, François Papillon et Marie Rosalie Trépanier, son épouse, cédèrent à Napoléon Papillon, son frère, cette terre avec les bâtisses qui y étaient construites mais excluant les emplacements vendus à Jérôme Fiset, Louis Barbeau et celui décrit plus bas où se trouvait une petite étable. Cette terre mesurait alors deux arpents de front sur trente-sept à trente-huit arpents de profondeur, bornée, au sud, au fleuve, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à François-Xavier Godin, et au sud-ouest, à Liboire Godin (no. 33785, Vol. 41, Reg. A.)

Napoléon Papillon, épousa Célanire Fiset. Cette dernière fit son testament devant Jean-Baptiste Hamel le 21 décembre 1900 et institua son époux légataire universel de ses biens (no. 56185, Vo.58, Reg. A). Le même jour, devant le même notaire, Napoléon Papillon fit son testament et légua ses biens à son fils Jérôme Papillon (no. 56370, Vol.58, Reg. A).

Célanire Fiset est décédée aux Écureuils le 8 décembre 1910. Devant le notaire Édouard Hamel, Napoléon Papillon déclara le 25 juin 1912 avoir hérité de son épouse des immeubles dont une terre ayant deux arpents de front sur trente-sept à trente-huit arpents de profondeur décrit comme étant le lot 68 du cadastre des Écureuils (no. 56186, Vol. 58, Reg. A).

Le 12 août 1912, Jérôme Papillon déclara devant Édouard Hamel que Napoléon Papillon, son père, était décédé aux Écureuils le 25 juillet 1912 et qu'il avait hérité de cette terre (no. 53371, Vol. 58 Reg. A).

Jérôme Papillon épousa Lucienne Trépanier, fille de Elzéar Trépanier et de Malvina Godin, aux Écureuils, le 6 juin 1898. Le 22 mai 1914, devant Édouard Hamel, il fit son testament et institua son épouse légataire universelle de ses biens.

Jérôme Papillon est décédé aux Écureuils le 26 février 1937. Le 16 mars suivant, Lucienne Trépanier, veuve de Jérôme Papillon, déclara devant Louis-Philippe Chalifour, avoir hérité des biens de son mari dont l'immeuble décrit comme étant le lot 68 du cadastre des Écureuils (nos. 92533 et 93534, Vol. 103, Reg. A).

La famille Papillon est propriétaire de cette terre depuis 1761.

La partie sud-ouest de cette terre est décrite comme étant le lot 68 du cadastre des Écureuils.

Emplacements détachés du lot 68.

1) Lot 67.

Le 13 novembre 1893, devant L.P. Bernard, Napoléon Papillon céda par échange à son frère François Papillon un emplacement avec la maison qui y est construite. Cet emplacement est situé du côté nord du chemin public ayant un demi-arpent de front sur un demi arpent de profondeur, borné, au sud, au chemin, au nord, à François Papillon, au nord-est, à Claude Trépanier et François-Xavier Trépanier et au sud-ouest, à François Papillon (no. 33785, Vol. 41, Reg. A). Cet emplacement est désigné comme étant le lot 67 du cadastre des Écureuils.

Le 13 novembre 1893, devant L.P. Bernard, François Papillon fit son testament et institua son neveu Louis Papillon demeurant avec lui légataire universel de ses biens (no. 40403, Vol. 47, Reg. A).

Le 6 mai 1900, devant L.P. Bernard, Louis Papillon, journalier, vendit à Jérôme Papillon un emplacement avec la bâtisse qui y est construite. Cet emplacement était situé au niveau nord du chemin et mesurait cinq perches de front sur environ deux perches et six pieds de profondeur (no. 40406, Vol.47, Reg. A).

Le 9 janvier 1914, devant Édouard Hamel, Jérôme Papillon, cultivateur, vendit cet emplacement à Elzéar Trépanier, ouvrier (no. 58639, Vol.60, Reg. A).

Le 5 septembre 1946, Elzéar Trépanier et Malvina Godin, son épouse, le donnèrent à J. Pierre C. Trépanier (no.110876, Vol. 110, Reg. A).

Le 9 juin 1950, J. Pierre C. Trépanier vendit cet emplacement à Paul-Émile Doré (no. 12918, Reg. A).

Cet emplacement est désigné comme étant le lot 67 du cadastre des Écureuils.

2) Le 13 novembre 1893, devant L.P. Bernard, Napoléon Papillon fit un échange de terres avec son frère François Papillon. Napoléon Papillon lui céda un emplacement et la maison qui y était construite. Cet emplacement était situé du côté nord du chemin et mesurait un demi-arpent de front sur un demi-arpent de profondeur. Il était borné, au sud, au chemin, au nord-est, à Claude Trépanier et à F.X. Godin, au sud-ouest et au nord, à François Papillon. Cet emplacement faisait **partie du lot 67** du cadastre des Écureuils.

3) Le 16 janvier 1892, devant L.P. Bernard, François Papillon vendit à Jérôme Fiset, maître menuisier, pour la somme de 50\$ un emplacement situé au sud du chemin public ayant un demi-arpent de front sur un arpent de profondeur, borné, en front, au chemin, en arrière, au sud, au bout de la dite profondeur, au nord-est, au vendeur, et au sud-ouest, à Liboire Godin (no. 23505, Vol. 31, Reg. A). Cet emplacement fait **partie du lot 68** du cadastre des Écureuils.

Le 17 juillet, 1892, devant L.P. Bernard, Jérôme Fiset, fils, agrandit cet emplacement. Il acheta de François Papillon pour la somme de 100\$ une parcelle de cette terre mesurant un demi-arpent de front sur la profondeur qu'il y a depuis la limite sud de l'emplacement appartenant à l'acquéreur et décrit ci-dessus jusqu'à un ruisseau connu des parties (no. 23893, Vol. 31, Reg. A).

Le 27 mars 1931, Jérôme Fiset fit son testament devant Philippe Chalifour et institua Clovis Fiset et Oswald Fiset légataires de ses biens immeubles. Jérôme Fiset est décédé aux Écureuils le 28 février 1937.

Le 12 mars suivant, devant le notaire Philippe Chalifour, Clovis Fiset déclara par l'entremise de son procureur, Charles Germain, avoir hérité de la moitié de cet emplacement. L'autre moitié revenait à son frère Oswald Fiset (nos. 92561 et 92562, Vol. 103, Reg. A).

4) Le 19 mars 1891, devant L.P. Bernard, François Papillon vendit à Louis Barbeau, boucher des Écureuils, un emplacement situé au niveau sud du chemin mesurant un demi-arpent de front sur un arpent de profondeur, borné, au nord, au chemin, au sud, au vendeur, au nord-est, au vendeur, et au sud-ouest à Jérôme Fiset (no. 31448, Vol. 39, Reg. A). Cet emplacement faisait **partie du lot 68** du cadastre des Écureuils.

5) Napoléon Papillon céda à François Papillon un autre emplacement situé sur le niveau sud du chemin public avec une petite étable qui y est érigée. Cet emplacement mesurait 37 pieds de front sur 18 pieds de profondeur. Il était borné, au nord, au chemin public, au sud, au nord-est et au sud-ouest au dit François Papillon. La limite nord-est de cet emplacement était un fossé connu des parties (no. 33785, Vol. 41, Reg. A). Cet emplacement faisait **partie du lot 68** du cadastre des Écureuils.

6) Le 5 août 1912, devant Édouard Hamel, Jérôme Papillon vendit à John Farmer un morceau de terre sur la rive est de la rivière Jacques-Cartier longeant le front du lot 68 mesurant 1575 pieds à partir de la marque des hautes eaux de la rivière le long de la ligne de division des lots 68 et 66, de là, allant à droite jusqu'à la ligne de division des lots 68 et 69 à un point situé à 1220 pieds de la marque des hautes eaux de la

rivière Jacques-Cartier mesuré le long de la dite ligne de division. Ce morceau de terre est borné au nord, au centre de la rivière Jacques-Cartier, au sud, au résidu du lot 68 appartenant au vendeur Jérôme Papillon, au nord-est, au lot 66, et au sud-ouest, au lot 69 du cadastre des Écureuils (no. 56385, Vol.58, Reg. A.). Cette parcelle de terre faisait **partie du lot 68** du cadastre des Écureuils.

Terre 14	
<p>Mathurin Chaillé m. Catherine Barré 1684 Jean Pinel m. Romaine Constantineau avant 1701 Vve Romaine Constantineau 24 fév. 1703 Jacques Dussault m. Romaine Constantineau 2 avril 1704 Héritiers 20 fév. 1751</p>	
<p>François Dussault m. Louise Pagé</p> <p>Vve Louise Pagé et héritiers 12 jan. 1760</p> <p>Jean-Baptiste Papillon 26 jan. 1761 m. Thérèse Dussault</p> <p>Vve Thérèse Dussault 1787</p> <p>Jean-Bte Papillon 5 juin 1787 m. Françoise Trépanier</p> <p>Jean-Bte Papillon 15 jan. 1820 m. Julie T. Dussault</p> <p>François Papillon après 1880 m. Rosalie Trépanier</p> <p>Napoléon Papillon 13 nov. 1893 m. Célanire Fiset</p> <p>Jérôme Papillon 12 août 1912 m. Lucienne Trépanier</p> <p>Vve Lucienne Trépanier 26 fév 1937</p>	<p>Michel Dussault m. Marie-Anne Godin 1744</p> <p>Vve Marie-Anne Godin et héritiers 24 mai 1776</p> <p>Jean-Baptiste Dussault m. Geneviève Bolus 10 jan. 1780</p> <p>Jean-Baptiste Godin m. Marie-Anne Dussault 7 juil. 1783</p> <p>Alexis Godin m. Scholastique T. Dussault 19 fév. 1799</p> <p>Joseph Godin m. Marguerite Pagé av 27 déc. 1855</p> <p>François-Xavier Godin 8 mai 1883</p> <p>André Godin 9 août 1939</p>
Lot 68	Lot 66
2 arpents	2 arpents

Tableau Terre 14

Terre 15, lot 69.

Cette terre est la dernière de la 1^{ière} concession de la seigneurie Belair du côté sud-ouest. Elle est bornée du côté sud-ouest à la seigneurie d'Auteuil. Cette terre a environ un arpent de front sur le fleuve par quarante arpents de profondeur.

Dans l'acte de vente du 24 juillet 1711, cité plus bas, Louis Chamballon mentionne que cette terre a été concédée par Jean Toupin à Pierre Piché le 23 mai 1709 devant Bernard DeLarivière. Cet acte n'a pas été trouvé. Toutefois, l'acte de concession de la terre voisine du côté nord-est à Jacques Dussault fait le 23 mai 1709 devant Louis Chamballon donne Pierre Piché comme le propriétaire de cette terre. Ce Pierre Piché était le fils de Pierre Piché et de Catherine Durand. Il épousa Marie-Anne Sylvestre, fille de Nicolas Sylvestre et de Barbe Nepveu, le 4 novembre 1697, à Cap-Santé. Ils avaient signé un contrat de mariage devant Louis Chamballon le 22 octobre 1697.

Le 6 juin 1709, à la requête de Jacques Dussault et de Pierre Piché, DeLarivière a déterminé la localisation de la ligne séparant la terre de ces derniers. Du bord du fleuve Saint-Laurent, il a tiré une ligne "*tandem du sud est au nord ouest deux degrés au nord ainsy que les autres lignes de la seigneurie*" et il a mesuré quarante arpents "*ce qui est arrivé à trois arpents en desus de la rivière Jacques quartier*". Il a posé une borne de pierre à cet endroit qui marque la longueur de la terre de Jacques Dussault et fait la séparation de celle de Pierre Piché et de celle de Jean Bertrand qui se trouve au 2^{ième} rang.

Le 24 juillet 1711, devant Louis Chamballon, Pierre Piché et Anne Sylvestre, son épouse, demeurant en la seigneurie de Belair, vendirent à Antoine Gaudin la partie au sud de la rivière Jacques-Cartier et conservèrent les trois arpents au nord de la rivière. Cet acte de vente ne donne pas la largeur exacte de cette terre. Il se contente de stipuler: "*tout le terrain qui se trouve de front sur le bord du fleuve St-Laurent depuis la terre du dit acquéreur qui fait la borne de la seigneurie du Sieur D'Auteuil d'avec la dite seigneurie de Bellair du costé du sourouest jusqu'à la borne de l'habitation de Jacques Dussault qui est au costé du nordest*". Cet acte de vente spécifie que le vendeur se garde le terrain qui se trouve depuis le bord de la rivière Jacques-Cartier jusqu'au bout de sa profondeur de quarante arpents. Une grange était bâtie sur cette terre. Anne Sylvestre, la veuve de Pierre Piché, a ratifié cette vente le 29 juin 1713 devant Chamballon.

Le 8 mars 1709, devant Chamballon, Antoine Godin avait acheté de Martin Pagé mesurant trois arpents de front sur la profondeur allant du fleuve à la rivière Jacques-Cartier. L'acte de vente mentionne que la terre vendue par Martin Pagé faisait partie de la seigneurie d'Auteuil et joignait au nord-est à la seigneurie Belair. Elle faisait partie d'une terre de quatorze arpent de front que lui avait concédée le seigneur d'Auteuil. Quittance pour le prix de vente de cette terre fut donnée le 5 mars 1712 devant Chamballon.

Antoine Godin, fils de Charles Godin et de Marie Boucher, épousa Catherine Jacob, fille de Étienne Jacob et de Jeanne Fresset, le 18 janvier 1712 à l'Ange-Gardien. Ils avaient passé un contrat de mariage devant Chamballon le 7 janvier 1712. Il était le frère de

Charles, Alexis, Jean-François et de Françoise Godin, épouse de Martin Pagé qui se sont aussi établis aux Écureuils. Son épouse était la sœur de celle de son frère Alexis.

Antoine Godin est décédé avant le 29 juillet 1744. En effet, ce jour, à la demande de Catherine Jacob, veuve de Antoine Godin, Louis Pillard fit un inventaire des biens de Antoine Godin. Il possédait 4 vaches mères et laitières, 2 autres vaches, 5 brebis, 2 agneaux, une paire de bœufs, 2 jeunes taureaux, 1 vieille jument, 1 pouliche, 3 cochons, 5 petits cochons, 3 veaux, 3 oies adultes et 2 petites et 7 poules. Sa maison construite en bois était évaluée à 25 livres, l'étable et l'écurie, formant un corps de bâtiment, à 12 livres et la grange, à 25 livres. Il devait 56 livres et 5 sols en arrérage de rente à Mme de Meloize et 9 livres et 6 sols, à M. d'Auteuil, aussi en arrérages de rente.

Le 3 octobre 1744, les héritiers de Antoine Godin se réunirent en présence de Louis Pillard pour partager sa succession; Catherine Jacob, la veuve, en son nom et comme tuteur de ses enfants mineurs, Joseph Godin, son fils majeur, Augustin Faucher, époux de feu Angélique Godin et Antoine Godin, fils. Ce dernier déclara que sa mère lui avait donné lors de la signature de son contrat de mariage un arpent de terre de front. Il a aussi été déclaré que l'habitation de feu Antoine Godin, son père, était située en partie dans la seigneurie d'Auteuil et en partie dans la seigneurie de Belair et que les lignes n'étaient pas parallèles. On a donc mesuré toute l'habitation en tirant un trait carré en bas de la maison et on y a mesuré quatre arpents, deux perches de large. Et en haut de la côte, à quatre arpents environ, on a tiré un autre trait carré et on y a mesuré quatre arpents et trois perches de large. Il s'ensuit que les héritiers se partageant la moitié eurent chacun une parcelle mesurant trois perches et neuf pieds de front en bas et trois perches et dix pieds de front en haut. Soit un total pour les six parts de deux arpents, une perche et demie en haut et deux arpents et une perche en bas. Le droit de moitié de la veuve consistait en la moitié de l'arpent donné à son fils Antoine, une part d'héritier et le surplus le long de la ligne des représentants de Jacques Dussault. L'arpent donné à Antoine fut pris à partir de la limite sud-ouest de cette terre et se trouve donc dans la seigneurie d'Auteuil. En conséquence, le reste de la terre compris entre cet arpent et la parcelle revenant à la veuve, fut divisé en cinq parts égales chacune ayant les dimensions données plus haut. Le premier lot le long de l'arpent de Antoine Godin revint à Joseph Godin, le second lot allant au nord-est, à Jean-Baptiste Godin, le troisième, à Charles Godin, le quatrième, à la défunte Angélique Godin, le cinquième, à Marie Godin joignant au nord-est à la parcelle de la veuve.

Le 11 janvier 1755, Charles Godin, fils de Antoine Godin et de Catherine Jacob, signa devant Fleury un contrat de mariage avec Angélique Trépanier, fille de Augustin Trépanier et de Angélique Desy. A cette occasion Catherine Jacob donna à son fils Charles la moitié de droits qu'elle avait dans la succession de son mari.

Le 21 avril 1765, devant Gouget, Augustin Fauché vendit à Charles Godin tous ses droits dans la succession de feu Antoine Godin consistant en une parcelle de terre mesurant vingt-deux pieds et demi de front sur la profondeur allant du fleuve à la rivière Jacques-Cartier. Cette parcelle était à détacher de la terre de feu Antoine Godin bornée, au nord-est, à Jean Papillon, et, au sud-ouest, à Antoine Godin. A prendre suivant le partage fait devant Pillard.

Catherine Jacob est décédée aux Écureuils le 8 septembre 1776.

Le 14 janvier 1785, devant Perreault, Charles Godin et Angélique Trépanier donnèrent à leur fils Charles Godin les trois quarts de leurs biens immeubles et se réservèrent l'autre quart pour leur fils Jean Godin. Les trois quarts donnés à Charles consistaient en quatre morceaux de terre tous situés aux Écureuils mais seulement deux dans la seigneurie de Belair. L'un d'eux l'un faisait partie de cette terre et mesurait sept perches de front. Deux des autres morceaux faisaient partie de la terre adjacente du côté sud-ouest, dans la seigneurie d'Auteuil. Et le dernier morceau était situé dans le deuxième rang de Belair.

Le 15 janvier 1790, Charles Godin, père, et Charles Godin, fils, demeurant dans la même habitation hypothéquèrent leur terre en garantie d'un prêt de 250 livres que leur avait consenti Antoine Delisle. Leur terre mesurait deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur et était bornée, par-devant, au fleuve, au nord-est, à Jean-Baptiste Papillon, et, au sud-ouest, à Jean-Baptiste Dussault.

Le 14 août 1812, devant F.X. Larue, Charles Godin et Agathe Chaloux, son épouse, donnèrent à leur fils Charles Godin cette terre mesurant un arpent de front sur trente-cinq à trente-six arpents de profondeur bornée, par-devant, au fleuve, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Papillon, et, au sud-ouest, à Jean-Baptiste Dussault. Ils lui donnèrent aussi la maison, la grange et l'étable.

Il possédait alors toute cette terre. Il en obtint un nouveau titre de concession de Moses Hart le 11 mars 1833 devant Bigué.

Charles Godin et Agathe Chaloux donnèrent aussi à leur fils Charles Godin une autre parcelle de terre mesurant huit perches de front sur trente arpents de profondeur située dans la seigneurie de Jacques-Cartier, bornée, par-devant, au fleuve, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Dussault, et, au sud-ouest, à Pierre Godin.

Le 16 novembre 1844, devant Joseph Bernard, Charles Godin, cultivateur, céda à Olivier Godin, son frère, journalier, un lopin de terre situé au 1^{er} rang des Écureuils dans la seigneurie du Sieur Allsopp, au niveau nord du chemin du Roi et contenant un arpent de front moins un chemin de charrette du côté nord-est sur un demi-arpent de profondeur, borné au nord-est, au dit chemin sus réservé, au sud-ouest, à Jérôme Fiset, par-devant, au chemin du roi. Ce lopin relevait du domaine du sieur Allsopp. Le même jour, devant le même notaire, Olivier Godin donna une quittance à Charles Godin pour tous les droits immobiliers à lui échus du chef de la succession de feu Charles Godin et de feu Agathe Chaloux, ses père et mère.

Les 7 et 8 août 1854, Joseph Bernard fit un inventaire des biens de Charles Godin en présence de Olivier Godin, son frère, et de Julianne et Marie Elise Godin, ses sœurs. Ses biens comprenaient trois terres situées dans la seigneurie de Belair. La première mesurant un arpent de front sur trente-cinq à trente-six arpents de profondeur était bornée, au sud, au fleuve, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Papillon, et, au sud-ouest, à Pierre Dussault. Sur cette terre s'élevaient une maison en très bonne condition, une grange, une étable et un fournil tous en bon ordre sauf le four à pain.

Le lendemain, le 9 août 1854, Charles Godin, garçon majeur et malade, dicta son testament au notaire Joseph Bernard. Il légua à ses sœurs Julienne et Marie Elise la jouissance de tous ses biens meubles et immeubles et à son neveu Liboire Godin, fils de son frère Olivier Godin, la propriété de ses biens. Charles Godin mourut le 5 septembre suivant.

Le 20 janvier 1870, devant Charles Aylwin, Liboire Godin donna à son père Olivier Godin et à sa mère Marguerite Germain, l'usufruit de cette terre mesurant un arpent de front sur vingt-six arpents de profondeur bornée, par-devant, au fleuve, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Papillon, et, au sud-ouest, à Pierre Dussault. Par cet acte, il leur donna une terre mesurant un arpent de front sur vingt et un arpents de profondeur située aux 1^{er} rang des Écureuils et bornée par-devant au fleuve, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Pierre Dussault et au sud-ouest, à Jérôme Fiset. A déduire de cette terre l'emplacement donné à Olivier Godin par feu Charles Godin, son frère, le 16 novembre 1844 par acte passé devant Joseph Bernard (no. 13687, Vol.28, Reg. A). Cette terre faisait partie de la seigneurie d'Auteuil.

Liboire Godin, fils de Olivier Godin et de Marguerite Germain épousa Emma Falardeau, fille de Joseph Falardeau et de Aney Lefebvre. Ils passèrent un contrat de mariage devant L.P. Bernard le 7 février 1879 (no. 20199, Vol. 28, Reg. A).

Le 25 septembre 1913, devant Philémon Bergeron, Liboire Godin vendit à Raymond Gingras les lots 69, 71, 73 et 90 du cadastre des Écureuils moins les terrains vendus sur le littoral de la rivière Jacques-Cartier à la Donnacona Paper Co.(no. 58505, Vol.60, Reg. A).

Cette terre est désignée comme étant le **lot 69** du cadastre des Écureuils.

Terre 15
Pierre Piché m. Marie-Anne Sylvestre 1709
Rivière Jacques-Cartier
Pierre Piché 1709 m. Marie-Anne Sylvestre
Antoine Godin 24 juil 1711 m. Catherine Jacob
Vve et héritiers Antoine Godin avant 29 juil 1744
Charles Godin, m. Angélique Trépanier 11 jan. 1755
Charles Godin, m. Agathe Chaloux 14 jan. 1785
Charles Godin, fils 14 août 1812
Liboire Godin 5 sept. 1854 m Emma Falardeau
Raymond Gingras 25 sept. 1913
Lot 69
1 arpent

Tableau Terre 15

SEIGNEURIE D'AUTEUIL

DEUXIÈME CONCESSION

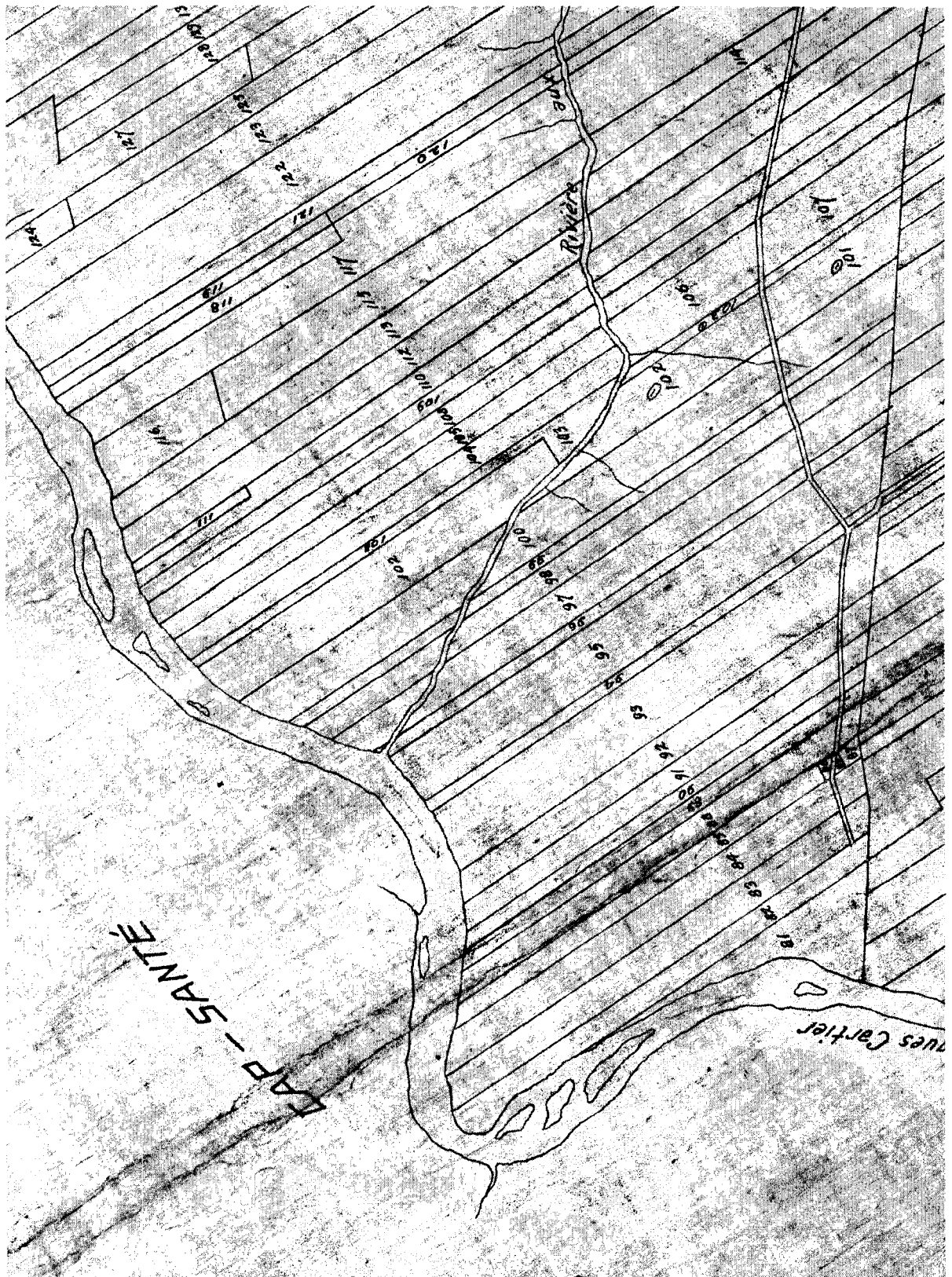


FIGURE 5 - Plan du cadastre des Écureuil, 2^{ème} rang.

Les terres de la deuxième concession comme celles de la première mesuraient quarante arpents de profondeur. Toutefois, elles sont coupées par la rivière Jacques-Cartier qui présente un obstacle majeur. Leur partie au nord de la rivière fut donc très tôt détachée et cédée soit aux propriétaires des terres voisines soit à d'autres qui y adjoignirent d'autres parcelles pour constituer une terre de superficie suffisante pour y subsister.

Terre 16, lots 112 et 113.

Cette terre est la première de la deuxième concession de la seigneurie de Belair du côté nord-est. Elle est adjacente à la seigneurie de Neuville.

Elle mesure deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur et faisait partie d'une terre de quatre arpents et demi de front qui fut concédée à Simon Pleau, fils, le 3 juin 1709 devant DeLarivière. Elle alors était bornée, au nord-est, aux terres de la seigneurie de Neuville, et, au sud-ouest, à Guillaume Pinel.

Selon cet acte de concession, Simon Pleau en jouissait alors depuis plusieurs années. Elle avait d'abord été concédée à Nicolas Pinel qui est décédé sans l'avoir développée. Sa veuve qui en était propriétaire lors de l'inventaire de la seigneurie fait par Chamballon le 24 mars 1701, la remit au seigneur Toupin en paiement arrérages des cens et rentes dus.

Avant 1714, Simon Pleau la vendit à François Fiset, époux de Marie-Anne Pagé. Ces derniers possédaient la terre adjacente du côté du nord-est et faisant partie de la seigneurie de Neuville. Lors de l'aveu et dénombrement du 17 février 1723, François Fiset en était propriétaire.

Partie nord-est, lot 113.

Le 18 mars 1735, devant Pinguet, François Fiset donna à sa fille Marie Fiset et à son mari Simon Arcan, un arpent de front à partir de la limite nord-est de la seigneurie Belair et un demi-arpent contigu au nord-est dans la seigneurie de Neuville. Cet acte mentionne que les donateurs avaient déjà donné la terre adjacente dans la seigneurie de Neuville aux mêmes donataires.

Simon Ancan vendit cet arpent de terre à Louis Fiset le 2 janvier 1750, devant Pollet. Le 4 février 1756, devant Fleury, Louis Fiset et Angélique Sylvestre, son épouse, donnèrent la moitié de leurs biens à leurs fils Pierre et Jérôme Fiset. François Fiset, demeurant à Lavaltrie, est alors intervenu et a vendu à ses frères Pierre et Jérôme Fiset ses droits dans la succession de ses père et mère.

Le 25 juin 1758, devant Fleury, Louis Fiset et Marie Angélique Sylvestre, son épouse, confirmèrent avoir donné la moitié de leurs biens à leurs fils Pierre et Jérôme Fiset et avoir réservé l'autre moitié pour l'héritage de leurs autres enfants. Ces derniers, François-Sales Dussault, Marie-Louise Fiset, sa femme, Jean-François Marcot et Angélique Fiset, sa femme, sont intervenus dans cet acte et vendirent à Jérôme et Pierre Fiset chacun la moitié de tous leurs droits en la succession future de leur père et mère.

Par un échange avec son frère Jérôme, passé le 16 août 1761 devant Fleury, Pierre Fiset obtint la totalité de cette terre.

Le 8 avril 1774, devant Planté, Pierre Fiset et Prisque T. Dussault s'échangèrent des terres. Pierre Fiset et Madeleine Trépanier, son épouse, cédèrent à Prisque T. Dussault une terre d'un arpent et demi de front constituée de cette terre d'un arpent dans la seigneurie Belair et d'une autre terre adjacente mesurant un demi arpent, située dans la seigneurie de Neuville. Ils lui donnèrent aussi la maison et les bâtiments qui y étaient construits. Cette terre était alors bornée, par-devant, aux terres du 1^{er} rang, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jérôme Fiset, et, au sud-ouest, à la terre de la Fabrique des Écureuils.

Prisque T. Dussault et Marie Rosalie Trépanier, son épouse, donnèrent en échange à Pierre Fiset la partie sud-ouest du lot 53 de la terre 9 et d'autres parcelles de terre situées au premier rang.

Prisque T. Dussault étant décédé, un inventaire de ses biens fut dressé par F.X. Larue le 20 juin 1791. Il y est mentionné que la maison qui était construite sur cette terre avait été détruite par un incendie au mois de mai précédent. La vieille grange et la vieille étable formant un corps de bâtiment mesurait 50 pieds de front sur 20 pieds de profondeur et couvert de paille tombait en ruine. Il possédait une autre terre mesurant un arpent et demi de front située dans le 2^{ième} rang de Neuville qu'il avait achetée de Jean Léveillé le 21 février 1758 devant Sanguinet.

Le 24 juin 1791, ses héritiers se partagèrent cette terre devant F.X. Larue. La veuve garda trois quarts d'arpent joignant la ligne du nord-est et ses enfants, Jean-Baptiste, Toussaint, Rosalie et Marie Jeanne Dussault héritèrent chacun d'une parcelle de trente-trois pieds et neuf pouces de front en partant de la part de leur mère.

Le 29 août 1797, devant Larue, Marie Rosalie Trépanier fit don à son fils Toussaint Dussault de sa part de cette terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur quarante arpents de profondeur bornée, par-devant, à Joseph Fiset, au nord-est, à Jean Léveillé, et, au sud-ouest, au dit donataire et aux héritiers de Prisque Dussault. Cette parcelle était donc constituée d'un morceau d'un demi-arpent de front dans la seigneurie de Neuville et d'un quart d'arpent de front dans la seigneurie de Belair. Elle lui donna aussi sa part dans la terre de la seigneurie de Neuville.

Le 17 janvier 1798, devant F.X. Larue, avec le consentement de sa mère Marie Trépanier, Toussaint Dussault vendit à François Denis, une partie de la terre de Neuville.

Jean-Baptiste Léveillé, acquit la part de Marie Anne Dussault devant F.X. Larue et, le 14 mai 1814, devant F.X. Larue, l'échangea à Toussaint Dussault. Ce morceau de terre mesurait trois perches et treize pieds et demi de front sur quarante arpents de profondeur et était borné, par-devant, à Joseph Fiset, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, au dit Toussaint Dussault, et, au sud-ouest, à la terre de la Fabrique. En retour, Toussaint Dussault céda à Jean-Baptiste Léveillé un morceau de terre mesurant trois perches et treize pieds et demi de front sur quarante arpents de profondeur et borné, par-devant, à Jean-Baptiste Auger, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à François Denis, et, au sud-ouest, au dit Jean-Baptiste Léveillé, preneur.

Abraham Dussault, époux de Victoire Châteauvert, fit son testament le 9 janvier 1866 devant H. Faucher et institua son fils Joseph Dussault, légataire universel de ses biens. Ce dernier déclara le 5 décembre 1883 que son père Abraham Dussault était décédé aux Écureuils le 5 septembre 1883 lui laissant en héritage ses biens dont cette terre mesurant un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur, désignée comme étant le lot 113 et bornée, par-devant, les terres du 1^{er} rang des Écureuils, par derrière, la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Sifroi Godin et F.X. Fiset, et, au sud-ouest, à la terre de la Fabrique (nos. 25191 et 25192, Vol. 32, Reg. A).

Le 21 juillet 1887, devant Georges P. Châteauvert, Dame Victoria Faucher dit Châteauvert, veuve Abraham Dussault, et Joseph Dussault vendirent cette terre à Étienne Laberge (no. 28425, Vol. 36, Reg. A).

Le 13 juin 1889, devant Georges P. Châteauvert, Étienne Laberge loua cette terre à Jean-Baptiste Godin, pour 24 ans à compter du 1^{er} juin 1889 au 1^{er} juin 1913. A la fin des 24 années, le bailleur sera tenu de consentir au preneur un acte de vente des prémisses sus louées (no. 30809, Vol. 38, Reg. A).

Le 23 janvier 1894, Jean-Baptiste Godin fit son testament devant Jean-Baptiste Hamel, et légua tous ses biens à son épouse Félicité Émond (no. 52575, Vol. 55 Reg. A). Jean-Baptiste Godin est décédé aux Écureuils le 4 décembre 1909.

Le 3 janvier 1910, devant J.O. East, Félicité Émond, veuve de Jean-Baptiste Godin la donna à Israël Léveillé , (no. 52836, Vol.55, Reg. A).

Le 20 octobre 1910, devant P. Châteauvert, Étienne Laberge, de Ste-Foye, vendit à Félicité Émond, veuve de Jean-Baptiste Godin, cette terre alors bornée, au sud, à Narcisse Papillon, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Louis Godin, et, au sud-ouest à la terre de la Fabrique des Écureuils (no. 53996, Vol. 56, Reg. A). Le même jour, devant Édouard Hamel, Félicité Émond vendit cette terre à Israël Léveillé (no. 53997, Vol. 56, Reg. A).

Le 7 décembre 1947, devant Oscar Hamel, Israël Léveillé vendit cette terre à Jules Fiset, (no. 114990, Vol. 131, Reg. A). Ce dernier la vendit à Arthur Martel le même jour devant le même notaire (no. 114991, Vol. 131, Reg. A).

Le 13 juin 1955, devant L.P. Brousseau, Arthur Martel la vendit à Jean-Guy Pagé, (no. 136282).

Cette terre est désignée comme étant le **lot 113** du cadastre des Écureuils.

Emplacements détachés du lot 113.

- 1) Le 3 décembre 1965, devant Paul Guillemette, Jean-Guy Pagé vendit à Jean-Baptiste Benoit ,une lisière de terrain faisant partie du lot 113 et mesurant 10 pieds de largeur sur 10 pieds de profondeur (no. 172028).
- 2) Le 31 juillet 1970, devant Paul Guillemette, Jean-Guy Pagé vendit à Auguste Dussault, une lisière de terrain faisant parti du lot 113 et mesurant 75 pieds de largeur sur 200 pieds de profondeur (no. 189561).

Auguste Dussault la vendit à Aimé Champoux, le 4 septembre 1981 devant Jean-Pierre Julien (no. 263639).

- 3) Le 17 juin 1982, devant Édouard Aubé, Jean-Guy Pagé vendit à Jean-Marc Royer, une parcelle de cette terre mesurant 78 pieds par 58 pieds (no. 268313).
- 4) Le 16 octobre 1985, devant Denis Larochelle, Jean-Guy Pagé vendit à Jean-Baptiste Benoit la partie du lot 113 délimitée, au nord-est, par la ligne séparant les lots 113 et 114, au sud-ouest, au lot 112, au nord, au chemin public et au restant du lot 113, et, au sud, à l'autoroute 40 (no. 291178).

Partie sud-ouest, lot 112.

François Fiset et son épouse Marie-Anne Pagé s'était gardé l'arpent et demi restant du côté sud-ouest. Ils le donnèrent à leur fils Charles-François Fiset, le 18 mars 1735 devant Pinguet.

Charles-François Fiset le céda à Simon Arcand

Le 12 septembre 1744, devant Pillard, Simon Arcand et Marie Anne Fiset, son épouse, donnèrent à la Fabrique des Écureuils, cette terre mesurant un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur. Elle était alors bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, au vendeur, et, au sud-ouest, à la veuve Roberge. Cette donation fut faite à la condition que la Fabrique en soit "*propriétaire incommutable de ce jour et à perpétuité et en laissera la jouissance au prêtre qui desservira la dite paroisse pourvu qu'il y réside*". Les témoins furent Jean-Baptiste T. Dussault, seigneur principal de Belair, Antoine Gaudin, marguillier en charge de la Fabrique, Jean-Baptiste Gaudin, marguillier sortant, et Jean Gaudin, capitaine de milice.

Le 6 novembre 1928, devant Philippe Chalifour, la Fabrique des Écureuils, représentée par le curé C. Vincent vendit cette terre à Victorin Lamothe pour la somme de 1500\$ (no. 81061, Vol. 88, Reg. A).

Victorin Lamothe, célibataire, fit son testament le 14 janvier 1943 devant Joseph Lacoursière et légua tous ses biens à son frère Jean-Baptiste Lamothe. Victorin Lamothe est décédé le 29 janvier 1965. Le 11 février suivant, Jean-Baptiste Lamothe déclara devant P. Guillemette avoir hérité de cet immeuble (nos. 169072 et 169073, Reg. A).

Jean-Baptiste Lamothe, est décédé le 10 octobre 1979. Par son testament, fait le 11 novembre 1941 devant Henri Lefebvre, il avait légué tous ses biens à Isabelle Sauvageau, son épouse (nos. 251615 et 251616, Reg. A).

Cette est désignée comme étant le lot 112 du cadastre des Écureuils.

Emplacements détachés du lot 112.

- 1) Le 12 mai 1961, devant Paul Guillemette, Victorin Lamothe vendit à Jean-Baptiste Lamothe, un terrain mesurant 270 pieds de largeur sur 150 pieds de profondeur borné,

au nord, au vendeur, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, à Jean-Guy Pagé, et, au sud-ouest, à Gérard Pagé. Il lui vendit un autre morceau de cette terre mesurant 210 pieds de largeur par 150 pieds de profondeur borné, au nord, à la rivière aux-pommes, au sud, au vendeur, au nord-est, à Jean-Guy Pagé et, au sud-ouest, à Gérard Pagé (no. 155137, Reg. A).

- 2) Le 17 novembre 1973, devant Denis Larochelle, Jean-Baptiste Lamothe vendit à Pierre Lamothe, un emplacement mesurant 132 pieds dans la ligne nord, 80 pieds dans la ligne sud et 290 pieds dans la ligne nord-est sur toute la profondeur qui se trouve entre la rivière aux-pommes et le chemin privé sur le côté sud-ouest (no. 2057694, Reg. A).

Terre 16	
<p>Nicolas Pinel Vve Nicolas Pinel Jean-Baptiste Toupin Dussault, seigneur Simon Pleau, fils 3 juin 1709 François Fiset m. Marie-Anne Pagé avant 21 juin 1714</p>	
<p>Charles François Fiset 17 mars 1735</p> <p>Simon Arcan m. Marie Fiset avant 1744</p> <p>Fabrique des Écureuils 12 sept. 1744</p> <p>Victorin Lamothe 6 nov. 1928</p> <p>Jean-Baptiste Lamothe 12 mai 1961 et 29 jan. 1965 m Isabelle Sauvageau</p> <p>Vve Isabelle Sauvageau 10 oct. 1979</p>	<p>Simon Arcan 18 mars 1735 m. Marie Fiset</p> <p>Louis Fiset 2 jan 1750 m. Angélique Sylvestre</p> <p>Pierre et Jérôme Fiset 4 fév 1756</p> <p>Pierre Fiset 16 août 1761 m Madeleine Trépanier</p> <p>Prisque T. Dussault 8 avril 1774 m. Rosalie Trépanier</p> <p>Vve Rosalie Trépanier et héritiers 20 juin 1794</p> <p>Toussaint T. Dussault 29 août 1797</p> <p>Abraham T. Dussault avant 1878 m. Victoire Fauché</p> <p>Joseph T. Dussault 5 déc. 1883</p> <p>Étienne Laberge 21 juil. 1887</p> <p>Jean-Baptiste Godin 13 juin 1889 m. Félicité Emond</p> <p>Vve Félicité Emond 4 déc 1909 Israël Léveillé 20 oct. 1910</p> <p>Jules Fiset 7 déc. 1947 Arthur Martel 7 déc. 1947</p> <p>Jean-Guy Pagé 13 juin 1955</p>
Lot 112	Lot 113
1 ½ arpent	1 arpent

Tableau Terre 16

Terre 17, partie du lot 108 et lots 109 et 110.

Cette terre de deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur faisait partie d'une terre de quatre arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur qui avait d'abord été concédée à Nicolas Pinel. Ce dernier étant décédé, la veuve ne pouvant rencontrer ses obligations la céda au seigneur en paiement des arrérages de rentes. Le seigneur Toupin Dussault la concéda à Simon Pleau, fils, le 3 juin 1709 devant DeLarivière. Selon cet acte de concession, Simon Pleau en jouissait alors depuis plusieurs années.

Simon Pleau, fils, la vendit à Pierre et Jean Pagé, pour 150 livres le 21 juin 1714 devant De Horné. Cet acte fut déposé au greffe de Barolet le 4 février 1732. Cette terre était bornée, au nord-est, à François Fiset, et, au sud-ouest à Guillaume Pinel. Dans cet acte, Simon Pleau dit avoir déjà vendu à François Fiset la terre voisine du côté nord-est.

Jean-François Pagé est décédé le 23 mars 1724. Son frère Pierre Pagé, acquit toute cette terre. Ce dernier se maria deux fois, sa première épouse fut Catherine Morisset et sa deuxième, Françoise Larue. Mais lui aussi décéda prématurément le 4 avril 1731. Ses héritiers se partagèrent alors cette terre.

La veuve, Françoise Larue, obtient un morceau de cette terre mesurant sept perches, quinze pieds et six pouces à prendre à partir de la ligne du côté nord-est. Pierre et Prisque Pagé se partagèrent le reste, soit un arpent, deux perches, deux pieds et six pouces.

Pierre et Prisque Pagé, fils de Pierre Pagé et de Catherine Morissette furent voyageurs. Le 19 juillet 1749, de passage au fort Détroit, signèrent une procuration à leur oncle Mathurin Morissette pour vendre leur part dans l'héritage de leur père et mère. Le 6 octobre 1749, devant le notaire Jean-Baptiste Choret, Mathurin Morissette vendit aux frères Jean-Baptiste et Joseph Pagé la part dont leurs cousins Pierre et Prisque Pagé avaient hérité de leur père et de leur mère.

Ce Jean-Baptiste Pagé, fils de Jean Pagé et de Marie-Anne Cocquin, épousa le 25 février 1754 Scholastique T. Dussault de qui naquirent que des filles. Il céda sa part de cette terre à son frère Joseph.

Joseph Pagé, le fils cadet de Jean-François Pagé et de Marie-Anne Cocquin, devint le propriétaire de toute cette terre. Le 27 janvier 1748, devant Pollet, il avait passé un contrat de mariage avec Magdeleine T. Dussault et ils s'étaient épousés aux Écureuils le 19 février suivant. Magdeleine T. Dussault est décédée le 8 mars 1773 et Joseph Pagé la suivit le 16 février 1776. Leurs héritiers se partagèrent alors cette terre et celle qu'il possédait du côté du sud-ouest.

En effet, selon l'inventaire de ses biens dressé les 20 et 21 juin 1777 par Planté, Joseph Pagé possédait une terre de trois arpents de front bornée, au nord-est à la terre de la Fabrique des Écureuils, et, au sud-ouest, à la terre de Jean-Baptiste Godin. Il possédait donc cette terre au complet et un arpent de la terre voisine du côté sud-ouest. Cette terre fut partagée par les sept héritiers à part égale; chacun recevant 77 pieds, 1 pouce et 8

lignes suivant l'acte de partage du 26 juin 1777 fait devant Bernard Planté. Scholastique Pagé reçut la part joignant à la terre de l'église au nord-est, puis Madeleine, Jean-Baptiste, Marie-Anne, Joseph, Hyacinthe et Prisque prirent chacun leur part en allant vers le sud-ouest.

Partie nord-est, lot 110.

Donc à la suite du partage du 26 juin 1777, Scholastique Pagé, épouse de François Denis, avait obtenu quatre perches et cinq pieds de front à partir de la ligne du côté nord-est. Cette terre apparaît à l'inventaire de leurs biens dressé par F.X. Larue les 18 et 19 juin 1810.

François Denis donna cette parcelle à part égale à ses fils Joseph et Hyacinthe Denis le 4 juillet 1812 devant F. X. Larue.

Le 6 décembre 1821, devant F.X. Larue, François Pagé vendit une parcelle mesurant trois perches, treize pieds et trois pouces de front à Hyacinthe et Joseph Denis. Hyacinthe acquit la partie de son frère peu après.

Le 18 août 1823, devant F.X. Larue, Hyacinthe Denis, dans un échange, céda à Jean-François Pagé un morceau de cette terre mesurant quatre perches et cinq pieds de front sur quarante arpents de profondeur, borné, par-devant, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à la terre de la Fabrique, et, au sud-ouest, au dit François Pagé. Il lui céda aussi la parcelle de cette terre qu'il avait achetée de lui le 6 décembre 1821.

François Pagé possédait alors un arpent et quatorze pieds de front sur quarante arpents de profondeur du côté nord-est de cette terre.

Pierre Papillon acquit cette terre.

Le 30 mai 1856, devant Sam Proulx, Pierre Papillon donna à son gendre Magloire Pagé cette terre avec la maison et les autres bâtiments qui y étaient construits. Il lui donna aussi les meubles et les outils agricoles (no.5760, Vol. 9, Reg. A).

Le 11 février 1882, devant L.P. Bernard, Magloire Pagé et Élisabeth Papillon, son épouse, donnèrent à leur fils François Pagé et à Zoé Gingras, son épouse, plusieurs terres dont le lot 110 mesurant un arpent et quart de front sur environ quarante arpents de profondeur (no. 23484, Vol. 31, Reg. A). François Pagé et Zoé Gingras avaient passé un contrat de mariage devant le même notaire le 8 avril 1880.

Le 26 janvier 1916, devant Édouard Hamel, François Pagé et Zoé Gingras vendirent cette terre à leur fils Joseph Pagé (no. 62123, Vol. 64, Reg. A).

Le 6 novembre 1936, devant J. Alexandre Gauvin, Jacob Denis céda à Antonio Denis un morceau de cette terre mesurant un arpent de front sur la profondeur qu'il se trouve depuis la rivière aux-pommes à la rivière Jacques-Cartier, borné, au nord, au chemin sur le bord de la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, à la terre de la Fabrique, et, au sud-ouest, à Joseph Pagé. Antonio Denis le vendit à Elzéar Bédard le 23 juillet 1943, devant Georges Eugène Ruel (no. 103655, Vol. 117, Reg. A). Le 21

décembre suivant, devant L.P. Brousseau, Elzéar Bédard, dans un échange, rendit ce morceau de terre à Antonio Denis (no. 104405, Vol. 117, Reg. A).

Le 31 mai 1944, devant L.P. Brousseau, Antonio Denis vendit cette terre à Joseph Pagé (no. 105174, Reg. A).

Le 9 mai 1950, devant Henri Lefebvre, Joseph Pagé donna à Gérard Pagé cette terre avec la maison et les bâtisses qui y sont construites. Il lui donna aussi 6 vaches, 2 taures et un cheval (no. 121958, Reg. A).

La partie nord-est de cette terre est désignée comme étant le **lot 110** du cadastre des Écureuils.

Emplacements détachés du lot 110.

Lot 111.

Un morceau de terre mesurant un arpent de front sur la profondeur qu'il se trouve entre la rivière aux-pommes et la rivière Jacques-Cartier a été détaché du lot 110 et est désigné comme étant le **lot 111** du cadastre des Écureuils.

Le 18 août 1823, devant F. X. Larue François Pagé et Hyacinthe Denis s'échangèrent des terres. Par ces échanges, Hyacinthe Denis obtint cette parcelle de terre.

Le 7 octobre 1883, les héritiers de Hyacinthe Denis réglèrent la succession de leur père devant L.P. Bernard. Par ce règlement, les héritiers cédèrent à Hubert Sauvageau les droits de coupe de bois sur cette terre (no. 25-60, Vol. 32, Reg. A).

Jacob Denis obtint cette parcelle et la donna à Antonio Denis le 6 novembre 1936 devant J. Alexandre Gauvin.

Le 10 août 1943, devant Georges Eugène Ruel, Antonio Denis vendit cette terre à Elzéar Bédard (no. 103655, Vol. 117, Reg. A).

Le 21 décembre 1943, devant Louis-Philippe Brousseau, Antonio Denis et Elzéar Bédard s'échangèrent des terres. Antonio Denis obtint alors cette terre (no. 104405, Vol. 117, Reg. A).

Joseph Pagé l'intégra à la terre désignée sous le numéro de lot 110 qu'il possédait.

Le 9 mai 1950, devant Henri Lefebvre, Joseph Pagé donna à Gérard Pagé (no. 121958, Reg. A).

Autres emplacements détachés du lot 110.

- 1) Le 16 octobre 1973, devant Denis Larochelle, Gérard Pagé vendit à André Pagé un emplacement de forme triangulaire situé en partie sur le lot 109 et en partie sur le lot 110 et mesurant 155 pieds de front sur la route du 2^{ième} rang, 186 pieds dans la ligne est et 129 pieds dans la ligne nord-ouest (no. 205174, Reg. A).

Le 16 avril 1978, André Pagé vendit cet emplacement à Jean-Pierre Pagé (no. 236473, Reg. A).

Le 31 mai 1944, devant Louis-Philippe Brousseau, Antonio Denis vendit cette terre à Joseph Pagé (no. 105174, Vol. 119, Reg. A).

- 2) Le 7 octobre 1883, devant L.P. Bernard, les héritiers de Hyacinthe Denis cédèrent le droit de coupe de bois sur cette terre à Hubert Sauvageau et à son épouse Françoise Piché, leur mère, en règlement de la succession de leur père (no. 25060, Vol. 32, Reg. A).
- 3) Le 6 novembre 1936, devant J. Alexandre Gauvin, Jacob Denis céda à Antonio Denis un morceau de cette terre mesurant un arpent de front sur la profondeur qu'il se trouve depuis la rivière aux-pommes à la rivière Jacques-Cartier, borné, au nord, au chemin sur le bord de la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, à la terre de la Fabrique, et, au sud-ouest, à Joseph Pagé. Antonio Denis le vendit à Elzéar Bédard le 23 juillet 1943, devant Georges Eugène Ruel (no. 103655, Vol. 117, Reg. A). Le 21 décembre suivant, devant L.P. Brousseau, Elzéar Bédard, dans un échange, rendit ce morceau de terre à Antonio Denis (no. 104405, Vol. 117, Reg. A).

Le 31 mai 1944, devant L.P. Brousseau, Antonio Denis vendit cette terre à Joseph Pagé (no. 105174, Reg. A).

Cette parcelle est désignée comme étant le **lot 111** du cadastre des Écureuils.

Partie centrale, lot 109.

Jean-Baptiste Pagé acheta la parcelle de sa sœur Madeleine le 27 janvier 1777 devant Planté. Cette parcelle joignait la sienne.

Marie-Anne Pagé vendit sa parcelle à Joseph Pagé le 29 avril 1781 devant Planté. Ce dernier l'échangea avec Jean-Baptiste Pagé vers 1784 pour une pareille parcelle que ce dernier avait acquise dans la terre voisine du côté sud-ouest.

Le 10 février 1795, lorsqu'il passa un contrat de mariage avec Charlotte Papillon, Jean-Baptiste Pagé déclara devant F.X. Larue ne posséder que six perches de front de cette terre.

Par héritage et acquisition, Jean-Baptiste Pagé, époux de Charlotte Papillon, acquit un arpent, quatre perches et dix-sept pieds de cette terre.

Un inventaire de ses biens fut fait par F. X. Larue le 27 juin 1813 et les héritiers se les partagèrent le 12 juin 1821 devant F. X. Larue. Cet arpent et demi de terre était alors borné, par-devant à Pierre Pagé et Gabriel Godin, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à François Denis ou ses représentants, et, au sud-ouest, à la veuve et héritiers de Joseph Pagé. Cette terre fut divisée en quatre parts égales de trois perches, treize pieds et six pouces. La première, à partir du morceau de cette terre possédé par François Denis, du côté nord-est, revint à Marguerite Pagé, la seconde en allant vers le

sud-ouest, à François Pagé, la troisième aux mineurs de François Faucher et la quatrième à Louise Pagé.

François Pagé vendit sa part à Hyacinthe et Joseph Denis le 6 décembre 1821 devant F. X. Larue.

Le 5 mars 1822, devant F.X. Larue, François Pagé acheta la part de Marguerite Pagé, sa sœur.

Le 18 août 1823, devant F.X. Larue, François Pagé dans un échange avec Hyacinthe Denis, acquit la parcelle de terre que ce dernier possédait du côté nord-est. Il y intégra la parcelle qu'il venait d'acheter de sa sœur Marguerite pour former la terre désignée comme étant le lot 110 du cadastre des Écureuils.

Le 23 février 1825, devant F.X. Larue, Louise Pagé et son mari, Godfroy Pleau, cédèrent leur part à Jean-Baptiste Fiset et à Gertrude T. Dussault, son épouse, en échange d'un terre dans le 2^{ième} rang de la seigneurie de Neuville.

Le 9 octobre 1851, devant Sam Proulx, Jean-Baptiste Fiset et Marie-Louise Bertrand, son épouse, donnèrent à Joseph Fiset et à Adélaïde Trépanier, son épouse, cette terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur quarante de profondeur, bornée, au nord, à la dite profondeur, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à Joseph Pagé, fils de François Pagé.

Le 20 janvier 1868, devant Joseph Bernard, Joseph Fiset et Adélaïde Trépanier, son épouse, vendirent à Rémi Pagé cette terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur quarante de profondeur, bornée, au nord, à la dite profondeur, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à Joseph Pagé, fils de feu François Pagé (no. 11754, Vol. 17, Reg. A).

Le 13 décembre 1872, devant Arthur Beaudry, Rémi Pagé et Marie Trépanier, son épouse, vendirent à Alfred Pagé cette terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur quarante de profondeur, bornée, au nord, à la dite profondeur, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à la veuve Joseph Pagé (no. 15525, Vol. 23, Reg. A).

Alfred Pagé vendit cette partie centrale en deux morceaux: l'un compris entre le 1^{er} rang et la rivière aux-pommes et l'autre entre cette rivière et la rivière Jacques-Cartier.

Subdivision partie, entre le 1^{er} rang et la rivière aux-pommes, partie du lot 109.

Le 10 février 1880, devant Arthur Beaudry, Alfred Pagé vendit à Magloire Pagé un morceau de cette terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur dix à douze arpents de profondeur, bornée, au nord, à la rivière aux-pommes, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Magloire Pagé le dit acquéreur, et, au sud-ouest, à la veuve Joseph Pagé (no. 21107, Vol. 29, Reg. A).

Le 11 février 1882, devant L.P. Bernard, Magloire Pagé et Élisabeth Papillon, son épouse, donnèrent à leur fils François Pagé et à Zoé Gingras, son épouse, plusieurs terres

dont cette terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur dix à douze arpents de profondeur (no. 23484, Vol. 31, Reg. A).

Le 26 janvier 1916, devant Édouard Hamel, François Pagé et Zoé Gingras vendirent cette terre à leur fils Joseph Pagé (no. 62123, Vol. 64, Reg. A).

Le 19 mai 1950, devant Henri Lefebvre, Joseph Pagé donna à Gérard Pagé cette terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur dix à douze arpents de profondeur, bornée, au nord, à la rivière aux-pommes, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à la veuve Joseph Pagé (no. 121958, Reg. A).

Cette 1^{ère} partie est désignée comme étant une **partie du lot 109** du cadastre des Écureuils.

Emplacements détachés de cette partie du lot 109.

- 1) Le 16 octobre 1973, devant Denis Larochelle, Gérard Pagé vendit à André Pagé un emplacement de forme triangulaire situé en partie sur le lot 109 et en partie sur le lot 110 et mesurant 155 pieds de front sur la route du 2^{ième} rang, 186 pieds dans la ligne est et 129 pieds dans la ligne nord-ouest (no. 205174, Reg. A).

Le 16 avril 1978, André Pagé vendit cet emplacement à Jean-Pierre Pagé (no. 236473, Reg. A).

Subdivision partie, entre la rivière aux-pommes et la rivière Jacques-Cartier, partie du lot 109.

Le 12 janvier 1885, devant L.P. Bernard, Alfred Pagé vendit à Ephrem Pleau une terre mesurant trois quarts d'arpents de front sur vingt-cinq arpents de profondeur bornée, en front, à la rivière aux-pommes, en arrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à la veuve Joseph Pagé (no. 26231, Vol. 33, Reg. A).

Le 26 novembre 1912, devant Édouard Hamel, Ephrem Pleau vendit à la John Foreman une lisière de terrain mesurant 30 pieds de largeur sur le bord de la rivière Jacques-Cartier longeant le front des lots 108 et 109 (no. 57643, Vol. 59, Reg. A).

Ephrem Pleau donna le reste de ce morceau de terre à son fils Damien Pleau lors de la signature du contrat de mariage de ce dernier avec Yvonne Gagnon le 29 mai 1925, devant Philippe Chalifour (no. 75713, Reg. A).

Le 21 mars 1967, Damien Pleau avait vendu à Gérard Pagé un terrain en forme irrégulière situé partie sur le lot 108 et partie sur le lot 109 mesurant environ un arpent et trois quarts de largeur, soit toute la largeur des sus dits lots, sur une profondeur d'environ 1800 pieds, borné au nord, par les droits riverains de la Domtar, à l'est, par l'acquéreur, au sud, par le chemin de travers, et, au sud-ouest par Gérard Denis et Paul Lavallée (no. 176493, Reg. A). Gérard Pagé vendit ce terrain à André Pagé. L'acte de vente a été enregistré le 22 octobre 1973 sous le numéro 205174. André Pagé le vendit à Jean-Pierre Pagé. L'acte de vente a été enregistré le 14 avril 1978 sous le numéro 236473.

Damien Pleau est décédé le 26 février 1971. Yvonne Gagnon hérita du reste de cette terre (nos. 192641, Reg. A) et le vendit à son fils Roland Pleau le 9 mars 1973 devant Paul Guillemette (no. 201331, Reg. A).

Cette 2^{ème} partie de la partie centrale de cette terre est désignée comme étant **partie du lot 109** du cadastre des Écureuils.

Partie sud-ouest, partie nord-est du lot 108.

La parcelle restante de cette terre mesurait quatorze pieds de front. Elle faisait partie de la parcelle échut à Joseph Pagé lors du partage des biens de Joseph Pagé et de Magdeleine T. Dussault le 26 juin 1777. Il intégra cette parcelle à la terre voisine du côté sud-ouest et elle est **partie nord-est du lot 108** du cadastre des Écureuils.

Terre 17						
Nicolas Pinel Vve Nicolas Pinel Jean-Baptiste Toupin Dussault, seigneur Simon Pleau, fils, 3 juin 1709 Pierre et Jean Pagé 21 juin 1714 Pierre Pagé m. Catherine Morissette et Françoise Larue vers 1725						
Pierre et Prisque Pagé 4 avril 1731 Jean-Bte et Joseph Pagé 6 oct. 1749						
Joseph Pagé m. Magdeleine T. Dussault Héritiers 16 février 1776						
Joseph Pagé 26 juin 1777 m. Clothilde Matte François Pagé 15 juil. 1814 m. Magdeleine T. Dussault Joseph Pagé 16 août 1844 m. Desanges Auger Vve Desanges Auger Ephrem Pleau 15 jan. 1889 m Émélie Béland Damien Pleau 19 mai 1925 m Yvonne Gagnon Vve Yvonne Gagnon 26 fév 1971 Roland Pleau 9 mars 1973	Jean-Baptiste Pagé m. Clothilde Dussault et Charlotte Papillon 26 juin 1777 Héritiers 12 juin 1821				Scolastique Pagé m. François Denis 26 juin 1777 Hyacinthe Denis 4 juil. 1813 François Pagé 18 août 1823	
	Louise Pagé et Godfroy Pleau 12 juin 1821 Jean-Baptiste Fiset 23 fév. 1825 m. Gertrude T. Dussault	Julie Pagé et François Faucher 12 juin 1821 Jean-Baptiste Fiset m. Gertrude T. Dussault	François Pagé 12 juin 1821 Hyacinthe Denis 6 déc. 1821 François Pagé 18 août 1823	Marguerite Pagé 12 juin 1821 François Pagé 5 mars 1822		
	Jean-Baptiste Fiset avant 1835 m. Marie-Louise Bertrand Joseph Fiset 9 oct. 1851 m. Adélaïde Trépanier Rémi Pagé 20 juin 1868 Alfred Pagé 13 déc. 1872 Ephrem Pleau 12 jan. 1885 m Émélie Béland Damien Pleau 19 mai 1925 m Yvonne Gagnon Vve Yvonne Gagnon 26 fév 1971 Roland Pleau 9 mars 1973					François Pagé 18 août 1823 Pierre Papillon Magloire Pagé m. Élisabeth Papillon 30 mai 1856 François Pagé m. Zoé Gingras 11 fév. 1882 Joseph Pagé 26 jan. 1916
	Rivière aux-pommes					Gérard Pagé 19 mai 1950
Rivière aux-pommes						
Vve Desanges Auger Sévère Fiset 24 jan. 1891 Vve Virginie Delisle 31 déc. 1936 Oliva Auger 15 fév. 1937 Olier Pagé 9 déc. 1942 Gérard Pagé 10 oct. 1958						
Vve Desanges Auger Gaudiose Pagé 27 jan. 1895 m Léa Germain Vve Léa Germain 28 fév. 1928 Clovis Pagé 14 mai 1947 m Liliane Gingras Vve Liliane Gingras 26 oct. 1966 Aimé Pagé 21 sept. 1979						
Partie lot 108		Lot 109		Lot 110		
14 pieds		8 perches et 8 pieds		1 arpent et 14 pieds		

Tableau Terre 17

Terre 18, lots 104, 105, 106 et 107 et partie sud-ouest du lot 108.

Cette terre de trois arpents de front fut concédée à Guillaume Pinel le 1^{er} juin 1709 devant DeLarivière. L'acte mentionne que Guillaume Pinel en jouissait depuis plusieurs années. Il en était le propriétaire le 24 mars 1701 selon l'inventaire de la seigneurie de Belair fait ce jour par Louis Chambalon. Guillaume Pinel la possédait toujours en 1714. Elle était bornée, au nord-est, à Simon Pleau, fils, et, au sud-ouest, à Jean Bertrand.

Lors de l'aveu de dénombrement de 1723, Jean Pagé en est le propriétaire.

Après le décès de Jean Pagé, le 23 mars 1724, son frère Pierre Pagé en prit possession. Mais lui aussi décéda prématurément le 4 avril 1731. Sa veuve, Françoise Larue, et ses héritiers se partagèrent alors cette terre et celle voisine du côté du nord-est. Françoise Larue en hérita d'un demi-arpent du côté sud-ouest qu'elle donna à son fils Jean-Baptiste Pagé le 11 juillet 1762 devant Gouget. Le même jour, devant le même notaire, ce dernier acheta la part de sa sœur Marie Claire Pagé, épouse de Laurent Matte.

Le 6 octobre 1749, devant Choret, Pierre et Prisque Pagé vendirent le demi-arpent dont ils avaient hérité à leurs frères Jean-Baptiste et Joseph Pagé qui le revendirent à leur cousin Jean-Baptiste Pagé, le 3 août 1751 devant Pollet.

Jean-Baptiste Pagé, époux de Scholastique Dussault, possédait alors deux arpents de cette terre du côté sud-ouest et Joseph Pagé, époux de Magdeleine T. Dussault, l'autre arpent du côté du nord-est.

Partie nord-est comprenant la partie sud-ouest du lot 108.

Joseph Pagé et Magdeleine T. Dussault, son épouse, possédaient donc l'arpent du côté nord-est de cette terre et la terre voisine du côté nord-est, la terre 17. Nous avons vu que lors du partage de leur succession, le 26 juin 1777, devant Planté, leurs sept enfants avaient hérité chacun d'une parcelle de soixante-dix-sept pieds et un pouce. Prisque Pagé avait obtenu la parcelle joignant au sud-ouest à la terre de Jean-Baptiste Pagé, Hyacinthe Pagé eut la suivante et Joseph, le reste de l'arpent de cette terre plus quatorze pieds de la terre voisine au nord-est.

Le 29 avril 1781, devant Planté, Joseph Pagé acheta la part de sa sœur Marianne, épouse de Pierre Delisle.

Prisque Pagé vendit sa parcelle à Jean-Baptiste Pagé le 18 juin 1784 devant Perreault. C'est la parcelle qui apparaît dans l'inventaire de ses biens dressé le 30 mars 1789 par F.X. Larue. Elle mesurait quatre perches et cinq pieds de front sur quarante arpents de profondeur et était bornée, au nord-est, à la parcelle de Hyacinthe Pagé, et, au sud-ouest, à Jean-Baptiste Dussault.

Hyacinthe Pagé vendit sa parcelle le 10 mars 1790, devant F.X. Larue, moitié à Jean-Baptiste et moitié à Joseph Pagé. Sa part joignait au nord-est, à celle de Jean-Baptiste, et, au sud-ouest, à celle de Joseph.

Par tractations avec son frère Jean-Baptiste, Joseph Pagé, époux de Clothilde Matte, acquit cet arpent et quatorze pieds de la terre adjacente du côté du nord-est.

Le 11 juin 1791, Jean Plamondon, arpenteur, à la requête de Jean-Baptiste Dussault, Joseph Pagé, Jean-Baptiste Pagé et François Denis mesura, à partir de la ligne et borne qui sépare la terre de la Fabrique, trois arpents en direction sud-ouest puis tira une ligne parallèle à la première ligne et y plaça une borne. Cette nouvelle ligne sépara cette terre de celle du côté nord-est, c'est-à-dire, le lot 108 du lot 107.

Jean-Baptiste Dussault et Joseph Pagé ne semblent pas avoir été satisfait de la position de cette ligne. En effet, le 19 juin 1801, à leur demande, Jean-Baptiste Larue, arpenteur, tira à nouveau la ligne séparant leur terre. Dans son procès verbal, Jean-Baptiste Larue écrit que, sur une ancienne borne séparant la terre de Joseph Pagé de celle de Jean-Baptiste Dussault, il posa sa boussole et tira une ligne "*courante nord trente-trois degré quarante cinq minute suivant l'aiguille aimanté*" et parallèle à deux anciennes bornes posées dans la ligne séparant la terre du dit Jean-Baptiste Dussault de celle de Jean-Baptiste Pleau du côté sud-ouest. Ces bornes avaient été posées par maître Plamondon, arpenteur, suivant son procès verbal daté du 6 novembre 1751. Jean-Baptiste Larue tira cette nouvelle ligne en montant à partir de la dite borne en montant en profondeur jusque sur le second coteau du Bois-Francis situé à environ trois arpents au sud-est de la rivière Jacques-Cartier et y posa une seconde borne. Puis, à partir de la première borne qu'il avait utilisée, Jean-Baptiste Larue prolongea en descendant la ligne qu'il venait de tirer jusqu'à la frontière de la dite terre à environ une perche au sud-est du chemin royal où il posa une troisième borne. Ces bornes qu'il venait de poser marquaient la position et l'alignement de la ligne séparant la terre du dit Joseph Pagé de celle du dit Jean-Baptiste Dussault.

Joseph Pagé étant décédé, un inventaire de ses biens fut fait par F.X. Larue le 13 juillet 1814. Le lendemain, devant le même notaire, Clothilde Matte, sa veuve, donna cette terre à son fils François Pagé. Cette terre était alors bornée, par-devant, à Pierre Pagé, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, aux héritiers de feu Jean-Baptiste Pagé, et, au sud-ouest, à Jean-Baptiste Papillon.

François Pagé légua cette terre à son fils Joseph Hébert Pagé par testament passé le 22 août 1857 devant L. P. Bernard.

Ce dernier légua ses biens à son épouse Desanges Auger.

Partie des terres du 1^{er} rang au chemin du 2^{ième} rang, partie sud-ouest du lot 108.

Desanges Auger légua ses biens à son fils Gaudiose Pagé par testament passé le 24 février 1890 devant P. de Varennes. Parmi, ses biens, apparaissent deux morceaux de cette terre alors décrite comme mesurant un arpent et une perche de front. Le premier morceau mesurait environ huit arpents de profondeur et est borné, en front, aux terres du 1^{er} rang, en profondeur, au chemin de front du 2^{ième} rang, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à Charles Dussault. L'autre morceau mesurait aussi huit arpents de profondeur et est borné, en front, à la rivière aux-pommes, au nord, à Ephrem Pleau, au nord-est, à

Ephrem Pleau, et, au sud-ouest, à Napoléon Papillon. Ces deux morceaux de terre sont dits partie du lot 108 du cadastre des Écureuils.

Le 14 février 1895, devant L.P. Bernard, Gaudiose Pagé déclara avoir hérité de Desanges Augé, veuve Joseph Pagé, de deux morceaux de cette terre. Le premier mesure un arpent et une perche de front sur environ huit arpents de profondeur et est borné, en front, aux terres du 1^{er} rang des Écureuils, en profondeur, au chemin de front du 2^{ième} rang, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à Charles Dussault. Ce morceau de terre fait partie du lot 108 (no. 34773, Vol. 42, Reg. A).

Gaudiose Pagé fit son testament le 28 février 1928 devant Philippe Chalifour et légua ses biens incluant cette terre à son épouse Léa Germain (no. 80040, Vol. 85, Reg. A).

Le 13 mars 1928, Léa Germain, veuve de Gaudiose Pagé, déclara avoir hérité de cet immeuble de son mari (no. 80040 et 80041, Vol. 85, Reg. A). Celle-ci le légua à son fils Clovis Pagé par testament passé le 29 novembre 1941 devant J. Lacoursière (nos. 115055 et 115056, Vol. 130, Reg. A).

Clovis Pagé légua cet immeuble à Liliane Gingras, son épouse, par testament et contrat de mariage le 24 septembre 1943 devant Louis-Philippe Brousseau (nos. 103939). Clovis Pagé est décédé le 26 octobre 1966. Le 27 janvier 1967, devant Paul Guillemette, Liliane Gingras déclara avoir hérité de cette terre (no. 176275).

Le 21 septembre 1979, devant Jean-Pierre Julien, Liliane Gingras vendit cet immeuble à son fils Aimé Pagé (no. 249556, Reg. A).

La partie nord-est de cette terre est désignée comme étant **partie sud-ouest du lot 108** du cadastre des Écureuils.

Partie du chemin du 2^{ième} rang à la rivière aux-pommes, partie sud-ouest du lot 108.

Le 24 janvier 1891, devant L.P. Bernard, Desanges Auger, veuve Joseph Pagé, vendit à Joseph Sévère Fiset un lopin de terre mesurant un arpent et une perche de front sur huit arpents de profond, borné, en front, au chemin public, en arrière, à la rivière aux-pommes, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à François Papillon, partie lot 108 (no. 59425, Vol. 61, Reg. A).

Sévère Fiset est décédé le 31 décembre 1936 et Virginie Delisle, son épouse en deuxième noces, hérita de ses biens incluant cette terre (no. 92357, Vol. 103, Reg. A et no. 86736, Reg. A).

Le 15 février 1937, devant Philippe Chalifour, Virginie Delisle vendit cette partie de terre à Oliva Auger (no. 92410, Vol. 103, Reg. A).

Le 9 décembre 1942, devant L.P. Brousseau, Oliva Auger et Laurette Dussault, son épouse, vendirent à Olier Pagé cette partie alors bornée au nord-est, à Joseph Pagé et, au sud-ouest, à Mendoza Godin (no. 102692, Reg. A).

Le 10 octobre 1958, devant Henri Lefebvre, Olier Pagé vendit cette partie à Gérard Pagé (no. 147113, Reg. A).

Partie nord, de la rivière aux-pommes à la rivière Jacques-Cartier, partie sud-ouest du lot 108.

Le 15 janvier 1889, devant L.P. Bernard, Desanges Auger, veuve de Joseph Pagé, vendit à Ephrem Pleau un lot de terre mesurant environ un arpent et une perche de front sur la profondeur qu'il y a depuis la rivière Jacques-Cartier au nord jusqu'au chemin appelé "*la côte de la rivière aux-pommes*", au sud, joignant, au nord-est, à l'acquéreur, et, au sud-ouest, à François Papillon. Cet immeuble est la partie nord du lot 108 (no. 29542, Vol. 37, Reg. A).

Le 26 novembre 1912, devant Édouard Hamel, Ephrem Pleau vendit à John Foreman une lisière de terrain mesurant 30 pieds de largeur sur le bord de la rivière Jacques-Cartier longeant le front des lots 108 et 109 (no. 57643, Vol. 59, Reg. A).

Ephrem Pleau donna le reste de ce morceau de terre à son fils Damien Pleau lors de la signature du contrat de mariage de ce dernier avec Yvonne Gagnon le 29 mai 1925, devant Philippe Chalifour (no. 75713, Reg. A). Damien Pleau épousa Yvonne Gagnon le 13 juin 1925 et par contrat de mariage fit son épouse légataire universelle de ses biens (no. 75713, Reg. A).

Le 21 mars 1967, devant Paul Guillemette, Damien Pleau vendit à Gérard Pagé un terrain de forme irrégulière mesurant environ un arpent et trois quarts de largeur sur une profondeur d'environ 1800 pieds borné, au nord, aux droits riverains de la Domtar, à l'est, à l'acquéreur, au sud, par un chemin de travers, et, à l'ouest, par Gérard Denis et Paul Lavallée. Ce terrain fait partie des lots 108 et 109. L'acte de vente a été enregistré le 28 mars 1967 sous le no. 176493. Gérard Pagé vendit ce terrain à André Pagé. L'acte de vente a été enregistré le 22 octobre 1973 sous le numéro 205174. André Pagé le vendit à Jean-Pierre Pagé. L'acte de vente a été enregistré le 14 avril 1978 sous le numéro 236473.

Damien Pleau est décédé le 26 février 1971. Yvonne Gagnon hérita du reste de cette terre (nos. 192641, Reg. A) et le vendit à son fils Roland Pleau le 9 mars 1973 devant Paul Guillemette (no. 201331, Reg. A).

Partie sud-ouest, lots 104, 105, 106 et 107.

Nous avons vu plus haut que la partie sud-ouest de cette terre contient deux arpents et Jean-Baptiste Pagé en avait acquis une partie le 3 août 1751 et d'une autre le 11 juillet 1762. Il épousa en premières noces Marie Jeanne Proulx et en deuxième noces, Scholastique Dussault, fille de Denis.

Le 3 août 1775, devant Planté, Jean-Baptiste Pagé, époux de Scolastique Dussault, et Jean-Baptiste Godin, époux de Marianne Dussault, s'échangèrent des terres. Jean-Baptiste Pagé céda à Jean-Baptiste Godin cette terre mesurant deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur avec la maison, la grange et l'étable qui y étaient construites. Cette terre

était alors bornée, par-devant, au trait carré de la profondeur des terres du 1^{er} rang, par derrière, au bout des quarante arpents, au nord-est, à Joseph Pagé, et, au sud-ouest, à Joseph Pleau. En retour, Jean-Baptiste Godin céda à Jean-Baptiste Pagé une terre d'un arpent et demi située dans le 1^{er} rang de la seigneurie de Neuville.

Le 7 juillet 1783, devant Perreault, Jean-Baptiste Godin et Marianne Dussault, son épouse, échangèrent cette terre à Jean-Baptiste Dussault et à Geneviève Bolus, son épouse. Ces derniers avaient passé un contrat de mariage devant Planté le 1^{er} août 1779.

Devenu veuf, Jean-Baptiste Dussault épousa en secondes noces Josephte Matte. Il fit alors dresser l'inventaire de ses biens le 26 septembre 1811 par F.X. Larue. Il possédait toute cette terre qui fut partagée par ses héritiers. Elle était alors bornée, au nord-est, à la veuve et aux héritiers de Joseph Pagé, et, au sud-ouest, à Jean-Baptiste Pleau. On y trouvait une vieille maison de bois, pièce sur pièce, tombant en ruine, une grange et une étable couverte de paille, formant un corps de bâtiment d'environ 50 pieds de front et en assez bon état.

Le 28 septembre 1881, devant F.X. Larue, Josephte Matte, veuve Jean-Baptiste Dussault, donna un bail à ferme d'une durée de 8 ans à Joseph Tardif pour un morceau de terre mesurant un arpent de front sur quarante arpents de profondeur situé au nord-est de cette terre et borné, au nord-est, à la veuve et aux héritiers de Joseph Pagé, et, au sud-ouest, au dit preneur ou aux héritiers de défunte Geneviève Bolus.

Cette terre passa à Charles Dussault, époux de Olympe Godin, et fut ensuite morcelée en trois parties principales, l'une allant du bout des terres du 1^{er} rang au chemin du 2^{ième} rang, l'autre, du chemin du 2^{ième} rang à la rivière aux-pommes et la troisième partie, de la rivière aux-pommes à la rivière Jacques-Cartier.

Partie entre le bout des terres du 1^{er} rang et le chemin du 2^{ième} rang, lot 107 .

Le 13 novembre 1893, devant L.P. Bernard, Charles Dussault et François Papillon s'échangèrent des terres. François Papillon céda à Charles Dussault une terre mesurant un arpent de front sur environ huit arpents de profondeur bornée, au nord, au chemin, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à la veuve Joseph Pagé, et, au sud-ouest, à Charles Dussault. Cette terre est désignée comme étant la moitié sud du lot 107 (no. 33727, Vol. 41, Reg. A).

Le 23 juillet 1888, Charles Dussault et Olympe Godin, son épouse, firent leur testament devant L.P. Bernard et instituèrent leur fils François Dussault légataire universel de leurs biens (nos. 38871 et 38872, Vol. 45, Reg. A).

Le 18 décembre 1899, François Dussault déclara devant Jean-Baptiste Hamel que son père Charles Dussault était décédé le 18 juillet 1899 et sa mère, Olympe Godin, le 20 octobre 1891, et qu'il héritait de cet immeuble décrit comme étant le lot 107 (nos. 38871 et 38872, Vol. 45, Reg. A).

Le 2 octobre 1901, François Dussault vendit cette terre à Jean-Baptiste Godin (no. 40816, Vol. 47, Reg. A).

Jean-Baptiste Godin légua ses biens à Félicité Émond, son épouse, par testament passé devant Jean-Baptiste Hamel le 23 janvier 1894 (no. 114445, Vol. 131, Reg. A). Celle-ci donna la moitié de cette terre à Israël Léveillé le 3 janvier 1910 devant J.O. East (no. 52836, Vol. 55, Reg. A). Le 20 octobre 1910, devant Édouard Hamel, Félicité Léveillé résilia cette donation et vendit à Israël Léveillé cette terre mesurant deux arpents de front sur sept à huit arpents de profondeur, bornée, au nord, à Napoléon Papillon, au sud, à Gaudiose Pagé, au nord-est, à Gaudiose Pagé, et, au sud-ouest, à Simon Dussault. Elle lui vendit aussi la maison, et les bâtisses qui y étaient construites. Cette terre est décrite comme étant le lot 107 (no. 53997, Vol. 56, Reg. A).

Le 8 mai 1947, devant L.P. Brousseau, Israël Léveillé vendit cette terre à Mendoza Godin (no. 112586, Vol. 129, Reg. A).

Le 27 octobre 1947, Mendoza Godin déclara devant L.P. Brousseau que Jean-Baptiste Godin était décédé aux Écureuils le 4 décembre 1909 à l'âge de 48 ans, que Félicité Émond, son épouse, la légataire universelle de ses biens, était aussi décédée et qu'il héritait de la moitié de cet immeuble (no. 114446, Reg. A).

Le 15 octobre 1973, Mendoza Godin, époux de Catherine Dussault, fit son testament devant Denis Larochelle et légua tous ses biens à son fils Jean-Louis Godin qui en hérita le 30 juillet 1978 (nos. 243480 et 243481).

Le 3 juillet 1985, devant Y. Brochu, Jean-Louis Godin vendit à Jocelyn Germain cette terre mesurant deux arpents, une perche et douze pieds de front sur huit arpents de profondeur, bornée, au nord, au chemin du 2^{ième} rang, au sud, à l'autoroute 40, au nord-est, au lot 108, et, au sud-ouest, au lot 103 (no. 288845, Reg. A).

Cette portion de la partie sud-ouest de cette terre est désignée comme étant le lot 107 du cadastre des Écureuils.

Partie entre le chemin du 2^{ième} rang et la rivière aux-pommes, lot 106.

Le 13 novembre 1893, devant L.P. Bernard, Charles Dussault et François Papillon s'échangèrent des terres. Charles Dussault céda à François Papillon une terre mesurant un arpent de front sur environ sept à huit arpents de profondeur bornée, au nord, à la rivière aux-pommes, au sud, au chemin du 2^{ième} rang, au nord-est, à François Papillon, et, au sud-ouest, à Simon Dussault. Cette terre est désignée comme étant la moitié sud-ouest du lot 106 (no. 33727, Vol. 41, Reg. A).

Le 13 novembre 1893, devant L.P. Bernard, François Papillon et Marie Trépanier, son épouse, échangèrent des terres avec Napoléon Papillon, son frère. François Papillon céda alors à Napoléon Papillon une terre mesurant deux arpents de front le long du chemin de front du 2^{ième} rang et allant jusqu'à la rivière Jacques-Cartier en profondeur. Cette terre est désignée comme étant les lots 105 et 106 (no. 33785, Vol. 41, Reg. A).

Le 21 décembre 1900, Celanire Fiset, épouse de Napoléon Papillon, fit son testament devant Jean-Baptiste Hamel et légua tous ses biens à son mari (no. 56185, Vol. 58, Reg. A). Le même jour, devant le même notaire, Napoléon Papillon fit son testament et légua

l'usufruit de ses biens à Celanire Fiset, son épouse, et leur propriété à Jérôme Papillon leur fils qui avait épousé Lucienne Trépanier le 6 juin 1898 (no. 56370, Vol. 58, Reg. A).

Le 25 juin 1912, Napoléon Papillon déclara devant Édouard Hamel que son épouse Celanire Fiset était décédée le 8 décembre 1910 et qu'il avait hérité de cet immeuble (no. 56186, Vol. 58, Reg. A).

Le 12 août 1912, Jérôme Papillon déclara devant Édouard Hamel que son père Napoléon Papillon était décédé le 25 juillet 1912 et qu'il héritait de l'immeuble désigné comme étant les lots 105 et 106 (nos. 56370 et 56371, Vol. 58, Reg. A).

Le 1^{er} juin 1936, devant Philippe Chalifour, Jérôme Papillon vendit à Mendoza Godin la partie de cette terre désignée comme étant le lot 106 et mesurant deux arpents de front sur la profondeur qu'il y a du chemin public du 2^{ième} rang à la rivière aux-pommes (no. 91451, Vol. 101, et no. 95765, Reg. A).

Mendoza Godin, époux de Catherine Beaumont, fit son testament le 15 octobre 1973 devant Denis Larochelle et légua tous ses biens à son fils Jean-Louis Godin (no. 243481, Reg. A).

Le 1^{er} décembre 1978, Jean-Louis Godin déclara devant Édouard Aubé que son père Mendoza Godin était décédé aux Écureuils le 30 juillet 1978 et qu'il avait hérité de cet immeuble et des bâtisses qui y étaient construites (nos. 243482).

Le 3 juillet 1985, devant Y. Brochu, Jean-Louis Godin vendit à Jocelyn Germain cette terre désignée comme étant le lot 106 mesurant deux arpents, une perche et douze pieds de front sur sept arpents et sept perches de profondeur, bornée, au nord, à la rivière aux-pommes, au sud, au chemin du 2^{ième} rang, au nord-est, au lot 108, et, au sud-ouest, au lot 103 (no. 288845, Reg. A).

Cette portion de la partie sud-ouest de cette terre est désignée comme étant le **lot 106** du cadastre des Écureuils.

Partie entre la rivière aux-pommes et la rivière Jacques-Cartier.

Partie nord-est, lot 105.

Le 13 novembre 1893, devant L.P. Bernard, François Papillon et Marie Trépanier, son épouse, échangèrent des terres avec Napoléon Papillon, son frère. François Papillon céda alors à Napoléon Papillon une terre mesurant deux arpents de front le long du chemin de front du 2^{ième} rang et allant jusqu'à la rivière Jacques-Cartier en profondeur. Cette terre est désignée comme étant les lots 105 et 106 (no. 33785, Vol. 41, Reg. A).

Le 21 décembre 1900, Celanire Fiset, épouse de Napoléon Papillon, fit son testament devant Jean-Baptiste Hamel et légua tous ses biens à son mari (no. 56185, Vol. 58, Reg. A). Le même jour, devant le même notaire, Napoléon Papillon fit son testament et légua l'usufruit de ses biens à Celanire Fiset, son épouse, et leur propriété à Jérôme Papillon leur fils (no. 56370, Vol. 58, Reg. A).

Le 25 juin 1912, Napoléon Papillon déclara devant Édouard Hamel que son épouse Celanire Fiset était décédée le 8 décembre 1910 et qu'il avait hérité de cet immeuble (no. 56186, Vol. 58, Reg. A).

Le 12 août 1912, Jérôme Papillon déclara devant Édouard Hamel que son père Napoléon Papillon était décédé le 25 juillet 1912 et qu'il héritait de l'immeuble désigné comme étant les lots 105 et 106 (nos. 56370 et 56371, Vol. 58, Reg. A).

Jérôme Papillon fit son testament devant Édouard Hamel le 22 mai 1914 et institua Lucienne Trépanier, son épouse, légataire universelle de ses biens (no. 92533, Vol. 103, Reg. A). Le 16 mars 1937, Lucienne Trépanier déclara devant L.P. Chalifour que son mari Jérôme Papillon était décédé le 26 février 1937 et qu'elle avait hérité de cet immeuble mesurant et deux perches de profondeur désigné comme étant le lot 105 (no. 92534, Vol. 103, Reg. A).

Le 29 août 1946, devant A. Dussault, Lucienne Trépanier vendit cette terre à son fils Paul Félix Papillon (no. 110879, Vol. 126, Reg. A).

Ce dernier vendit cette terre en plusieurs parties.

Subdivision 1, entre la rivière aux-pommes et la subdivision 2, partie du lot 105.

Le 20 octobre 1955, devant Victor-Aimé Rouillard, Paul Papillon vendit à Salomon Germain un morceau de cette terre mesurant un arpent de largeur sur une profondeur de douze arpents et cinquante pieds du côté nord-est et, du côté sud-ouest, de dix arpents et demi, borné, au nord, par le vendeur, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, à Clovis Pagé, et, au sud-ouest, à Bruno Fiset (no. 137614, Reg. A). Partie du lot 105.

Le 25 octobre 1956, devant Henri Lefebvre, Salomon Germain vendit à Gérard Denis ce morceau du lot 105 (no. 141088, Reg. A).

Le 3 février 1967, devant Paul Guillemette, Gérard Denis vendit cette partie du lot 105 à Georges-Henri Matte (no. 176127, Reg. A).

Le 25 juillet 1985, devant Denis Larochelle, Georges-Henri Matte vendit à Louis Morisset cette partie du lot 105 bornée, au nord, à Paul Papillon, partie du lot 105, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, à Clovis Pagé, lot 108, et, au sud-ouest, au lot 104 (no. 289428, Reg. A).

Subdivision 2, partie du lot 105.

Le 21 août 1961, devant Paul Guillemette, Paul F. Papillon vendit à Paul Lavallée et à Gérard Leclerc une terre à bois mesurant un arpent de largeur sur une profondeur de cinq arpents bornée, au nord, à Ulysse Denis, au sud, à Salomon Germain, au nord-est, à Damien Pleau, et, au sud-ouest, à Georges-Henri Matte (no. 156380, Reg. A).

Le 19 juillet, 1963, devant Paul Guillemette, Gérard Leclerc vendit à Paul Lavallée la moitié du morceau du lot 105 qu'ils avaient acheté ensemble (no. 163204, Reg. A).

Cette portion de la partie nord-est de cette terre est désignée comme étant le **lot 105** du cadastre des Écureuils.

Subdivision 3, partie du lot 105 entre la subdivision 2 et la rivière Jacques-Cartier.

Le 13 novembre 1956, devant Édouard Hamel, Paul Félix Papillon vendit à Gérard Denis une partie de cette terre comprenant toute la largeur du lot soit un arpent sur la profondeur de neuf arpents, borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la partie du lot 105 propriété du vendeur, au nord-est, à Damien Pleau, lot 108, et, au sud-ouest, à Bruno Fiset, lot 104 (no. 141184, Reg. A).

Le 16 février 1981, devant Jean-Pierre Julien, Gérard Denis vendit cette partie du lot 105 à Jean-Robert Béland, Pierre Leboeuf, Jean-Roch Thibodeau, Fernand Leboeuf et Nicole Thibodeau (no. 259705, Reg. A).

Partie sud-ouest, lot 104.

Avant 1878, Jérôme Fiset avait acquis cette terre des héritiers de Jean-Baptiste Dussault. Il fit son testament le 3 mars 1884 devant L.P. Bernard et institua Placide Dussault, son épouse, légataire universel de ses biens (no. 25784, Vol. 33, Reg. A). Le 19 juin suivant, cette dernière déclara devant L.P. Bernard que son époux était décédé le 28 mars 1884 et qu'elle héritait de la moitié indivise de cette terre mesurant un arpent de front sur environ vingt arpents de profondeur désignée comme étant le lot 104 du cadastre des Écureuils (no. 25785, Vol. 33, Reg. A).

Le 18 août 1884, devant L.P. Bernard, Placide Dussault, veuve Jérôme Fiset, donna cette terre à son fils François-Xavier Fiset, cultivateur (no. 25887, Vol. 33, Reg. A).

François-Xavier Fiset fit son testament devant Jean-Baptiste Hamel le 30 mars 1903 et légua ses biens à Félicité Léveillé, son épouse (no. 59851, Vol. 62, Reg. A). Le 7 août 1914, cette dernière déclara devant Édouard Hamel que son époux était décédé le 30 mars 1903 et qu'elle héritait de la moitié de cette terre (no. 59852, Vol. 62, Reg. A).

Le 30 octobre 1931, devant Philippe Chalifour, Félicité Léveillé, veuve F.X. Fiset, donna à son fils Bruno Fiset cette terre et la grange qui y était construite (no. 85598, Vol. 93, Reg. A).

Subdivision 1, partie du lot 104.

Le 21 novembre 1956, devant Édouard Hamel, Bruno Fiset vendit à Gérard Denis un morceau de cette terre formant la partie nord-ouest du lot 104 et mesurant toute la largeur du dit lot sur neuf arpents de profondeur, borné, au nord-ouest, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, partie restante du lot 104 au vendeur, nord-est, au lot 105, et, au sud-ouest, au lot 103 (no.141315, Reg. A).

Le 16 février 1981, devant Jean-Pierre Julien, Gérard Denis vendit cette partie nord-ouest du lot 104 à Jean-Robert Béland, Pierre Leboeuf, Jean-Roch Thibodeau, Fernand Leboeuf et Nicole Thibodeau. Ce morceau de terre était alors borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la partie restante du lot 104 à Bruno Fiset, au sud-ouest, au lot 103, et, nord-est, au lot 105, (no. 259705, Reg. A).

Subdivision 2, partie du lot 104.

Le 10 janvier 1960, devant Édouard Hamel, Bruno Fiset vendit à Georges-Henri Matte un morceau de cette terre formant la partie sud du lot 104 et mesurant toute la largeur du dit lot 104 sur une profondeur de quatorze arpents, borné, au nord, à Gérard Denis, partie du lot 104, au sud-ouest, au lot 103, et, au nord-est, au lot 105 (no. 151174, Reg. A).

Le 25 juillet 1985, devant Denis Larochelle, Georges-Henri Matte vendit à Louis Morisset cette partie sud-ouest du lot 104 (no. 289428, Reg. A).

Cette portion de la partie sud-ouest de cette terre est désignée comme étant le **lot 104** du cadastre des Écureuils.

Terre 18	
Guillaume Pinel 1 ^{er} juin 1709 Jean Pagé, avant fév. 1723 Pierre Pagé 23 mars 1724 Héritiers 4 avril 1731	
Jean-Baptiste Pagé 11 juil. 1762 m. Scholastique Dussault Jean-Baptiste Godin 3 août 1775 m. Marianne Dussault Jean-Baptiste Dussault 7 juil. 1783 m. Josephte Matte Héritiers 26 sept. 1811 Charles Dussault avant 1890 m Olympe Godin Jean Papillon avant 1814	Joseph Pagé 11 juil. 1762 m. Magdeleine T. Dussault Joseph Pagé 26 juin 1777 m. Clothilde Matte François Pagé 15 juil. 1814 m. Magdeleine T. Dussault Joseph Pagé 16 août 1844 Vve Desanges Auger
Lot 104 Voir tableau Terre 18 -b	Lot 105 Voir tableau Terre 18 -b
Rivière aux-pommes	
Rivière aux-pommes	
Lot 106 Voir tableau Terre 18 -b	Vve Desanges Auger Sévère Fiset 24 jan. 1891 Vve Virginie Delisle 31 déc. 1936 Oliva Auger 15 fév. 1937 m Olier Pagé 9 déc. 1942 Gérard Pagé 10 oct. 1958
Chemin du 2 ^{ième} rang	
Chemin du 2^{ième} rang	
Voir tableau Terre 18 -b	Vve Desanges Auger Gaudiose Pagé 27 jan. 1895 Vve Léa Germain 28 fév. 1928 Clovis Pagé 14 mai 1947 Vve Liliane Gingras 26 oct. 1966 Aimé Pagé 21 sept. 1979
Lot 107	Partie sud-ouest lot 108
2 arpents	1 arpent

Tableau Terre 18 -a

Terre 18	
<p>Jérôme Fiset, m. Placide Dussault avant 1878 Vve Placide Dussault 28 mars 1884</p> <p>F.X. Fiset m Félicité Léveillé 18 août 1884 Vve Félicité Léveillé 30 mars 1903 Bruno Fiset 30 oct. 1931</p>	<p>François Papillon m Marie Trépanier avant 1878 Napoléon Papillon m Célianire Fiset 13. nov. 1893 Jérôme Papillon m Lucienne Trépanier 25 juil. 1912 Paul Papillon 29 août 1946</p>
<p>Bruno Fiset 30 oct. 1931 Gérard Denis 21 nov. 1956 Jean-Roch Béland 16 fév. 1981</p>	<p>Paul Papillon 29 août 1946 Gérard Denis 13 nov. 1956 Jean-Robert Béland 16 fév. 1981</p>
<p>Bruno Fiset 30 oct. 1931 Georges-Henri Matte 10 jan. 1960</p>	<p>Paul Papillon 29 août 1946 Salomon Germain 20 oct. 1955 Gérard Denis 25 oct. 1956 Georges-Henri Matte 3 fév. 1967 Louis Morisset 25 juil. 1985</p>
Lot 104	Lot 105
1 arpent	1 arpent
Rivière aux-pommes	
<p>Charles Dussault m. Olympe Godin 13 nov. 1893 François Papillon m Marie Trépanier 13 nov. 1893 Napoléon Papillon m Célianire Fiset 13 nov. 1893 Jérôme Papillon m Lucienne Trépanier 25 juil. 1912 Mendoza Godin m Catherine Beaumont 1^{er} juin 1936 Jean-Louis Godin 30 jui. 1978 Jocelyn Germain 3 juil. 1985</p>	
Lot 106	
Route du 2^{ième} rang	
<p>François Papillon avant 1878 Charles Dussault m. Olympe Godin 13 nov. 1893 François Dussault 18 juil. 1899 Jean-Baptiste Godin 2 oct. 1901 Vve Félicité Emond Isaïe Léveillé 20 oct. 1910 Mendoza Godin 8 mai 1947 Jean-Louis Godin 30 juil. 1978 Jocelyn Germain 3 juil. 1985</p>	
Lot 107	
2 arpents	

Tableau Terre 18 -b

Terre 19, lots 101, 102 et 103.

Cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur appartenait à Jacques Dussault en 1701 selon l'inventaire de la seigneurie fait par Louis Chamballon le 24 mars 1701.

Jacques Dussault la remis au seigneur.

Le 3 juin 1709, le seigneur Toupin la concéda à Jean-Baptiste Bertrand, habitant demeurant en la seigneurie de Portneuf, par acte passé devant DeLarivière. L'acte de concession mentionne que Jean Bertrand en jouissait depuis quelques années et qu'il l'avait échangée avec Pierre Lefebvre dit Ladouceur de Neuville par un billet que les deux parties avaient signé la veille en présence du seigneur Toupin Dussault et du notaire DeLarivière.

Cet acte ajoute qu'une partie de cette terre était défrichée et le reste était en bois debout. Elle était alors bornée, au nord-est, à Guillaume Pinel, et, au sud-ouest, à François Richard.

Pierre Lefebvre est décédé à Neuville le 21 octobre 1703. Il légua cette terre à son neveu, aussi nommé Pierre Lefebvre. Selon Cyprien Tanguay, ce dernier était le fils de Guillaume Lefebvre et de Marie Grandival de Dugres-en-Coire, évêché d'Angers. Le 27 avril 1688, à Neuville, il avait épousé Marie Marcot, fille de Nicolas et de Martine Taurey et veuve de Michel L'Homme.

A la requête de Pierre Lefebvre et son voisin François Richard, Bernard DeLarivière tira la ligne séparant leur terre le 30 mars 1710.

Pierre Lefebvre mourut le 17 février 1712 laissant sa veuve avec neuf enfants dont Pierre, Guillaume et Elisabeth qui épousa Simon Frenet. Marie Marcot épousa en secondes noces René Déry.

Le 5 mars 1716, Jean-Baptiste Toupin rendit compte devant Louis Chamballon de l'inventaire et de la vente qu'il avait faits des biens de la communauté de feu Pierre Lefebvre et de Marie Marcot. Cette terre du "*petit village*" était évaluée à 250 livres.

Le 22 novembre 1723, à Neuville, Guillaume, fils de Pierre Lefebvre et de Marie Marcot, épousa Marie Angélique Richard, la fille du voisin de la terre de son père, François Richard et Marie Angélique Bertrand.

Guillaume hérita de cette terre. Il mourut à l'âge de 47 ans le 7 mars 1747 laissant comme son père une veuve avec plusieurs jeunes enfants. Dans un contrat passé devant Pollet daté du 16 février 1748, Marie Angélique Richard "*veuve de feu Guillaume Lefebvre*" donna à Louis-Joseph Pleau et à Magdeleine Lefebvre "*sa femme future*" un quart de cette terre bornée, au nord-est, aux Pagé, et, au sud-ouest, à Pierre Richard. Elle leur donna aussi le quart des meubles, des bâtiments et des animaux. En outre, elle lui donna la moitié dans les fonds de propriété dont elle avait hérité de François Richard et de Marie Angélique Bertrand, ses père et mère. Ils s'épousèrent le 20 février suivant. Louis-Joseph Pleau était le fils de François-Ignace Pleau et de Madeleine Gaudin.

Le 19 février 1758, devant Fleury, Louis-Joseph Pleau acheta de sa belle-sœur Angélique Lefebvre, épouse de Étienne Thibaut, ses droits dans la succession de ses père et mère. Le 1 juillet 1758, devant Fleury, il acheta de Joseph Pagé dit Lamoureux, pour 150 livres, les droits successifs de Thérèse Lefebvre, épouse de Jacques Hainaut dit Beaufrère, maître tapissier de Montréal. Joseph Pagé avait acheté ces droits le 22 août 1757 devant Hadienne, notaire à Montréal.

Louis-Joseph Pleau acquit la part des autres héritiers de Guillaume Lefebvre et obtint la propriété de toute cette terre sauf de la partie se trouvant du côté nord de la rivière Jacques-Cartier.

En effet, le 2 novembre 1766, devant Gouget, Louis Joseph Pleau en son nom et comme tuteur des mineurs de Guillaume Lefebvre vendit à François Lamothe la partie de cette terre qui se trouvait du côté nord de la rivière Jacques-Cartier. Cette parcelle mesurait trois arpents de front sur environ trois arpents de profondeur du côté sud-ouest et un demi-arpent de profondeur du côté nord-est. Elle était bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, en profondeur, à Joseph Pichet et ayant cause, au nord-est, à Jean-Baptiste Piché, et, au sud-ouest, à François Denis Dussault. François Lamothe rattacha cette parcelle à la terre qu'il possédait.

Louis-Joseph Pleau et Marguerite Lefebvre donnèrent cette terre à leur fils Jean-Baptiste Pleau lors de la signature du contrat de mariage de ce dernier devant Perreault le 6 novembre 1783. Il épousa Angélique (Rosalie) Godin, fille de Charles Godin et de Marie Angélique Trépanier aux Écureuils, le 24 novembre suivant. Charles Godin et son épouse donnèrent à leur fille 300 livres, une taure d'un an et une moutonne pour tous ses droits dans leur succession future.

Le 14 juin 1788, Scholastique Pleau, épouse de John Robinson, demeurant à la rivière de Lacolle, donna, devant F.X. Larue, quittance à son frère Jean-Baptiste pour la somme de 300 livres en paiement des ses droits dans la succession de ses père et mère. Par cet acte, elle reconnaissait avoir pris connaissance de l'acte de donation consentie à son frère Jean-Baptiste par ses père et mère devant Perreault environ cinq ans auparavant et l'acceptait.

Le 21 juillet 1794, François Bolus et Marie Angélique Pleau, son épouse, donnèrent quittance à Jean-Baptiste Pleau pour une somme d'argent due selon l'acte de donation faite par feu Joseph Pleau et par feu Magdeleine Lefebvre passée devant Perreault environ onze ans plus tôt.

Le 27 décembre 1806, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste Pleau vendit à Jean Thomas Letourneau, forgeron, un lopin de terre mesurant un arpent de front sur environ trois arpents de profondeur. Ce lopin était situé à la limite sud-ouest de cette terre et était borné, par-devant, au sud, à la rivière aux-pommes, par derrière, au nord, partie à la rivière aux-pommes et à une côte qui se trouve à cet endroit, au nord-est, au dit vendeur sur le haut où la dite côte qui servira de limite du côté nord-est, et, au sud-ouest, à Antoine Germain en partie.

Le 14 août 1812, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste Pleau et Angélique Godin donnèrent à leur fils Jean-Baptiste cette terre mesurant trois arpents de front sur trente cinq arpents de profondeur et bornée, par-devant, à François Denis et à la veuve et aux héritiers de Jean-

Baptiste Pagé, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, aux héritiers de Jean-Baptiste Dussault, et, au sud-ouest, à Jean-Baptiste Bertrand. Ils lui donnèrent aussi la maison, grange, étable et autres bâtiments, les meubles, les animaux et les outils d'agriculture. Ils ajoutèrent un morceau de terre mesurant trente-huit pieds et demi de front enclavé dans la terre voisine du côté sud-ouest appartenant à Jean-Baptiste Bertrand. Il devait garder sa tante Françoise Pleau qui demeurait à la maison et donner 72 livres à chacun des ses frères et sœurs pour leur droits dans la succession future de leur père et mère ; ses sœurs, Hélène, Thérèse, Marguerite, Louise, Brigitte, Victoire, Théotiste, épouse de Michel Fournel, et Rosalie, épouse de Jérôme Fiset, ses frères, Joseph, âgé de 7 ans et Godefroy. Le même jour, devant le même notaire, Jean-Baptiste Pleau et son épouse Angélique Godin firent leur testament et confirmèrent cette donation.

Le 3 janvier 1815, Rosalie Pleau, son mari Jérôme Fiset, Théotiste Pleau, son mari Michel Fournel, et Marie-Louise Pleau et son mari Georges Gauthier donnèrent quittance devant F.X. Larue à Jean-Baptiste Pleau pour le paiement des 72 livres qui leur revenaient suivant la donation du 14 août 1812.

Jean-Baptiste Pleau et Angélique Godin décédèrent à deux mois d'intervalle, le premier le 3 février 1827 et son épouse, le 6 avril suivant.

Jean-Baptiste Pleau, fils, épousa Élisabeth Morissette, fille de Pierre Morissette et de Élisabeth Piché de Cap-Santé le 12 juillet 1813. Ils avaient passé un contrat de mariage devant F.X. Larue le 8 juin précédent.

Jean-Baptiste Pleau vendit cette terre vers 1832.

Partie nord-est, lot 103.

Le 1^{er} février 1884, Isidore Matte et Adélaïde Létourneau, son épouse, en étaient propriétaires. En effet, ce jour, devant L.P. Bernard, ils vendirent à Damien Matte, boucher des Écureuils, un morceau de terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur douze arpents de profondeur au bout de laquelle profondeur le dit morceau de terre mesure trois arpents de front sur environ quatre arpents de profondeur et reprend ensuite trois quarts d'arpent de front sur environ vingt-quatre arpents de profondeur. Ce morceau de terre était borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la veuve Pagé et Hubert Sauvageau, au nord-est, à Charles Dussault, et, au sud-ouest, à Hubert Sauvageau (no. 25369, Vol. 33, Reg. A). Ce morceau de terre est désigné comme étant le lot 103 du cadastre des Écureuils.

Le 5 février 1894, devant L.P. Bernard, Damien Matte céda à Dame Émélie Matte, épouse de Simon Dussault, un lopin de terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur quarante arpents de profondeur borné, en front, les terres du 1^{er} rang, en arrière, la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, Jérôme Fiset, France Papillon et Charles Dussault, et, au sud-ouest, à Hubert Sauvageau, Georges Godin, Louis Barbeau et le lot 102 (no. 42824, Vol. 48, Reg. A).

Émélie Matte, épouse de Simon Dussault, fit son testament le 13 juillet 1898 et institua son fils Simon Dussault légataire universel de ses biens. Émélie Matte est décédée le 4

septembre 1901 et son fils hérita alors de cet immeuble (nos. 42797 et 42798, Vol. 48, Reg. A). Simon Dussault, fils, épousa Rose-Anna Labbé.

Partie entre le bout des terres du 1^{er} rang et la rivière aux-pommes, partie du lot 103.

Le 26 octobre 1915, devant Édouard Hamel, Simon Dussault, fils, vendit à Eugène Sauvageau un lopin de terre partie du lot 103 mesurant trois quarts d'arpent de front sur la profondeur qu'il y a à partir des terres du 1^{er} rang jusqu'à la rivière aux-pommes, borné, en front, les terres du 1^{er} rang, en arrière, la rivière aux-pommes, au nord-est, à Jérôme Fiset et Israël Léveillé, et, au sud-ouest, à Oswald Denis et l'acquéreur (no. 61436, Vol. 63, Reg. A).

Ernest Sauvageau est décédé le 6 octobre 1923. Marie-Anne Langlois déclara devant Édouard Hamel le 23 octobre 1923 qu'elle avait hérité de cette terre (no. 73574 et 73565, Vol. 76, Reg. A).

Le 26 septembre 1925, devant Philippe Chalifour, Marie-Anne Langlois, veuve Eugène Sauvageau, vendit cette partie du lot 103 à Auguste Lambert (no. 76142, Vol. 80, Reg. A). Ce dernier la vendit à Ulysse Denis, le 17 novembre 1930 devant Philippe Chalifour (no. 84385, Vol. 92, Reg. A).

Le 17 novembre 1938, Ulysse Denis vendit cette terre à Mendoza Godin devant Philippe Chalifour (no. 95762, Vol. 106, Reg. A).

Ce morceau fut acquis de nouveau par Marie-Anne Langlois, veuve Eugène Sauvageau, car il est inclus dans la vente qu'elle fit à Ernest Sauvageau le 16 septembre 1947 devant L.P. Chalifour (no. 114006).

Ernest Sauvageau le vendit à Charles-Eugène Sauvageau le 14 octobre 1966 devant Paul Guillemette. Il est alors borné, au nord-est à Mandoza Godin, et, au sud-ouest, à Adrien Godin (no. 175131, Reg. A).

Le 29 avril 1980, devant Denis Larochelle, Charles-Eugène Sauvageau vendit à Robert Thibodeau une partie du lot 103 mesurant toute la largeur du lot sur la profondeur entre la route 40 et le chemin du 2^{ième} rang, borné, au nord, le chemin du 2^{ième} rang, au sud, la route 40, au nord-est, partie au lot 107, et, au sud-ouest, partie du lot 101 (no. 253495, Reg. A).

Partie, allant de la rivière aux pommes à la rivière Jacques-Cartier partie du lot 103.

Le 1^{er} février 1884, Isidore Matte et Adélaïde Létourneau, son épouse, en étaient propriétaires. En effet, ce jour, devant L.P. Bernard, ils vendirent à Damien Matte, boucher des Écureuils, un morceau de terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur douze arpents de profondeur au bout de laquelle profondeur le dit morceau de terre mesure trois arpents de front sur environ quatre arpents de profondeur et reprend ensuite trois quarts d'arpent de front sur environ vingt-quatre arpents de profondeur. Ce morceau de

terre était borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la veuve Pagé et Hubert Sauvageau, au nord-est, à Charles Dussault, et, au sud-ouest, à Hubert Sauvageau (no. 25369, Vol. 33, Reg. A). Ce morceau de terre est désigné comme étant partie du lot 103 du cadastre des Écureuils.

Le 28 août 1929, devant Philippe Chalifour, Simon Dussault, fils, vendit à Arthur Piché deux morceaux de cette terre. L'un, de forme triangulaire mesure deux arpents de front sur sept arpents de profondeur, fait partie du lot 102 et était borné, au nord, à Louis Barbeau, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, à l'autre lot ci-après décrit, et, au sud-ouest, à la rivière aux-pommes. L'autre morceau de terre faisant partie du lot 103, mesurait trois quarts d'arpent de front sur quinze arpents de profondeur et était borné, au nord, à la terre faite restant au vendeur, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, à Bruno Fiset, et, au sud-ouest, à Ulysse Denis et à la rivière aux-pommes (no. 82433, Vol. 89, Reg. A). Ces terres furent rétrocédées à Simon Dussault le 14 janvier 1933 (no. 87281, Vol. 96, Reg. A).

Le 14 janvier 1933, devant Philippe Chalifour, Simon Dussault donna ces deux morceaux de terre à son fils Arthur Dussault (no. 87282, Vol. 96, Reg. A).

Le 2 juin 1934, devant Philippe Chalifour, Arthur Dussault vendit ces deux morceaux de terre à Georges Germain (no. 89084, Vol. 99, Reg. A). Ce dernier les rétrocéda à Arthur Dussault le 12 avril 1960 devant P. Guillemette (no. 151759, Reg. A).

Le 21 novembre 1977, Arthur Dussault vendit à Pierre Leboeuf, Fernand Leboeuf, Jean-Roch Thibodeau, Gisèle Thibodeau et Nicole Thibodeau un morceau de cette terre mesurant cinq perches et neuf pieds de largeur sur toute la profondeur qu'il y a entre la rivière aux-pommes et la rivière Jacques-Cartier, borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier; au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, partie au lot 104 propriété partie Gérard Denis et partie Georges-Henri Matte, et, au sud-ouest, partie du lot 102 (no. 234001, Reg. A).

Cette terre est désignée comme étant **partie du lot 103** du cadastre des Écureuils.

Emplacement détaché du lot 103.

Le 13 octobre 1967, devant P. Guillemette, Arthur Dussault a vendu à Georges-Henri Matte un morceau de terre mesurant 550 pieds de longueur sur une largeur irrégulière mesurant dans sa plus grande mesure 170 pieds et borné, au nord, à la rivière aux-pommes, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, au lot 104, et, au sud-ouest, à la rivière aux-pommes (no. 178771, Reg. A). Cet emplacement est situé au nord et le long de la rivière aux-pommes.

Georges-Henri Matte vendit deux emplacements à Alphonse Matte ; l'un dont l'acte de vente fut enregistré 20 novembre 1967 sous le numéro 179038, et l'autre fut enregistré le 6 janvier 1972 sous le numéro 195915. Alphonse Matte le vendit à Marcel Jobin ; acte enregistré le 14 février 1972 sous le numéro 196211. Et Marcel Jobin le vendit à Louis Morissette ; acte enregistré le 27 mai 1976 sous le numéro 220932.

Georges-Henri Matte vendit ce qui restait de ce morceau de terre à Louis Morisset. L'acte de vente fut enregistré le 2 août 1985 sous le numéro 289428, Reg. A.

Partie sud-ouest, lots 101 et 102.

Partie entre le bout des terres du 1^{er} rang et la route du 2^{ième} rang, lot 101.

Le 30 mars 1857, devant Joseph Bernard, Hyacinthe Denis et Angèle Sauvageau, son épouse, donnèrent ce morceau de terre à leur fils Hyacinthe Denis et à Françoise Piché, son épouse.

Françoise Piché, veuve Hyacinthe Denis, épousa en secondes noces Hubert Sauvageau.

Le 7 octobre 1883, devant L.P. Bernard, les héritiers de feu Hyacinthe Denis, Françoise Piché, son épouse, Jacob Denis, marchand au Cap-Santé, Clara Denis, épouse de Charles Pelletier et Félicité Denis, épouse de Georges Godin, navigateur, réglèrent la succession de Hyacinthe Denis. Par ce règlement, Hubert Sauvageau devint propriétaire de cette terre que Hyacinthe Denis, père, avait donnée à Hyacinthe Denis, fils, le 30 mars 1857, devant L.P. Bernard. Cette terre mesurait trois arpents de front sur environ dix à douze arpents de profondeur (no. 25060 et 25061, Vol. 32, Reg. A).

Le 19 juin 1893, devant L.P. Bernard, Hubert Sauvageau et Françoise Piché donnèrent à Eugène Sauvageau cette terre mesurant deux arpents et trois perches de front sur sept arpents et trois perches de profondeur, bornée, front, au sud, au donateur, en arrière, au nord, au chemin public, au nord-est, à Siméon Dussault et, au sud-ouest, à Fortunat Gauvreau. Cette terre est désignée comme étant le lot 101 (no. 33401, Vol. 41 Reg. A).

Eugène Sauvageau fit son testament le 16 août 1923 devant J.O. East et légua ses biens à son épouse Marie-Anne Langlois. Le 23 octobre suivant, cette dernière déclara devant Édouard Hamel que son époux Eugène Sauvageau était décédé le 6 octobre 1923 et qu'elle héritait de ses biens (nos. 73564 et 73565, Vol. 76, Reg. A).

Le 16 septembre 1947, devant Louis-Philippe Brousseau, Marie-Anne Langlois, veuve de Eugène Sauvageau, vendit à son fils Ernest Sauvageau une terre mesurant deux arpents et trois perches de front sur sept arpents et trois perches de profondeur dont elle avait hérité de son mari (no. 114006, Vol. 130, Reg. A).

Ernest Sauvageau la vendit à Charles-Eugène Sauvageau le 14 octobre 1966 devant Paul Guillemette (no. 175131, Reg. A).

Le 29 avril 1980, devant Denis Larochelle, Charles-Eugène Sauvageau vendit à Robert Thibodeau une partie du lot 101 mesurant toute la largeur du lot sur la profondeur entre la route 40 et le chemin du 2^{ième} rang, borné, au nord, le chemin du 2^{ième} rang, au sud, la route 40, au nord-est, partie au lot 103, et, au sud-ouest, à la route Turgeon, partie du lot 101 (no. 253495, Reg. A).

Cette partie est désignée comme étant le **lot 101** du cadastre des Écureuils.

Emplacement détaché du lot 101.

Le 1^{er} juin 1962, devant P. Guillemette, Ernest Sauvageau vendit à Jean-Claude Pépin un emplacement de 100 pieds par 100 pieds (no. 159008, Reg. A).

Partie entre le chemin du 2^{ième} rang et la rivière aux-pommes, partie du lot 102.

Isaïe Léveillé acquit cette terre avant 1877. Il en était propriétaire le 27 décembre 1855 lorsqu'il l'hypothéqua en faveur de Louis Dussault.

Le 10 juillet 1879, devant L.P. Bernard, Isaïe Léveillé en était propriétaire alors qu'il l'hypothéqua. Cette terre mesurait deux arpents et quart de front sur vingt-sept arpents de profondeur et était désignée comme étant le lot 102 (no. 20523, Vol. 29, Reg. A).

Isaïe Léveillé fit son testament le 1^{er} août 1887 devant A.O. Mayrand et institua légataire universel de ses biens son fils Siméon Léveillé qui demeurait avec lui (no. 28706, Vol. 36, Reg. A). Le 19 décembre suivant, ce dernier donna avis au registrateur que son père était décédé le 1^{er} décembre 1887 et qu'il avait hérité de ses biens comprenant cette terre contenant environ 66 arpents et 84 perches en superficie, bornée, au sud, au chemin de front, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, au lot 106 et au sud-ouest, au lot 100. Il y avait une petite grange bâtie sur cette terre (no. 28707, Vol. 36, Reg. A).

Le 4 janvier 1892, devant L.P. Bernard, Siméon Léveillé, demeurant à Saint-Titre, comté de Champlain, vendit à Georges Godin cette terre mesurant deux arpents et quart de front sur la profondeur depuis le chemin de front du 2^{ième} rang à la rivière aux-pommes alors bornée, au nord-est, à Isidore Matte, et, au sud-ouest, à Fortunat Gauvreau (no. 32196, Vol. 39, Reg. A). L'acheteur doit laisser un droit de passage à Louis Barbeau pour aller à sa terre achetée le même jour.

Le 26 juin 1914, devant Édouard Hamel, Georges Godin vendit à Oswald Denis cette partie du lot 102 alors bornée, au nord-est, à Simon Dussault, et, au sud-ouest, à Odina Papillon (no. 59247, Vol. 61, Reg. A).

Le 13 novembre 1941, devant Labrière Fortier, Oswald Denis et Blanche Dubuc, son épouse, vendirent cette partie du lot 102 à Adrien Godin, de Shawinigan (no. 100915, Vol. 113, Reg. A).

Adrien Godin épousa Marie-Jeanne Gignac. Ils passèrent un contrat de mariage devant L.P. Brousseau le 3 juin 1944. Ce contrat contient une clause testamentaire léguant les biens au dernier vivant. Marie-Jeanne Gignac déclara devant P. Guillemette le 28 août 1967 que Adrien Godin, son époux, était décédé à Donnacona le 14 juillet 1967 et qu'elle avait hérité de ses biens (no. 178769, Reg. A).

Le 12 septembre 1974, devant Édouard Aubé, Jeanne Gignac, veuve de Adrien Godin, vendit à Gilles Godin ce qui restait de cette terre (no. 210314, Reg. A).

Cette partie est désignée comme étant **partie du lot 102** du cadastre des Écureuils.

Emplacements détachés du lot 102.

Partie entre la rivière aux-pommes et la limite ouest du lot 102.

- 1) Le 9 juillet 1949, devant L.P. Brousseau, Adrien Godin vendit à Gérard Dussault une partie du lot 102 mesurant 25 pieds de largeur dans la ligne sud et 250 pieds de largeur dans la ligne nord sur une profondeur de 630 pieds dans la ligne ouest et 750 pieds dans la ligne est, bornée, au nord, à la rivière aux-pommes, au sud, au vendeur, à l'est, à la rivière aux-pommes, et, à l'ouest, à Ulysse Denis (no. 119434, Reg. A).

Le 19 juillet 1956, devant Victor-Aimé Rouillard, Gérard Dussault vendit cet emplacement à l'abbé Jean-Baptiste Tremblay (no.140506, Reg. A).

- 2) Le 1^{er} août 1949, Adrien Godin vendit à Lucien Walsh un terrain partant du bord de la rivière aux-pommes du côté ouest à aller au bord de la rivière aux-pommes du côté est en longeant la dite rivière et mesurant 200 pieds de largeur dans la ligne sud sur une profondeur au centre du dit terrain de 125 pieds (no. 119774, Reg. A). Ce dernier le vendit à Thomas Burns et Roger Laurin. L'acte de vente fut enregistré le 17 août 1961 sous le numéro 156294.
- 3) Adrien Godin vendit un emplacement à Robert Bertrand. L'acte de vente fut enregistré le 26 juin 1964 sous le numéro 166594. Ce dernier le vendit à Georges-Henri Matte. L'acte de vente fut enregistré le 2 septembre 1966 sous le numéro 174614.
- 4) Adrien Godin vendit un emplacement à Jules Fournier. L'acte de vente fut enregistré le 26 juin 1965 sous le numéro 170253.

Partie entre la rivière aux-pommes et la rivière Jacques-Cartier, partie du lot 102.

Parcelle au nord de la rivière aux-pommes, partie du lot 102.

Isidore Matte avait acquit un lopin de terre de forme à peu près triangulaire contenant environ deux arpents de front sur environ sept arpents de profondeur et borné, au sud, à la rivière aux-pommes, à l'est, au lot 103, au nord-est, au bout de la dite profondeur, et, à l'ouest, à la rivière aux-pommes.

Isidore Matte vendit cette parcelle à son fils Damien Matte le 1^{er} février 1884 devant L.P. Bernard.

Le 5 février 1894, devant L.P. Bernard, Damien Matte donna à Émélie Matte, épouse de Simon Dussault, ce lopin de terre de forme à peu près triangulaire contenant environ deux arpents de front sur environ sept arpents de profondeur, formant une partie du lot 102 et borné, au sud, à la rivière aux-pommes, à l'est, au lot 103, au nord-est, à Louis Barbeau, et, à l'ouest, à la rivière aux-pommes (no. 42824, Vol. 48, Reg. A).

Émélie Matte, épouse de Simon Dussault, fit son testament le 13 juillet 1898 et institua son fils Simon Dussault légataire universel de ses biens (no. 42797, Vol. 48, Reg. A). Simon Dussault, fils, avisa le registrateur que sa mère Émélie Matte était décédée le 4 septembre 1901 et qu'il avait hérité de ses biens dont ce qui restait de ce lot, un morceau de terrain de forme triangulaire contenant deux arpents par sept arpents et borné, au sud, à la rivière aux-pommes, à l'est, au lot 103, au nord-est, à Louis Barbeau, et, à l'ouest, à la rivière aux-pommes (no. 42798, Vol. 48, Reg. A).

Le 14 janvier 1933, devant Philippe Chalifour, Simon Dussault donna ce morceau de terre à son fils Arthur Dussault (no. 87282, Vol. 96, Reg. A).

Cette partie est désignée comme étant une **partie du lot 102** du cadastre des Écureuils.

Partie allant de la rivière aux-pommes à la rivière Jacques-Cartier, partie du lot 102.

Le 4 janvier 1892, devant L.P. Bernard, Siméon Léveillé, fils, vendit à Louis Barbeau une terre mesurant deux arpents et quart de front sur la profondeur qu'il y a de la rivière aux-pommes pour une partie et une ligne entre ce terrain et celui de Isidore Matte à aller à la rivière Jacques-Cartier. Cette terre était bornée, en front, partie à la rivière aux-pommes et partie à Isidore Matte, au nord-est, à Isidore Matte, et, au sud-ouest, à Fortunat Gauvreau. Elle est décrite comme étant partie du lot 102 (no. 32204, Vol. 39, Reg. A).

Le 2 mai 1919, Louis Barbeau, boucher des Écureuils, vendit à Simon Dussault cette partie du lot 102 alors bornée, en front, partie à la rivière aux-pommes et partie à Isidore Matte, au nord-est, à Isidore Matte, et, au sud-ouest, à Fortunat Gauvreau (no. 66271, Vol. 68, Reg. A).

Rose-Anna Labbé, épouse de Simon Dussault, fit son testament le 27 décembre 1917 devant Édouard Hamel (no. 80673, Vol. 87, Reg. A). Le 9 août 1928, Simon Dussault déclara devant L.P. Chalifour que son épouse, Rose-Anna Labbé, était décédée le 26 juillet 1926 et qu'il avait hérité de la moitié de cette partie du lot 102 (no. 80674, Vol. 87, Reg. A).

Le 28 août 1929, devant Philippe Chalifour, Simon Dussault, fils, vendit à Arthur Piché un lopin de terre de forme à peu près triangulaire contenant environ deux arpents de front sur environ sept arpents de profondeur, formant une partie du lot 102 et borné, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord, à Louis Barbeau, au nord-est, au lot 103, et, à l'ouest, à la rivière aux-pommes (no. 82433, Vol. 89, Reg. A). Cette terre fut rétrocédée à Simon Dussault le 14 janvier 1933 (no. 87281, Vol. 96, Reg. A).

Le 14 janvier 1933, devant Philippe Chalifour, Simon Dussault donna cette partie du lot 102 à son fils Arthur Dussault (no. 87282, Vol. 96, Reg. A).

Le 2 juin 1934, devant Philippe Chalifour, Arthur Dussault vendit cette partie du lot 102 à Georges Germain (no. 89084, Vol. 99, Reg. A). Ce dernier les rétrocéda à Arthur Dussault le 12 avril 1960 devant P. Guillemette (no. 151759, Reg. A).

Cette partie est désignée comme étant une **partie du lot 102** du cadastre des Écureuils.

Terre 19	
<p>Jacques Dussault Jean-Baptiste Toupin Dussault, seigneur. Jean Bertrand 3 juin 1709 Pierre Lefebvre Pierre Lefebvre, neveu, m. Marie Marcot 21 oct. 1703 Guillaume Lefebvre m Angélique Richard 17 fév. 1712 Vve et héritiers 7 mars 1747 Louis-Joseph Pleau m Magdeleine Lefebvre 16 fév. 1748 Jean-Baptiste Pleau m. Angélique Godin 6 nov 1783 Jean-Baptiste Pleau m. Élisabeth Morissette 14 août 1812</p>	
<p>Jean-Baptiste Pleau m. Élisabeth Morissette Isaïe Léveillé avant 1878 vendit vers 1832 Siméon Léveillé 1^{er} déc. 1887 Louis Barbeau 4 janv. 1892 Simon Dussault, fils, Rose-Anna Labbé 2 mai 1919 Arthur Dussault 14 jan. 1933 Georges Germain 2 juin 1934 Arthur Dussault 12 avril 1960</p>	<p>Jean-Baptiste Pleau vendit vers 1832 Isidore Matte m Adélaïde Létourneau vers 1832 Damien Matte 1^{er} fév. 1884 Emilie Matte m. Simon Dussault 5 fév. 1894 Simon Dussault, fils, 4 sept. 1901 m Rose-Anna Labbé Arthur Dussault 14 jan. 1933 Georges Germain 2 juin 1934 Arthur Dussault 12 avril 1960 Pierre Leboeuf 21 nov. 1977</p>
<p>Isidore Matte vers 1832 Damien Matte 1^{er} fév. 1884 Emilie Matte m. Simon Dussault 5 fév. 1894 Simon Dussault, père m Émilie Matte 5 fév. 1894 Simon Dussault, fils, m Rose-Anna Labbé 4 sept. 1901 Arthur Dussault 14 jan. 1933</p>	
Partie du lot 102	Lot 103
Rivière aux-pommes	
<p>Isaïe Léveillé Georges Godin 4 jan. 1892 Oswald Denis m Blanche Dubuc 26 juin 1914 Adrien Godin m Jeanne Gignac 13 nov. 1941 Vve Jeanne Gignac 14 juil. 1967 Gilles Godin 12 sept. 1974</p>	<p>Isidore Matte vers 1832 Damien Matte 1^{er} fév. 1884 Emilie Matte 5 fév. 1894 Simon Dussault, m Emilie Dussault 5 fév. 1894 Simon Dussault, fils, 4 sept. 1901 Eugène Sauvageau m M-Anne Langlois 26 oct. 1915 Vve M.A. Langlois 6 oct. 1923 Auguste Lambert 26 sept. 1925 Ulysse Denis 17 nov. 1930 Mendoza Godin 17 nov. 1938 Jean-Louis Godin 30 juil. 1978 Jocelyn Germain 3 juil. 1985</p>
Lot 102	
Route du 2^{ème} rang	
<p>Hyacinthe Denis m. Angèle Sauvageau Hyacinthe Denis m. Françoise Piché 30 mars 1857 Héritiers Hyacinthe Denis Hubert Sauvageau 7 oct. 1883 Eugène Sauvageau 19 juin 1893 m Marie-Anne Langlois Vve Marie-Anne Langlois 6 oct. 1923 Ernest Sauvageau 16 sept. 1947 Charles-Eugène Sauvageau 14 oct. 1966</p>	<p>Isidore Matte vendit vers 1832 Damien Matte 1^{er} fév. 1884 Emilie Matte 5 fév. 1894 Simon Dussault, père 5 fév. 1894 Simon Dussault, m. Rose-Anna Labbé 4 sept. 1901 Eugène Sauvageau 26 oct. 1915 Vve Marie-Anne Langlois 6 oct. 1923 Ulysse Denis 17 nov. 1930 Mendoza Godin 17 nov. 1938 Vve Marie-Anne Langlois Ernest Sauvageau 16 sept. 1947 Charles-Eugène Sauvageau 14 oct. 1966</p>
Lot 101	Lot 103
2 ¼ arpents	¾ arpent

Tableau Terre 19

Terre 20, partie du lot 98 et lots 99 et 100.

Cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur fut concédée à François Richard le 1^{er} juin 1709 devant DeLarivière. Selon l'inventaire de la seigneurie de Belair fait par Louis Chamballon le 24 mars 1701, Laurent Matte était alors propriétaire de cette terre. Comme l'acte de concession du 1^{er} juin 1709 mentionne que François Richard en jouissait depuis plusieurs années, Laurent Matte l'aurait remis au seigneur peu après 1701.

L'acte de concession mentionne qu'une partie de cette terre était défrichée. Elle était alors bornée, au nord-est, à Jean Bertrand, et, au sud-ouest, à Pierre Sylvestre.

François Richard avait épousé Angélique Bertrand, fille de Guillaume Bertrand et de Angélique Ferron, le 30 janvier 1702 à Neuville.

Le 30 mars 1710, Bernard DeLarivière, à la requête de François Richard et de Pierre Lefebvre, tira une ligne séparant la terre de ces derniers et y posa des bornes de pierre.

François Richard mourut écrasé par son moulin le 8 août 1722. Il laissait sa veuve, sa fille Magdeleine, épouse de Joseph Lefebvre, ses filles Marie, Louise, Catherine, Angélique et Charlotte Richard et son fils Pierre Richard.

Sa veuve fit dresser l'inventaire de leurs biens par Louis Pillard le 20 mars 1739. En plus de cette terre, François Bertrand possédait une autre terre seize en la seigneurie Belair sur la rivière Jacques-Cartier mesurant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur à partir du fleuve, la terre 26. Cette terre était alors ensemencée de grain.

L'inventaire mentionne que, sur cette terre, étaient construites une vieille maison en bois de pièce sur pièce avec une mauvaise cheminée évaluée à 16 livres, une grange couverte en partie de paille et en partie d'écorce estimée à 20 livres et une vieille étable estimée à 5 livres. Parmi ses provisions, il avait un minot de lin, un minot et demi de son, sept minots de blé et deux minots de pois. Dans la maison, on trouvait quatre rouets et dans l'étable, une paire de bœufs estimée à 90 livres, une vache au poil noir, 20 livres, une vache au poil rouge, 28 livres, trois brebis mères, 17 livres pour les trois, deux cochons, 7 livres pour les deux, une cavale toute attelée, 40 livres, un poulain, 18 livres et sept poules. Dans la remise, les estimateurs trouvèrent une charrue complète, une carriole ferrée, deux traînes et un charretier.

Cette terre fut partagée en deux parties égales, la partie nord-est alla aux héritiers et la partie sud-ouest, à la veuve. La partie des héritiers fut divisée en sept parts égales de 38 pieds et 7 pouces de front chacune.

Le 6 avril 1739, Marie Angélique Bertrand, veuve François Richard, "*est d'un âge avancé et souffre de grandes infirmités*". Avec le consentement de ses enfants, Guillaume Lefebvre, époux de Angélique Richard, Joseph Lefebvre, époux de Madeleine Richard, et André Bonenfant, époux de Louise Richard, elle donna, devant Louis Pillard, à son fils Pierre Richard la moitié d'un arpent et demi dans chacune des deux terres apparaissant dans l'inventaire du 20 mars 1739. Elle se réservait l'autre moitié pour le légitime de ses

autres enfants. Pierre Richard s'engageait à payer les dettes de la donatrice, la nourrir, la loger et la chauffer sa vie durant et à payer la moitié de ses frais funéraires en plus de payer 15 messes basses de requiem. Considérant la charge imposée à leur frère et beau-frère, les enfants sont intervenus et renoncèrent à leur part d'héritage dans cette terre en échange de la part que Pierre Richard possédait dans l'autre terre.

Le 21 janvier 1752, devant Pollet, Gabriel Godin et Charlotte Richard, son épouse, vendirent à Jean-Baptiste Pleau pour la somme de vingt livres un morceau de cette terre mesurant soixante et un pieds de front sur la profondeur situé à la deuxième concession de la seigneurie Belair. Cette parcelle était bornée, par-devant, à la terre de Alexis Godin, terre 12, et, par derrière à la rivière Jacques-Cartier.

Le 5 février 1752, devant Pollet, Gabriel Godin, Marie Charlotte Richard, son épouse, et Marie Catherine Richard, sa belle-sœur, vendirent à Jean Lamothe et à Françoise Glinel, son épouse, la part et portion de terre dont ils avaient hérité de leur père et mère ; tout ce qui peut leur revenir dans une terre "*restan de la rivière Jacques-Cartier sur toute ce qu'il peut se peut contenir de dite terre en sa profondeur et totalité*". Cette partie était située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier.

Le 1^{er} avril 1759, devant Fleury, Pierre Richard et Véronique Dussault, son épouse, vendirent à François Dussault, son frère et beau-frère, une part de cette terre qu'ils avaient acquise de Catherine Richard, leur sœur et belle-sœur.

Pierre Richard céda cette terre à Denis Dussault, son futur beau-père. Denis Dussault est décédé le 25 janvier 1744. Le 20 avril 1744, Pierre Richard épousa aux Écureuils Véronique Dussault, fille de Denis Dussault et de Thérèse Pleau.

Le 14 novembre 1752, devant Pollet, Marie Thérèse Dussault passa un contrat de mariage avec René Lefebvre, fils de Pierre Lefebvre et de Catherine Grignon. A la suite de ce contrat, Thérèse Dussault et son frère François Dussault ajoutèrent la convention suivante. Ils possédaient ensemble une partie de cette terre mesurant deux arpents et dix-neuf pieds de front joignant, par-devant, au bout des terres du 1^{er} rang, par derrière, au bout des terres non concédées, au nord-est, à Joseph Pleau, et, au sud-ouest, à Jean Lefebvre. François Dussault en possédait un arpent et quarante-sept pieds et demi du côté nord-est et Thérèse, trente-huit pieds. Par cette convention, Thérèse vendit sa part à François pour 60 livres qu'elle reçut. Elle lui donna aussi quittance pour une vache de poil noir, deux taureaux à poil noir, une brebis, une truie, un petit cochon, un cent de foin, huit minots de blé, six minots d'avoine, un lit de paille garni d'une couverture, trois draps, une couverture de couverture, une courte pointe et une nappe et ils se séparèrent les poules. Thérèse céda aussi sa part dans les bâtiments et son frère s'engagea à donner du bois pour l'aider à bâtir une maison et pour bâtir une grange.

Le 27 septembre 1754, devant Fleury, Marie Charlotte Richard et Gabriel Godin, son mari, vendirent à François Dussault une parcelle de terre mesurant vingt-deux pieds et demi de front et une autre mesurant trente-huit pieds et demi de front.

Le 1^{er} avril 1759, devant Fleury, Pierre Richard et Véronique Dussault vendirent à François Dussault une parcelle de cette terre mesurant trente-huit pieds et sept pouces de

front qu'ils avaient achetée de Catherine Richard qui en avait hérité de feu François Richard, son père, et de feu Angélique Bertrand, sa mère.

Le 9 mai 1762, devant Gouget, René Lefebvre et Thérèse Dussault, sa femme, en échange d'une terre à Neuville, cédèrent à François Dussault et à Marie-Louise Fiset, son épouse, un morceau de cette terre mesurant un arpent moins vingt-neuf pieds de front borné, par-devant, au bout des terres du 1^{er} rang, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à François Dussault, et, au sud-ouest, à Jean Lefebvre. René Lefebvre avait obtenu ce morceau de terre par échange avec Pierre Richard.

François Dussault possédait alors deux arpents, trois perches, deux pieds et sept pouces de front de cette terre. Il l'agrandit un peu. En effet, elle mesurait deux arpents et huit perches de front le 4 mars 1788. Ce jour-là, François Dussault et Marie-Louise Fiset, son épouse, la donnèrent à leur fils Jean-Baptiste Dussault qui passa un contrat de mariage devant Perreault avec Marie Marthe Lefebvre, fille de Nicolas Lefebvre et de Marthe Côté. François Dussault et Marie-Louise Fiset avaient alors six autres enfants vivants, Alexandre, Michel, Marie-Louise, Marie, Joseph et François-de-Sales.

Jean-Baptiste Pleau possédait alors une parcelle de cette terre qu'il avait attachée à la terre adjacente du côté nord-est. Le 14 août 1812, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste Pleau et Angélique Godin donnèrent à leur fils Jean-Baptiste un morceau mesurant trente-huit pieds et demi enclavé dans cette terre. Il était borné, par-devant, à François Denis, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est et au sud-ouest, à Jean Bertrand.

Le 7 septembre 1789, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste Dussault et Marie Marthe Lefebvre, son épouse, vendirent à Étienne Germain, pour la somme de 2500 livres, cette terre avec la maison, la grange, l'étable et les bâtiments. Cette terre était alors bornée, au nord-est, à Jean-Baptiste Pleau, et, au sud-ouest, à Joseph Godin. Le vendeur se gardait la récolte de l'année et l'usage des bâtiments jusqu'au 15 mars suivant.

Le 23 août 1790, devant F.X. Larue, Étienne Germain et Angélique Langlois, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils Pierre Étienne Germain avec la maison, la grange et autres bâtisses. Cette terre était alors bornée, par-devant, au bout de la profondeur de la terre de François Denis et de celle de Joseph Dussault, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Pleau, et, au sud-ouest, à Joseph Godin.

Pierre Étienne Germain, fils, épousa Marie Anne Godin, fille de Jean-Baptiste Godin et de Marie-Anne Dussault. Ils passèrent contrat de mariage le 19 janvier 1795 devant F.X. Larue.

Le 16 avril 1811, devant F.X. Larue, Pierre Étienne Germain la vendit à Jean-Baptiste Bertrand avec la maison, la grange et l'étable. Elle était alors bornée, au nord-est, à Jean-Baptiste Pleau, et, au sud-ouest, à Joseph Godin. Les frères et sœurs de Pierre Étienne Germain lui cédèrent leurs droits par des actes passés le 4 juin et le 10 juillet 1871 ajoutés en avenant à cet acte de vente.

Le 13 mars 1833, devant Bigué, Jean-Baptiste Bertrand en obtint un nouveau titre de concession de Moses Hart pour cette terre mesurant trois arpents de front sur vingt-huit arpents de profondeur, bornée, par-devant, aux terres du 1^{er} rang, par derrière, à la rivière

Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Pleau, et, au sud-ouest, à Augustin Petit. Il avait donc acquis la parcelle de deux perches de front appartenant à Jean-Baptiste Pleau.

Il légua cette terre à son fils François Bertrand qui épousa Salomé Matte, fille de Alexis Matte et de Thérèse Delisle, aux Écureuils, le 29 août 1843.

Ils passèrent cette terre à Gatien Bertrand avant le 30 mars 1857 car ce dernier en est donné comme le propriétaire dans l'acte de donation passé ce jour par Joseph Bernard par Hyacinthe Denis.

Partie nord-est, lot 100.

Le 4 mai 1868, devant P.H. Faucher, Gatien Bertrand vendit cette terre à François Bertrand, commerçant demeurant au faubourg St-Jean à Québec. Ce dernier la vendit immédiatement à Joseph Delisle devant le même notaire.

Le 25 novembre 1869, devant Charles Aylwin, Joseph Delisle des Écureuils vendit cette terre à Rémi Pagé. Le vendeur s'obligeait à construire sur cette terre une maison, une grange et une étable (no. 13234, Vol. 19, Reg. A).

Le 10 juin 1873, devant Charles Aylwin, Rémi Pagé la vendit à François-Xavier Pagé, son frère, instituteur des Écureuils (no. 15842, Reg. A).

Le 21 octobre 1883, devant L.P. Bernard, François-Xavier Pagé vendit à Siméon Papillon, maître cordonnier des Écureuils, cette terre mesurant deux arpents de front sur la profondeur depuis les terres du 1^{er} rang à la rivière Jacques-Cartier, bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, les terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Hubert Sauvageau et Isaïe Léveillé, et, au sud-ouest, à Hubert Morin (no. 25094, Vol. 32, Reg. A).

Le 21 juin 1885, devant Philémon de Varennes, Siméon Papillon vendit cette terre à Olivier Gauvreau (no. 26663, Vol. 34, Reg. A).

Olivier Gauvreau fit son testament le 5 juillet 1885 devant Philémon de Varennes et légua tous ses biens à Olympe Trépanier, son épouse, à charge de les transmettre à sa mort à son fils Fortunat (no. 27315, Vol. 35, Reg. A). Le 15 avril 1886, Olympe Trépanier déclara au registrateur que son époux, Olivier Gauvreau, était décédé le 28 janvier précédant et qu'elle héritait de ses biens dont cette terre (no. 27316, Vol. 35, Reg. A).

Le 12 mars 1905, devant J.O. East, Fortunat Gauvreau et Dame Olympe Trépanier, sa mère, vendirent cette terre à Narcisse Papillon (no. 44877, Vol. 50, Reg. A).

Le 24 juin 1908, Narcisse Papillon et Délima Jobin, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils Théophile Papillon (no. 50164, Vol. 53, Reg. A).

Le 4 juin 1912, devant Édouard Hamel, Théophile Papillon céda à Odina Papillon, journalier de Notre-Dame de Portneuf, cette terre en échange d'un emplacement à Notre-Dame de Portneuf (no. 56177, Vol. 58, Reg. A).

Le 11 juillet 1915, devant Édouard Hamel, Odina Papillon, épouse de Ludicia Gauthier, vendirent cette terre à François Pagé avec la maison et les bâtisses. Elle était alors bornée, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à

Hubert Sauvageau et Oswald Denis, et, au sud-ouest, à Hubert Morin (no. 60553, Vol. 62, Reg. A).

Le 26 janvier 1916, devant Édouard Hamel, François Pagé et Zoé Gingras, son épouse, vendirent à leur fils Henri Pagé cette terre avec la maison et les bâtisses (no. 62123, Vol.64, Reg. A).

Le 21 juin 1918, devant Édouard Hamel, Henri Pagé vendit cette terre à Armand Pagé, son frère (no. 65616, Vol. 67, Reg. A).

Le 22 octobre 1920, devant Édouard Hamel, Armand Pagé vendit cette terre à Max. Steinwitzer (no. 68778, Vol. 71, Reg. A). Ce dernier abandonna et rétrocéda cette terre à Armand Pagé le 24 novembre 1924 devant Philippe Chalifour (no. 74980, Vol. 78, Reg. A).

Le 8 mai 1926, devant Philippe Chalifour, Armand Pagé vendit cette terre avec le roulant à Ulysse Denis (no. 77015, Vol. 81, Reg. A). Ulysse Denis fit son testament le 14 août 1952 devant J.A. Lessard et légua ses biens à Léontine Laroche, son épouse. Cette dernière déclara le 30 décembre 1958 devant Édouard Hamel que son mari, Ulysse Denis, était décédé le 10 juin 1958 et qu'elle héritait de la moitié de ses biens (nos. 147669 et 147670, Reg. A).

Le 6 juillet 1967, devant Paul Guillemette, Léontine Laroche vendit ce lot à son fils Gérard Denis (nos. 177628 et 177629, Reg. A).

Le même jour, devant le même notaire, Gérard Denis vendit à Louis-Philippe Lavoie un terrain appartenant partie au lot 99 et partie au lot 100 mesurant 415 pieds dans la ligne nord, 493 pieds dans la ligne sud, 355 pieds dans la ligne nord-est et 167 pieds dans la ligne sud-ouest. Ce terrain est borné, au nord, au vendeur, au sud, partie à Raymond Trépanier et partie à Ernest Sauvageau, au nord-est, à la route conduisant au 2^{ième} rang, et, au sud-ouest, au vendeur (no. 177630, Reg. A).

Le 26 mai 1973, devant P. Guillemette, Gérard Denis vendit à Paulin Godin un terrain faisant partie du lot 99 et du lot 100 (no. 202543, Reg. A).

Le 28 juin 1982, devant Édouard Aubé, Gérard Denis, vendit à Pierre Leboeuf une partie de cette terre bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, au lot 102, et, au sud-ouest, à partie du lot 99 (no. 268462, Reg. A).

La partie nord-est de cette terre est désignée comme étant le **lot 100** du cadastre des Écureuils.

Partie centrale, lot 99.

Après 1868, Gatien Bertrand vendit à Joseph Morin cette partie mesurant un demi arpent de front. Le 7 août 1898, devant Jean-Baptiste Hamel, Joseph Morin donna à son fils Eugène Morin cette terre mesurant un demi-arpent de front sur la profondeur qu'il se trouvait à partir des terres du 1^{er} rang à la rivière Jacques-Cartier (no. 37563, Vol. 44, Reg. A).

Le 15 juillet 1925, devant Philippe Chalifour, Eugène Morin vendit cette terre à Henri Pagé (no. 75837, Vol. 79, Reg. A).

Le 30 mai 1928, devant Philippe Chalifour, Henri Pagé la vendit à Ulysse Denis (no. 80349, Vol. 87, Reg. A).

Ulysse Denis fit son testament le 14 août 1952 devant J.A. Lessard et légua ses biens à Léontine Laroche, son épouse. Cette dernière déclara le 30 décembre 1958 devant Édouard Hamel que son mari, Ulysse Denis, était décédé le 10 juin 1958 et qu'elle héritait de la moitié de ses biens (nos. 147669 et 147670, Reg. A).

Le 6 juillet 1967, devant Paul Guillemette, Léontine Laroche vendit ce lot à son fils Gérard Denis (nos. 177628 et 177629, Reg. A).

Le 6 juillet 1967, devant P. Guillemette, Gérard Denis vendit à Louis-Philippe Lavoie un terrain appartenant partie au lot 99 et partie au lot 100 mesurant 415 pieds dans la ligne nord, 493 pieds dans la ligne sud, 355 pieds dans la ligne nord-est et 167 pieds dans la ligne sud-ouest. Ce terrain est borné, au nord, au vendeur, au sud, partie à Raymond Trépanier et partie à Ernest Sauvageau, au nord-est, à la route conduisant au 2^{ième} rang, et, au sud-ouest, au vendeur (no. 177630, Reg. A).

Le 26 mai 1973, devant P. Guillemette, Gérard Denis vendit à Paulin Godin un terrain faisant partie du lot 99 et du lot 100 (no. 202543, Reg. A).

Le 28 juin 1982, devant Édouard Aubé, Gérard Denis, vendit à Pierre Leboeuf une partie de cette terre bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, au lot 100, et, au sud-ouest, à partie du lot 98 (no. 268462, Reg. A).

La partie centrale de cette terre est désignée comme étant le **lot 99** du cadastre des Écureuils.

Partie sud-ouest, partie du lot 98.

François Bertrand céda un demi-arpent de front de cette terre à Pierre Papillon qui le donna à Magloire Pagé, son gendre, devant Sam Proulx le 30 mai 1856 (no. 5760, Vol. 9, Reg. A).

Le 11 février 1882, devant L.P. Bernard, Magloire Pagé et Élisabeth Papillon, son épouse, donnèrent à François Pagé et Zoé Gringras, sa femme et leur belle-fille, plusieurs terres dont cette terre (no. 23484, Vol. 31, Reg. A).

Le 26 janvier 1916, devant Édouard Hamel, François Pagé et Zoé Gringras, son épouse, vendirent à leur fils Henri Pagé cette terre avec la maison et les bâtisses (no. 62123, Vol. 64, Reg. A).

Le 21 juin 1918, devant Édouard Hamel, Henri Pagé vendit cette terre à Armand Pagé, son frère (no. 65616, Vol. 67, Reg. A).

Le 22 octobre 1920, devant Édouard Hamel, Armand Pagé vendit cette terre à Max. Steinwitzer (no. 68778, Vol. 71, Reg. A). Ce dernier l'abandonna et la rétrocéda à

Armand Pagé le 24 novembre 1924 devant Philippe Chalifour (no. 74980, Vol. 78, Reg. A).

Le 8 mai 1926, devant Philippe Chalifour, Armand Pagé vendit cette terre avec le roulant à Ulysse Denis (no. 77015, Vol. 81, Reg. A). Ulysse Denis fit son testament le 14 août 1952 devant J.A. Lessard et légua ses biens à Léontine Laroche, son épouse. Cette dernière déclara le 30 décembre 1958 devant Édouard Hamel que son mari, Ulysse Denis, était décédé le 10 juin 1958 et qu'elle héritait de la moitié de ses biens (nos. 147669 et 147670, Reg. A).

Le 6 juillet 1967, devant Paul Guillemette, Léontine Laroche vendit ce lot à son fils Gérard Denis (nos. 177628 et 177629, Reg. A).

Le 28 juin 1982, devant Édouard Aubé, Gérard Denis, vendit à Pierre Leboeuf une partie de cette terre bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la rivière aux-pommes, au nord-est, au lot 99, et, au sud-ouest, à partie du lot 97 et partie à la rivière aux-pommes, (no. 268462, Reg. A).

Partie entre la rivière aux-pommes et la rivière Jacques-Cartier, partie des lots 98, 99 et 100.

Le 26 octobre 1891, devant L.P. Bernard, François Pagé a vendu à Rémi Pagé la coupe de bois pour une période de 30 ans sur un lopin de terre mesurant un arpent et quart de front sur la profondeur qui se trouve entre la rivière aux-pommes et la rivière Jacques-Cartier et borné, au nord-est, à Joseph Morin, et, au sud-ouest, à Siméon Léveillé. Cette partie du lot 100 en faisait partie (no. 31956, Vol. 39, Reg. A).

Rémi Pagé épousa en secondes noces, Virginie Papillon, veuve de Prosper Dussault. Cette dernière est décédée vers le 20 septembre 1897 laissant comme héritier Samuel Dussault, né de son mariage avec Prosper Dussault, et Irma Pagé, née de son mariage avec Rémi Pagé. Le 23 mars 1902, devant L.P. Bernard, Samuel Dussault, machiniste, demeurant à Salem, Mass., vendit à Rémi Pagé tous ses droits dans la succession de sa mère. Le même jour, devant le même notaire, Rémi Pagé déclara avoir hérité des droits de coupe de bois sur le quart de cette terre désignée comme étant le lot 98 (nos. 41339 et 41340, Vol. 47, Reg. A).

Le 19 mars 1910, devant H.F. Smith, Irma Pagé et Alexandre Dussault, son époux, vendirent à Rémi Pagé tous leurs droits dans la succession de sa mère (no. 53192, Vol. 55, Reg. A). Le même jour, devant le même notaire, Rémi Pagé donna à Adjutor Pagé, son fils, ses droits dans la coupe de bois sur cette partie du lot 100 (no.53193, Vol. 55, Reg. A).

Adjutor Pagé épousa Louise Pépin. Ils passèrent un contrat de mariage devant H.F. Smith le 28 août 1907. Le 21 août 1912, Adjutor Pagé fit son testament devant H.F. Smith, et légua l'usufruit de ses biens à Louise Pépin, son épouse, et la possession de ses biens à ses enfants à part égale. Adjutor Pagé est décédé au mois de novembre 1912, Louise Pépin hérita de la moitié du droit de coupe sur cette partie du lots 100 (nos 56804 et 56805, Vol. 59, Reg. A). Elle épousa en secondes noces Gustave Lord, veuf de Cédulie Pagé. Ils

passèrent un contrat de mariage en séparation de biens le 26 août 1916 devant Édouard Derome dit Descoteaux (no. 61936, Vol. 63, Reg. A). Le 7 mai 1919, devant Édouard Hamel, Émilienne Pagé, épouse de Édouard Coccia, boucher, renonça en faveur de Louise Pépin, veuve de Adjutor Pagé et épouse de Gustave Lord, à tous ses droits dans la succession de son père (no. 66445, Vol. 68, Reg. A).

Cette parcelle de terre est désignée comme étant **partie des lots 98, 99 et 100** du cadastre des Écureuils.

Terre 20		
<p>Laurent Matte Jean-Baptiste Toupin Dussault, seigneur François Richard m. Angélique Bertrand 1^{er} juin 1709 Vve et héritiers 8 août 1722 Pierre Richard m. Véronique Dussault 6 avril 1739 Denis Dussault</p> <p>François Dussault m. Marie-Louise Fiset 25 jan 1744</p> <p>Jean-Baptiste Dussault m. Marthe Lefebvre 4 mars 1788 Étienne Germain m. Angélique Langlois 7 sept. 1789 Pierre Étienne Germain m. Marie-Anne Godin 23 août 1790 Jean-Baptiste Bertrand 16 avril 1811 m. Ursule Mercier François Bertrand m. Salomé Matte Gatien Bertrand m. Luce Petitclerc avant le 30 mars 1857</p>		
<p>François Bertrand m. Salomé Matte</p> <p>Pierre Papillon</p> <p>Magloire Pagé 30 mai 1856 m. Élisabeth Papillon</p> <p>François Pagé 11 fév. 1882 m. Zoé Gingras</p> <p>Henri Pagé 26 jan. 1916</p> <p>Armand Pagé 21 juin 1918</p> <p>Max. Steinwitzer 22 oct. 1920 Armand Pagé 24 nov. 1924</p> <p>Ulysse Denis 8 mai 1926 m. Léontine Laroche</p> <p>Vve Léontine Laroche 10 juin 1958</p> <p>Gérard Denis 6 juil. 1967</p>	<p>François Bertrand m. Salomé Matte</p> <p>Joseph Hubert Morin après 1868</p> <p>Eugène Hubert Morin 7 août 1898</p> <p>Henri Pagé 15 juil. 1915</p> <p>Ulysse Denis 30 mai 1928 m. Léontine Laroche</p> <p>Vve Léontine Laroche 10 juin 1958</p> <p>Gérard Denis 6 juil. 1967</p>	<p>François Bertrand 4 mai 1868 m. Salomé Matte Joseph Delisle 4 mai 1868 Rémi Pagé 25 nov. 1869 F.X. Pagé 10 juin 1873</p> <p>Siméon Papillon 21 oct. 1883 Olivier Gauvreau 21 juin 1885 m Olympe Trépanier Fortunat Gauvreau 15 avril 1886</p> <p>Narcisse Papillon 12 mars 1905 m Délima Jobin Théophile Papillon 24 juin 1908 Odina Papillon 4 juin 1912 m Ludicia Gauthier</p> <p>François Pagé 11 juil. 1915 m Zoé Gingras Henri Pagé 26 jan. 1916 Armand Pagé 21 juin 1918 Max Steinwitzer 22 oct. 1920 Armand Pagé 24 nov. 1924 Ulysse Denis 8 mai 1926 m Léontine Laroche Vve Léontine Laroche 10 juin 1958 Gérard Denis 6 juil. 1967</p>
Partie Lot 98	Lot 99	Lot 100
½ arpent	½ arpent	2 arpents

Tableau Terre 20

Terre 21, lots 96 et 97 et partie du lot 98.

Cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur fut concédée à Pierre Sylvestre le 25 mai 1709 devant DeLarivière. Lui aussi jouissait de cette terre depuis plusieurs années et en avait défriché une partie. Il en était propriétaire lors de l'inventaire de la seigneurie Bélair fait par Louis Chamballon le 24 mars 1701. Elle était bornée, au nord-est, à François Richard, et, au sud-ouest, à Simon Pleau.

Le 5 mars 1716, devant Chamballon, Pierre Sylvestre, habitant de Neuville, vendit à Pierre Lefebvre aussi habitant de Neuville, cette terre en bois debout située "*au petit village de Bélair*" pour la somme de 300 livres pour le capital et de 30 livres pour les épingles de la dite vente. Cette somme fut payée comptant par Simon Frenet comme tuteur des enfants mineurs de défunt Pierre Lefebvre et de Marie Marcot, sa femme.

Ce Pierre Lefebvre était le frère aîné de Guillaume qui possédait la terre 19. Il épousa Catherine Grignon, fille de Jacques Grignon et de Marie Thérèse Richer dit Laflèche, à Grondines, le 30 juillet 1720.

Le 3 janvier 1749, devant Pollet, Pierre Lefebvre et Catherine Grignon, son épouse, donnèrent à leur fils Jean-Baptiste un arpent et demi de front de cette terre jusqu'à la rivière Jacques-Cartier. Elle était bornée, du côté nord-est, à Gabriel Godin, et, de l'autre côté, à l'arpent et demi laissé pour légitime des autres héritiers mais dont il aura l'usufruit la vie durant des donateurs. Les bâtiments sont inestimables parce que trop vieux. L'inventaire fait le même jour estima à 377 livres les biens des donateurs. Le donataire en reçut la moitié par cet acte et il devra verser 188 livres et 10 sols aux autres héritiers au décès des donateurs. Au bas de cet acte est rédigé le contrat de mariage de Jean-Baptiste Lefebvre et de Marie Angélique Godin, fille de Jacques Godin et de Marie Charlotte Augé.

Pierre Lefebvre est décédé le 22 décembre 1749 aux Écureuils. Son fils Jean-Baptiste acquit la partie nord-est de cette terre. Il épousa M. Angélique Godin, fille de Jacques Godin et de Marie Charlotte Augé, aux Écureuils, le 3 février 1749.

Le 8 août 1756, devant Fleury, la veuve et les héritiers de Pierre Lefebvre se partagèrent ses biens dont la moitié de cette terre. Les héritiers eurent trois quarts d'arpent à prendre du côté sud-ouest à partir de la ligne séparant cette terre de celle de François-Ignace Pleau. La veuve garda l'autre partie de trois quarts d'arpent de front joignant à la terre de son fils Jean-Baptiste Lefebvre. La partie revenant aux héritiers fut divisée en sept parcelles égales mesurant une perche, un pied et six pouces et demi de front sur la profondeur qu'il se trouvait jusqu'à la rivière Jacques-Cartier. Les enfants survivants de Pierre Lefebvre et de Catherine Grignon étaient Élisabeth, François, Magdeleine, Pierre, Félicité, Marie-Anne, René et Jean-Baptiste Lefebvre.

Le 28 mars 1757, devant Fleury, François Lefebvre vendit à son frère Jean-Baptiste ses droits dans la succession de ses père et mère.

Le 9 mai 1762, devant Gouget, René Lefebvre et Thérèse Dussault, son épouse, pour 100 livres, vendirent à Antoine Godin, une part et portion de trente-huit pieds de front sur la profondeur allant à la rivière Jacques-Cartier.

Le 28 octobre 1762, devant Gouget, Jean Lefebvre et Angélique Godin, son épouse, vendirent à Antoine Godin, maître de poste, une portion de cette terre mesurant trente-huit pieds de front.

Le 27 février 1765, devant Gouget, Pierre Lefebvre, au nom de sa sœur Magdeleine et de son mari Étienne Belmont, vendit à Antoine Godin un morceau de cette terre mesurant trente-huit pieds de front.

Le 6 mars 1767, devant Gouget, Jean-Baptiste Lefebvre et M. Angélique Godin, son épouse, vendirent à Antoine Godin, maître de poste aux Écureuils, un morceau de cette terre mesurant un arpent et cinquante pieds de front sur la profondeur à la rivière Jacques-Cartier, borné, au nord-est, à François Denis Dussault, et, au sud-ouest, au dit acquéreur.

Antoine Godin, époux de Thérèse T. Dussault, avait acheté la part des autres héritiers et il possédait alors toute cette terre jusqu'à la rivière Jacques-Cartier. Il la donna à son fils Joseph Godin avant le 4 mars 1784 car, dans un acte daté de ce jour, Perreault le donne comme étant voisin du côté sud-ouest de la terre de François Dussault.

Antoine Godin épousa Thérèse Quirion, fille de Joseph Quévillon dit Quirion et de Anne Thérèse Belisle, aux Écureuils, le 24 janvier 1780.

Le 7 juin 1803, devant F.X. Larue, Joseph Godin et Thérèse Quirion, son épouse, donnèrent à leur fils Joseph Godin cette terre mesurant trois arpents de front sur trente-quatre arpents de profondeur, bornée, par-devant, à Alexis Dussault, au nord-est, à Antoine Germain, et, au sud-ouest, à Jean-Baptiste Dussault. Ils lui donnaient aussi la maison, la grange, l'étable et les autres bâtiments qui y étaient construits. Il avait un frère nommé François et deux sœurs, Thérèse et Angélique.

Partiè nord-est, partie du lot 98.

Le 15 février 1818, devant F.X. Larue, Joseph Godin, fils, et Thérèse Trépanier, son épouse, avec le consentement de leur mère et donatrice, veuve de feu Joseph Godin, vendirent à Jean-Baptiste Papillon, navigateur, un morceau de cette terre mesurant sept perches et demi de front par vingt-quatre arpents de profondeur, borné, par-devant, à François Marcot, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean Bertrand et aux représentants de Antoine Germain, et, au sud-ouest, aux vendeurs.

Jean-Baptiste Papillon vendit ce morceau de terre à François Pagé le 5 mars 1822 devant Damase Larue. Ce dernier le légua à son épouse Pauline Godin qui épousa Augustin Petit le 28 septembre 1829.

Le 12 mars 1833, devant P. Bigué, Augustin Petit en obtint un titre nouvel de concession. Ce morceau de terre est alors dit mesuré 24 arpents de profondeur et alors borné, au nord-est, à Jean Bertrand, et, au sud-ouest, à Jean Gosselin.

Pierre Papillon, époux de Angélique Pagé, en devint l'acquéreur.

Le 30 mai 1856, devant Sam Proulx, il donna à son gendre Magloire Pagé, une terre mesurant un arpent et demi de front, sur quarante arpents de profondeur bornée, par-devant, aux terres du 1^{er} rang, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Bertrand et, au sud-ouest, à Michel Léveillé. Il lui donna aussi la maison, grange et autres bâtiments et tous ses meubles et outils d'agriculture. Il devait garder Honoré Papillon, son beau-frère (no. 5760, Vol. 9, Reg. A). La terre donnée comprenait la partie nord-est de cette terre et la partie sud-ouest de la terre voisine du côté nord-est et est désignée comme étant le lot 98 du cadastre des Écureuils.

La partie nord-est de cette terre est désignée comme étant **partie du lot 98** du cadastre des Écureuils.

Partie centre, lot 97.

Avant 1832, Joseph Godin, fils, et Thérèse Trépanier, son épouse, donnèrent à leur fille Françoise Godin, épouse de Jean Gosselin, un morceau de cette terre mesurant un arpent et trois quarts de front sur vingt-sept à vingt-huit arpents de profondeur.

Le 11 mars 1833, devant P. Bigué, Jean Gosselin en obtint un nouveau titre de concession de Moses Hart pour cette terre alors bornée, par-devant, à Louis Dussault, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Augustin Philippe Petit, et, au sud-ouest, à Abraham Dussault.

Isaïe Léveillé et son épouse Rose-de-Lima Frenet acquirent cette terre avant le 27 décembre 1855 car ce jour, devant Joseph Bernard, ils l'hypothéquèrent en faveur de Louis Dussault.

Le 10 juillet 1879, devant L.P. Bernard, Isaïe Léveillé était propriétaire de cette terre alors qu'il l'hypothéqua. Cette terre mesurait un arpent et trois quarts d'arpent de front sur vingt-sept arpents de profondeur et était désignée comme étant le lot 97 (no. 20523, Vol. 29, Reg. A).

Il fit son testament le 1^{er} août 1887 devant A.O. Mayrand et institua légataire universel de ses biens son fils Siméon Léveillé qui demeurait avec lui (no. 28706, Vol. 36, Reg. A). Le 19 décembre suivant, ce dernier donna avis au registrateur que son père était décédé le 1^{er} décembre 1887 et qu'il avait hérité de ses biens comprenant cette terre contenant environ un arpent et huit perches de front sur vingt-neuf arpents de profondeur, bornée, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, au lot 98 et au sud-ouest, au lot 96. Une maison et une grange s'élevaient alors sur cette terre (no.28707, Vol. 36, Reg. A).

Le 4 janvier 1892, devant L.P. Bernard, Siméon Léveillé, demeurant à Saint-Tite, comté de Champlain, vendit à Georges Godin cette terre mesurant un arpent et trois quarts de front sur vingt-sept arpents de profondeur, bornée, en front, aux terres du 1^{er} rang, en arrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Magloire Pagé, et, au sud-ouest, à Napoléon Godin (no. 32196, Vol. 39, Reg. A).

Le 26 juin 1914, devant Édouard Hamel, Georges Godin, époux de Félicité Denis, vendit à Oswald Denis cette terre avec la maison et les bâtisses. Elle était alors bornée, au nord-est, à France Pagé, et, au sud-ouest, à Napoléon Godin (no. 59247, Vol. 61, Reg. A).

Le 13 novembre 1941, devant Labrière Fortier, Oswald Denis et Blanche Dubuc, son épouse, vendirent cette terre à Adrien Godin, de Shawinigan (no. 100915, Vol. 113, Reg. A).

Adrien Godin a épousé Marie-Jeanne Gignac. Ils passèrent un contrat de mariage devant L.P. Brousseau le 3 juin 1944. Ce contrat contient une clause testamentaire léguant les biens au dernier vivant. Marie-Jeanne Gignac déclara devant P. Guillemette le 28 août 1967 que Adrien Godin, son époux, était décédé à Donnacona le 14 juillet 1967 et qu'elle avait hérité de ses biens (no. 178769, Reg. A).

Le 12 septembre 1974, devant Édouard Aubé, Jeanne Gignac, veuve de Adrien Godin, vendit à Gilles Godin ce qui restait de cette terre (no. 210314, Reg. A).

La partie centrale de cette terre est désignée comme étant le **lot 97** du cadastre des Écureuils.

Partie sud-ouest, lot 96.

Comme nous l'avons vu plus haut, Joseph Godin, fils, et Thérèse Trépanier, son épouse, donnèrent à leur fille Françoise Godin, épouse de Jean Gosselin, un morceau de cette terre mesurant deux arpents de front sur vingt-sept à vingt-huit arpents de profondeur.

Le 24 janvier 1832, devant Joseph Bernard, Thérèse Trépanier, veuve Joseph Godin, Jean Gosselin et Françoise Godin, son épouse, vendirent à Abraham T. Dussault un morceau de cette terre mesurant un demi-arpent de front sur vingt-huit arpents de profondeur, borné par-devant, aux terres du 1^{er} rang, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, aux vendeurs, et, au sud-ouest, à Pierre Dussault.

Le 12 mars 1833, devant Bigué, Abraham T. Dussault en obtint un nouveau titre de concession de Moses Hart. Cette terre était alors bornée, au nord-est, à Jean Gosselin, et, au sud-ouest, à Pierre Dussault.

Abraham Dussault, époux de Victoire Châteauvert, fit son testament le 9 janvier 1866 devant H. Faucher et institua son fils Joseph T. Dussault légataire universel de ses biens. Ce dernier déclara le 5 décembre 1883 que son père Abraham T. Dussault était décédé aux Écureuils le 5 septembre 1883 lui laissant en héritage ses biens dont cette terre mesurant un demi-arpent de front sur vingt-trois arpents de profondeur, désignée comme étant le lot 96 et bornée, par-devant, les terres du 1^{er} rang des Écureuils, par derrière, la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Isaïe Léveillé, et, au sud-ouest, à Joseph Gingras (nos. 25191 et 25192, Vol. 32, Reg. A).

Le 21 juillet 1887, devant Georges P. Châteauvert, Dame Victoria Faucher dit Châteauvert, veuve Abraham Dussault, et Joseph Dussault vendirent à Étienne Laberge cette terre bornée au sud-ouest à Thomas Jobin (no. 28425, Vol. 36, Reg. A).

Le 13 juin 1889, devant Georges P. Châteauvert, Étienne Laberge loua cette terre à Jean-Baptiste Godin pour 24 ans à compter du 1^{er} juin 1889 au 1^{er} juin 1913. À la fin des 24 années, le bailleur sera tenu de consentir au preneur un acte de vente des prémisses sus louées (no. 30809, Vol. 38, Reg. A).

Le 3 avril 1894, devant Jean-Baptiste Hamel, Jean-Baptiste Godin et Napoléon Godin échangèrent des terres. Jean-Baptiste Godin céda à Napoléon Godin cette terre sans bâtisses mesurant un demi-arpent de front sur vingt-cinq arpents de profondeur, désignée comme étant le lot 96 et bornée, par-devant, les terres du 1^{er} rang des Écureuils, par derrière, la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Isaïe Léveillé, et, au sud-ouest, à Joseph Jobin (no. 39096, Vol. 46, Reg. A).

Le 11 juillet 1928, devant Philippe Chalifour, Napoléon Godin vendit à Ulysse Denis cette terre sans bâtisses. Le vendeur se réservait la récolte (no. 80542, Vol. 87, Reg. A).

Le 19 novembre 1952, devant J.A. Lessard, Ulysse Denis et Léontine Laroche, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils Gérard Denis (no. 128944, Reg. A).

Gérard Denis en vendit une partie à Roger Benoit. L'acte de vente a été enregistré le 19 septembre 1969 sous le numéro 186222.

Le 7 juin 1985, devant Édouard Aubé, Gérard Denis vendit à Jean Rodrigue une partie de cette terre mesurant cinq perches de largeur soit la largeur du lot sur la profondeur entre la rivière Jacques-Cartier et le chemin de déserte, borné, au nord-ouest, partie du lot 96 appartenant à la Domtar, au sud-est, au chemin de desserte, au nord-est, partie du lot 97 appartenant à Gilles Godin, et, au sud-ouest, partie du lot 95 vendu aussi à l'acheteur (no. 288239, Reg. A).

La partie sud-ouest de cette terre est désignée comme étant le **lot 96** du cadastre des Écureuils.

Terre 21		
Pierre Sylvestre 25 mai 1709 Pierre Lefebvre m. Cantherine Grignon 5 mars 1716 Héritiers Pierre Lefebvre 22 déc. 1749		
Héritiers Pierre Lefebvre 22 déc 1749 Antoine Godin	Jean-Baptiste Lefebvre 22 déc. 1749 m. Angélique Godin Antoine Godin 6 mars 1767	
Antoine Godin m. Thérèse T. Dussault 6 mars 1767 Joseph Godin m. Thérèse Quirion avant 1784 Joseph Godin m. Thérèse Trépanier 7 juin 1803		
Jean Gosselin m. Françoise Godin av. 1832		Jean-Baptiste Papillon 15 fév. 1818
Abraham T. Dussault 24 jan. 1832 m. Victoire Fauché	François Pagé 5 mars 1822 m Pauline Godin Vve Pauline Godin Augustin Petit 28 sept. 1829 m Pauline Godin Pierre Papillon m. Angélique Pagé Magloire Pagé 30 mai 1856 m. Elisabeth Papillon François Pagé 11 fév. 1882 Henri Pagé 26 jan. 1916 Armand Pagé 21 juil. 1918 Max. Steinwitzer 22 oct. 1920 Armand Pagé 24 nov. 1924 Ulysse Denis 8 mai 1926 m Léontine Laroche Vve Léontine Laroche 10 juin 1958 Gérard Denis 6 juil. 1967	
Joseph T. Dussault 5 sept. 1883 Étienne Laberge 21 juil. 1887 Jean-Bte Godin 13 juin 1889 Napoléon Godin 3 avril 1894 Ulysse Denis 11 juil. 1928 m Léontine Laroche Gérard Denis 19 nov. 1952 Jean Rodrigue 7 juin 1985	Isaïe Léveill�� avant 27 d��c.1855 Sim��on L��veill�� 19 ^e d��c. 1887 Georges Godin 4 jan. 1892 m F��l��c��t�� Denis Oswald Denis 26 juin 1914 m Blanche Dubuc Adrien Godin 13 nov. 1941 m Jeanne Gignac Vve Jeanne Gignac 14 juil. 1967 Gilles Godin 12 sept. 1974	
Lot 96	Lot 97	Partie lot 98
�� arpent	1 ��/4 arpent	��/3 arpent

Tableau Terre 21

Terre 22, lots 94 et 95.

Cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur appartenait à Jean Pinel lors de l'inventaire de la seigneurie Belair fait par Louis Chamballon le 24 mars 1701.

Il semblerait que Jean Pinel ne la garda pas et la rendit au seigneur qui la concéda à Simon Pleau le 24 mai 1709 devant DeLarivière. L'acte de concession mentionne que Simon Pleau occupait cette terre depuis plusieurs années et qu'une partie était défrichée. Elle était alors bornée, au nord-est, à la terre de Pierre Sylvestre et au sud-ouest, à celle de Jean Brière.

Simon Pleau dit Lafleur était le fils de Étienne Pelleault et de Martine Audibert de Châtillon-sur-Loire. Il épousa Marie Jeanne Constantineau, fille de Julien Constantineau et de Marie Langlois, à Neuville le 28 novembre 1680.

Simon Pleau et son épouse vendirent leur terre de Neuville le 2 avril 1701. Et c'est peu après qu'ils déménagèrent dans le 2^{ième} rang de Belair. Jeanne Constantineau est décédée le 12 février 1707. Simon Pleau lui survit jusqu'en octobre 1711.

Après son décès, ses héritiers vécurent sur cette terre sans qu'elle soit partagée. Lors de l'aveu et dénombrement de Belair en 1723, elle était encore au nom des héritiers de Simon Pleau. Son fils François-Ignace épousa Magdeleine Godin, fille de Charles Godin et de Madeleine Perron, le 4 février 1722. Après le mariage de son frère Simon, le 11 novembre 1720, François-Ignace devint effectivement le propriétaire de cette terre.

Le 24 juillet 1751, François-Ignace Pleau et Marie Magdeleine Godin, son épouse, firent dresser l'inventaire de leurs biens par Pollet. Augustin Trépanier et Louis Fiset en firent l'évaluation en présence de Jean-Baptiste et de Joseph Pagé après avoir prêté serment. On y trouva plats et assiettes de terre, cuillères en étain et autres ustensiles de cuisine. Dans l'étable, les évaluateurs trouvèrent une vache et trois taures évaluées à 50 livres, deux bœufs, 80 livres, cinq moutons, 20 livres, trois cochons, 36 livres et un cheval avec son attelage, 30 livres. La maison, l'étable et la grange sont dites "méchantes" et furent évaluées, la première à 25 livres et les deux autres à 12 livres. Pour un total de 254 livres et 9 sols.

Le même jour, devant le même notaire, François-Ignace Pleau et Marie Magdeleine Godin, son épouse, donnèrent à leur fils Jean-Baptiste Pleau la moitié nord-est de cette terre et la moitié de leurs meubles bestiaux, bâtiments et autres effets évalués à 254 livres et 9 sols. Jean-Baptiste Pleau s'engagea à loger et nourrir les donateurs en leur maison leur vie durant. Et s'ils devaient se séparer "par *incompatibilité d'humeur ou autrement*" le donataire s'engageait à donner tous les ans à ses parents vingt-quatre minots de blé par quart en farine, un cochon gras et une vache. De plus, Jean-Baptiste s'engagea à loger et à nourrir ses frères et sœurs mineurs comme ils l'ont toujours été.

Jean-Baptiste Pleau acheta les droits de ses frères et sœurs dans la succession de leur père et mère ; le 11 octobre 1754, devant Fleury, ceux de Thérèse Pleau, épouse de Joseph

Marcot, le 2 février 1768, devant Gouget, ceux de son frère Jean-Baptiste et de sa femme, Charlotte Chastenay, et, le 26 février 1758, devant Fleury, ceux de Joseph Pleau, son frère, pour la somme de 200 livres chacun. Le 29 juin 1763, devant Gouget, il acheta ceux de Jacques-Ignace Pleau, son frère, et ceux de Élisabeth Pleau, épouse de Jérôme Fiset. Chaque part mesurait un quart et demi d'arpent de front sur 30 arpents de profondeur.

Jean-Baptiste Pleau épousa Marie Angélique Dussault, fille de feu Denis Dussault et de Madeleine Laroche, aux Écureuils, le 12 janvier 1755. Ils avaient passé un contrat de mariage devant Fleury le 30 décembre précédent.

Il est décédé aux Écureuils le 4 octobre 1781.

Le 13 mars 1786, devant Perreault, son fils François Pleau acheta les droits de sa sœur Françoise, épouse de Jean-Baptiste Chaillé, dans la succession de ses père et mère.

Le 15 mars 1786, Perreault dressa un inventaire des biens de feu Jean-Baptiste Pleau. Il laissait cette terre mesurant trois arpents de front sur 28 arpents de profondeur, bornée, au nord-est, à Antoine Godin, et, au sud-ouest, à la veuve Jean Richard. Une maison, une grange et une étable y étaient construites. Il possédait une autre terre, en bois debout, au petit bois de l'ail, au Cap-Santé. Les biens mobiliers furent vendus à la porte de l'église des Écureuils selon la coutume et les terres furent partagées devant Perreault entre les héritiers réunis le 22 mars 1786 dans la maison paternelle. La veuve obtint la moitié sud-ouest de cette terre, et les enfants, celle du nord-est. Le même jour, devant le même notaire, Angélique Dussault, veuve Jean-Baptiste Pleau, donna à son fils François Pleau, garçon majeur vivant avec elle, la moitié de la terre dont elle avait héritée et la moitié de tous les bâtiments. Cette moitié de la terre était bornée, au nord-est, aux enfants héritiers, et, au sud-ouest, à Jacques Papillon. Elle lui donna aussi sa part dans la terre du Cap-Santé. Angélique Dussault donna 60 livres à chacun de ses autres enfants, Angélique, Françoise, Thérèse et Antoine Pleau.

François Pleau épousa Josephite Trépanier, fille de Jean Trépanier et de feu Louise Magnan, aux Écureuils, le 27 juillet 1790. Ils avaient passé un contrat de mariage devant F.X. Larue le 10 juillet 1790.

Le 24 février, 1791, devant F.X. Larue, Thérèse Pleau, épouse de Joseph Hardy, céda à son frère François ses droits dans la succession de ses père et mère.

Le 13 février 1792, devant F.X. Larue, François Pleau et son frère Antoine firent des échanges. Antoine céda la parcelle de trois perches de front qu'il possédait de cette terre et ses droits successifs mobiliers du chef de Jean-Baptiste Pleau, son père, et de Angélique Dussault, sa mère. En contre partie, François Pleau céda à son frère la terre de deux arpents et quatre perches de front qu'il possédait dans la terre du Cap-Santé.

Le 23 février 1792, devant F.X. Larue, Pierre Pagé et Angélique Pleau, son épouse, cédèrent à François Pleau leurs droits dans la succession de leur père et mère.

Le 3 janvier 1798, devant F.X. Larue, François Pleau et Josephite Trépanier, son épouse, vendirent à Jean-Baptiste T. Dussault et à Josephite Dubault, son épouse, cette terre de trois arpents de front sur vingt-cinq arpents de profondeur avec la maison, grange, étable et autres bâtiments pour la somme de 4600 livres. Cette terre était alors bornée, par-

devant, à Augustin et Alexis Dussault, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Joseph Godin, et, au sud-ouest, à Jacques Papillon. François Pleau alla s'établir au ruisseau St-Jean, paroisse St-Roch de l'Achigan, seigneurie de l'Assomption. D'autres résidents des Écureuils et de Cap-Santé allèrent aussi s'établir à cet endroit à la même époque. Parmi eux, on compte Pierre Pagé marié à Angélique Pleau, sœur de François Pleau, Jean-Baptiste Chaillé marié à Françoise Pleau, sœur de Angélique, et un certain Piché.

Jean-Baptiste T. Dussault obtint un nouveau titre de concession de Moses Hart devant F.X. Larue le 15 août 1812. La terre était alors bornée, au nord-est, à Jacques Papillon, et, au sud-ouest, à Joseph Godin.

Jean-Baptiste T. Dussault donna cette terre à son fils Pierre T. Dussault, qui épousa Marguerite Piché, fille de François Piché et de Françoise Bertrand, au Cap-Santé le 27 janvier 1807.

Le 10 décembre 1838, devant Joseph Bernard, Pierre T. Dussault, et Marguerite Piché, son épouse, donnèrent à leur fils François-Xavier T. Dussault et à Clothilde Delisle, son épouse, un morceau de cette terre mesurant deux arpents et demi de front borné, par-devant, au cordon des terres de la 1^{ère} concession des Écureuils, par derrière, la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Abraham T. Dussault, et, au sud-ouest, à un demi-arpent que les donateurs se réservaient.

Le même jour, devant le même notaire, ils donnèrent à leur fils Pierre T. Dussault un morceau de cette terre mesurant un demi-arpent de front borné, par-devant, au cordon des terres de la 1^{ère} concession des Écureuils, par derrière, la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, aux deux arpents et demi donnés à leur fils F.X. T. Dussault, et, au sud-ouest, à François Germain.

Partie nord-est, lot 95.

Le 20 septembre 1862, François-Xavier T. Dussault, fils, signa un contrat de mariage avec Marie Jessie Papillon devant Charles Aylwin. A cette occasion et par le même acte, François-Xavier T. Dussault, père, donna cette terre au futur époux.

Le 28 mars 1865, devant Charles Aylwin, François-Xavier T. Dussault, père, François-Xavier T. Dussault, fils, et Marie Jessie Papillon, épouse du dernier, vendirent à Rémi Pagé, agriculteur de l'Ile-d'Orléans, pour la somme de 200 livres, ou 1100 piastres d'alors, cette terre avec la maison, la grange et l'étable qui y étaient construites. Cette terre mesurait deux arpents et demi de front sur la profondeur depuis la ligne séparant les terres du 1^{er} rang des terres du 2^{ième} rang à la rivière Jacques-Cartier.

Le 24 juillet 1867, devant Charles Aylwin, Rémi Pagé vendit cette terre à Thomas Jobin. Elle est alors bornée, au nord-est, à Abraham T. Dussault, et, au sud-ouest, à un demi-arpent appartenant à Pierre T. Dussault. (no. 11368, Reg. A).

Le 10 mars 1881, devant L.P. Bernard, Thomas Jobin a vendu à Joseph Gingras, cultivateur de Neuville, cette terre désignée comme étant le lot 95 (no. 22643, Vol. 30, Reg. A).

Ce dernier fit faillite. Cette terre fut saisie le 10 octobre 1883 et vendue par le shérif à la porte de l'église des Écureuils le 14 décembre 1883 à Georges Allsopp de St-Georges du Cap-Santé. Cette terre était bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, aux lots 38 et 45, au nord-est, au lot 96 et, au sud-ouest, au lot 94 (no. 25713, Vol. 33, Reg. A).

Le 2 mai 1884, devant L.P. Bernard, Georges Allsopp de St-Georges vendit cette terre à Réal Germain. Elle était alors bornée, au nord-est, à Joseph Dussault, et, au sud-ouest, à Pierre T. Dussault (no. 25714, Vol. 33, Reg. A).

Le 18 juillet 1894, devant Jean-Baptiste Hamel, Louis Réal Germain et Mary Jane Des Rochers, son épouse, vendirent cette terre à Charles François Pelletier (no. 34171, Vol. 41, Reg. A).

Charles François Pelletier est décédé le 14 juillet 1902. Le 8 octobre 1902, devant Jean-Baptiste Hamel, Dame Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, vendit cette terre à Oswald Leclerc (no. 41922, Vol. 48, Reg. A). Ce dernier revendit cette terre à Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, le 30 mars 1903 devant Jean-Baptiste Hamel (no. 43231, Vol. 49, Reg. A).

Le 8 octobre 1905, devant H.F. Smith, Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, vendit cette terre à Jacob Denis (no. 45563, Vol. 50, Reg. A).

Le 2 octobre 1915, devant Édouard Hamel, Jacob Denis donna cette terre à son fils Ulysse Denis (no. 61426, Vol. 63, Reg. A).

Le 19 novembre 1952, devant J.A. Lessard, Ulysse Denis et Léontine Laroche, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils Gérard Denis (no. 128944, Reg. A).

Le 7 juin 1985, devant Édouard Aubé, Gérard Denis vendit à Jean Rodrigue deux morceaux de cette terre. Un morceau mesurait deux arpents, cinq perches et six pieds de front sur la profondeur comprise entre le chemin de déserte et la rivière Jacques-Cartier. L'autre morceau de cette terre était compris entre le chemin de déserte et la partie nord-est du lot 96 et, au sud-ouest, à la partie du lot 95 décrite plus haut. (no. 288239, Reg. A).

La partie nord-est de cette terre est désignée comme étant le **lot 95** du cadastre des Écureuils.

Partie sud-ouest, lot 94.

Comme nous l'avons vu, le 10 décembre 1838, devant Joseph Bernard, Pierre T. Dussault et Marguerite Piché, son épouse, donnèrent à leur fils Pierre T. Dussault, demeurant avec eux, plusieurs terres dont celle-ci mesurant un demi-arpent de front sur la profondeur qu'il pouvait y avoir depuis le cordon des terres de la 1^{ère} concession à la rivière Jacques-Cartier. Cette terre était bornée, au nord-est, à une terre de 2½ arpents de front donnée à leur fils F.X. Dussault, et, au sud-ouest, à François Germain (no. 9717, Vol. 14, Reg. A).

Pierre T. Dussault, fils, épousa Adélaïde Fafard, fille de Joseph Fafard et de Isabelle Touchette, au Cap-Santé le 29 janvier 1839.

Le 1^{er} août 1880, Ludger T. Dussault, fils de Pierre T. Dussault et de Adélaïde Fafard, passa un contrat de mariage avec Adèle Godin, fille de feu David Godin et de Rosalie Papillon, devant L.P. Bernard. A cette occasion, Pierre T. Dussault et Adélaïde Fafard donnèrent à leur fils plusieurs terres dont celle-ci mesurant un demi-arpent de front sur trente-deux arpents de profondeur désignée comme étant le lot 94 du cadastre des Écureuils (no. 21617, Vol. 30, Reg. A).

Le 4 février 1890, devant Jean-Baptiste Hamel, Ludger Dussault, vendit cette terre à Charles Pelletier (no. 43257, Vol. 49, Reg. A).

Nous avons vu que Charles Pelletier avait acheté la partie nord-est de cette terre de Louis Réal Germain et Mary Jane Des Rochers, son épouse, le 18 juillet 1894, devant Jean-Baptiste Hamel (no. 34171, Vol. 41, Reg. A). Il possédait donc à ce moment toute cette terre.

Charles François Pelletier est décédé le 14 juillet 1902. Le 8 octobre 1902, devant Jean-Baptiste Hamel, Dame Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, vendit cette terre à Oswald Leclerc (no. 41922, Vol. 48, Reg. A). Ce dernier la revendit à Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, le 30 mars 1902 devant Jean-Baptiste Hamel (no. 43231, Vol. 49, Reg. A).

Le 8 octobre 1905, devant H.F. Smith, Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, vendit cette terre à Jacob Denis (no. 45563, Vol. 50, Reg. A).

Le 2 octobre 1915, devant Édouard Hamel, Jacob Denis la donna à son fils Ulysse Denis (no. 61426, Vol. 63, Reg. A).

Le 19 novembre 1952, devant J.A. Lessard, Ulysse Denis et Léontine Laroche, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils Gérard Denis (no. 128944, Reg. A).

Le 7 juin 1985, devant Édouard Aubé, Gérard Denis vendit à Jean Rodrigue cette terre mesurant cinq perches de largeur, soit la largeur du lot, sur la profondeur entre la rivière Jacques-Cartier et le chemin de déserte (no. 288239, Reg. A).

La partie sud-ouest de cette terre est désignée comme étant le lot 94 du cadastre des Écureuils.

Terre 22	
<p>Jean Pinel avant 1701 Jean-Baptiste Toupin Dussault, seigneur Simon Pleau m. Jeanne Constantineau 24 mai 1709 Héritiers oct. 1711 François-Ignace Pleau m. Magdeleine Godin vers 1720 Jean-Baptiste Pleau m. Angélique Dussault 24 juil. 1751 Vve et héritiers 4 oct. 1781</p> <p>François Pleau m. Joseph Trépanier 15 mars 1786</p> <p>Jean-Baptiste T. Dussault m. Joseph Dubault 3 jan. 1798 Pierre T. Dussault, m. Marguerite Piché après 1812</p>	
<p>Pierre T. Dussault, fils m. Adélaïde Fafard 10 déc. 1838</p> <p>Ludger T. Dussault m. Adèle Godin 1^{er} août 1880</p> <p>Charles Pelletier 4 fév. 1890</p>	<p>F.X. T. Dussault 10 déc. 1838 m. Clothilde Delisle</p> <p>F.X. T. Dussault 20 sept. 1862 m. Jessie Papillon</p> <p>Rémi Pagé 28 mars 1865</p> <p>Thomas Jobin 24 juil. 1867</p> <p>Joseph Gingras 10 mars 1881</p> <p>Shérif 10 oct. 1883 George Allsop 14 déc. 1883</p> <p>Réal Gerrmain 2 mai 1884</p> <p>Charles Frs Pelletier 18 juil. 1894</p>
<p>Charles François Pelletier 18 juil. 1894 m Clara Denis Vve Clara Denis 14 juil. 1902</p> <p>Oswald Leclerc 8 oct. 1902</p> <p>Clara Denis 30 mars 1903</p> <p>Jacob Denis 8 oct. 1905 Ulysse Denis 2 oct. 1915 m Léontine Laroche</p> <p>Gérard Denis 19 nov. 1952</p> <p>Jean Rodrigue 7 juin 1985</p>	
Lot 94	Lot 95
½ arpent	2 ½ arpents

Tableau Terre 22

Terre 23, lot 93.

Cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur fut concédée à Jean Brière avant 1697. L'acte de concession n'a pas été trouvé. Toutefois, Jean Brière est donné comme voisin de la terre adjacente du côté sud-ouest dans l'acte de concession de cette terre que le seigneur Toupin Dussault consentit à Nicolas Petit le 24 mai 1709 devant DeLarivière. Il y est mentionné que la terre concédée était adjacente du côté nord-est à celle de Jean Brière. Ce dernier est soit Jean Brière, père, époux de Jeanne Grandin, soit son fils Jean Brière, époux de Françoise Fournel.

Il est possible que cette terre ait été concédée à Jean Brière pour son fils Charles. En effet, Charles Brière en était propriétaire en 1701 selon l'inventaire de la seigneurie de Belair fait le 24 mars 1701 par Louis Chamballon. Charles Brière épousa Marie-Anne Pleau, fille de Simon Pleau et de Jeanne Constantineau, le 20 janvier 1701.

Le 14 février 1705, DeLarivière tira les lignes séparant la terre de Charles Brière de celle de Nicolas Petit.

Cette terre revint au domaine du seigneur T. Dussault. Il en était propriétaire lors de l'aveu de dénombrement de février 1723.

Le 6 février 1769, devant Gouget, Magdeleine Pagé et son mari Pierre Arié, chirurgien, vendirent au seigneur Jean-Baptiste T. Dussault un morceau de cette terre mesurant un arpent et demi de front sur la profondeur allant du bout des terres de la première concession à la rivière Jacques-Cartier. Magdeleine Pagé avait hérité de cette terre par succession de Joseph Pagé et de Marie Morisset, son père et sa mère par acte passé le 25 août 1767.

Le 12 mars 1770, devant Gouget, Antoine Godin, Thérèse T. Dussault, sa femme, Alexis T. Dussault et Marie Louise Godin, sa femme, vendirent à Jean-Baptiste (III) T. Dussault, seigneur de Belair, chacun une part dont ils avaient hérité de leur père et mère Jean-Baptiste (II) T. Dussault et Madeleine Turcot dans la moitié de cette terre mesurant trois arpents de front sur trente arpents de profondeur, alors bornée, par-devant, au bout des 40 arpents du fleuve, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, au dit seigneur, et, au sud-ouest, à Augustin Trépanier. Le seigneur possédait l'autre moitié.

Le 14 mars 1770, devant Gouget, Jean-Baptiste (III) T. Dussault donna cette terre à son fils Alexis, en avance d'hoirie de sa succession future.

Le 13 octobre 1780, devant Planté, Alexis T. Dussault et Marie Magdeleine Carpentier, son épouse, vendirent à Jean-Baptiste Richard pour 1394 livres cette terre mesurant trois arpents de front bornée, par-devant, au bout des terres de la 1^{ière} concession à la terre de l'acquéreur, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Pleau, et, au sud-ouest, à François Trépanier.

Jean-Baptiste Richard avait épousé Charlotte Matte aux Écureuils le 1^{er} février 1768. Il était le fils de Pierre Richard et de Véronique Dussault. Charlotte Matte était la fille de Alexis Matte et de Marie Françoise Carpentier. Jean-Baptiste Richard est décédé entre

1781 et janvier 1790. Sa veuve épousa Jacques Papillon qui, le 14 janvier 1790, obtint de Mathew McNider devant F.X. Larue titre nouvel de concession pour cette terre mesurant trois arpent de front sur vingt arpents de profondeur, bornée, par-devant, aux terres de la 1^{ière} concession, par derrière, la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à François Pleau et, au sud-ouest, à François Trépanier.

Le 20 juin 1794, F.X. Larue, Charlotte Matte, veuve en premières noces de Jean-Baptiste Richard et épouse en deuxièmes noces de Jacques Papillon, fit son testament et légua ses biens immobiliers à son mari, Jacques Papillon. Le 25 juin 1794, devant le même notaire, Marie Véronique Richard et Geneviève Richard, cédèrent à Jacques Papillon, leur beau-père, et à Pierre Richard, leur neveu, à chacun la moitié de leurs droits dans la succession de feu Pierre Richard et de feu Véronique Dussault, leur père et mère. Le 11 mars 1795, devant F.X. Larue, Pierre Pagé et Geneviève Richard, son épouse, cédèrent à Jacques Papillon, leur beau-père et à Pierre Richard, à chacun la moitié de leurs droits dans la succession de Jean-Baptiste Richard, son père. Pierre Richard, fils de Jean-Baptiste Richard et de Charlotte Matte, est décédé célibataire. Le 15 juin 1798, devant F.X. Larue, Pierre Pagé et Geneviève Richard, son épouse, vendirent à Jacques Papillon, leur beau-père, leurs droits dans la succession de son frère Pierre Richard.

Jacques Papillon vendit cette terre à Pierre Étienne Germain entre 1798 et 1802.

Le 8 avril 1802, devant F.X. Larue, Pierre-Étienne Germain et Angélique Langlois, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils François Germain.

Le 11 mars 1833, devant Bigué, François Germain déclara à Mathew McNider posséder cette terre de trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur bornée, par-devant aux terres de la 1^{ière} concession, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Pierre Dussault, et, au sud-ouest, à François Trépanier.

Le 16 janvier 1840, devant Joseph Bernard, François-Xavier Germain, époux de Marie Proulx, donna à son fils Olivier Germain cette terre mesurant trois arpents de front sur environ vingt-quatre arpents de profondeur bornée, par-devant, partie à Alexandre Dussault, Isaïe Dussault et Pierre Dussault, au nord-est, à Pierre Dussault, et, au sud-ouest, à François Trépanier. L'acte mentionne leurs filles Marguerite, Adélaïde, Rose-de-Lima et Desanges et leur fils François, absent du Bas-Canada.

Olivier Germain épousa Desanges T. Dussault. Cette dernière fit son testament le 9 janvier 1851 devant Joseph Bernard et légua 10\$ à chacun de ses enfants nés ou à naître de son mariage avec Olivier Germain et le résidu de ses biens à ce dernier (no. 25155, Vol. 32, Reg. A).

Le 27 octobre 1883, devant L.P. Bernard, Olivier Germain donna des terres à son fils François-Xavier Germain et à Joséphine Fiset, l'épouse de ce dernier. Parmi les biens donnés, se trouvait le droit de coupe de bois à perpétuité sur cette terre désigné comme étant le lot 93 du cadastre des Écureuils. Cette terre mesurait trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur et était bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Pierre Dussault, et, au sud-ouest, à François Trépanier (no. 25161, Vol. 32, Reg. A). Cet acte mentionne leurs filles Victoria et Marguerite Germain et la sœur du donateur, Adélaïde Germain.

Réal Germain, autre fils de Olivier Germain, acquit cette terre avant 1875. Le 16 octobre 1875, devant Charles Aylwin, il l'hypothéqua en garantie en faveur de dame Marguerite Lahaye, veuve de François Narcisse Denis.

Le 18 juillet 1894, devant Jean-Baptiste Hamel, Louis Réal Germain et Mary Jane Des Rochers, son épouse, vendirent à Charles François Pelletier cette terre contenant trois arpents de front sur vingt-quatre arpents de profondeur. Les vendeurs réservaient en faveur de Olivier Germain deux arpents de front sur dix arpents de profondeur à prendre du côté sud-ouest de la dite terre. Cette partie était alors en bois debout et aboutissait à la rivière Jacques-Cartier (no. 34171, Vol. 41, Reg. A).

Partie nord-est du lot 93.

Charles François Pelletier est décédé le 14 juillet 1902. Le 8 octobre 1902, devant Jean-Baptiste Hamel, Dame Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, vendit cette terre à Oswald Leclerc (no. 41922, Vol. 48, Reg. A). Ce dernier la revendit à Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, le 30 mars 1903 devant Jean-Baptiste Hamel (no. 43231, Vol. 49, Reg. A).

Le 8 octobre 1905, devant H.F. Smith, Clara Denis, veuve de Charles Pelletier, vendit cette terre à Jacob Denis (no. 45563, Vol. 50, Reg. A).

Le 2 octobre 1915, devant Édouard Hamel, Jacob Denis donna à son fils Ulysse Denis cette terre de trois arpents de front sur vingt-quatre arpents de profondeur avec réserve en faveur de Olivier Germain et ses futurs héritiers de deux arpents de front sur dix arpents de profondeur à prendre du côté sud-ouest et aboutissant à la rivière Jacques-Cartier (no. 61426, Vol. 63, Reg. A).

Le 19 novembre 1952, devant J.A. Lessard, Ulysse Denis et Léontine Laroche, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils Gérard Denis (no. 128944, Reg. A).

Partie sud-ouest du lot 93.

Le 29 mars 1919, devant Édouard Hamel, François-Xavier Germain donna à son fils Alphonse Germain un morceau de cette terre mesurant deux arpents de front sur douze arpents de profondeur à prendre du côté sud-ouest de cette terre mesurant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur. Ce morceau de terre était borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à Jacob Denis, au nord-est, au dit Jacob Denis, et, au sud-ouest, à Gédéon Trépanier (no. 66031, Vol. 67, Reg. A).

Alphonse Germain sépara cette partie en deux.

Subdivision nord-est, partie du lot 93.

Le 13 décembre 1926, devant Philippe Chalifour, Alphonse Germain vendit à Adélarde Pleau une lisière de terrain mesurant un arpent de largeur sur douze arpents de longueur à

prendre du côté sud-ouest d'une terre de trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la terre de Ulysse Denis, au nord-est, à Ulysse Denis, et, au sud-ouest, à la terre restante au vendeur (no. 78009, Vol. 82, Reg. A).

Le 31 décembre 1940, devant Philippe Chalifour, Adélarde Pleau vendit cette parcelle à Adrien Lavoie (no. 99390, Vol. 110, Reg. A). Le 22 mai 1945, devant L.P. Brousseau, ce dernier la vendit à Julien Robitaille (no. 107298) qui la vendit à Raphaël Matte le 8 novembre 1946 devant le même notaire (no. 111509). Ce dernier la vendit à Ulysse Denis le 27 mai 1948 devant J.A. Lessard (no. 116713, Reg. A).

Le 19 novembre 1952, devant J.A. Lessard, Ulysse Denis et Léontine Laroche, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils Gérard Denis (no. 128944, Reg. A).

Subdivision sud-ouest, partie du lot 93.

Le 11 avril 1945, devant J.A. Lessard, Alphonse Germain donna à son fils Émile Germain cette partie du lot réservé de cette terre mesurant un arpent de front sur dix-huit arpents de profond borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à Jacob Denis, au nord-est, à Adélarde Pleau, et, au sud-ouest, à Phydime Trépanier (no. 106993, Vol. 121, Reg. A).

Le 10 février 1967, devant Paul Guillemette, Émile Germain a vendu à Gérard Denis cette partie du lot réservé de cette terre mesurant un arpent de front sur douze arpents de profondeur, borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à Jacob Denis, au nord-est, à Adélarde Pleau, et, au sud-ouest, à Gédéon Trépanier (no. 176179, Reg. A).

Gérard Denis possédait alors toute cette terre. Le 7 juin 1985, devant Édouard Aubé, il vendit à Jean Rodrigue un morceau de cette terre mesurant trois arpents de front et compris entre le chemin de desserte et la rivière Jacques-Cartier (no. 288239, Reg. A).

Cette terre est désignée comme étant le **lot 93** cadastre des Écureuils.

Terre 23		
<p>Jean Brière avant 1697 Charles Brière m. Marie-Anne Pleau en 1701 Jean-Baptiste (II) T. Dussault, seigneur, m. Magdeleine Turcot avant 1723 Héritiers Dussault Jean-Baptiste (III) T. Dussault, seigneur, 12 mars 1770 Alexis T. Dussault m. Magdeleine Carpentier 14 mars 1770 Jean-Baptiste Richard m. Charlotte Matte 13 oct. 1780 Vve Charlotte Matte et héritiers avant 1790 Jacques Papillon m. Charlotte Matte 20 juin 1794 Pierre Étienne Germain m. Angélique Langlois François-Xavier Germain m. Marie Proulx 8 avril 1802 Olivier Germain m. Desanges T. Dussault 16 jan. 1840</p>		
<p>François-Xavier Germain 27 oct. 1883 Alphonse Germain 29 mars 1919 m Joséphine Fiset</p>		<p>Olivier Germain 16 jan. 1840 Réal Germain avant 1875 m. Jane Des Rochers Charles François Pelletier 18 juil. 1894 m. Clara Denis Vve Clara Denis 14 juil. 1902 Oswald Leclerc 8 oct. 1902 Clara Denis 30 mars 1903 Jacob Denis 8 oct. 1905 Ulysse Denis 2 oct. 1915 m Léontine Laroche Gérard Denis 19 nov. 1952</p>
<p>Alphonse Germain 29 mars 1919 Émile Germain 11 avril 1945 Gérard Denis 10 fév. 1967</p>	<p>Alphonse Germain 29 mars 1919 Adélard Pleau 13 déc. 1926 Adrien Lavoie 31 déc. 1940 Julien Robitaille 22 mai 1945 Raphaël Matte 8 nov. 1946 Ulysse Denis 27 mai 1948 m Léontine Laroche Gérard Denis 19 nov. 1952</p>	
1 arpent	1 arpent	1 arpent
<p>Gérard Denis Jean Rodrigue 7 juin 1985</p>		
Lot 93		
3 arpents		

Tableau Terre 23

Terre 24, lots 90, 91 et 92.

Selon de l'inventaire de la seigneurie Belair fait par Louis Chamballon le 24 mars 1701, Nicolas Petit était alors le propriétaire de cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur.

Il semblerait que cette terre fut concédée à Bernard Gastineau, basque, le 27 mai 1701 devant Chamballon. Elle joignait alors au nord-est à la terre de Charles Brière. Bernard Gastineau ne prit pas possession de cette terre. Nicolas Petit l'occupa avant 1705.

Le 14 février 1705, DeLarivière tira la ligne séparant la terre de Charles Brière de celle de Nicolas Petit.

Et, le 24 mai 1709, dans un acte de concession fait devant DeLarivière, le seigneur Toupin la concéda à Nicolas Petit et mentionna que comme plusieurs autres censitaires du 2^{ème} rang, Nicolas Petit jouissait de cette terre depuis plusieurs années. Une partie de cette terre était défrichée. Elle était alors bornée, au nord-est, à Jean Brière, et, au sud-ouest, à Jacques Fournel.

Nicolas Petit, fils de Charles Petit et de Jeanne Rossignol, épousa Marguerite Bertrand, fille de Guillaume Bertrand et de Marguerite Ferron, le 14 septembre 1700. Elle est décédée le 10 février 1726 et, le 24 février 1727, Nicolas épousa en secondes noces Marie Jeanne Sylvestre, veuve de Augustin Ballard.

Nicolas Petit est décédé le 3 février 1731.

Joseph Lefebvre, époux de Marie Magdeleine Richard, acheta des héritiers Petit deux morceaux de cette terre totalisant un arpent et demi moins trente-trois pieds et neuf pouces de front sur la profondeur allant des terres de la 1^{ère} concession à la rivière Jacques-Cartier. Une petite maison en bois et un hangar y étaient construits. Un morceau mesurant 33 pieds et 9 pouces est séparé de l'autre par deux morceaux mesurant chacun 33 pieds et 9 pouces. Le 12 janvier 1742, devant Pillard, Joseph Lefebvre céda ces deux morceaux de cette terre à Augustin Trépanier, époux de Angélique Déry, en échange d'une terre située dans la seigneurie de Portneuf. Cet acte mentionne que Joseph Lefebvre avait acheté ces deux morceaux de terre des héritiers de Nicolas Petit mais ne spécifie pas quand.

Augustin Trépanier acheta deux autres parcelles de cette terre de Nicolas Petit, fils. Le 28 juillet 1743, devant Messire Jean-Baptiste Frichet, curé des Écureuils, en présence de Jean-François Gaudin et de Pierre Gignac, Nicolas Petit, fils, donna quittance à Augustin Trépanier pour la somme de 35 livres, dernier paiement pour l'achat de deux parcelles de terre qu'il lui avait vendues. Ces parcelles faisaient partie de la terre de feu Nicolas Petit et mesuraient environ vingt arpents de profondeur. Elles étaient bornées en profondeur à la rivière Jacques-Cartier. L'une joignait à Joseph Pagé au nord-est et à Joseph Petit au sud-ouest et l'autre, joignait Marie Petit au nord-est et Joseph Petit au sud-ouest. Cet acte fut déposé au greffe de Louis Pillard le lendemain.

Le 14 janvier 1747, Joseph Petit et Augustin Trépanier se rencontrèrent au presbytère des Écureuils et, en présence du curé Jean-Baptiste Frichet et de Joseph Dussault. Joseph Petit vendit alors à Augustin Trépanier pour 32 livres deux portions de cette terre. Il en avait hérité de son père, feu Nicolas Petit. Ces portions mesuraient ensemble un tiers d'arpent de front sur vingt arpents de profondeur jusqu'à la rivière Jacques-Cartier. Cet acte de vente fut passé devant, curé des Écureuils, et fut ensuite déposé au greffe de Pollet le 27 janvier suivant.

Le 21 janvier 1752, devant Pollet, Joseph Petit et Geneviève Hardy dit Châtillon, son épouse, vendirent à Augustin Trépanier quatre perches de front à prendre, par-devant, à la seconde concession, et, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, située dans la seigneurie de Belair.

Le 3 février 1752, devant Pollet, Jean Lamothe, Françoise Glinel, Nicolas Petit, fils, Benjamin Piché, Magdeleine Pleau, son épouse, Pierre Gignac et Brigitte Bertrand, son épouse, tous héritiers de Nicolas Petit, vendirent à Joseph Petit et à Geneviève Hardy, son épouse, leur part dans cette terre. Jean Lamothe vendit une parcelle mesurant un quart d'arpent de front bornée, au nord-est, à Jean Petit, et, au sud-ouest, à la terre de défunt Henry Chaillé. Il vendit aussi une autre parcelle mesurant une perche, quinze pieds et neuf pouces de front allant de la devanture de la rivière Jacques-Cartier au bout de la profondeur de la terre bornée, au nord-est, à la part de Jean Petit, et, au sud-ouest, à la part de la veuve Petit. Nicolas Petit, fils, vendit aussi deux parts identiques. Celle d'un quart d'arpent de front est bornée au nord-est, à l'acquéreur, et, celle au sud-ouest, à René Petit. L'autre parcelle d'une perche, quinze pieds et neuf pouces de front, est bornée, au nord-est, à Jean-Baptiste Chaillé, et, au sud-ouest, au dit acquéreur. Benjamin Piché vendit une parcelle mesurant un quart d'arpent de front tenant au nord-est et au sud-ouest à l'acquéreur. Une note ajoutée au bas de l'acte, dit que Pierre Jugnac et Brigitte Bertrand, son épouse, vendirent des portions de cette terre mais aucune précision n'est donnée.

Augustin Trépanier et Angélique Déry acquièrent environ deux arpents et demi de cette terre. Ils les donnèrent à leur fils Augustin Trépanier qui épousa Angélique Gariépy.

Augustin Trépanier et Angélique Gariépy n'eurent pas d'enfant. Leur neveu Charles-François Trépanier vivait avec eux. Le 20 janvier 1775, devant Bernard Planté, Augustin Trépanier et Angélique Gariépy donnèrent la moitié de cette terre à leur neveu Charles-François Trépanier. Ce dernier était le fils de François Trépanier, le frère de Augustin, et Françoise Gariépy, la sœur de l'épouse de Augustin. Le 28 février 1775, il épousa Françoise Richard, fille de Pierre Richard et de Véronique Dussault. Ils avaient passé un contrat de mariage devant Planté le 7 février 1775.

Jean-Baptiste Pleau, époux de Charlotte Chastenay, possédait une partie de cette terre. Le 28 novembre 1778, devant Planté, sa fille Josephte, épouse de Jean Tardy, en vendit une parcelle à François Trépanier pour la somme de 60 livres. Cette parcelle mesurait 30 pieds de front sur 20 arpents de profondeur et était enclavée dans des parcelles de cette terre appartenant à François Trépanier. Josephte Pleau a alors déclaré posséder cette parcelle par héritage de son père. Cette parcelle faisait partie d'une terre de trois arpents de front

sur vingt arpents de profondeur bornée, au nord-est, à Alexis Dussault, et, au sud-ouest, à Jacques Delisle.

Partie nord-est, lots 91 et 92.

Françoise Richard étant décédée, Charles-François Trépanier fit dresser un inventaire de ses biens par F.X. Larue le 2 décembre 1811. Il possédait alors un morceau de cette terre mesurant deux arpents, quatre perches et trois pieds de front sur vingt arpents de profondeur, borné, par-devant, à sa terre du 1^{er} rang, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jacques Papillon, et, au sud-ouest, à Charles Godin.

Le 5 décembre 1811, devant F.X. Larue, Charles-François Trépanier donna la moitié de cette terre à son fils François Trépanier. Le même jour, devant le même notaire, Jean-Baptiste Papillon, son épouse Françoise Trépanier, Augustin Trépanier, Jean-Baptiste Dussault et son épouse Cécile Trépanier cédèrent leurs droits dans la succession de leur mère à leur frère Charles-François Trépanier.

Ce dernier en obtint un nouveau titre de concession de Moses Hart devant Bigué le 12 mars 1833. Cette terre était alors bornée, au nord-est, à François Germain, et, au sud-ouest, à Charles Godin.

François Trépanier donna la moitié de cette terre à chacun de ses fils Gédéon et Ferdinand Trépanier.

Subdivision nord-est, lot 92.

Le 22 janvier 1883, Gédéon Trépanier, menuisier, et Sophie Barbeau, fille de feu Édouard Barbeau et de feu Sophie Meunier, des Écureuils, signèrent un contrat de mariage devant L.P. Bernard. A cette occasion, François Trépanier, père du futur conjoint, lui fit donation de cette terre mesurant un arpent et quart de front sur vingt-deux arpents de profondeur et bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Réal Germain et Olivier Germain, et, au sud-ouest, à Ferdinand Trépanier. Cette terre est désignée comme étant le lot 92 du cadastre des Écureuils (no. 24380, Vol. 32, Reg. A).

Le 23 septembre 1913, devant Édouard Hamel, Gédéon Trépanier vendit à Ofred Doré cette terre mesurant un arpent et quart de front sur vingt-deux arpents de profondeur, bornée, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jacob Denis et à François-Xavier Germain, et, au sud-ouest, à Elzéar Trépanier (no. 58342, Vol. 60, Reg. A).

Ofred Doré sépara cette partie nord-est en deux parties, l'une allant des terres du 1^{er} rang à une clôture au bout de la terre faite et l'autre, de cette clôture à la rivière Jacques-Cartier.

Subdivision, partie sud du lot 92 entre le chemin du 2^{ième} rang et une clôture.

Ofred Doré vendit à Simon Dussault, époux de Rose-Anna Labbé, le 26 octobre 1915, devant Édouard Hamel, un morceau de cette terre mesurant un arpent et quart de front sur neuf arpents de profondeur, borné, au sud, au bout des terres du 1^{er} rang, au nord, à une clôture au bout de la terre faite, au nord-est, à Jacob Denis, et, au sud-ouest, à Elzéar Trépanier (no. 61437).

Le 27 décembre 1918, Rose-Anna Labbé, épouse de Simon Dussault, fit son testament devant Édouard Hamel et légua ses biens à son époux. Le 9 août 1928, Simon Dussault déclara devant Philippe Chalifour que son épouse Rose-Anna Labbé était décédée le 26 juillet 1926 et qu'il héritait de la moitié de ce morceau de terre d'un arpent et quart de front sur neuf arpents de profondeur (nos. 80673 et 80674, Vol. 87, Reg. A).

Simon Dussault vendit cette partie à Arthur Piché le 28 août 1929 devant Philippe Chalifour. Mais Arthur Piché la lui rétrocéda (no 82433, Vol. 89 et no.87281, Vol. 96, Reg. A).

Le 14 janvier 1933, devant Philippe Chalifour, Simon Dussault donna ce morceau de terre, partie de du lot 92, à son fils Arthur Dussault (no. 87282, Vol. 96, Reg. A).

Le 2 juin 1934, devant Philippe Chalifour, Arthur Dussault vendit cette partie du lot 92 à Georges Germain (no. 89084, Vol. 99, Reg. A). Ce dernier la rétrocéda à Arthur Dussault le 12 avril 1960 devant P. Guillemette (no. 151759, Reg. A).

Arthur Dussault la vendit à Gérard Denis le 6 septembre 1968 (no. 182091, Reg. A).

Cette terre est désignée comme étant partie du lot 92 du cadastre des Écureuils.

Subdivision, partie sud du lot 92 entre la clôture et la rivière Jacques-Cartier.

Cette partie était incluse dans la terre que Ofred Doré avait achetée de Gédéon Trépanier le 23 septembre 1913, devant Édouard Hamel.

Ofred Doré fit son testament le 28 décembre 1937 devant Philippe Chalifour et légua ses biens à son fils Paul-Émile Doré. Le 7 mai 1956, devant Victor Aimé Rouillard, Paul-Émile Doré déclara que sa mère, Marie Delisle, épouse de Ofred Doré, était décédée le 5 juin 1937 et qu'elle avait légué tous ses biens à son époux Ofred Doré par testament passé le 18 juillet 1925 devant P. Chalifour. Paul-Émile Doré déclara qu'il héritait de la moitié de cet immeuble partie du lot 92 mesurant un arpent et une perche de front sur dix arpents de profondeur et borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à Arthur Dussault, au nord-est, à Émile Germain, et, au sud-ouest, à Raymond Trépanier (no. 141721, Reg. A).

Le 9 juin 1967, devant Paul Guillemette, Paul-Émile Doré vendit cette partie du lot 92 à Roland Pépin (no. 177390, Reg. A).

Ce dernier légua tous ses biens à son fils Jean-Claude Pépin par testament passé le 25 novembre 1970 devant Paul Guillemette. Roland Pépin est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 6 mars 1971. Le 16 juin suivant, Jean-Claude Pépin déclara devant Paul Guillemette avoir hérité de cette partie du lot 92 (nos. 195311 et 195312, Reg. A).

Le 6 décembre 1971, devant Paul Guillemette, Jean-Claude Pépin vendit cette partie du lot 92 à Raoul Gauthier (no. 195650, Reg. A). Ce dernier la vendit à Maurice Leclerc. L'acte fut enregistré le 9 mars 1972 sous le numéro 196411.

Cette terre est désignée comme étant partie du **lot 92** du cadastre des Écureuils.

Subdivision sud-ouest, lot 91.

Le 23 février 1885, devant L. P. Bernard, Ferdinand Trépanier et son épouse Christine Pagé firent don à leur fils Joseph Elzéar Trépanier de la moitié de leurs biens incluant cette terre désignée comme le lot 91 du cadastre des Écureuils. Cette terre mesurait un arpent et quart de front sur vingt-six arpents de profondeur et était bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est à François Trépanier, et, au sud-ouest à Godin (no. 26379, Vol. 34, Reg. A).

Christine Pagé est décédée vers la fin de janvier 1903 et Ferdinand Trépanier, le 18 février 1907. Elzéar Trépanier a alors hérité d'une partie de ce lot (nos. 47333 et 47334, Vol. 51, Reg. A). Le 19 mars 1915, devant Édouard Hamel, les autres héritiers Victoria Trépanier, Delphis Delisle et Maria Delisle épouse de Ofred Doré du fait de Rosalie Delisle, épouse de Samuel Delisle, cédèrent leurs droits dans la succession de Ferdinand Trépanier à Elzéar Trépanier qui devenait donc propriétaire de l'arpent et quart (no. 60137, Vol. 62 Reg. A).

Le même jour, devant le même notaire, Elzéar Trépanier et Marie Malvina Godin, son épouse, donnèrent ce lot à leur fils Lauréat Trépanier (no. 60138, Vol. 62, Reg. A).

Lauréat Trépanier épousa Zélia Doré. Cette dernière fit son testament le 21 août 1924 devant Philippe Chalifour et institua son époux légataire universel de tous ses biens (no. 83992, Vol. 91, Reg. A). Zélia Doré est décédée aux Écureuils le 7 février 1929. Le 22 août 1930, devant Philippe Chalifour, Lauréat Trépanier déclara avoir hérité de la moitié de ce lot (no. 83993, Vol. 91, Reg. A).

Le 25 septembre 1933, devant Émile Boileau, Lauréat Trépanier fit son testament et institua son fils Raymond Trépanier légataire de tous ses biens (no. 88569, Vol. 97, Reg. A). Lauréat Trépanier est décédé quelques semaines plus tard, le 28 novembre 1933. Le 10 décembre 1933, devant Émile Boileau, Raymond Trépanier déclara avoir hérité de son père de cet arpent et quart (no. 88570, Vol. 97, Reg. A).

Le 14 juin 1967, devant Paul Guillemette, Raymond Trépanier vendit à Yvon Trépanier cette terre mesurant un arpent et quart de front sur vingt-six arpents de profondeur et décrite comme étant le lot 91 du cadastre des Écureuils (no. 177392, Reg. A).

Cette terre est désignée comme étant le **lot 91** du cadastre des Écureuils.

Partie sud-ouest, lot 90.

Angélique Trépanier, fille de Augustin Trépanier et de Angélique Déry et épouse de Charles Godin, en acquit une parcelle de cinq perches et quinze pieds de front probablement par héritage de ses père et mère.

Le 14 janvier 1785, devant Perreault, Charles Godin et Angélique Trépanier donnèrent à leur fils Charles Godin, époux de Agathe Chaloux, les trois quarts de leurs biens immeubles, et réservèrent l'autre quart pour leur fils Jean Godin. La part donnée à Charles Godin comprenait cette terre mesurant six perches de front.

Le 14 août 1812, devant F.X. Larue, Charles Godin et Agathe Chaloux donnèrent à leur fils Charles Godin une terre mesurant cinq perches et quinze pieds de front par soixante arpents de profondeur. Elle était bornée, par-devant, au fleuve, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à François Trépanier, et, au sud-ouest, à Antoine Delisle.

Charles Godin, fils, Charles Godin en obtint un nouveau titre de concession devant Bigué le 11 mars 1833. Cette terre était alors bornée, au nord-est, à Félix Pagé et François Germain, et, au sud-ouest, à la veuve Alexis Matte.

Le 9 août 1854, Charles Godin, célibataire majeur et malade, fit son testament devant Joseph Bernard et légua cette terre à son neveu Liboire Godin, fils de Olivier Godin. Toutefois, ses sœurs Julienne et Marie Élise Godin avaient la jouissance de tous ses biens. Il avait un frère prénommé François. Une note datée du 5 septembre 1854 ajoutée au bas du testament indique que Charles Godin était alors décédé et que son testament a été lu en présence de Julienne et Marie Élise Godin et de leurs frères François et Olivier Godin.

Le 20 janvier 1870, devant Charles Aylwin, Liboire Godin, célibataire majeur, donna à Olivier Godin et à Marguerite Germain, ses père et mère, l'usufruit de cette terre en bois debout mesurant trois quarts d'arpent de front sur environ vingt-deux arpents de profondeur et bornée, par-devant, au sud, au trait carré des terres du 1^{er} rang, par derrière, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Ferdinand Trépanier et, au sud-ouest, à Sifroid Matte ou son représentant (no. 13687, Vol. 20, Reg. A).

Le 25 septembre 1913, devant Philémon Bergeron, Liboire Godin vendit cette terre à Raymond Gingras avec clause de rétrocession pour faute de paiement (no. 58505, Vol. 60, Reg. A).

Le 15 mai 1920, devant Édouard Hamel, Raymond Gingras vendit cette terre à Alfred Guay (no. 68052, Vol. 70, Reg. A).

Le 29 juillet 1946, devant L.P. Brousseau, Raymond Gingras la vendit à Jean-Baptiste Matte (no. 110541, Vol. 125, Reg. A).

Le 16 novembre 1962, devant Paul Guillemette, Jean-Baptiste Matte vendit cette terre à bois à Jenard Matte (no. 160952, Reg. A).

Cette terre est connue comme étant le lot **90** du cadastre des Écureuils.

Terre 24		
Bernard Gastineau 27 mai 1701 Nicolas Petit m. Marguerite Bertrand 24 mai 1709 Héritiers Petit 3 fév. 1731		
Joseph Lefebvre m. Magdeleine Richard Augustin Trépanier m. Angélique Déry	Joseph Petit m Geneviève Hardy Augustin Trépanier 14 jan. 1747 m. Angélique Déry	
Augustin Trépanier m. Angélique Gariépy François Trépanier m. Françoise Richard 20 janv. 1775		
François Trépanier, fils, 5 déc. 1811		
Charles Godin avant 1785 m. Angélique Trépanier Charles Godin 14 jan. 1785 m. Agathe Chaloux Charles Godin, fils, 14 août 1812 Liboire Godin 5 sept. 1854 Raymond Gingras 25 sept 1913 Alfred Guay 15 mai 1920 Raymond Gingras Jean-Bte Matte 29 juil. 1946 Jenard Matte 16 nov. 1962	Ferdinand Trépanier avant 1878 m. Christine Pagé Elzéar Trépanier 23 fév. 1885 m. Malvina Godin Lauréat Trépanier 19 mars 1915 m. Zélia Doré Raymond Trépanier 28 nov. 1933 Yvon Trépanier 14 juin 1967	Gédéon Trépanier 22 jan 1883 m. Sophie Barbeau Ofred Doré 23 sept. 1913 m. Marie Delisle Paul-Émile Doré 5 juin 1937 Roland Pépin 9 juin 1967 Jean-Claude Pépin 6 mars 1971 Raoul Gauthier 6 déc. 1971 Maurice Leclerc 9 mars 1972
Clôture		
		Ofred Doré 23 sept. 1913 m. Marie Delisle Simon Dussault 26 oct. 1915 Arthur Dussault 14 jan. 1933 Georges Germain 2 juin 1934 Arthur Dussault 12 avril 1960 Gérard Denis 6 sept. 1968
Lot 90	Lot 91	Lot 92
5 per. 15 pi	1 arp. 2 per. 1 pi. 6 po	1 arp. 2 per. 1 pi. 6 po

Tableau Terre 24

Terre 25, lots 85, 86, 87, 88 et 89.

Cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur a été concédée à Jacques Fournel le 24 mai 1709 devant DeLarivière. L'acte de concession mentionne qu'il en était propriétaire depuis plusieurs années et qu'une partie de cette terre était défrichée. Elle était bornée, au nord-est, à Nicolas Petit, et, au sud-ouest, à Mathurin Fournel.

Il était propriétaire de cette terre en 1705. En effet, le 13 mai 1705, l'arpenteur Hilaire Gérard DeLarivière tira les lignes séparant cette terre appartenant à Jacques Fournel de celle de Nicolas Petit au nord-est et de celle de Mathurin Fournel au sud-ouest.

Jacques Fournel, fils de Jacques Fournel et de Louise Hubinet, épousa Marie Marguerite Richard, fille de Pierre Richard et de Marguerite Hevain, à Neuville, le 17 avril 1708.

Le 20 juin 1710, devant DeLarivière, Jacques Fournel et Marie Richard, son épouse, habitants de la seigneurie de Neuville, vendirent cette terre à Henry Chaillé pour la somme de 200 livres pour la terre plus 4 livres pour les épingles et le vin de marché. Henry Chaillé n'avait pas cette somme et le seigneur Toupin Dussault la lui prêta et paya le vendeur en monnaie de carte. Henry Chaillé hypothéqua la terre en garantie.

Henry Chaillé, fils de Mathurin Chaillé et de Catherine Barré, avait épousé Marie Renée Desry, fille de Jacques Desry et de Marguerite Vitray, à Neuville, le 24 novembre 1700. Henry Chaillé est décédé moins d'un an plus tard, le 1^{er} juin 1711, laissant sa veuve avec des enfants mineurs et la dette. Ses héritiers sont désignés comme les propriétaires de cette terre lors de l'aveu et dénombrement de 1723.

En 1737, la veuve et les héritiers de Henry Chaillé avaient quitté cette terre et résidaient dans la seigneurie de Batiscan. Ils n'avaient pas remboursé l'hypothèque et les arrérages de rentes sur la terre de Belair s'élevaient à 84 livres et 8 sols. Le 9 avril 1737, devant Pollet, Louis-Augustin Chaillé, maître cordonnier demeurant à la rivière Batiscan, en son nom, en celui de Marie-Jeanne Germain, son épouse, au nom et comme tuteur de ses frères et sœurs mineurs et au nom de sa mère qui lui avait donné une procuration à cet effet le 2 août 1736 devant Pressé, vendit cette terre au seigneur Jean-Baptiste (III) T. Dussault, époux de Catherine Véronneau, pour 294 livres et 8 sols, soit pour le capital et les arrérages de rentes. Cette terre était alors bornée, par-devant, à la route St-Jean, par derrière, au bout des quarante arpents, au nord-est, à Nicolas Petit, et, au sud-ouest, à François Bertrand.

Louis Augustin Chaillé prétendit avoir été pressé de vendre la terre rapidement et avoir été forcé de la vendre à un prix plus bas que le marché. Il porta plainte devant les tribunaux et, le 1^{er} mars 1738, de Tonnancour rendit jugement aux Trois-Rivières et déclara la vente bonne et valable et maintint le seigneur T. Dussault en pleine possession de cette terre.

Cette terre apparaît dans l'inventaire des biens du seigneur T. Dussault fait par Gouget le 28 mars 1764.

Le 14 mars 1770, devant Gouget, Jean-Baptiste T. Dussault, seigneur de Belair, donna cette terre à son fils Louis Antoine T. Dussault en règlement des droits de succession de sa

mère et en avancement d'hoirie future en sa propre succession. Cette terre de trois arpents de front était bornée, par-devant, aux terres de la 1^{ère} concession, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Augustin Trépanier, et, au sud-ouest, à la veuve Jean Pleau, et était évaluée à 806 livres.

Le 9 mars 1773, devant Planté, Louis Antoine T. Dussault, la vendit pour 400 livres à Jacques Delisle. Cette terre de trois arpents de front était alors bornée, par-devant, au bout des terres de l'acquéreur et de Augustin Trépanier, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Augustin Trépanier, et, au sud-ouest, à la veuve Jean Pleau.

Le 19 janvier 1775, devant Planté, Jacques Delisle et Marie Angélique Pagé, son épouse, donnèrent cette terre à leurs fils Antoine et Jacques Delisle.

Antoine Delisle acquit la part de son frère et devint peu après, avant 1778, le seul propriétaire de cette terre.

Partie nord-est, lot 89.

Le 14 février 1814, devant F.X. Larue, Antoine Delisle, veuf de Thérèse Léveillé, Alexis Matte, navigateur, époux de Thérèse Delisle se réunirent pour partager leur héritage suivant l'inventaire fait par F.X. Larue les 25 et 26 janvier 1792. Thérèse Delisle avait hérité de la part de sa sœur Louise Delisle, décédée célibataire. Cet héritage comprenait la moitié de cette terre mesurant un arpent et demi de front sur soixante arpents de profondeur faisant partie d'une terre mesurant trois arpents de front sur la dite profondeur joignant au total au nord-est, François Trépanier et au sud-ouest, à Augustin Trépanier représentant Jean-Baptiste Godin. La moitié de cet arpent et demi appartenait à Antoine Delisle par droit de communauté et l'autre moitié revenait à Thérèse Delisle. Cette dernière prit la moitié du côté du nord-est joignant à François Trépanier. Donc Alexis Matte et son épouse Thérèse Delisle héritèrent de trois-quarts d'arpent à partir de la limite nord-est de cette terre.

Le 15 mars 1833, Thérèse Delisle était veuve. Elle possédait encore ce lot de terre le 3 juin 1847. Elle le donna à son fils Sifroid Matte qui le possédait le 8 août 1854. Dans l'inventaire des biens de Charles Godin qu'il fit ce jour, le notaire Joseph Bernard le donne comme voisin de la terre que Charles Godin possédait du côté nord-est.

Jérôme Fiset acquit cette terre. Il fit son testament le 3 mars 1884 devant L.P. Bernard et légua tous ses biens à Placide Dussault, son épouse (no. 25784, Vol. 33, Reg. A). Jérôme Fiset est décédé aux Écureuils le 28 mars 1884. Le 19 juin suivant, Placide Dussault, son épouse, déclara devant L.P. Bernard avoir hérité de la moitié indivise de cet immeuble mesurant trois quarts d'arpent de front sur environ vingt arpents de profondeur et désigné comme étant le lot 89 du cadastre des Écureuils (nos. 25784 et 25785, Vol. 33, Reg. A).

Le 18 août 1884, devant L.P. Bernard, Placide Dussault, donna à son fils Jérôme Fiset plusieurs terres dont la moitié indivise de celle-ci (no. 25887, Vol. 33, Reg. A).

Le 27 mars 1931, Jérôme Fiset, époux de Antoinette Léveillé, fit son testament devant Philippe Chalifour et institua Clovis Fiset et Oswald Fiset légataires de ses biens

immeubles. Jérôme Fiset est décédé aux Écureuils le 28 février 1937. Le 12 mars suivant, Clovis Fiset par l'entremise de son procureur Charles Germain déclara devant le notaire Philippe Chalifour avoir hérité de la moitié de cette terre. L'autre moitié appartenait à son frère Oswald Fiset (nos. 92561 et 92562, Vol. 103, Reg. A).

Le 20 avril 1938, devant Philippe Chalifour, Clovis Fiset vendit à Didace Fiset un morceau de terre faisant partie des lots 88 et 89 de forme irrégulière et borné, au nord, au ruisseau, au sud, à l'ancienne route, au nord-est, à Raymond Gingras, et, au sud-ouest, à Napoléon Godin et à Charles B. Doré (no. 94459, Vol. 105, Reg. A).

Le 26 février 1959, devant Édouard Hamel, la veuve de Oswald Fiset vendit à Léontine Laroche, veuve Ulysse Denis, un lopin de terre mesurant trois quarts d'arpent de front sur dix arpents de profondeur faisant partie du lot 89 et borné, au nord-ouest, à la rivière Jacques-Cartier, au sud-est, à un petit ruisseau qui traverse le dit lot 89 dans sa largeur, au nord-est, au lot 90, et, au sud-ouest, au lot 88 (no. 148048, Reg. A).

Le 26 février 1959, devant Édouard Hamel, Clovis Fiset vendit à Léontine Laroche, veuve Ulysse Denis, un morceau de terre faisant aussi partie du lot 89, mesurant trois quarts d'arpent de largeur sur dix arpents de profondeur et borné, au nord-ouest, à un petit ruisseau qui traverse le dit lot 89 dans sa largeur, au sud-est, au chemin de front du 2^{ième} rang, au nord-est, au lot 90, et, au sud-ouest, au lot 88 (no. 148049, Reg. A).

Léontine Laroche, veuve Ulysse Denis, avait donc acquis toute cette terre. Le 2 juillet 1966, devant P. Guillemette, elle la vendit à son fils Gérard Denis (no. 173911, Reg. A).

Le 21 septembre 1968, devant Édouard Aubé, Gérard Denis vendit à Léo Leclerc une terre à bois faisant partie du lot 89 mesurant trois quarts d'arpent de front sur dix-huit arpents et demi de profondeur, bornée, au nord-ouest, à la rivière Jacques-Cartier, au sud-est, au chemin de déserte, au nord-est, au lot 90 appartenant à Jenard Matte, et, au sud-ouest, au lot 88 appartenant à Paul Lavallée, No. 241265, Reg. A).

La partie nord-est de cette terre est désignée comme étant le **lot 89** du cadastre des Écureuils.

Partie centrale, lot 88.

Le 5 décembre 1815, devant Paul Bigué, Antoine Delisle, veuf de Thérèse Léveillé, et époux de Josephite Augé, donna à son fils François Delisle la partie centrale de cette terre mesurant un arpent et quart de front sur vingt arpents de profondeur, bornée, par-devant, à François Trépanier, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Alexis Matte, et, au sud-ouest, à Augustin Trépanier. Le même jour, devant le même notaire, Antoine Delisle et Josephite Auger firent leur testament et confirmèrent cette donation.

Le 15 mars 1833, François Trépanier en obtint titre nouvel de concession de Moses Hart devant P. Bigué.

Le 4 juin 1847, devant Bernard, François Delisle et Magdeleine Marcot, son épouse, donnèrent cette terre à Olivier Bertrand qui demeurait avec eux.

Le 15 mars 1878, devant L.P. Bernard, Olivier Bertrand fit don à Ephrem Pleau, son filleul, de cette terre mesurant un arpent et un quart sur environ dix-neuf arpents de profondeur alors bornée, au sud, à Jérôme Fiset, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est au dit Jérôme Fiset, et, au sud-ouest, à Sifroid Godin. (no. 19589, Vol. 27, Reg. A).

Le 5 mars 1884, devant L. P. Bernard, Ephrem Pleau vendit à Moïse Savard cette terre désignée comme étant le lot 88 du cadastre des Écureuils (no.25497, Vol. 33, Reg. A).

Moïse Savard était marié à Adéline Pagé. Cette dernière est décédée sans testament le 23 juillet 1892. Le 2 décembre 1892 devant L.P. Bernard, les enfants de Moïse Savard et de Adéline Pagé cédèrent à leur père leurs parts d'héritage dans la succession de leur mère. Le lendemain, devant le même notaire, Moïse Savard déclara être propriétaire des biens de la communauté qu'il y avait eu entre lui et Adéline Pagé, son épouse (nos. 32956 et 32961, Vol. 40, Reg. A).

Le 18 novembre 1898, devant L.P. Bernard, Moïse Savard donna à son fils Mathias Savard une terre mesurant un arpent et quart de front sur dix-neuf arpents de profondeur bornée, par-devant, au sud, à Jérôme Fiset, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est à Jérôme Fiset, au sud-ouest, à Napoléon Godin. En retour, Mathias Savard céda à son père sa part dans la succession de sa mère Adéline Pagé (no. 37844, Vol. 45, Reg. A).

Le 20 février 1900, devant L.P. Bernard, Mathias Savard, horticulteur, vendit ce lopin de terre à Moïse Savard (no. 39053, Vol. 46, Reg. A).

Le 2 mars 1903, devant L.P. Bernard, Moïse Savard remit à son fils Mathias Savard ce lopin de terre (no. 42377, Vol. 48, Reg. A). Le même jour, devant le même notaire, Mathias Savard vendit ce lopin de terre à Gabriel Hamel (no. 42378, Vol. 48, Reg. A).

Le 17 octobre 1905, devant J.O. East, Gabriel Hamel, vendit à Ofred Doré ce même lopin de terre (no. 45593, Vol. 50, Reg. A).

Ofred Doré le donna à son fils Charles Borrommé Doré le 9 avril 1915 devant Édouard Hamel (no. 60663, Vol. 62, Reg. A).

Charles B. Doré épousa Laurence Fiset. Cette dernière est décédée aux Écureuils le 14 octobre 1930. Par son testament passé le 11 juin 1917, devant Édouard Hamel, elle avait institué son mari légataire universel de ses biens. Le 12 mai 1939, devant Philippe Chalifour, Charles B. Doré déclara avoir hérité de son épouse (nos. 96382 et 96283, Reg. A).

Le 19 août 1960, devant P. Guillemette, Charles B. Doré vendit à Léger Vallières cette terre mesurant un arpent et quart de front sur dix-neuf arpents de profondeur formant partie du lot 88 et bornée, en front, à Jérôme Fiset, en profondeur, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jérôme Fiset, et, au sud-ouest, à Napoléon Godin et partie au vendeur (no. 157230, Reg. A).

Léger Vallières la vendit à Paul Lavallée le 11 novembre 1961 devant P. Guillemette (no. 157233, Reg. A).

La partie centrale de cette terre est désignée comme étant le **lot 88** du cadastre des Écureuils.

Subdivision du lot 88.

Jérôme Fiset, époux de Placide Dussault, acquit une parcelle de cette terre mesurant environ un arpent de front sur environ deux arpents et demi de profondeur, bornée, au sud, à Ferdinand Trépanier, au nord, à Moïse Savard, au nord-est, au lot 89, et, au sud-ouest, à Sifroid Godin. Il la légua à son épouse.

Le 18 août 1884, devant L.P. Bernard, Placide Dussault, veuve Jérôme Fiset, la donna à son fils Jérôme Fiset, cultivateur, cette terre (no. 25887, Vol. 33, Reg. A).

Le 27 mars 1931, Jérôme Fiset, fils, fit son testament devant Philippe Chalifour et institua Clovis Fiset et Oswald Fiset légataires de ses biens immeubles. Jérôme Fiset est décédé aux Écureuils le 28 février 1937. Le 12 mars suivant, Clovis Fiset a déclaré devant le notaire Philippe Chalifour avoir hérité de la moitié de cette terre. L'autre moitié appartient à son frère Oswald Fiset (nos. 92561 et 92562, Vol. 103, Reg. A).

Le 20 avril 1938, devant Philippe Chalifour, Clovis Fiset vendit à Didace Fiset un morceau de terre faisant partie des lots 88 et 89 de forme irrégulière et borné, au nord, au ruisseau, au sud, à l'ancienne route, au nord-est, à Raymond Gingras, et, au sud-ouest, à Napoléon Godin et à Charles B. Doré (no. 94459, Vol. 105, Reg. A).

Le 26 février 1959, devant Édouard Hamel, Clovis Fiset vendit à Léontine Laroche, veuve Ulysse Denis un terrain faisant partie du lot 88 comprenant toute la largeur du dit lot sur deux arpents et demi de profondeur borné, au nord-ouest, à la partie du lot appartenant à Charles Doré, au sud, au chemin du 2^{ième} rang, au nord-est, au lot 89, et, au sud-ouest, au lot 84 (no.148049, Reg. A).

Le 2 juillet 1966, devant Paul Guillemette, Léontine Laroche, veuve Ulysse Denis, vendit ce terrain à Gérard Denis (no. 173911, Reg. A).

Cette parcelle est désignée comme étant **partie du lot 88**.

Partie sud-ouest, lots 85, 86 et 87.

Le 11 mars 1795, devant F.X. Larue, Antoine Delisle céda en échange à Jean-Baptiste Godin et à Marie Louise Chaillé, son épouse, un morceau de cette terre en bois debout mesurant un arpent de front sur vingt-cinq arpents de profondeur borné, par-devant, au trait carré du 1^{er} et du 2^{ième} rang, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, au dit sieur Delisle, et, au sud-ouest, à Jean Pleau.

Le 7 octobre 1800, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste Godin et Marie Louise Chaillé vendirent cette terre à Charles Papillon. Elle était alors bornée, au nord-est, à Antoine Delisle, et, au sud-ouest, à Jean Pleau.

Augustin Trépanier en est désigné comme propriétaire en 1815.

Puis elle fut acquise par Sifroid Godin, époux de Théotiste Papillon. Ce dernier fit son testament le 17 juillet 1884 devant L.P. Bernard et institua son fils Napoléon Godin légataire universel de ses biens (no. 26211, Vol. 33, Reg. A). Le même jour, devant le même notaire, Théotiste Papillon fit aussi son testament et légua tous ses biens à son fils Napoléon Godin (no. 41794, Vol. 48, Reg. A). Ils avaient une fille prénommée Valérie.

Le 20 décembre 1894, Napoléon Godin déclara devant L.P. Bernard que son père Sifroid Godin était décédé le 26 novembre 1884 et qu'il lui avait légué la moitié de cette terre alors bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à Moïse Savard et à Ferdinand Trépanier, au nord-est, à Moïse Savard et à Jérôme Fiset, et, au sud-ouest, à F.X. Germain (no. 26212 Vol. 33, Reg. A). L'acte désigne erronément cette terre comme étant le lot 87 du cadastre des Écureuils alors qu'il s'agit du lot 85.

Théotiste Papillon est décédée le 21 juillet 1902. Le 27 août suivant, devant L.P. Bernard, Napoléon Godin déclara que sa mère lui avait légué ses biens dont la moitié de cette terre mesurant un arpent de front sur vingt-cinq arpents de profondeur, désignée comme étant le lot 85 et bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à la parallèle du 1^{er} et 2^{ème} rang, Moïse Savard et à Ferdinand Trépanier, au nord-est, à Eugène Savard et à Jérôme Fiset, et, au sud-ouest, à F.X. Germain (no. 41795, Vol. 48, Reg. A).

Napoléon Godin épousa Victoria Auger. Cette dernière fit son testament le 3 avril 1894 devant Jean-Baptiste Hamel et institua son mari légataire universel de ses biens. Victoria Auger est décédée le 16 avril 1930. Le 2 mai suivant, Napoléon Godin déclara devant Julien Albert Godin avoir hérité de la moitié des immeubles incluant cette terre bornée, au sud, à Charles Doré, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est à Charles Doré, et au sud-ouest, à Alphonse Germain et à Léonidas Germain (nos. 83761 et 83762, Vol. 91, Reg. A). L'acte désigne erronément cette terre comme étant le lot 87 du cadastre des Écureuils alors qu'elle en est le lot 85.

Le 2 mai 1930, Napoléon Godin fit son testament devant Philippe Chalifour et institua son fils Edmond Godin légataire universel de ses biens. Il mourut le 5 janvier 1941. Le 8 janvier suivant, Édouard Godin déclara devant le notaire Julien Albert Godin avoir hérité de son père de divers immeubles dont une terre mesurant un arpent de front sur vingt arpents de profondeur bornée au sud, à Charles Doré, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Charles Doré, et, au sud-ouest, à Alphonse Germain et Léonidas Germain (nos. 99777 et 99778, Vol. 111, Reg. A). L'acte désigne cette terre comme étant le lot 85 du cadastre des Écureuils.

Le 13 mai 1950, devant L.P. Brousseau, Edmond Godin vendit à Georges Marcoux cette terre mesurant un arpent de front sur vingt arpents de profondeur, désignée comme étant le lot 85 et bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à Charles Doré, au nord-est, à Charles Doré, et, au sud-ouest, à Alphonse et Léonidas Germain (no. 121859, Reg. A).

Le 2 novembre suivant, devant L.P. Brousseau, Georges Marcoux la vendit à Charles B. Doré (no. 123297, Reg. A) qui le revendit à Léger Vallières le 19 août 1960 devant P. Guillemette (no. 157230, Reg. A). Léger Vallières la vendit à Paul Lavallée le 11 novembre 1961 devant P. Guillemette (no. 157233, Reg. A).

La partie nord-est de cette terre est désignée comme étant le **lot 85** du cadastre des Écureuils.

Subdivision lot 87.

Nous avons vu que le 7 octobre 1800, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste Godin et Marie Louise Chaillé avaient vendu cette terre à Charles Papillon. Le même jour, devant le même notaire, Charles Papillon, maître forgeron des Écureuils, en vendit un morceau à Jean-Baptiste Pleau.. Cette parcelle mesurait un arpent de front sur un arpent de profondeur " *à prendre sa devanture vis à vis la borne de ligne qui sépare la terre du sieur Antoine Delisle de celle du dit Charles Papillon vendeur et allant en profondeur jusqu'à concurrence du dit arpent de profondeur*". Cette parcelle était bornée, au nord-est, à Antoine Delisle, et, au sud-ouest, au dit Jean-Baptiste Pleau. Jean-Baptiste Pleau légua cette parcelle à son fils Alexis Pleau qui la vendit à Olivier Germain avec le reste de sa terre vers 1838. Ce dernier la donna avec la terre voisine du côté sud-ouest à son fils François-Xavier Germain. Le 20 décembre 1894, devant L.P. Bernard, François-Xavier Germain vendit à Napoléon Godin ce lopin de terre mesurant un arpent carré borné, au nord et au sud, à l'acquéreur, au nord-est, à Jérôme Fiset, et, au sud-ouest, au vendeur (no. 26213, Vol. 33, Reg. A). Napoléon Germain l'incorpora de nouveau dans cette terre. Cette parcelle est désignée comme étant le **lot 87** du cadastre des Écureuils.

Subdivision lot 86.

Régina Lamothe hérita des biens de Edmond Godin en vertu du contrat de mariage qu'ils avaient passé (nos 84600 et 148044 Reg. A).

Le 18 février 1959, devant Édouard Hamel, Régina Lamothe, veuve Edmond Godin, vendit à Léontine Laroche, veuve Ulysse Denis, un terrain faisant partie du lot 85 mesurant un arpent de front sur quinze arpents de profondeur borné, au nord à un petit ruisseau qui traverse le dit lot 85, au sud, au chemin public du 2^{ième} rang, au nord-est, au lot 88, et, au sud-ouest, au lot 84 (no.148046, Reg. A).

Léontine Laroche vendit ce lopin de terre à son fils Gérard Denis le 2 juillet 1966 devant P. Guillemette (no. 173911, Reg. A).

Le 10 juin 1983, Gérard Denis, devant Édouard Aubé, vendit à Richard Germain cette partie du lot 85 moins la partie vendue à Paul Lavallée. L'acte fut enregistré sous le no. 237586. La terre y est décrite comme faisant partie du lot 85 et mesurant un arpent de front sur six arpents de profond, mesure anglaise, bornée, au nord, Paul Lavallée, au sud, au vendeur, au nord-est, à Paul Lavallée, et, au sud-ouest, partie à Paul Lavallée et partie à Émile Germain (no. 275088, Reg. A).

Terre 25		
Jacques Fournel m. Marguerite Richard 24 mai 1709 Henry Chaillé m. Renée Déry 20 juin 1710 Vve Renée Déry et héritiers 1 ^{er} juin 1711 Jean-Baptiste (III) T. Dussault, seigneur, 9 avr. 1737 Louis Antoine T. Dussault 14 mars 1770 Jacques Delisle m. Angélique Pagé 9 mars 1773 Antoine et Jacques Delisle 19 jan. 1775 Antoine Delisle m. Françoise Baril, Thérèse Léveillé, Marguerite Germain et Joseph Auger avant 1778		
Jean-Baptiste Godin 11 mars 1795 m. Marie-Louise Chaillé Charles Papillon 7 oct 1800 Augustin Trépanier vers 1815 Sifroid Godin av. 1878 m. Théotiste Papillon Napoléon Godin 26 nov. 1884 m. Victoria Auger Edmond Godin 85 jan. 1941 m. Régina Lamothe Georges Marcoux 13 mai 1950 Charles B. Doré 2 nov. 1950 Léger Vallières 19 août 1960 Paul Lavallée 11 nov. 1961	François Delisle 5 déc. 1815 m. Magdeleine Marcot Olivier Bertrand 4 juin 1847 Ephrem Pleau 15 mars 1878 m. Emilie Béland Moïse Savard 5 mars 1884 m. Adéline Pagé Mathias Savard 18 nov. 1898 Moïse Savard 20 fév 1900 Mathias Savard 2 mars 1903 Gabriel Hamel 2 mars 1903 Ofred Doré 17 oct 1905 Charles B. Doré 9 avr 1915 m. Laurence Fiset Léger Vallières 19 août 1960 Paul Lavallée 11 nov 1961	Alexis Matte m. Thérèse Delisle 14 fév. 1814 Vve Thérèse Delisle Sifroid Matte avant 8 août 1854 Jérôme Fiset après le 8 août 1854 m. Placide Dussault Vve Jérôme Fiset 28 mars 1884 Jérôme Fiset, fils, 18 août 1884 m. Antoinette Léveillé Clovis et Oswald Fiset 28 fév. 1937 Léontine Laroche 26 fév. 1959 Gérard Denis 2 juil. 1966 Léo Leclerc 21 sept. 1968
Lots 85, 86 et 87	Lot 88	Lot 89
1 arpent	1 ¼ arpent	¾ arpent

Tableau Terre 25

Terre 26, lots 82, 83 et 84.

Un acte de concession de cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur apparaît au greffe de DeLarivière en date du 24 mai 1709 en faveur de Mathurin Fournel qui, selon cet acte, en jouissait depuis plusieurs années. Cette terre était bornée, au nord-est, à Jacques Fournel, et, au sud-ouest, à la terre du seigneur. Cet acte a été signé ni par le notaire ni par le seigneur Toupin et est traversé d'une ligne de haut en bas. Il a donc été annulé.

Toutefois, Mathurin Fournel a possédé cette terre car Henry Fournel en est désigné comme le propriétaire lorsque, le 13 mai 1705, DeLarivière tira la ligne séparant cette terre de celle de Jacques Fournel son voisin du côté nord-est.

Le 3 juin 1709, devant DeLarivière, le seigneur Toupin Dussault concéda cette terre à François Bertrand, demeurant en la seigneurie de Portneuf. Cet acte mentionne que cette terre était la propriété de Mathurin Fournel depuis sept ans, qu'il n'y avait défriché qu'un demi-arpent et qu'il n'avait pas payé les rentes de l'année 1708. Son frère, Jacques Fournel, chez qui il demeurait, déclara au seigneur qu'il ne voulait pas payer les rentes dues par son frère étant donné que ce dernier était à sa charge et incapable de se conduire étant imbécile. Jacques Fournel se désista de cette terre au nom de son frère et accepta qu'elle retournât au domaine et qu'elle soit concédée à François Bertrand à la condition que ce dernier payât les deux années de rentes dues au seigneur. Mathurin Fournel est décédé quelques mois plus tard, le 6 août 1709. Il était âgé de 32 ans.

Donc François Bertrand obtint la concession de cette terre et en apparaît comme le propriétaire lors de l'aveu et dénombrement de février 1723.

Jean-François Bertrand était le fils de Guillaume Bertrand et de Marguerite Ferron. Il épousa Anne Richard, fille de Pierre Richard et de Marguerite Evain, le 5 mars 1696 à Neuville. Ils avaient passé un contrat de mariage devant Chamballon le 28 février précédent.

Jean-François Bertrand était le frère de Angélique Bertrand, épouse de François Richard, et Anne Richard, la sœur de ce François Richard qui demeurait sur la terre 20.

Le 25 juillet 1718, devant Defossé, François Bertrand vendit à François Richard la partie de cette terre située au sud de la rivière Jacques-Cartier. C'est ce que nous apprend l'inventaire des biens de François Richard fait par Louis Pillard le 20 mars 1739.

Anne Richard fut inhumée au Cap-Santé le 1^{er} avril 1739 et Jean-François Bertrand ne lui survécut que quelques jours, il fut inhumé le 14 mai 1739. Il était âgé de presque 67 ans. Ils possédaient aussi la terre 29.

Donc, François Richard avait acquis cette terre de son beau-frère en 1718. Il mourut écrasé par son moulin le 8 août 1722 laissant sa veuve avec des enfants mineurs. A la demande de la veuve, Louis Pillard, le 20 mars 1739 procéda à l'inventaire des biens de François Richard et à leur partage. Leur fille Angélique Richard hérita d'une parcelle et en obtint une autre de son frère Pierre en échange de son droit de succession dans la terre

paternelle, la terre 20. Elle en hérita d'une autre lors du décès de sa mère. Le 16 février 1740, devant Pollet, elle donna à Louis-Joseph Pleau la moitié de sa part des biens dont elle avait hérité de ses père et mère. Louis-Joseph Pleau en acquit 5 perches et 16 pieds de front.

Le 21 janvier 1752, devant Pollet, Charlotte Richard et son époux Gabriel Godin vendirent à Jean-Baptiste Pleau, époux de Charlotte Chastenay, pour la somme de 20 livres, un morceau de cette terre mesurant soixante et un pieds de front sur la profondeur à partir du bout de la terre de Alexis Godin à la rivière Jacques-Cartier. Cette parcelle de terre est au bout du lot 62 ou du lot 63.

Ce Jean-Baptiste Pleau était le fils de François-Ignace Pleau et de Madeleine Gaudin. Il avait épousé Charlotte Chastenay le 22 novembre 1751 à Cap-Santé. Elle était la fille de Jean-Baptiste Chastenay et de Geneviève Chaillé. Il avait un frère aussi prénommé Jean-Baptiste qui épousa Angélique Dussault. Afin de ne pas les confondre, l'époux de Charlotte Chastenay était désigné sous le prénom de Jean.

Jean Pleau, époux de Charlotte Chastenay, acquit toute cette terre moins la parcelle que possédait Louis-Joseph Pleau, son frère.

Partie nord-est, lot 84.

Jean Pleau est décédé aux Écureuils le 12 avril 1768.

Le 28 novembre 1778, devant Planté, sa fille Josephte Pleau et Jean Tardy, son mari, vendirent à François Trépanier pour la somme de 60 livres une parcelle de cette terre mesurant trente pieds de front sur vingt arpents de profondeur bornée, au nord-est, à Alexis Dussault, et, au sud-ouest, à Jacques Delisle. Cette parcelle était attenante au nord et au sud à des parcelles appartenant à l'acquéreur.

Le 5 février 1787, son fils Jean-Baptiste Pleau épousa Charlotte Godin, fille de Jean-Baptiste Godin et de Charlotte Godin.

Le 20 janvier 1791, Charlotte Chastenay désirant éviter les frais d'un inventaire des biens de la communauté qu'elle avait eue avec feu Jean Pleau, son mari, convoqua ses enfants et le notaire F.X. Larue dans sa demeure. Ils se partagèrent alors les biens qui comprenaient une terre mesurant deux arpents et douze pieds de front sur vingt arpents de profondeur, bornée, par-devant, au bout de la profondeur de la terre de Antoine Delisle, par derrière, au bout des vingt arpents, au nord-est, au dit Antoine Delisle, et, au sud-ouest, à Joseph Pleau. Une petite maison, une étable et une grange étaient bâties sur cette terre. Ils possédaient aussi un circuit de terrain à prendre par-devant à la ligne parallèle au bout des quarante arpents au fleuve et venant à la profondeur jusqu'à et le long de la rivière Jacques-Cartier et joignant au sud-ouest à la dite rivière et au nord-est à Joseph Pleau. Les deux terres étaient presque toutes en bois debout. La communauté n'avait que 20 livres de dette. La veuve obtint un arpent et demi et douze pieds de front du côté du nord-est, le long de la ligne de Antoine Delisle. Les enfants Charlotte, Geneviève, Josephte et Élisabeth Pleau reçurent chacune un demi-arpent de la terre de deux arpents et douze pieds de front.

Le même jour, devant le même notaire, Charlotte Chastenay donna à son fils Jean-Baptiste Pleau le morceau de cette terre dont elle avait hérité de son mari et mesurant un arpent et demi de front sur vingt arpents de profondeur. Elle lui donna aussi la moitié de tous les bâtiments qui y étaient construits et la moitié de tous les biens meubles. Ses sœurs Charlotte, Geneviève et Élisabeth, filles majeures, renoncèrent à leurs droits dans la succession de leur mère et en retour, Jean-Baptiste céda à ses sœurs ses droits dans la succession de son père.

Deux jours plus tard, le 22 janvier 1791, le notaire Larue revint à la maison de Jean Pleau. Sa fille Charlotte signa un contrat de mariage avec Joseph Augé, veuf en premières noces de Françoise Langlois.

Le 18 février 1800, Jean-Baptiste Pleau, fils, emprunta 300 livres de Antoine Delisle et créa en faveur de ce dernier une rente annuelle de 18 livres à 6%. En garantie, il hypothéqua cette terre mesurant un arpent et demi de front sur vingt arpents de profondeur bornée, par-devant, à Antoine Delisle, par derrière, la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Antoine Delisle, et, au sud-ouest, à Pierre Godin. Il hypothéqua en outre la maison et les bâtiments.

Le 23 juillet 1821, devant F.X. Larue, Jean Pleau et Charlotte Godin, son épouse, donnèrent à leur fils Alexis Pleau cette terre mesurant un arpent et demi et treize pieds de front sur vingt arpents de profondeur alors bornée, par-devant, à Antoine Delisle, au nord-est, à Augustin Trépanier, et, au sud-ouest, à Pierre Godin. Ils lui donnèrent aussi un emplacement situé au 2^{ième} rang mesurant un arpent de front sur un arpent de profondeur, borné, par-devant et par derrière, à Augustin Trépanier, au nord-est, à Antoine Delisle, et, au sud-ouest, à la terre sus donnée. Ils lui donnèrent ces terres avec la maison, la grange, l'étable et les autres bâtiments qui y étaient construits. Leurs autres enfants vivants étaient Raymond, Antoine, Nathalie, Luce et Augustin. Le même jour, devant le même notaire, leur fille Nathalie passa un contrat de mariage avec Joseph Moisan dit Dion de Québec, veuf de Scholastique Trépanier. Le lendemain Jean Pleau et Charlotte Godin firent leur testament devant le même notaire et léguèrent tous leurs biens à leur fils Alexis.

Alexis Pleau épousa Marguerite Godin, fille de Charles Godin et de Suzanne Bolus, aux Écureuils, le 21 janvier 1822. Ils avaient passé un contrat de mariage le 5 janvier précédent devant F.X. Larue.

Avant 1842, Alexis Pleau vendit sa terre à son frère Augustin et quitta les Écureuils pour aller vivre à Québec.

Augustin Pleau épousa Marcelline Grenier le 12 octobre 1836 à Neuville. Il demeura sur cette terre et y éleva sa famille. Il la vendit entre le 13 mars 1862 et le 2 novembre 1864. En effet, le 13 mars 1862, il fit baptiser son fils Wilfrid aux Écureuils et il est alors dit résident de cette paroisse. Le 2 novembre 1864, il fit baptiser une fille à Saint-Jean-Baptiste de Québec et il était alors résident de cette paroisse.

Olivier Germain devint propriétaire de cette terre. Le 20 janvier 1873, devant Joseph Bernard, François Germain, fils de Olivier Germain et de feu Desanges Dussault, signa un contrat de mariage avec Marie Joséphe Fiset, fille de Jean-Baptiste Fiset et de feu Félicité Papillon. A cette occasion, Olivier Germain donna à son fils François cette terre

avec les bâtisses qui y étaient construites. Cette terre mesurait alors un arpent et demi de front sur vingt arpents de profondeur et était bornée, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord, au bout de la dite profondeur, au nord-est, à Sifroid Godin, et, au sud-ouest, à Isaïe Dussault (no. 22981, Vol. 30, Reg. A).

Le 1^{er} juillet 1895, devant L.P. Bernard, Joséphine Fiset, épouse de François-Xavier Germain fit son testament et institua son mari légataire universel de ses biens (no. 49583, Vol. 53, Reg. A).

Subdivision nord, partie du lot 84.

Le 29 mars 1919, devant Édouard Hamel, François-Xavier Germain donna à son fils Léonidas Germain cette terre formant partie du lot 84 mesurant un arpent et demi de front sur dix arpents de profondeur bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, au résidu de la terre donnée ci-après à Alphonse Germain ou à la partie du lot en culture, au nord-est, à Napoléon Godin, et, au sud-ouest, à Joseph Sévère Fiset (no. 66031, Vol. 67, Reg. A).

Léonidas Germain en était toujours propriétaire le 11 avril 1945.

Paul Lavallée possédait cette partie en 1984.

Subdivision sud, partie du lot 84.

Le 29 mars 1919, devant Édouard Hamel, François-Xavier Germain donna à son fils Alphonse Germain un lopin de terre formant l'autre partie de ce lot et mesurant un arpent et demi de front sur dix arpents de profondeur borné, au nord, à la partie de ce lot donnée à Léonidas Germain, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Napoléon Godin, et, au sud-ouest, à Ludger Dussault (no. 66031, Vol. 67, Reg. A).

Le 11 avril 1945, devant J.A. Lessard, Alphonse Germain donna à son fils Émile Germain cette partie du lot 84 alors bornée, au nord, à Léonidas Germain, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Napoléon Godin, et, au sud-ouest, à Ludger Dussault (no. 106993, Vol. 121, Reg. A).

Le 12 novembre 1984, devant Édouard Aubé, Émile Germain vendit à Réjeanne Leclerc, épouse de Richard Germain cette partie du lot 84 moins les parcelles vendues au Ministère du transport du Québec et à la ville de Donnacona. Cette partie était alors bornée, au nord, partie du lot 84 appartenant à Paul Lavallée, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à partie du lot 85 appartenant à Richard Germain, et, au sud-ouest, à partie du lot 83 (no. 284855, Reg. A).

La partie nord-est de cette terre est désignée comme étant le **lot 84** du cadastre des Écureuils.

Partie centrale, lot 83.

Nous avons vu que Louis-Joseph Pleau en avait obtenu une parcelle de cinq perches et seize pieds de front par donation de sa belle-mère Angélique Richard. Il la donna à son fils Jean-Baptiste Pleau vers 1783.

Le 12 janvier 1792, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste Pleau vendit, pour 500 livres, à Joseph T. Dussault, époux de Marie-Anne Fiset, une parcelle mesurant cinq perches et seize pieds de front sur environ vingt arpents de profondeur bornée, par-devant, au bout de la terre de Jean-Baptiste Godin, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au sud-ouest, à Geneviève Pleau, épouse de Jean Auger, et, au nord-est, à Charlotte Pleau. Cet acte mentionne que cette parcelle faisait partie des biens que Louis-Joseph Pleau et Magdeleine Lefebvre avaient donnés au vendeur par acte passé devant Perreault environ huit ans plus tôt et que ces derniers l'avait obtenue par donation de feu Angélique Richard, sa belle-mère et sa mère.

Le 19 février 1794, F.X. Larue dressa l'inventaire des biens de feu Joseph T. Dussault, époux de Marie-Anne Fiset. Cette parcelle faisait alors partie de ses biens.

Le 22 mars 1795, devant F.X. Larue, Charlotte Pleau, fille majeure, vendit pour 500 livres à Pierre Godin, maître de poste aux Écureuils, une parcelle de terre mesurant six perches de front sur environ vingt arpents de profondeur, bornée, par-devant, à Antoine Delisle, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean Pleau, fils, et au sud-ouest, à la veuve et aux héritiers de Joseph Dussault.

Jean-Baptiste T. Dussault, époux de Magdeleine Proulx, acquit la parcelle des héritiers de Joseph T. Dussault et celle de Pierre Godin.

Il obtint un nouveau titre de concession, devant Bigué, le 13 mars 1833, pour un morceau de cette terre mesurant onze perches moins deux pieds de front sur vingt-deux arpents de profondeur borné, par-devant, à François Delisle, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Jean-Baptiste Pleau, et, au sud-ouest, à François Delisle.

Le 9 mars 1838, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste T. Dussault, époux de Magdeleine Proulx donnèrent à leur fils Isaïe Dussault et à Élisabeth Pagé, son épouse, cette terre qui est alors dit mesurant douze perches de front sur dix-huit arpents de profondeur et borné, par-devant, aux terres du 1^{er} rang, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Alexis Pleau, et, au sud-ouest, à François Delisle.

Le 18 juin 1878, devant L.P. Bernard, Isaïe Dussault, navigateur, vendit cette terre à Célestin T. Dussault, maître charron des Écureuils.

Le 6 septembre 1880, devant L.P. Bernard, Célestin T. Dussault céda à son frère Isaïe Dussault cette terre mesurant un arpent et une perche de front sur environ vingt arpents de profondeur, bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à Ephrem Pleau, au nord-est et au sud-ouest, à Olivier Germain (no. 21983, Vol. 30, Reg. A).

Le 26 mars 1881, devant L.P. Bernard, Isaïe Dussault vendit cette terre à Édouard Fiset. Les mesures de cette terre sont données comme étant un arpent et deux perches de front sur environ dix-huit arpents de profondeur (no. 22681, Vol. 30, Reg. A).

Édouard Fiset, navigateur des Écureuils, fit son testament le 4 décembre 1865 devant Fleury de Lagorgendière et légua ses biens à Madeleine Pagé, son épouse (no. 35270, Vol. 42, Reg. A).

La partie centrale de cette terre est désignée comme étant le **lot 83** du cadastre des Écureuils.

Subdivision nord, lot 83.

Le 27 mars 1890, devant L.P. Bernard, Madeleine Pagé, veuve Édouard Fiset, donna cette terre à son fils Sévère Fiset (no. 38195, Vol. 45, Reg. A).

Le 19 décembre 1919, devant Édouard Hamel, Joseph Sévère Fiset vendit à Eugène Savard un morceau de cette terre mesurant douze perches de largeur sur douze arpents de profondeur, borné, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, partie de ce lot appartenant à Ludger Dussault, au nord-est, à Léonidas Germain, et, au sud-ouest, à F.X. Germain (no. 67520, Vol. 69, Reg. A).

Le 24 mars 1922, devant Édouard Hamel, Eugène Savard vendit ce morceau de terre à Alphonse Germain (no. 71625, Vol. 74, Reg. A).

Le 11 avril 1945, devant J.A. Lessard, Alphonse Germain donna à son fils Émile Germain cette partie du lot 83 contenant cinq arpents bornée, au nord, à Paul Gauthier, au sud, à Théodore Dussault, au nord-est, à Léonidas Germain, et, au sud-ouest, au lot 82 (no. 106993, Vol. 121, Reg. A).

Subdivision sud, lot 83.

Le 24 août 1903, devant Olivier Mayrand, Madeleine Pagé, veuve de Édouard Fiset, vendit à Ludger Dussault un lopin de terre mesurant un arpent et deux perches de front sur dix à onze arpents de profondeur borné, au nord, à la clôture au bord du bois, au sud, au chemin du 2^{ième} rang, au nord-est et au sud-ouest, à François Germain. Ce lopin de terre fait partie du lot 83 et aucune bâtisse n'y est construite (no. 43221, Vol. 49, Reg. A).

Le 10 juillet 1926, devant Philippe Chalifour, Ludger Dussault et Adèle Godin, son épouse, donnèrent ce lopin de terre à leur fils Théodore Dussault (no. 77424, Vol. 82, Reg. A).

Le 5 août 1950, devant L.P. Brousseau, Théodore Dussault vendit à Émile Germain ce lopin de terre mesurant un arpent et deux perches de front sur dix arpents de profondeur, partie du lot 83, bornée, au nord, à la clôture au bord du bois, à l'acquéreur, au sud, au chemin du 2^{ième} rang, au nord-est, à l'acquéreur et à Paul Lavallée, et, au sud-ouest, à l'acquéreur (no. 122556, Reg. A).

La partie centrale de cette terre est désignée comme étant le **lot 83** du cadastre des Écureuils.

Partie sud-ouest, lot 82.

Le 22 mars 1795, devant F.X. Larue, Jean-Baptiste Auger et Geneviève Pleau, son épouse, vendirent à Antoine Delisle, tous les droits échus à Geneviève Pleau du chef de feu Jean Pleau, son père, et le tiers des droits immobiliers paternels qui lui ont été cédés par Jean Pleau, son frère. Ces droits consistent en une portion de terre contenant environ un arpent de front sur environ vingt arpents de profondeur, bornée, par-devant, au dit Antoine Delisle, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à la veuve et héritiers de feu Joseph Dussault, et, au sud-ouest à Joseph Auger. Elle lui cède aussi la maison qui y est construite, le tout pour la somme de 624 livres.

Le 22 juin 1796, devant le même notaire, Jean-Baptiste Godin s'obligeait pour 32 livres à entretenir à perpétuité une portion de route du village des Écureuils (2^{ième} rang) dont était responsable Antoine Delisle du fait qu'il avait acheté de Jean-Baptiste Auger et de Geneviève Pleau, un morceau de terre d'un arpent de front sur vingt arpents de profondeur. La portion de cette route et clôture dont était responsable Antoine Delisle avait trois perches et six pieds de long sur tout le front de la dite route y compris les fossés. Jean-Baptiste Godin s'engageait de plus d'y faire et entretenir la clôture et les fossés. Il hypothéqua sa terre, lot 62, en garantie.

Le 5 décembre 1815, devant P. Bigué, Antoine Delisle et Marie Josephte Augé, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils François Delisle. Cette terre était alors bornée, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, par-devant, aux donateurs, au nord-est, à Jean-Baptiste Dussault, et, au sud-ouest, à Jérôme Fiset.

Il en obtint un nouveau titre de concession de Moses Hart le 15 mars 1833 devant P. Bigué.

Le 4 juin 1847, devant Joseph Bernard, François Delisle et Magdeleine Marcotte, son épouse, donnèrent à Olivier Bertrand cette terre alors bornée, au nord-est, à Isaïe Dussault, et, au sud-ouest, à François-Xavier Fiset.

Le 15 mars 1878, devant L.P. Bernard, Olivier Bertrand fit don à Ephrem Pleau, son filleul, de cette terre mesurant un arpent et un quart sur environ dix-neuf arpents de profondeur bornée, au sud, à Jérôme Fiset, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est au dit Jérôme Fiset, et, au sud-ouest, à Sifroid Godin. (no. 19589, Vol. 27, Reg. A).

Le 17 mars 1882, devant Cyprien Labrecque, Ephrem Pleau hypothéqua cette terre qui lui avait été donnée par Olivier Bertrand et désignée comme étant le lot 82 (no. 23587, Vol. 31, Reg. A).

En 1880, Olivier Germain est donné comme étant le propriétaire de cette terre. Voir acte du 6 septembre 1880 de cession de la terre voisine du côté nord-est de Célestin T. Dussault à Isaïe Dussault devant L.P. Bernard.

Le 27 octobre 1883, devant L.P. Bernard, Olivier Germain donna à son fils François-Xavier Germain et à Joséphine Fiset, son épouse, cette terre mesurant un arpent de front sur dix-huit arpents de profondeur bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud,

aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Édouard Fiset, et, au sud-ouest, partie à la rivière Jacques-Cartier et partie à Jérôme Fiset (no. 25161, Vol. 32, Reg. A).

Le 29 mars 1919, devant Édouard Hamel, François-Xavier Germain donna cette terre à son fils Alphonse Germain (no. 66031, Vol. 67, Reg. A).

Le 11 avril 1945, devant J.A. Lessard, Alphonse Germain donna à son fils Émile Germain une terre contenant cinq arpents et bornée, au nord, à Paul Gauthier, au sud, à Théodore Dussault, au nord-est, à Léonidas Germain, et, au sud-ouest, au lot 82. Il lui donna aussi une terre mesurant un arpent de front sur dix-huit arpents de profondeur désignée comme étant le lot 82 (no. 106993, Vol. 121, Reg. A).

Subdivision du lot 82.

Le 7 janvier 1932, devant P. Chalifour, Alphonse Germain vendit à Oswald Godin un morceau de cette terre mesurant un arpent et deux perches de largeur sur neuf arpents de profondeur bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, à une coulée appartenant au vendeur, au nord-est, à Léonidas Germain, et, au sud-ouest, à la rivière Jacques-Cartier et au vendeur. Partie des lots 82 et 83 (no. 86187, Vol. 94, Reg. A).

Le 10 septembre 1968, devant P. Guillemette, Émile Germain céda aux Placements Les Écureuils, Ltée, tous ses droits sur l'extrémité sud de ce lot, bornée, au nord, au chemin public du 2^{ème} rang, au sud, au trait carré, au nord-est, aux lots 86 et 87, et, au sud-ouest, au lot 81 (no. 182092, Reg. A).

La partie sud-ouest de cette terre est désignée comme étant le **lot 82** du cadastre des Écureuils.

Terre 26		
Mathurin Fournel av 1705 François Bertrand m. Anne Richard 3 juin 1709 Héritiers dont Angélique et Charlotte Richard 1739		
Jean-Baptiste Pleau m. Charlotte Chastenay Vve et héritiers 12 avril 1768	Angélique Richard Louis-Joseph Pleau 16 fév. 1748 Jean-Baptiste Pleau m. Angélique Godin vers 1783 Joseph T. Dussault m. Marie-Anne Fiset 12 janvier 1792 Vve et Héritiers mars 1795	Jean-Baptiste Pleau m. Charlotte Chastenay 21 jan. 1752 Vve et héritiers 12 avril 1768 Charlotte Pleau 20 jan. 1791 m. Joseph Auger Pierre Godin 22 mars 1795 Jean-Baptiste T. Dussault m. Magdeleine Proulx
Geneviève Pleau et Jean-Baptiste Auger 20 jan. 1791 Antoine Delisle m. Joseph Auger 22 mars 1795 François Delisle m. Magdeleine Marcot 5 déc. 1815 Olivier Bertrand 4 juin 1847 Ephrem Pleau 15 mars 1878 m. Emélie Béland Olivier Germain vers 1880 F.X. Germain m. Joséphine Fiset 27 oct. 1883 Alphonse Germain 29 mars 1919	Jean-Baptiste T. Dussault av 1833 m. Magdeleine Proulx Isaïe T. Dussault 9 mars 1838 m. Élisabeth Pagé Célestin T. Dussault 18 juin 1878 Isaïe T. Dussault, fils, 6 sept. 1880 Édouard Fiset 21 mars 1881 m. Madeleine Pagé Vve Madeleine Pagé Sévère Fiset 27 mars 1890 Eugène Savard 19 déc. 1919 Alphonse Germain 24 mars 1922 Émile Germain 11 avril 1945	Vve Jean Pleau 20 jan. 1791 Jean-Baptiste Pleau m. Charlotte Godin 20 nov. 1791 Alexis Pleau m. Marguerite Godin 23 juil. 1821 Augustin Pleau m. Marcelline Grenier vers 1842 Olivier Germain m. Desanges Dussault vers 1863 F.X. Germain m. Joseph Fiset 20 jan. 1873 Léonidas Germain 29 mars 1919 Paul Lavallée
	clôture	clôture
Émile Germain 11 avril 1945	Vve Madeleine Pagé Édouard Fiset Ludger Dussault 24 août 1903 m. Adèle Godin Théodore Dussault 10 juil. 1926 Émile Germain 5 août 1950	F.X. Germain Josephe Fiset 20 jan. 1873 Alphonse Germain 29 mars 1919 Émile Germain 11 avr. 1945 Réjeanne Leclerc m. Richard Germain 12 nov. 1984
Lot 82	Lot 83	Lot 84
1 arpent	1 arp. et 16 pi.	1 arp. 5 per. 12 pi.

Tableau Terre 26

Terre 27, lot 81 E et 58 CS.

Arrivée sur cette terre, la rivière Jacques-Cartier tourne à 90 degrés en direction sud et occupe toute la superficie de la terre 27 sauf une bande du côté nord-est, le lot 81 du cadastre des Écureuils, une bande du côté sud-ouest partie du lot 59 du cadastre de Cap-Santé et la partie de la terre 27 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Le seigneur Toupin Dussault s'était réservé cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur pour y construire un moulin.

Le 19 septembre 1743, devant Barolet, les héritiers de Jean-Baptiste (II) T. Dussault et de Madeleine Turcot, Jean-Baptiste (III) T. Dussault, seigneur de Belair, Joseph et Alexis Toupin, Joseph Delisle, époux de Magdeleine Toupin, et Antoine Godin, époux de Thérèse Toupin, vendirent à Jean Lamothe "*farinier*", demeurant en la dite seigneurie de Belair, et à Françoise Glinel, son épouse, cette terre en bois debout sur laquelle était construit un moulin à eau compris dans cette vente. Cette terre était alors bornée, par le front, à la ligne qui sépare la première de la seconde concession, par derrière, au bout des dits quarante arpents, au nord-est, à la terre de Laurent Matte, et, au sud-ouest, à celle de Jean Germain. Tenant lieu de prix de vente, l'acquéreur s'engageait à verser une rente annuelle et perpétuelle de 100 minots de farine de blé froment loyal et marchand payable en quatre parts égales quatre fois par an. Étant donné que le moulin menaçait ruine et devait être rebâti par l'acquéreur, les vendeurs acceptèrent que la rente ne commençât à courir que le 1^{er} avril 1745. L'acquéreur s'engageait à maintenir le dit moulin toujours en état d'opération. En garantie, l'acquéreur hypothéqua sa terre et habitation située en la seigneurie du Cap-Santé mesurant six arpents de front sur les différentes profondeurs qu'elle pouvait avoir. Cette terre était bornée, par-devant, à la ligne qui sépare le second rang dans la profondeur du premier, au nord-est, à François Richard, et, au sud-ouest, à l'habitation des dits vendeurs.

Le 24 juillet 1765, devant Gouget, Jean-Baptiste (III) T. Dussault confirma avoir vendu à Jean Lamothe, "*farinier*", le 26 mars 1747, devant Jacob, la moitié du moulin à farine de la dite seigneurie Belair. Par cet acte, il lui concéda par cet acte le restant de terre sise en la dite seigneurie au bout des 80 arpents du fleuve, soit trois arpents et sept perches de front sur quatre arpents de profondeur, borné, par derrière, au dit concessionnaire, par-devant, au bout des 80 arpents du fleuve, au nord-est, à Pierre Pichet, et, au sud-ouest, à Nicolas Lesage.

Partie nord-est, lot 81.

Le 2 février 1768, devant Gouget, Jean Lamothe, "*maître farinier*" au moulin de la seigneurie de Belair, et Marie Françoise Glinel, sa femme, vendirent à Jean Pleau un morceau de cette terre "*sise en la dite seigneurie ... à prendre, par-devant, à la ligne parallèle du bout des 40 arpents du fleuve St-Laurent et de là sur la profondeur qui s'y*

peut trouver en venant en la profondeur jusque et au long de la rivière Jacques-Cartier, joignant au nord-est et au sud-ouest, à l'acquéreur". Cette terre était en bois debout.

Élisabeth Pleau, épouse de Joseph Auger, hérita de cette terre suite au partage des biens de son père Jean-Baptiste Pleau fait le 20 janvier 1791 devant F.X. Larue.

Le 23 mars 1795, devant F.X. Larue, Joseph Auger et Élisabeth Pleau, son épouse, vendirent à Jérôme Fiset, fils, époux de Rosalie Pleau, un lopin de terre mesurant environ trois arpents de front dans sa plus grande largeur et allant en profondeur en rétrécissant jusqu'à la rivière Jacques-Cartier où le front de la dite terre est réduit à environ trente pieds formant en sa plus grande longueur environ neuf arpents de profondeur. Ce lopin de terre était borné, par-devant, au sieur acquéreur, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à Antoine Delisle représentant Jean Auger et Geneviève Pleau, et, au sud-ouest, le long de la rivière Jacques-Cartier. Ils vendirent cette terre avec la maison, la grange et les bâtisses qui y étaient construites pour la somme de 633 livres.

Le 28 mars 1837, devant Joseph Bernard, Jérôme Fiset et Rosalie Pleau, son épouse, donnèrent à leur fils François-Xavier Fiset et à Anastasie Dussault, son épouse, cette terre de forme irrégulière bornée, par-devant, au bout de la terre du 1^{er} rang aussi donnée par cet acte, par derrière, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à François Delisle, et, au sud-ouest, à rivière Jacques-Cartier (no.18319, Vol. 26, Reg. A).

Jérôme Fiset fit son testament le 3 mars 1884 devant L.P. Bernard et institua Placide Dussault, son épouse, légataire universel de ses biens (no. 25784, Vol. 33, Reg. A). Le 19 juin suivant, cette dernière déclara devant L.P. Bernard que son époux était décédé le 28 mars 1884 et qu'elle héritait de la moitié indivise de cette terre mesurant sept arpents de front sur environ sept arpents de profondeur. Cette terre se terminait en pointe à un piquet. Elle est décrite comme étant le **lot 81** du cadastre des Écureuils (no. 25785, Vol. 33, Reg. A).

Le 18 août 1884, devant L.P. Bernard, Placide Dussault, veuve Jérôme Fiset, donna à son fils François-Xavier Fiset, cultivateur, cette terre mesurant environ sept arpents de front sur sept arpents de profondeur au bout de laquelle profondeur la dite terre se termine à un piquet. Cette terre est désignée comme étant le lot 81 (no. 25887, Vol. 33, Reg. A).

François-Xavier Fiset fit son testament devant Jean-Baptiste Hamel le 30 mars 1903 et légua ses biens à Félicité Léveillé, son épouse (no. 59851, Vol. 62, Reg. A).

Le 7 août 1914, son épouse, Félicité Léveillé, déclara devant Édouard Hamel que son époux était décédé le 30 mars 1903 et qu'elle héritait de la moitié de cette terre (no. 59852, Vol. 62, Reg. A).

Le 23 mai 1919, devant Édouard Hamel, Félicité Léveillé, veuve F.X. Fiset, vendit à André Godin cette terre alors bornée, au nord, à la rivière Jacques-Cartier, au sud, aux terres du 1^{er} rang, au nord-est, à Alphonse Germain, et au sud-ouest, à la rivière Jacques-Cartier (no. 66442, Vol. 68, Reg. A).

Le 4 mai 1936, devant P. Chalifour, André Godin, menuisier, échangea cette terre à Alphonse Germain. Cette terre est dite de forme irrégulière à cause des sinuosités de la rivière Jacques-Cartier (no. 91357, Vol. 101, Reg. A).

Le 11 avril 1945, devant J.A. Lessard, Alphonse Germain donna à son fils Émile Germain cette terre désignée comme étant le lot 81 du cadastre des Écureuils (no. 106993, Vol. 121, Reg. A).

La partie de cette terre située du côté nord-est de la rivière Jacques-Cartier est désignée comme étant le **lot 81** du cadastre des Écureuils.

Partie sud-ouest, lot 58 CS.

La partie de cette terre située sur la rive sud-ouest et celle sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier font partie de la paroisse de Cap-Santé et de son cadastre. Ces parties ont été combinées avec la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant quatre arpents de profondeur. Elles seront discutées dans la partie consacrée à la troisième concession, le rang du Grand Bois de l'Ail.

Terre 27
Seigneur Jean-Baptiste (I) T. Dussault Seigneur Jean-Baptiste (II) T. Dussault Héritiers et Seigneur Jean-Baptiste (III) T. Dussault Jean Lamothe m. Françoise Glinel 19 sept 1743
Lots 58 CS
Rivière Jacques-Cartier
Seigneur Jean-Baptiste (I) T. Dussault Seigneur Jean-Baptiste (II) T. Dussault Héritiers et Seigneur Jean-Baptiste (III) T. Dussault Jean Lamothe m. Françoise Glinel 19 sept 1743 Jean-Baptiste Pleau m. Charlotte Chastenay 2 fév. 1768 Vve Charlotte Chastenay et héritiers 12 avril 1768 Joseph Auger m. Élisabeth Pleau 20 jan 1791 Jérôme Fiset m. Rosalie Pleau 23 mars 1795 F.X. Fiset m. Anastasie Dussault 28 mars 1837 Jérôme Fiset m. Placide Dussault Vve Placide Dussault et héritiers 28 mars 1884 F.X. Fiset m. Félicité Léveillé 18 août 1884 Vve Félicité Léveillé et héritiers 30 mars 1903 André Godin 23 mai 1919 Alphonse Germain 4 mai 1936 Émile Germain 11 avril 1945
Lots 81
3 arpents

Tableau Terre 27

Terre 28, lot 59 CS.

Cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur a été concédée à Jean Chaillé le 23 mai 1709 devant DeLarivière. L'acte de concession mentionne qu'une partie de cette terre était défrichée et que Jean Chaillé en jouissait depuis plusieurs années. Cette terre était alors bornée, au nord-est, à la terre appartenant au seigneur concédant, et, au sud-ouest, à Pierre Lefebvre.

Jean Chaillé était le fils de Mathurin Chaillé et de Catherine Barré. Il avait épousé Anne Brière, fille de Jean Brière et de Jeanne Grandin, au Cap-Santé, le 20 janvier 1698.

En fait, Jean Chaillé occupait cette terre le 24 juillet 1697. L'acte de concession de la terre voisine du côté sud-ouest passé ce jour devant Chamballon le donne comme voisin.

Le 12 février 1705, DeLarivière tira une ligne séparant la terre de Jean Chaillé de celle de Pierre Lefebvre.

Jean Chaillé est décédé vers 1709. Sa veuve épousa Ignace Gignac au Cap-Santé, le 30 juillet 1710.

Les héritiers de Jean Chaillé vendirent cette terre à Jean-Baptiste Germain en 1736. C'est ce que nous apprend l'acte de concession consenti par le seigneur T. Dussault à Jean-Baptiste Germain devant Planté le 27 juillet 1768. Jean-Baptiste Germain déclara alors qu'il avait acheté cette terre des héritiers de feu Jean Chaillé et qu'il en était propriétaire depuis 1736 et qu'ayant perdu l'acte de concession de cette terre, il en avait demandé un nouveau au seigneur T. Dussault ce que ce dernier lui consentit par le présent acte. Cette terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur située au deuxième rang de Belair, paroisse du Cap-Santé. Elle était alors bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à la dite profondeur de 40 arpents, à la terre de Jean François Hardy dit Châtillon ou ses représentants, au nord-est, au sieur concédant à cause de la terre du moulin qui borne cette terre, et, au sud-ouest, à Jean François Bertrand ou ses représentants.

Ce Jean-Baptiste Germain était le fils de Antoine Germain et de Élisabeth Trottier de Portneuf. Il épousa Thérèse T. Dussault, fille du seigneur Jean-Baptiste (III) T. Dussault et de Thérèse Turcot, le 4 novembre 1738. Ils avaient passé un contrat de mariage devant Louis Pillard le 12 octobre précédent.

Ils eurent un fils nommé Jean-Baptiste qui épousa Madeleine Petit. Ce dernier eut aussi un fils nommé Jean-Baptiste.

Le 30 septembre 1811, devant F.X. Larue, Joseph Germain, veuf de Josephte Delisle, donna à ses fils Joseph et Jean Germain chacun la moitié de cette terre mesurant trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur, bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, au domaine de la seigneurie Belair appartenant à Jacques Marcot, et, au sud-ouest, à Jean-Baptiste Bertrand. Il leur donna aussi la maison, l'étable et la grange. Joseph Lesage et Josephte Germain, son épouse, cédèrent leurs droits dans

cette terre à Joseph et Jean Germain. Le même jour, devant le même notaire, Joseph Germain signa un contrat de mariage avec Josephte Marcot.

Charles Germain en était le propriétaire en 1859²⁶ et 1863²⁷.

Camille Germain, époux de Rose Delima Perreault, acquit toute cette terre.

Le 30 mai 1892, devant L.P. Bernard, Camille Germain et Rose Delima Perreault, son épouse, donnèrent à leur fils Samuel Germain les deux tiers d'une terre mesurant trois arpents de front sur quarante arpents de profond désignée comme étant le lot 59 du cadastre de Cap-Santé (no. 32570, Vol. 40, Reg. A).

Samuel Germain épousa Marie Amanda Leclerc. Le 14 juin 1892, Samuel Germain enregistra un douaire en faveur de son épouse (no. 32589, Vol. 40, Reg. A).

Le 8 mars 1893, devant L.P. Bernard, Samuel Germain fit donation à son père Camille Germain des biens que ce dernier lui avait donnés l'année précédente (no. 33157, Vol. 40, Reg. A).

Le 4 juillet 1906, devant H.F. Smith, Camille Germain et Délima Perreault, son épouse, firent don à leur fils Charles Germain de cette terre située dans le rang St-Philippe, mesurant trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur désignée comme étant le lot 59 du cadastre de Cap-Santé (no. 46356, Vol. 51, Reg. A).

Le 4 février 1919, devant Édouard Hamel, Amédé Marcotte vendit à Siméon Matte un morceau de cette terre contigu au lot 58 et mesurant un demi-arpent de largeur à partir de l'endroit appelé "*Grand fossé*" en montant vers le nord le long de la ligne du lot 58 jusqu'à la parallèle tel que décrit dans un acte d'échange entre Jean Lamothe représenté par le vendeur et Jean Germain reçu devant Guyard de Fleury le 14 mars 1738 (sic, cet acte n'a pas été retracé). Cette terre est désignée comme faisant partie du lot 59 du cadastre de Cap-Santé alors propriété de Charles Germain (no. 65768, Vol. 67, Reg. A). Le même jour, devant le même notaire, Siméon Matte vendit ce lopin de terre à Charles Germain (no. 65767, Vol. 67, Reg. A).

Charles Germain donna cette terre à Louis-Philippe Germain. L'acte fut enregistré le 5 juin 1951, sous le numéro 124505.

Louis-Philippe Germain la vendit à Réjean Germain. L'acte fut enregistré le 1^{er} novembre 1967, sous le numéro 178884.

Cette terre est désignée comme étant le **Lot 59** du cadastre de Cap-Santé.

²⁶ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

²⁷ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Terre 28	
Jean Chaillé m. Anne Brière 23 mai 1709 Vve Anne Brière et les héritiers	
Jean-Baptiste Germain m. Thérèse T. Dussault en 1736	
Joseph Germain m. Josephte Delisle	
Joseph Germain 30 sept. 1811 m. Josephte Marcot	Jean Germain 30 sept. 1811
Charles Germain av 1859	
Camille Germain après 1863 m. Rose-de-Lima Perreault	
Samuel Germain 30 mai 1892 m. Amanda Leclerc	
Camille Germain 8 mars 1893 m. Rose-de-Lima Perreault	
Charles Germain 4 juil. 1906	
Louis-Philippe Germain 5 juin 1951	
Réjean Germain 1 ^{er} nov. 1967	
Lot 59 C-S	
3 arpents	

Tableau Terre 28

Terre 29, lots 60 et 61 CS.

Le 24 juillet 1697, devant Louis Chamballon, Jean-Baptiste Toupin concéda cette terre à Pierre Lefebvre dit Ladouceur, habitant demeurant en la seigneurie de Belair. Cette terre mesurait trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur à prendre "*de la devanture sur le bord de la rivière Jacques-Cartier qui se trouve au bout des habitations de la dite seigneurie qui ont leur devanture sur le fleuve Saint-Laurent sur quarante arpents de profondeur dans les terres à commencer du bord de la dite rivière*". Elle joignait, d'un côté, au sud-ouest, à Jean Brière, et, d'autre côté, au nord-est, à Jean Chaillé, et, par derrière, aux terres non concédées de la dite seigneurie.

Le même jour, Pierre Lefebvre échangea cette terre contre celle de Jean François Bertrand, la terre 19. Ce dernier était le fils de Guillaume Bertrand et de Marguerite Fevon. Il avait passé un contrat de mariage, devant Louis Chamballon, le 28 février 1696, avec Anne Richard, fille de Pierre Richard et de Marguerite Evain. Ils s'étaient épousés le 5 mars 1696 à Neuville.

Jean François Bertrand possédait alors une terre dans la baronnie de Portneuf mesurant trois arpents de front sur le fleuve St-Laurent sur quarante arpents de profondeur joignant, d'un côté à celle de Pierre Richard, et, de l'autre, à celle de Léonard Matte. Il avait quatre arpents de défriché sur cette terre. Il possédait encore cette terre de la baronnie de Portneuf lors de son décès. Elle devint alors la propriété de leur fils François-de-Sales Bertrand, le 2 novembre 1739 par un acte fait par Messire Lacoudray, curé de Cap-Santé. Leurs autres enfants étaient Joseph, Jean-Baptiste, Thérèse, épouse de Jean-François Langlois, Marie, Marguerite et Marie Josephte Bertrand.

Il possédait toujours cette terre de la seigneurie Belair lors de l'aveu et dénombrement de février 1723.

Vers le 21 novembre 1735, Jean François Bertrand et Marie-Anne Richard donnèrent à leur fils Jean-Baptiste un arpent de front de cette terre, la partie nord-est. Le 31 janvier 1736, ils donnèrent le reste de cette terre, la partie sud-ouest, à leur fils Louis.

Marie-Anne Richard est décédée le 1^{er} avril 1739 au Cap-Santé et Jean François Bertrand la suivit quelques jours plus tard le 14 mai.

Partie nord-est, lot 60 CS.

Jean François Bertrand et Anne Richard donnèrent cette partie à leur fils Jean-Baptiste Bertrand probablement lorsqu'il épousa Marie Joseph Letellier à Cap-Santé le 21 novembre 1735. Jean-Baptiste Bertrand en était propriétaire lorsque ses parents donnèrent la partie voisine à son frère Louis-Joseph le 31 janvier 1736.

Jean-Baptiste Bertrand en est désigné comme le propriétaire dans un acte passé devant F.X. Larue le 11 septembre 1811. Il s'agit probablement de ses ayant droits ou de son fils.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859²⁸, Jean-Baptiste Richard possédait alors cette terre. Il la possédait encore en 1863²⁹. Le 30 juin 1883, devant L.P. Bernard, les héritiers Richard, Jean Richard, Siméon Richard et Arthémise Richard vendirent à Pierre Morissette une terre mesurant un demi-arpent de front sur quarante arpents de profondeur située au Cap-Santé dans la concession St-Philippe, bornée, en front, à la rivière Jacques-Cartier, en arrière, au nord, aux terres du rang St-Joseph, au nord-est, à Camille Germain, et, au sud-ouest, à l'acquéreur. Ce demi-arpent de terre est désigné comme étant le **lot 60** du cadastre de Cap-Santé (no. 24841, Vol. 32, Reg. A).

Donc Pierre Morissette était déjà propriétaire de l'autre demi-arpent de cette partie nord-est, partie du lot 61.

Partie sud-ouest, lot 61 CS.

Le 31 janvier 1736, devant Pillard, Jean François Bertrand et Anne Richard, son épouse, donnèrent à leur fils Louis Joseph Bertrand un morceau de cette terre mesurant deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur situé dans la seigneurie de Belair et borné, d'un bout, à Jacques Dussault, de l'autre, à Joseph Bertrand, son frère, d'un côté, à Laurent Matte, et, de l'autre, à Jean Bertrand, son frère. Cet acte mentionne que les donateurs avaient acquis cette terre par contrat d'échange passé devant Chamballon le 24 juillet 1697.

Le 3 mars 1737, devant Pillard, Jean-François Bertrand et Anne Richard, son épouse, passèrent un autre acte de donation de cette terre en faveur de leur fils Louis-Joseph. Cet acte ajoute quelques détails. Cette terre contenait alors vingt arpents de terre labourable. Louis-Joseph Bertrand s'engagea à loger, nourrir et chauffer les donateurs et ses sœurs Marguerite et Josephte. Il avait aussi un frère prénommé François-Xavier.

Louis-Joseph Bertrand épousa Marguerite Thérèse Brosseau le 13 août 1738. Elle est décédée le 5 décembre 1747. Aucun enfant n'est né de ce mariage. Le 2 février 1750, Louis-Joseph Bertrand épousa en deuxièmes noces, Josephte Pagé, fille de François Pagé et de Marguerite Laroche. Devenue veuve, Josephte Pagé épousa Louis Piché.

Le 24 septembre 1778, devant Planté, Jean-Baptiste Bertrand, fils de Louis-Joseph Bertrand et de Josephte Pagé, céda à Louis Piché, son beau-père, époux de Josephte Pagé, ses droits dans la succession de feu son père et dans celle future de sa mère. Il lui céda les parts qu'il possédait dans cette terre alors bornée, au nord-est, à Jean Germain, et, au sud-ouest, à Laurent Matte. En retour, Louis Piché donna à Jean-Baptiste Bertrand une terre située au 2^{ième} rang du Cap-Santé, village Saint-Joseph. Cette terre faisait partie de la seigneurie des Ursulines et joignait au nord-est à celle de Jean Brière et au sud-ouest à la terre de la Fabrique.

²⁸ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

²⁹ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859³⁰, Charles Chevalier possédait une parcelle de cinq perches de front sur quatre arpents de profondeur de cette terre. Il la possédait encore selon le cadastre de 1863³¹.

En 1863, la veuve Pierre Morissette possédait le reste de cette terre³².

Pierre Morissette acquit toute la partie sud-ouest et, le 30 juin 1883, après l'acquisition du lot 60, il devint propriétaire de toute cette terre.

Le 14 juin 1908, devant Arthur Beaudry, Pierre Morissette fit son testament et légua tous ses biens à Phoebée Dion, son épouse (no. 60264, Vol. 62, Reg. A). Pierre Morissette est décédé le 17 avril 1915 au Cap-Santé. Le 7 mai 1915, Phoebée Dion, sa veuve, déclara devant Édouard Hamel avoir hérité de son mari la moitié des lots 60 et 61 mesurant trois arpents de largeur sur quarante arpents de profondeur (no. 60265, Vol. 62, Reg. A).

Le 14 janvier 1918, devant Édouard Hamel, Phébée Dion, veuve Pierre Morissette, donna à son fils Albert Morissette une terre mesurant un arpent et quart de large sur quarante arpents de profondeur à prendre au sud-ouest du lot 61 et borné, en front, au sud, à la Donnacona Paper, en profondeur, au nord, aux terres du rang St-Joseph, au nord-est, au dit lot 61 appartenant à la donatrice, et, au sud-ouest, à Arthur Matte (no. 64503, Vol. 66, Reg. A).

Le 22 janvier 1935, Phébée Dion, veuve Pierre Morissette fit son testament devant Philippe Chalifour et légua à son fils Philémon Morisset la maison paternelle, la terre désignée comme étant les lots 60 et 61 (nos. 99471 et 99472, Vol. 111, Reg. A). Le 22 août 1940, ce dernier déclara devant Philippe Chalifour que sa mère Phébée Dion, veuve Pierre Morissette, était décédée le 9 avril 1940 à Cap-Santé et qu'elle lui avait légué les lots 60 et 61 (no. 99472, Vol. 111, Reg. A).

Le 30 août 1947, devant Louis-Philippe Brousseau, Philémon Morissette vendit cette terre à Salomon Germain (no. 113809, Vol. 130, Reg. A).

Le 4 septembre 1952, devant L.P. Brousseau, Salomon Germain vendit à Paul-Émile Paquet les terres désignées comme étant les lots 60 et 61 avec les bâtisses (no. 128253, Vol. 130, Reg. A).

Paul-Émile Paquet fit faillite et le shérif saisit ces terres. L'acte de saisie fut enregistré le 8 juin 1956. Le shérif vendit cette terre à Salomon Germain le 24 juin 1956. L'acte de vente fut enregistré le 13 juillet 1956 sous le numéro 139810.

Le 3 juillet 1956, devant Henri Lefebvre, Salomon Germain les vendit à Louis-Philippe Germain (no. 139737).

Ce dernier en vendit un morceau à Roger Albert Legault. L'acte fut enregistré le 10 octobre 1956, sous le numéro 140871.

³⁰ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

³¹ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

³² idem

Louis-Philippe Germain vendit le reste de cette terre à Réjean Germain. L'acte de vente fut enregistré le 4 décembre 1967 sous le numéro 179184.

Cette terre est désignée comme étant les lots **60** et **61** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 29							
Pierre Lefebvre dit Ladouceur 24 juillet 1697							
Jean François Bertrand m. Anne Richard 24 juillet 1697							
<p>Louis-Joseph Bertrand m. Thérèse Brousseau et Josephthe Pagé 31 jan. 1736</p> <p>Vve Josephthe Pagé vers 1755</p> <p>Louis Piché m. Josephthe Pagé après juillet 1755</p> <p>Pierre Morisset m. Phoebée Dion</p>	<p>Jean-Baptiste Bertrand m. Josephthe Letellier 31 jan. 1736</p> <p>30 sept. 1811</p>						
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;">Charles Chevalier avant 1859</td> <td style="text-align: center;">Jean-Baptiste Richard avant 1859</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Pierre Morisset m. Phoebée Dion après 1863</td> <td style="text-align: center;">Héritiers Richard après 1863</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">Pierre Morisset m. Phoebée Dion 30 juin 1883</td> </tr> </table>	Charles Chevalier avant 1859	Jean-Baptiste Richard avant 1859	Pierre Morisset m. Phoebée Dion après 1863	Héritiers Richard après 1863		Pierre Morisset m. Phoebée Dion 30 juin 1883
Charles Chevalier avant 1859	Jean-Baptiste Richard avant 1859						
Pierre Morisset m. Phoebée Dion après 1863	Héritiers Richard après 1863						
	Pierre Morisset m. Phoebée Dion 30 juin 1883						
<p>Pierre Morisset m. Phoebée Dion</p> <p>Vve Phébée Dion 17 avril 1915</p> <p>Philémon Morisset 9 avril 1940</p> <p>Salomon Germain 30 août 1947</p> <p>Paul-Émile Paquet 4 septembre 1952</p> <p>Shérif 8 juin 1956</p> <p>Salomon Germain 24 juin 1956</p> <p>Louis-Philippe Germain 3 juillet 1956</p> <p>Réjean Germain 4 décembre 1967</p>							
Lot 61 CS	Lot 60 CS						
2 ½ arpents	½ arpent						

Tableau Terre 29

Terre 30, lot 62 CS.

Cette terre mesurant un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur est la dernière terre du deuxième rang à l'extrémité sud-ouest de la seigneurie Belair.

Jean Brière en est dit le propriétaire dans l'acte de concession de la terre voisine du côté nord à Pierre Lefebvre dit Ladouceur fait le 24 juillet 1697, devant Louis Chamballon, par Jean-Baptiste Toupin.

Ce dernier est soit Jean Brière, père, époux de Jeanne Grandin, soit son fils Jean Brière, époux de Françoise Fournel. Il possédait aussi la terre 23.

Pierre Piché acquit cette terre. Il était le fils de Pierre Piché et de Catherine Durand et il épousa Marie-Anne Sylvestre, fille de Nicolas Sylvestre et de Barbe Nepveu, le 4 novembre 1697 à Neuville.

Il possédait la terre 15, lot 69, dans la première concession. Le 25 juillet 1711, il vendit la partie de cette terre située au nord-est de la rivière Jacques-Cartier et incorpora la partie restante du côté sud-ouest à cette terre 30.

Pierre Piché est décédé le 12 août 1712 à Cap-Santé.

Marie-Anne Sylvestre, sa veuve, épousa François Biron le 28 février 1718 à Cap-Santé.

Marie-Anne Sylvestre vendit cette terre d'abord à Pierre Dugré. Ce dernier ne semble pas avoir occupé cette terre. Il mourut subitement le 20 mai 1723 à la Baie-Saint-Paul. Catherine Caron, la veuve Pierre Dupré, est désignée comme propriétaire de cette terre le 17 février 1723, lors de l'aveu et dénombrement de la seigneurie Belair. Elle mourut le 14 juin 1725 à la Baie Saint-Paul.

Cette terre revint à Marie Anne Sylvestre puisqu'elle la vendit à Michel Ménard. Mais ce dernier la lui remit le 12 juillet 1729 devant De Hornay. Elle en avait vendu trois quarts d'arpent de front à son neveu Laurent Matte le 9 juillet 1729 devant De Hornay.

Le 29 juillet 1729, devant Choret, Laurent Matte acheta un septième de cette terre des héritiers de feu Pierre Piché.

Laurent Matte, fils de Laurent Matte et de Françoise Sylvestre, épousa Élisabeth (Isabelle) Richard le 14 février 1729 au Cap-Santé. Elle était la fille de Louis Richard et Marie-Thérèse Fournel. Élisabeth Richard est décédée le 2 novembre 1747 laissant huit enfants mineurs. Laurent Matte épousa Catherine Brière, fille de Charles Brière et de Marie-Anne Pleau, le 22 février 1751 au Cap-Santé. Ils avaient passé un contrat de mariage le 18 février 1751 devant M. Voyer, curé de Cap-Santé, et l'avaient déposé au greffe de Sanguinet le 21 février suivant.

Le 21 juillet 1755, Laurent Matte fit faire par Guyart de Fleury l'inventaire des biens de la communauté qu'il avait eu avec Élisabeth Richard. Il possédait alors toute cette terre dite de deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur et bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à Amable Hardy, au nord-est, à Louis Bertrand, et, au sud-ouest, à Jean-François Richard. Il possédait une maison de pièce sur pièce

mesurant 37 pieds de longueur sur 27 de largeur ayant une cheminée en pierre, une chambre cuisine et quatre cabinets, portes cloisons et couverte de bardeaux. Elle était pourvue de deux portes vitrées et cinq fenêtres aussi vitrées et avec contrevents. La porte d'entrée était équipée de "toute la ferrure". La boulangerie était construite de poteaux debout et close en madriers. Elle avait une cheminée en pierre et la porte était équipée de ferrure mais sans serrure. Le tout était en bon état et couvert de plancher. La grange et l'étable étaient aussi construites de pièce sur pièce mais elles étaient couvertes de paille.

Laurent Matte, son fils né de Élisabeth Richard, épousa Marie Claire Pagé, fille de Pierre Pagé et de Françoise Larue, le 21 avril 1761 au Cap-Santé.

Laurent Matte la possédait le 24 septembre 1778.

Laurent Matte, époux de Angélique Mondor dit Léonard, en était propriétaire en 1830.

Eulalie Doré, la veuve de François-Xavier (Firmin) Matte la légua à son fils Téléspore Matte (no. 27729, Vol. 35, Reg. A).

Téléspore Matte la légua à Arthur Matte (no. 45673, Vol. 50, Reg. A).

Arthur Matte la possédait en 1918

Vente Arthur Matte à Eugène Lesage (no. 46157, Vol. 50, Reg. A).

Vente Eugène Lesage à Azarias Hardy (no. 54028, Vol. 56, Reg. A).

Édouard Matte cession de droits à Arthur Matte (no. 56919, Vol. 59, Reg. A).

Vente Arthur Matte à Gustave Richard, 9 novembre 1918 (no. 65381).

Testament et avis Arthur Matte à Vve Laurent Matte, 16 octobre 1953 (nos. 131610 et 131611).

Vente de veuve Laurent Matte à Ernest J. Papillon, 6 octobre 1956 (no. 140820).

Ernest Papillon vendit diverses parties.

Cette terre est désignée comme étant le **lot 62** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 30
Jean Brière 1697
Pierre Piché m. Marie-Anne Sylvestre avant 1711
François Biron m. Marie-Anne Sylvestre 28 fév. 1718
Pierre Dupré m. Catherine Caron Vve Pierre Dupré 20 mai 1723
Vve Marie-Anne Sylvestre 14 juin 1725
Michel Ménard
Vve Marie-Anne Sylvestre 12 juil. 1729
Laurent Matte 9 juil. 1729 m.Élisabeth Richard et Catherine Brière
Laurent Matte m. Claire Pagé avant 1778
Firmin Matte Vve et héritiers Firmin Matte
Télesphore Matte
Arthur Matte 1918
Vve Laurent Matte
Ernest Papillon
Lot 62 CS
1 ½ arpent

Tableau Terre 30

TROISIÈME CONCESSION

Selon l'acte de concession de la seigneurie de Belair à Toussaint Toupin le 3 novembre 1672 la seigneurie mesurait 84 arpents de profondeur. Le 20 janvier 1706, Madeleine Mezeray, la veuve de Jean-Baptiste T. Dussault avait obtenu une augmentation de deux lieues de profondeur de la seigneurie gouverneur du Philippe de Rigaud et l'intendant François de Beauharnois mais avait omis de la faire ratifier. Cette extension de la seigneurie fut l'objet de litiges à plusieurs reprises. Le dernier date du 13 janvier 1790, lorsque Mathew McNider, le nouveau seigneur de Belair, logea un protêt devant F.X. Larue contre George Allsopp, seigneur d'Auteuil, au sujet des limites de la seigneurie Belair.

Les terres du premier et du deuxième rang telles que concédées par les seigneurs Toupin Dussault avaient chacune quarante arpents de profondeur. Au début du mois de février 1722, le seigneur Jean-Baptiste (II) T. Dussault croyant l'extension de la seigneurie valide concéda devant le notaire Jacques Hornay La Neuville, six terres de quarante arpents de profondeur dans la troisième concession à partir du bout des terres de la deuxième concession. L'une fut octroyée à René Petit le 2 février 1722. Elle était en bois debout, mesurait trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur à prendre au bout des terres du 2^{ième} rang, et était bornée, au sud-ouest, à Jean Chaillé, au nord-est, (blanc). Une deuxième terre fut donnée à François Pagé le 8 février 1722. Elle mesurait deux arpents et sept pieds de front et était bornée au nord-est à Gallarneau. Une troisième fut concédée à Joseph Gallarneau le 8 février 1722. Elle mesurait trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur et était bornée, au sud-ouest, à François Pagé, et, au nord-est, à Guillaume Pinel. Une quatrième fut concédée à Jean Pagé, fils de Guillaume, le 8 février 1722. Elle mesurait trois arpents et sept perches de front et était bornée, d'un côté à Pinel, de l'autre, à Lesage. Une cinquième terre fut concédée le 8 février 1722, à Hardy dit Châtillon, habitant de Belair, son prénom n'est pas donné. Cette terre mesurait un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur et était bornée, par-devant, au bout des deux concessions du bord de l'eau, au nord-est, à Joseph Bertrand, et, au sud-ouest, à la ligne seigneuriale. Enfin, ce 8 février 1722, Jean-Baptiste T. Dussault concéda une sixième terre à Joseph Bertrand, fils de Jean. Cette terre en bois debout mesurait trois arpents de front sur quarante de profondeur et était bornée, d'un bout, à la terre de Jean Bertrand, son père.

Le seigneur Dussault avait sûrement concédé d'autres terres dont le contrat de concession n'ont pas été trouvés. En particulier, Guillaume Pinel en avait reçu une puisqu'il est dit voisin de Joseph Gallarneau d'un côté et de Jean Pagé de l'autre. Nicolas Lesage était aussi propriétaire d'une terre de cette concession puisqu'il est nommé comme voisin de la terre de Jean Pagé. Jean Chaillé, voisin de René Petit, en avait aussi obtenu une.

Au début de 1732, Joseph Delisle, tuteur des enfants mineurs de feu le seigneur Toupin Dussault et administrateur de la seigneurie Belair, dut corriger certains actes de concession devant Barolet.

L'extension de la seigneurie ayant été jugé non valide, il restait donc seulement un morceau de quatre arpents de profondeur au bout des terres de la deuxième concession. Donc, rigoureusement, la troisième concession de Belair ou le rang du Grand Bois de l'Ail se limite à cette bande de quatre arpents. La plus grande partie de cette bande de terre fait

partie de la paroisse du Cap-Santé tout comme la partie des terres de la deuxième concession qui s'étendent sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier. Pour des raisons pratiques ces deux parcelles furent souvent intégrées pour former de nouvelles terres qui portent un numéro au cadastre de Cap-Santé.

Plusieurs des actes de concession concernant ces quatre arpents ne donnent pas de détails permettant de les situer exactement et leurs voisins limitrophes ne sont pas mentionnés. Comme pour les terres de la première et de la deuxième concession, en partant des limites nord-est de la seigneurie, essayons de retracer ce qu'il advint de cette bande de quatre arpents de profondeur et de la partie des terres du deuxième rang qui s'étendent au nord de la rivière Jacques-Cartier.

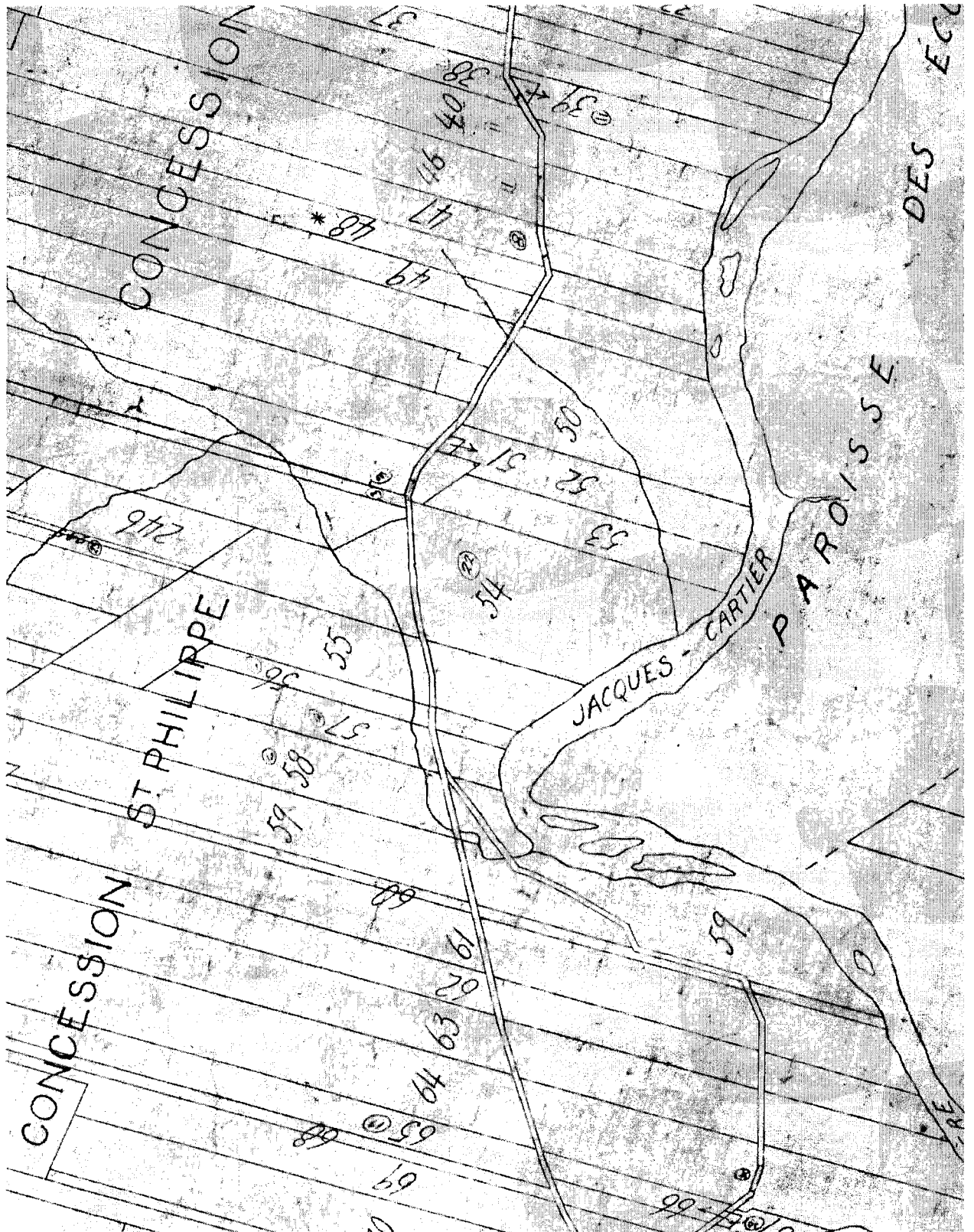


FIGURE 6 - Plan du cadastre du Cap-Santé, 3^{ième} rang des Écureuils

Terre 31, de la limite nord-est de la seigneurie Belair.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Au bout de la terre 16, la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair de quatre arpents de profondeur se trouve du côté sud de la rivière Jacques-Cartier à partir de la limite nord-est de la seigneurie Belair jusqu'au bout de la terre portant le numéro 112 du cadastre des Écureuils. Cette parcelle fut ajoutée à ces terres. Ce fait est confirmé par l'acte de vente de la terre portant le numéro 112 par la Fabrique des Écureuils à Victorin Lamothe le 6 novembre 1928. Cet acte mentionne que cette terre mesurait quarante-quatre arpents de profondeur.

Terre 32

Cette terre est constituée seulement de la partie résiduelle de la seigneurie Belair au bout de la deuxième concession car la terre 17 est entièrement située du côté sud de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Une partie de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair de trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur s'étend sur la rive sud de la rivière Jacques-Cartier au bout de la terre 17, sur la largeur des lots 109 et 110 du cadastre des Écureuils. Cette parcelle a été ajoutée à ces terres. Le reste de la bande de quatre arpents tombe dans la rivière.

En 1804, Augustin Brière possédait la partie qui s'étend sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859³³, Joseph Brière en était alors propriétaire. Il la possédait toujours en 1863³⁴.

Terre 33

Cette terre est constituée seulement de la partie résiduelle de la seigneurie Belair au bout de la deuxième concession car la terre 18 est entièrement située du côté sud de la rivière Jacques-Cartier.

³³ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

³⁴ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Le 26 mars 1747, devant Joseph Jacob, Jean-Baptiste T. Dussault concéda à Pierre Piché demeurant au Cap Santé *"une concession mesurant environ 3 arpents de terre de largeur sur 4 de profondeur sise et située en la seigneurie de Bellaire du bout à la fin de 80 arpents du bord du fleuve"* de l'autre bout à la fin des terres du dit Pierre Piché.

Au bout de la terre 18, une petite partie de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant quatre arpents de profondeur se trouve sur la rive sud de la rivière Jacques-Cartier au bout du lot 108 du cadastre des Écureuils et a été ajoutée à cette terre. Le reste de la parcelle résiduelle de la seigneurie de Belair s'étend dans la rivière et sur la rive nord de la rivière et fait **partie du lot 47** du cadastre de Cap-Santé.

Partie nord-est.

Joseph Piché, veuf de Marie Josephte Drolet et ses enfants vendirent 1½ arpent de front de cette terre à Jean-Baptiste Savard le 10 novembre 1820 devant Lelièvre, notaire à Québec.

Le 17 avril 1833, devant Paul Bigué, Jean-Baptiste Savard déclara posséder une partie de cette terre mesurant un arpent et demi de front sur quatre arpents de profondeur. Cette partie était alors bornée, au nord-est, à Joseph Brière, et, au sud-ouest, à François Lamothe.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859³⁵, Jean-Baptiste Savard en était alors propriétaire. Il en était propriétaire en 1863³⁶.

Partie sud-ouest.

Le 7 octobre 1772, devant Planté, Atanase Godin et Thérèse Piché, son épouse, vendirent à François Lamothe trois portions de 18 pieds de front chacune par 44 arpents de profondeur à détacher de la terre de Pierre Piché. Le vendeur avait acquis la part de Jean Piché et celle de Larrichardière dans la succession de Scholastique Lesage, épouse de Pierre Piché. Thérèse Piché avait hérité de la troisième part. Ces parts étaient entourées d'autres parts appartenant à François Lamothe, l'acheteur. De la profondeur de 44 arpents, 4 arpents étaient dans la seigneurie Belair.

Le 19 janvier 1792, devant F. X. Larue, Joseph Piché et Scholastique Matte, son épouse, vendirent à Jacques Lamothe une parcelle mesurant 8 pieds de front sur 44 arpents de profondeur enclavée dans la terre de Jacques Lamothe. Le vendeur avait hérité de cette parcelle de Pierre Pichet et Scholastique Lesage, ses père et mère.

³⁵ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

³⁶ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Jacques Lamothe et son épouse Marguerite Marcotte acquirent un arpent et demi de terre qui est incluse dans la terre de onze arpents de front qu'ils donnèrent à leur fils Jean-François Lamothe le 7 avril 1820, devant F.X. Larue. Cet acte de donation spécifie que la terre de onze arpents de front s'étendait en profondeur depuis la rivière Jacques-Cartier jusqu'au trait carré séparant la seigneurie d'Auteuil de la seigneurie Belair, et était bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, aux terres de la seigneurie d'Auteuil, au nord-est, à Augustin Brière, et, au sud-ouest, à Ignace Durocher. La terre de Augustin Brière au nord-est faisait partie de la seigneurie d'Auteuil

La parcelle de quatre arpents de profondeur restant de la seigneurie Belair fait **partie du lot 47** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 34

Cette terre est formée de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et de la partie de la terre 19 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Cette parcelle a été ajoutée à la partie de la terre 19 située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier.

Le 26 mars 1747, devant Joseph Jacob, Jean-Baptiste T. Dussault concéda à Jean Lamothe demeurant au Cap-Santé *"une concession mesurant environ 3 arpents de terre de largeur sur 4 de profondeur sise et située en la seigneurie de Bellaire d'un bout à la fin de 80 arpents du bord du fleuve"* de l'autre bout à la fin des terres du dit Jean Lamothe.

Le 24 juillet 1765, devant Gouget, Jean-Baptiste (III) T. Dussault confirma avoir vendu à Jean Lamothe, *"farinier"*, le 26 mars 1747, devant Jacob, la moitié du moulin à farine de la dite seigneurie Belair. Il lui concéda alors par cet acte le restant de terre sise en la dite seigneurie au bout des 80 arpents du fleuve, soit trois arpents et sept perches de front sur quatre arpents de profondeur, borné, par derrière, au dit concessionnaire, par-devant, au bout des 80 arpents du fleuve, au nord-est, à Pierre Pichet, et, au sud-ouest, à Nicolas Lesage.

Jean Lamothe ajouta cette parcelle à la partie de la terre 19 qu'il possédait sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859³⁷, la veuve François Lamothe en était alors propriétaire.

Cette parcelle fait **partie des lots 48 et 49** du cadastre de Cap-Santé.

³⁷ Idem.

Partie de la terre 19, au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Une partie de la terre 19 déborde sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et toute la profondeur de la bande de quatre arpents s'y trouve.

Le 2 novembre 1766, devant Gouget, Louis Joseph Pleau en son nom et comme tuteur des mineurs de Guillaume Lefebvre vendit à François Lamothe la partie de la terre 19 se trouvant du côté nord de la rivière Jacques-Cartier mesurant trois arpents de front sur environ trois arpents de profondeur du côté sud-ouest et un demi-arpent de profondeur du côté nord-est. Elle était bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, en profondeur, à Joseph Pichet et ayant cause, au nord-est, à Jean-Baptiste Piché, et, au sud-ouest, à François Denis Dussault.

Le 6 mars 1788, devant Perreault, François Lamothe et Marie Josèphe Tessier, son épouse, donnèrent cette terre à leur fils, Jean.

Jean Lamothe donna cette terre à son fils Jacques Lamothe avant 1804. Le 7 avril 1820, devant F.X. Larue, Jacques Lamothe et Marguerite Marcotte, son épouse, donnèrent à leur fils Jean-François Lamothe deux terres. L'une mesurant un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur était située au Grand Bois de l'Ail, seigneurie d'Auteuil, et était bornée, par-devant, à la seigneurie Belair, au nord-est, à Joseph Pichet, et, au sud-ouest, à François Denis. L'autre terre mesurait onze arpents de front sur la profondeur depuis la rivière Jacques-Cartier au trait carré séparant la seigneurie d'Auteuil de la seigneurie Belair, et était bornée, par-devant, la rivière Jacques-Cartier, par derrière, aux terres de la seigneurie d'Auteuil, au nord-est, à Augustin Brière, et, au sud-ouest, à Ignace Durocher. Jean Lamothe avait donc acquis la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant quatre arpents de profondeur.

Le 17 avril 1833, Jean-François Lamothe déclara, devant Paul Bigué, posséder une terre située dans la seigneurie de Belair, paroisse de Cap Santé, mesurant onze arpents de front sur quatorze arpents de profondeur d'un côté et un arpent de l'autre. Cette terre était alors bornée par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à la dite profondeur, au nord-est, à Joseph Brière et au sud-ouest, à Jean-Baptiste Bertrand. Cette terre lui avait été donnée par son père Jacques Lamothe et sa mère Marguerite Marcot par acte passé le 7 avril 1820 devant F. X. Larue.

La terre de onze arpents de front donnée ci-dessus comprenait donc l'arpent et demi de la terre 33, les trois arpents des terres 34, 35, 36 et un demi-arpent de la terre 37.

Cette terre passa à Jean-Baptiste Lamothe.

La veuve Jean-Baptiste Lamothe la donna à François et Alfredis Lamothe. L'acte fut enregistré sous le numéro 31952, Vol. 39.

François Lamothe la vendit à Alfredis Lamothe. L'acte fut enregistré le 30 septembre 1935 sous le numéro 90608.

Alfredis Lamothe la vendit à Romuald Lamothe. L'acte fut enregistré le 12 février 1945 sous le numéro 106684.

Vente de Romuald Lamothe à Omer Van Nieuvenhove. Acte enregistré le 14 mai 1956, no. 139106.

Vente de Omer Van Nieuvenhove à Horto Inc. Acte enregistré le 8 juillet 1961, no. 155849.

Vente de Romuald Lamothe à René Rochette. Acte enregistré le 6 décembre 1963, no. 164838.

Vente de René Rochette à Paul Martel. Acte enregistré le 17 septembre 1975, no. 216639.
Terre désignée comme étant **partie des lots 48 et 49** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 35.

Cette terre est formée de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et de la partie de la terre 20 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Le 17 juillet 1768, devant Gouget, Jean-Baptiste Lamothe, "*farinier*" au moulin de Belair, et Françoise Glinel, son épouse, donnèrent en avance d'hoirie à leur fils Augustin Lamothe une terre avec les bâtiments acquise des frères Joseph et René Cuillierier par acte passé devant Gouget. Cette terre était formée de deux terres l'une mesurait quatre arpents de front sur quarante-quatre arpents de profondeur et l'autre mesurait un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur. Cette terre située dans la seigneurie d'Auteuil était bornée, par-devant, au nord, au bout de la terre de Joseph Lamothe, au sud-ouest, à Nicolas Lesage et, au nord-est, à pareille quantité restant au dit Jean-Baptiste Lamothe. Jean-Baptiste Lamothe avait acquis cette terre des frères Joseph et René Cuillierier.

Jean-Baptiste Lamothe ou les frères Cuillierier avait donc acquis la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et l'avait ajoutée à sa terre.

Augustin Lamothe épousa Marie-Louise Tessier. Ils donnèrent cette terre et celle de la seigneurie d'Auteuil qui la joignait au nord à Amable Lamothe et à son beau-frère, Pierre Pagé devant Jean Perreault le 16 octobre 1786. Pierre Pagé et son épouse vendirent leur part à Amable Lamothe le 31 janvier 1795 devant F.X. Larue.

Le 12 juin 1804, devant F.X. Larue, Amable Lamothe acheta la terre de Augustin Brière située au Cap-Santé, seigneurie d'Auteuil. Cette terre mesurait deux arpents de front sur quarante de profondeur et était bornée, par-devant au chemin du Roy Grand Bois de l'Ail, au sud-ouest, à Ignace Durocher et, au nord-est, à Jacques Lamothe. Amable Lamothe vendit cette terre à François Denis le 12 juin 1806 devant F.X. Larue.

Le 27 juin 1810, devant F. X. Larue, il en donna la moitié à son fils François Denis. Il lui donna aussi la moitié d'une terre mesurant 3 arpents et 7 perches de front sur 4 arpents de

profondeur située au bout des terres de la 2^{ième} concession de Belair, paroisse de Cap Santé au lieu dit Grand Bois de l'Ail. Cette terre était alors bornée, par-devant, à Jacques Lamothe, par derrière, au chemin du Roi du Grand Bois de l'Ail, au sud-ouest et au nord-est, au dit Jacques Lamothe. Cet acte de donation mentionne un frère nommé François, infirme. François Denis père, avait donc acquis la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair de trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur qui faisait face du côté nord à la terre qu'il possédait dans la seigneurie d'Auteuil.

François Denis, fils, déclara le 17 avril 1833, devant le notaire Paul Bigué, avoir reçu par donation de son père cette terre alors bornée, au nord-est, à Jean Lamothe, et, au sud-ouest, à Jean Lamothe.

Cette terre passa à Denis Denis qui en était propriétaire en 1859 selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859³⁸.

Denis Denis la donna à François-Xavier Denis (no. 26615, Vol. 34, Reg. A).

François-Xavier Denis la légua à sa fille Marie Louise Denis (no. 36950, Vol. 44, Reg. A).

Marie Louise Denis épousa Siméon Matte. Ils passèrent un contrat de mariage enregistré sous le numéro 37125, Vol. 44, Reg. A).

Siméon Matte vendit cette terre à Philippe Bourgoing. Cet acte a été enregistré le 13 juin 1952 sous le numéro 127396. Ce dernier en vendit un morceau à Jean-Paul Julien. Acte enregistré le 12 juin 1965 sous le numéro 170056. Jean-Paul Julien vendit ce morceau à Edgar Blanchette par trois actes enregistrés le 12 avril 1966, le 13 mai 1967 et 15 novembre 1968 sous les numéros 172918, 176944 et 182932.

Philippe Bourgoing vendit le reste aux Frères de L'Instruction Chrétienne. L'acte fut enregistré le 8 novembre 1972 sous le numéro 199953. Ces derniers le vendirent à Edmond Dubé. L'acte fut enregistré le 1^{er} septembre 1977 sous le numéro 231496.

Cette terre est désignée comme étant **partie nord-est du lot 50** du cadastre de Cap-Santé.

Partie de la terre 20, au nord de la rivière Jacques-Cartier, partie nord-est du lot 50 CS.

Une partie de la terre 20 déborde sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et toute la profondeur de la parcelle de quatre arpents de profondeur s'y trouve.

Le 21 janvier 1752 dans un acte passé devant Pollet, la profondeur de la terre 20 est limité à la rivière Jacques-Cartier. Donc la partie qui s'étend au nord de cette rivière avait été aliénée.

Jean Lamothe acquit cette partie de la terre 20. En effet, le 5 février 1752, devant Pollet, Gabriel Godin, Marie Charlotte Richard, son épouse, et Marie Catherine Richard, sa

³⁸ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

belle-sœur, vendirent à Jean Lamothe et à Françoise Glinel, son épouse, la part et portion de terre dont ils avaient hérité de leur père et mère, François Richard et Angélique Bertrand. Ils vendirent tout ce qui peut leur revenir dans une terre "*restan de la rivière Jacques-Cartier sur toute ce qu'il peut se peut contenir de dite terre en sa profondeur et totalité*".

François Lamothe, époux de Marie Josèphe Tessier, acquit cette terre. Le 6 mars 1788, devant Perreault, il la donna à son fils Jean.

Jean Lamothe la donna à son fils Jacques Lamothe avant 1804. Le 7 avril 1820, devant F.X. Larue, Jacques Lamothe et Marguerite Marcotte, son épouse, donnèrent à leur fils Jean-François Lamothe cette terre faisant partie de la terre de onze arpents de front qu'ils lui donnèrent alors.

Cette partie de la terre 20 fut donc intégrée dans la terre de Jacques Lamothe et est désignée comme **partie nord-est du lot 50** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 36

Cette terre est formée de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et de la partie de la terre 21 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Le 26 mars 1747, devant Joseph Jacob, Jean-Baptiste T. Dussault concéda à Nicolas Lesage demeurant au Cap-Santé "*une concession mesurant environ 3 arpents de terre de largeur sur 4 de profondeur sise et située en la seigneurie de Bellaire d'un bout à la fin de 80 arpents du bord du fleuve*" de l'autre bout à la fin des terres du dit Nicolas Lesage.

En 1790, Jean-Baptiste Lesage en est désigné comme propriétaire.

Jean Lamothe l'acquit et la donna à son fils Jacques Lamothe avant 1810. Ce dernier l'intégra à la partie de la terre 21 qu'il possédait.

Cette parcelle résiduelle fait partie du lot 50 du cadastre de Cap-Santé.

Partie de la terre 21, au nord de la rivière Jacques-Cartier, partie sud-ouest du lot 50 CS.

Une partie de la terre 21, déborde sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et toute la profondeur de la bande de quatre arpents s'y trouve.

Selon l'acte de donation de Joseph Godin et Thérèse Quirion, son épouse, à leur fils Joseph Godin fait le 7 juin 1803, devant F.X. Larue, la terre 21 avait trente-quatre arpents de profondeur du côté sud de la rivière Jacques-Cartier. Toutefois les actes subséquents

concernant cette terre lui donnent vingt-quatre arpents de profondeur. Parmi eux, la déclaration de Augustin Petit faite devant Paul Bigué le 12 mars 1833. La profondeur de la partie sud de cette terre mesurée sur le plan cadastral donne environ trente-trois arpents. Il restait donc de 5 à 6 arpents de la terre 21 du côté nord de la rivière Jacques-Cartier.

Cette partie a été vendue avant le 3 janvier 1749 car l'inventaire fait ce jour par Pollet des biens de Pierre Lefebvre et de Catherine Grignon donne la partie sud de la terre 21 comme étant bornée en profondeur à la rivière Jacques-Cartier.

François Lamothe, époux de Marie Josèphe Tessier, acquit cette terre. Le 6 mars 1788, devant Perreault, il la donna à son fils Jean.

Jean Lamothe la donna à son fils Jacques Lamothe avant 1804. Le 7 avril 1820, devant F.X. Larue, Jacques Lamothe et Marguerite Marcotte, son épouse, donnèrent à leur fils Jean-François Lamothe cette terre faisant partie de la terre de onze arpents de front qu'ils lui donnèrent alors.

Cette partie de la terre 21 fut donc intégrée dans la terre de Jacques Lamothe et est désignée comme **partie sud-ouest du lot 50** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 37

Cette terre est formée de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et de la partie de la terre 22 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

François Dion la possédait en 1787.

Le 24 septembre 1793, devant F.X. Larue, François Dion, veuf de Josephte Marcot, donna deux terres à son fils Augustin Dion dont cette terre située au Cap-Santé, concession du Grand Bois de l'Ail. Elle mesurait deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur et était bornée, par-devant à François Lamothe, au sud-ouest, à Jean ? (illisible) et, au nord-est, à Jean-Baptiste Lesage. Le lendemain, devant le même notaire, François Dion, fils, donna à Augustin Dion, son frère, ses droits dans la succession de sa mère et dans la succession future de son père.

Donc François Lamothe en possédait un demi-arpent qu'il intégra à la partie de la terre 22 qu'il possédait.

Le 24 juillet 1810, devant F.X. Larue, Augustin Dion et Élisabeth Petit, son épouse, vendirent à Nicolas Lesage une parcelle de terre mesurant trois perches de front sur environ trente-huit arpents de profondeur. Cette parcelle était située à Cap-Santé, au Grand Bois de l'Ail, partie dans la seigneurie Belair et partie dans la seigneurie d'Auteuil. Elle était bornée, par-devant, au bout des 80 arpents du fleuve, ou au sieur Augustin

Chaillé, par derrière, à Jean-Baptiste Papillon, au nord-est, à l'acquéreur, et, au sud-ouest, à Pierre Morissette.

Le 18 janvier 1827, devant F.X. Larue, Augustin Dion, veuf de Élisabeth Petit, donna à son fils Augustin une terre située à Cap-Santé, partie dans la seigneurie d'Auteuil et partie dans la seigneurie de Belair. Cette terre mesurait un arpent, huit perches et treize pieds et demi de front sur trente-sept arpents de profondeur. Il lui donna aussi sa part dans une autre terre de deux arpents et demi de front sur la même profondeur. Cette terre était bornée, par-devant, à Louis Galarneau, Ignace Durocher et Jacques Lamothe et joignait au total au nord-est, à Augustin Chaillé et Pierre Morissette, et, au sud-ouest, à Joseph Lesage et à Jacques Lamothe.

Le 20 février 1827, devant F.X. Larue, Augustin Dion et son frère Joseph Dion firent l'échange suivant : Augustin Dion céda à son frère ses droits dans une terre située dans la concession Saint-Joseph à Cap-Santé. En retour, Joseph Dion céda ses droits du chef de Élisabeth Petit, sa mère, et de François et Adélaïde Dion, son frère et sa sœur, dans la terre de deux arpents et demi de front sur trente-sept arpents de profondeur située au Grand Bois de l'Ail, seigneurie d'Auteuil et de Belair.

Le 17 avril 1833, devant Paul Bigué, Augustin Dion reconnut posséder un lopin de terre mesurant deux arpents et demi de front sur quatre arpents de profondeur situé au bout des terres du 2^{ième} rang de Belair, paroisse de Cap Santé. Cette parcelle était bornée, par-devant à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, au dit sieur Dion, au nord-est, à François Lamothe et, au sud-ouest, à Urbain Chaillé. Il déclara avoir obtenu cette terre par donation de son père et par acquisition de ses frères et sœurs par actes passés le 29 septembre 1793 devant F. X. Larue.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859³⁹ et le cadastre de 1863⁴⁰, Augustin Dion en possédait deux arpents de front et Joseph Déry, un arpent.

Partie de la terre 22, au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Selon l'inventaire des biens de Jean-Baptiste Pleau, époux de Angélique Dussault, fait par Perreault le 15 mars 1786, la partie de la terre 22 située au sud de la rivière Jacques-Cartier mesurait vingt-huit arpents de profondeur. L'acte de vente de cette terre fait le 3 janvier 1798 devant F.X. Larue la décrit comme mesurant vingt-cinq arpents de profondeur. Il y en avait donc environ treize arpents du côté nord de la rivière Jacques-Cartier. Aucun document n'a été trouvé concernant la vente de cette partie de la terre 22. Cette partie de la terre 22 forme les lots 52 et 53 du cadastre de Cap-Santé.

³⁹ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

⁴⁰ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Laurent Matte possédait cette terre en 1744 et 1745 selon des actes passés devant Pillard le 1^{er} juillet 1744 et le 8 août 1745. Il est alors désigné comme le voisin de la terre voisine du côté sud-ouest.

Jean Matte en est désigné comme le propriétaire en 1751.

François Lamothe, époux de Marie Josèphe Tessier, acquit cette terre et en était propriétaire en 1787 et 1790.

Partie nord-est du lot 52 CS.

Le 6 mars 1788, devant Perreault, François Lamothe et Marie Josèphe Tessier firent don à leur fils Jean d'un demi-arpent de cette terre.

Jean Lamothe la donna à son fils Jacques Lamothe avant 1804. Le 7 avril 1820, devant F.X. Larue, Jacques Lamothe et Marguerite Marcotte, son épouse, donnèrent à leur fils Jean-François Lamothe cette terre faisant partie de la terre de onze arpents de front qu'ils lui donnèrent alors. Cet acte de donation spécifie que la terre de onze arpents de front s'étendait en profondeur depuis la rivière Jacques-Cartier jusqu'au trait carré séparant la seigneurie d'Auteuil de la seigneurie Belair, et était bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, aux terres de la seigneurie d'Auteuil, au nord-est, à Augustin Brière, et, au sud-ouest, à Ignace Durocher.

Donc, en 1833, Jean-François Lamothe possédait un demi-arpent de front du côté nord-est de cette terre.

Ce demi-arpent de front faisait partie de la terre de onze arpents de front que Jacques Lamothe et Marguerite Marcotte, son père et sa mère, lui avaient donnée le 7 avril 1820, devant F.X. Larue.

La veuve Jean-Baptiste Lamothe la donna à François et Alfredis Lamothe. Cet acte fut enregistré sous le numéro 31952, Vol. 39.

Vente de François Lamothe à Alfredis Lamothe. Acte enregistré le 30 septembre 1935 sous le numéro 90608.

Vente de Alfredis Lamothe à Romuald Lamothe. Acte enregistré le 12 février 1945 sous le numéro 106684.

Romuald Lamothe vendit une partie à Jean-Paul Julien. Acte enregistré le 29 octobre 1963 sous le numéro 164472.

Romuald Lamothe vendit une partie à René Rochette. Acte enregistré le 6 décembre 1963 sous le numéro 164838.

René Rochette vendit à Jean-Paul Julien. Acte enregistré le 3 juillet 1975 sous le numéro 214995.

Cette partie de la terre 22 fut donc intégrée dans la terre de Jacques Lamothe et est désignée comme **partie du lot 52** du cadastre de Cap-Santé.

Partie centrale du lot 52 CS.

Ignace Durocher posséda la partie centrale de cette terre qui mesurait un arpent et demi de front. Il en était propriétaire le 12 juillet 1809 lorsque Joseph Frenet et son épouse Josephte Lamothe vendirent à Augustin Petit la terre voisine du côté sud-ouest. Cet acte passé devant F.X. Larue mentionne que Ignace Durocher était le voisin du côté nord-est de la terre qu'il vendait.

Ignace Durocher en était toujours propriétaire le 7 avril 1820 lorsque Jacques Lamothe et Marguerite Marcotte, son épouse, donnèrent à leur fils Jean-François Lamothe la terre voisine du côté nord-est. Cet acte passé devant F.X. Larue mentionne que Ignace Durocher est le voisin du côté sud-ouest de la terre donnée.

Ignace Durocher vendit probablement cette terre à Joseph Déry qui possédait la terre voisine du côté sud-ouest.

Cette terre est désignée comme étant **des lots 52 et 53** du cadastre de Cap-Santé

Subdivision lot 53 CS.

Marie Josephte Lamothe, épouse de Joseph Frenet, hérita de cette terre de ses père et mère avant 1805. En effet, selon l'inventaire des biens de Augustin Chaillé, veuf de Geneviève Godin, dressé par le notaire F.X. Larue, le 11 mars 1805, Joseph Frenet était alors propriétaire de cette terre.

Le 12 juillet 1809, devant F.X. Larue, Joseph Frenet et son épouse Josephte Lamothe vendirent à Augustin Petit cette terre mesurant un arpent de front sur quatorze arpents de profondeur et bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à Augustin Dion, au nord-est, à Ignace Durocher, et, au sud-ouest, à Augustin Chaillé. Cet acte mentionne que Josephte Lamothe avait obtenu cette terre en héritage de ses père et mère.

Joseph Déry apparaît comme le propriétaire de cette terre en 1859 dans le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859⁴¹.

Jacques Déry et son épouse la donnèrent à Pierre Déry (no. 28532, Vol. A 36, Reg. A).

Pierre Déry l'échangea à Joseph Déry (no. 28533, Vol. A 36, Reg. A).

Joseph Déry la vendit à Hector Julien (no. 32203, Vol. A 39, Reg. A).

Hector Julien la légua à son épouse Armandine Leclerc. Acte enregistré le 2 août 1937 sous les numéros 93136 et 93137.

Armandine Leclerc la légua à Eliodore Julien. Acte enregistré le 23 mai 1939 sous les numéros 96403 et 96404.

⁴¹ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

Eliodore Julien la vendit à Jean-Paul Julien. Acte enregistré le 6 octobre 1942 sous le numéro 102383.

Le reste de la terre 22 et la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant quatre arpents de profondeur font **partie des lots 52 et 53** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 38

Cette terre est formée de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et de la partie de la terre 23 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Le 26 mars 1747, devant Joseph Jacob, Jean-Baptiste T. Dussault concéda à Jean François Chaillé demeurant au Cap-Santé *"une concession mesurant environ 3 arpents de terre de largeur sur 4 de profondeur sise et située en la seigneurie de Bellaire d'un bout à la fin de 80 arpents du bord du fleuve"* de l'autre bout à la fin des terres du dit Jean François Chaillé.

Jean-Baptiste Chaillé acquit cette parcelle et l'intégra à la partie de la terre 23 située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier décrite ci-dessous.

Partie de la terre 23, au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Une partie de la terre 23 déborde sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et toute la profondeur de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant quatre arpents de profondeur s'y trouve.

Nous avons vu que le seigneur Jean-Baptiste (II) T. Dussault était propriétaire de cette terre en février 1723.

Le 1^{er} juillet 1744, devant Pillard, Jean-Baptiste (II) T. Dussault concéda à Ignace Girou la partie de la terre 23 située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier mesurant trois arpents de front sur la profondeur de la seigneurie Belair sauf la parcelle de quatre arpents de profondeur qui avait déjà été concédée. Cette terre dont une partie était défrichée, était alors bornée, d'un côté à Laurent Matte, de l'autre côté, aux représentants de Nicolas Petit.

Le 8 août 1745, devant Pillard, Ignace Girou vendit cette terre aux frères François-de-Sales et à Michel Dussault.

Cette terre revint au seigneur Dussault car le 8 mars 1751, devant Pollet, il la vendit au plus offrant à la criée à la porte de l'église des Écureuils trois dimanches consécutifs. Jean-Baptiste Chaillé acquit cette terre pour la somme de 400 livres dont il versa la moitié comptant. Selon l'acte de vente cette terre mesurait trois arpents de front sur seize arpents de profondeur et était alors bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à la dite profondeur, au nord-est, à Jean Matte, et, au sud-ouest, à Joseph Petit.

Le 12 juillet 1787, Jean-Baptiste Chaillé et Angélique Montambault, son épouse, devant Jacques Perreault, firent donation à leur fils Augustin Chaillé d'une terre située dans le fief Belair, paroisse de Cap-Santé, Grand Bois de l'Ail. Cette terre mesurant 3 arpents de front sur 14 arpents de profondeur était bornée par-devant à la rivière Jacques-Cartier, au nord-est, à François Lamothe, et, au sud-ouest, à Amable Petit.

Augustin Chaillé obtint un nouvel acte de concession de Mathew McNider le 14 janvier 1790 devant F.X. Larue. Selon cet acte, cette terre mesurait trois arpents de front sur dix-sept arpents de profondeur et était alors bornée, par derrière, à Jean-Baptiste Chaillé et mineurs, au nord-est, à François Lamothe, et, sud-ouest, à Amable Petit. Il possédait aussi $\frac{1}{2}$ arpent de front sur 4 arpents de profondeur borné, par-devant, à la terre ci-dessus, au nord-est et au sud-ouest à François Dion.

Le 11 mars 1805, le notaire F.X. Larue dressa l'inventaire des biens de Augustin Chaillé veuf de Geneviève Godin. Il possédait alors cette terre de trois arpents de front sur dix-huit arpents de profondeur. Elle était alors bornée par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à Nicolas Lesage, au sud-ouest, à Amable Petit et, au nord-est, à Joseph Frenet. Une maison de bois en pièces sur pièces, une étable et une grange y étaient construites.

Le 10 juillet 1805, devant FX Larue, Augustin Chaillé vendit à Pierre Morissette un arpent de front sur trente-sept à quarante arpents de profondeur partie dans Auteuil, partie dans Belair bornée par-devant au chemin du Bois de l'Ail, par derrière, François Darveau, nord-est et sud-ouest, Augustin Dion.

Le 24 juillet 1810, devant F.X. Larue, Augustin Chaillé et Nicolas Lesage s'échangèrent des parcelles de cette terre.

Augustin Chaillé et Angélique Darveau, par acte passé le 8 mars 1817 devant F.X. Larue, donnèrent cette terre à leur fils et beau-fils Urbain Chaillé. Cette terre était alors bornée par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à Nicolas Lesage, au nord-est, à Augustin Petit et au sud-ouest, à Amable Petit. Une maison, une grange et une étable y étaient construites.

Le 18 avril 1833, devant Paul Bigué, Urbain Chaillé déclara posséder une terre située dans le fief Belair, paroisse de Cap Santé mesurant trois arpents de front sur dix-sept arpents de profondeur. Cette terre était bornée, par-devant à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à la seigneurie d'Auteuil, au nord-est, à Louis Galarneau et à Augustin Dion et au sud-ouest, à Amable Petit.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859⁴² et le cadastre de 1863⁴³, Clément Chaillé en est alors le propriétaire.

Le 15 novembre 1882, devant L.P. Bernard, Clément Chaillé et son épouse Flavie Doré donnèrent à Alphonse Chaillé leur fils une terre située dans la paroisse de Cap-Santé, rang Saint-Philippe, mesurant trois arpents de front sur quatorze de profondeur bornée, au sud, à la rivière Jacques-Cartier, au nord, à Réal Petit, au nord-est, à Pierre Déry, et, au sud-ouest, à la terre ci-après désignée. Cette terre est désignée comme étant partie du lot 54 du cadastre de Cap-Santé. Il lui donnèrent une autre terre située au même endroit mesurant trois arpents de front sur vingt-sept arpents de profondeur et bornée, au sud, à la rivière Jacques-Cartier, au nord, à Joseph Lavallée, au nord-est, à la terre désignée ci-dessus, et, au sud-ouest, à Chrisostome Galarneau. Cette terre est désignée comme étant **partie nord-est du lot 54** du cadastre de Cap-Santé. (no. 24228, Vol. A 31, Reg. A).

Alphonse Chaillé la rétrocéda à Clément Chaillé (no. 24898, Vol. A 32, Reg. A).

Clément Chaillé la donna à Ulric Chaillé le 3 avril 1900 (no. 39134, Vol. A 46, Reg. A).

Le 3 août 1903, devant E. Hamel, Ulric Chaillé en vendit un morceau mesurant six arpents de largeur sur trente-six pieds de profondeur à Clément Chaillé (no. 50299, Vol. A 53, Reg. A). Le 22 juillet 1925, devant P. Chalifour, Clément Chaillé demeurant à Worcester, Mass. vendit ce morceau à Charles Germain (no. 75862, Vol. 79, Reg. A).

Le 24 juillet 1925, devant Philémon Bergeron, Ulric Chaillé vendit à Charles Germain les deux terres que lui avait données son père. La première mesurant trois arpents de front sur quatorze arpents de profondeur était alors bornée, au nord-est, à Delphis Papillon et, au sud-ouest, à Hector Julien. La seconde mesurait trois arpents de largeur sur vingt-huit arpents de profondeur et était alors bornée, au nord-est, à la terre ci-dessus décrite, et, au sud-ouest, à Jean Galarneau. L'acte fut enregistré sous le numéro 75903.

Charles Germain la donna à Salomon Germain. Acte enregistré le 2 janvier 1930 sous le numéro 82984.

Salomon Germain la vendit à Jean-Paul Julien. Acte enregistré le 19 juin 1947 sous le numéro 112900.

Jean-Paul Julien la vendit à dame Borromée Julien. Acte enregistré le 19 juin 1947 sous le numéro 102383.

Vente de Jean-Paul Julien à Rolland Matte. Acte enregistré le 16 septembre 1949 sous le numéro 102158.

Don Charles Germain à Louis-Philippe Germain. Acte enregistré le 5 juin 1951 sous le numéro 124505.

⁴² Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

⁴³ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Vente de Louis-Philippe Germain à Hervé Petitclerc. Acte enregistré le 5 juillet 1956 sous le numéro 139738.

Vente de Jean-Paul Julien à Armand Lavoie. Acte enregistré le 18 janvier 1969 sous le numéro 183478.

Le reste de la terre 23 et la bande de quatre arpents de profondeur font **partie nord-est du lot 54** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 39

Cette terre est formée de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et de la partie de la terre 24 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Nicolas Petit avait obtenu cette parcelle résiduelle de la seigneurie Belair de trois arpent de front sur quatre arpents de profondeur et l'avait incorporée à la partie de la terre 24 qui s'étend sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier.

En effet, le 15 janvier 1790, Amable Petit déclara devant F.X. Larue être le propriétaire de cette parcelle.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859⁴⁴ et le cadastre de 1863⁴⁵, Antoine Petit possédait alors cette parcelle.

Cette parcelle fut intégrée à la partie de la terre 24 située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et fait **partie du lot 54** du cadastre de Cap-Santé.

Partie de la terre 24, au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Une partie de la terre 24 déborde sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et toute la profondeur de la bande de quatre arpents s'y trouve.

Nous avons vu que Nicolas Petit occupait la terre 24 en 1705 et que le seigneur Toupin Dussault lui en avait donné un contrat de concession le 24 mai 1709 devant DeLarivière.

Nicolas Petit est décédé le 3 février 1731 laissant des enfants mineurs.

⁴⁴ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

⁴⁵ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

En 1751, son fils, Joseph Petit occupait la partie de cette terre située au nord de la rivière Jacques-Cartier. Il épousa Geneviève Hardy dit Châtillon, fille de Jean-François Hardy, le 18 janvier 1751 au Cap-Santé.

Le 3 février 1752, devant Pollet, Jean Lamothe et Françoise Glinel, son épouse, Nicolas Petit, fils, Benjamin Piché et Magdeleine Pleau, son épouse, et Pierre Jugnac et Brigitte Bertrand, son épouse, tous héritiers de Nicolas Petit, père, vendirent leurs parts de cette terre à Joseph Petit. Jean Lamothe et son épouse vendirent deux parcelles ; l'une mesurant un quart d'arpent de front bornée, au nord-est, à Jean Petit, et, au sud-ouest, à la terre de défunt Henry Chaillé, l'autre mesurant une perche, quinze pieds et neuf pouces de front bornée, au nord-est, à la part de Jean Petit, et, au sud-ouest, à la part de la veuve Petit. Ces parcelles étaient à prendre de la devanture de la rivière Jacques-Cartier en continuant au bout de la profondeur de la terre.

Nicolas Petit, fils, vendit aussi à Joseph Petit deux parts identiques. L'une mesurant un quart d'arpent de front était bornée, au nord-est, à l'acquéreur, et, au sud-ouest, à René Petit. L'autre parcelle d'une perche, quinze pieds et neuf pouces de front, était bornée, au nord-est, à Jean-Baptiste Chaillé, et, au sud-ouest, au dit acquéreur.

Benjamin Piché vendit une parcelle mesurant un quart d'arpent de front tenant au nord-est et au sud-ouest à l'acquéreur. Une note ajoutée au bas de l'acte mentionne que Pierre Jugnac et Brigitte Bertrand, son épouse, vendirent des portions similaires mais aucune précision n'est donnée.

Amable Petit, fils de Joseph Petit et de Geneviève Hardy, hérita d'une partie de cette terre et en acquit des parcelles des autres héritiers.

Le 30 janvier 1790, devant F. X. Larue, Barthelemy Langlois et Marie-Anne Richard, son épouse, vendirent à Amable Petit une parcelle mesurant un demi-arpent de front sur la profondeur qu'il peut y avoir. Cette parcelle devait être détachée de la terre de feu Joseph Petit mesurant trois arpents de front et bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à Jean Papillon, au nord-est, à Jean-Baptiste Chaillé, et, au sud-ouest, à Louis Galarneau. Le vendeur avait acquis cette parcelle par échange avec François-de-Sales Mottard par acte passé le 22 janvier 1785 devant Deschenaux.

Le 15 janvier 1790, Amable Petit déclara devant F.X. Larue posséder cette terre mesurant trois arpents de front sur environ quatorze arpents de profondeur bornée, par-devant, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière, à la dite profondeur, au nord-est, à Jean-Baptiste Chaillé, et, au sud-ouest, à Louis Galarneau. Il déclara aussi posséder dans cette seigneurie une terre formant la continuation des quatorze arpents de la terre décrite ci-dessus et mesurant trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur qui se termine à la terre de Jean Papillon. Il ajouta ne point avoir de contrat de concession.

Donc Amable Petit possédait la partie de la terre 24 située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et la bande de quatre arpents de profondeur restant de la seigneurie. Il en était toujours le propriétaire le 18 avril 1833 selon le nouvel acte de concession de la terre voisine du côté nord-est passé devant Bigué.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859 et le cadastre de 1863⁴⁶, Jean Petit en était alors propriétaire ⁴⁷ de la moitié et Clément Chaillé de l'autre.

Clément Chaillé acquit la totalité de cette terre.

Le 15 novembre 1882, devant L.P. Bernard, Clément Chaillé et son épouse Flavie Doré donnèrent à Alphonse Chaillé, leur fils, cette terre mesurant trois arpents de front sur vingt-sept arpents de profondeur et bornée, au sud, à la rivière Jacques-Cartier, au nord, à Joseph Lavallée, au nord-est, à une autre terre qu'ils lui donnèrent, et, au sud-ouest, à Chrisostome Galarneau (no. 24228, Vol. A 31, Reg. A).

Alphonse Chaillé la rétrocéda à Clément Chaillé (no. 24898, Vol. A 32, Reg. A).

Clément Chaillé la donna à Ulric Chaillé le 3 avril 1900 (no. 39134, Vol. A 46, Reg. A).

Le 3 août 1903, devant E. Hamel, Ulric Chaillé en vendit un morceau mesurant six arpents de largeur sur trente-six pieds de profondeur à Clément Chaillé (no.50299, Vol. A 53, Reg. A). Le 22 juillet 1925, devant P. Chalifour, Clément Chaillé demeurant à Worcester, Mass. vendit ce morceau à Charles Germain (no. 75862, Vol. 79, Reg. A).

Le 24 juillet 1925, devant Philémon Bergeron, Ulric Chaillé vendit à Charles Germain les deux terres que lui avait données son père. La première mesurant trois arpents de front sur quatorze arpents de profondeur était alors bornée, au nord-est, à Delphis Papillon et, au sud-ouest, à Hector Julien. La seconde mesurait trois arpents de largeur sur vingt-huit arpents de profondeur et était alors bornée, au nord-est, à la terre ci-dessus décrite, et, au sud-ouest, à Jean Galarneau. L'acte fut enregistré sous le numéro 75903.

Charles Germain la donna à Salomon Germain. Acte enregistré le 2 janvier 1930 sous le numéro 82984.

Salomon Germain la vendit à Jean-Paul Julien. Acte enregistré le 19 juin 1947 sous le numéro 112900.

Jean-Paul Julien la vendit à dame Borromée Julien. Acte enregistré le 19 juin 1947 sous le numéro 102383.

Vente de Jean-Paul Julien à Rolland Matte. Acte enregistré le 16 septembre 1949 sous le numéro 102158.

Vente de Jean-Paul Julien à Armand Lavoie. Acte enregistré le 18 janvier 1969 sous le numéro 183478.

Le reste de la terre 24 et la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant quatre arpents de profondeur forment la **partie sud-ouest du lot 54** du cadastre de Cap-Santé.

⁴⁶ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

⁴⁷ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

Terre 40

Cette terre est formée de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et de la partie de la terre 25 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Le 20 mars 1747, devant Joseph Jacob, Jean-Baptiste T. Dussault concéda à Joseph Galarneau *"une terre qui se trouve au bout des 80 arpents du bord du fleuve par-devant la devanture de la terre de l'acquéreur"*. L'acte ne donne pas plus de précision.

Il s'agit probablement de Philippe Joseph Galarneau, fils de Charles Galarneau et de Geneviève Greslon, qui épousa Madeleine Pinel, fille de Jean Pinel, le 3 février 1720 à Cap-Santé.

Joseph Galarneau ajouta cette parcelle à la partie de la terre 25 qu'il possédait sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier.

Le 30 janvier 1790, Jean-François Galarneau déclara devant F. X. Larue posséder une terre située dans la 3^{ième} concession de la seigneurie de Belair et mesurant trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur. Cette terre était bornée, par-devant, au bout de la profondeur de la terre du dit Galarneau, par derrière, à Nicolas Sylvain, au nord-est, à Amable Petit, et, au sud-ouest, aux mineurs de Pierre Matte. Il déclara ne point avoir de contrat de concession.

Son fils Louis Galarneau acquit cette terre. Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859⁴⁸ et le cadastre de 1863⁴⁹, la veuve de Louis Galarneau possédait alors cette parcelle.

Cette parcelle fut intégrée à la partie de la terre 25 que possédaient les Galarneau. Elle fait **partie du lot 55** du cadastre de Cap-Santé

Partie de la terre 25, au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Une partie de la terre 25 déborde sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et toute la profondeur de la bande de quatre arpents s'y trouve.

Nous avons vu que Henry Chaillé avait acquis la terre 25 le 20 juin 1710, devant DeLarivière, et que ses héritiers l'avait vendue au seigneur Jean-Baptiste (III) T. Dussault le 9 avril 1737, devant Pollet.

⁴⁸ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

⁴⁹ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Cette terre apparaît dans l'inventaire des biens du seigneur T. Dussault fait par Gouget le 28 mars 1764 mais elle ne mesurait alors que trente arpents de profondeur. La partie située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier avait donc été aliénée.

Louis Galarneau acquit cette terre. Il épousa Geneviève Marcot, fille de Jean-François, le 9 février 1750 à Cap-Santé.

Louis Galarneau est donné comme propriétaire de cette terre dans divers actes concernant les terres adjacentes datés de 1755 et 1790.

La veuve de Louis Galarneau était propriétaire de cette terre selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859⁵⁰. Il s'agit probablement de la veuve du fils ou d'un petit-fils de Louis Galarneau et de Geneviève Marcot.

Chrisostome Galarneau en était propriétaire en 1888.

Jean-Baptiste Galarneau en fit don à Rosaire Galarneau (no. 54202, Vol. 56, Reg. A).

Vente de Rosaire Galarneau et de Jean-Baptiste Galarneau à Siméon Matte. Acte enregistré le 25 juin 1925 sous le numéro 75742, Vo. 79, Reg. A.

Don de Siméon Matte à Alphonse Matte. Acte enregistré le 27 septembre 1930 sous le numéro 84111.

Alphonse Matte la légua à son épouse Émérentienne Bédard. Actes enregistrés le 6 octobre 1942 sous les numéros 84111 et 116856.

Vente de Vve Alphonse Matte à Hervé Petitclerc. Acte enregistré le 10 janvier 1951 sous le numéro 123724.

Le 7 août 1963, devant P. Guillemette, Hervé Petitclerc vendit à Armand Lavoie une lisière de terrain situé au Cap-Santé mesurant dix-huit pieds, mesure anglaise, de largeur sur toute la profondeur qu'il peut y avoir du chemin du Bois de l'Ail au sud jusqu'au terrain de Henri Lavoie situé au nord. Ce terrain était borné, au nord, à Henri Lavoie, au sud, au chemin du Bois de l'Ail, au nord-est, à Rolland Matte, et, au sud-ouest, au vendeur (no. 163493). Ce terrain fait **partie du lot 55** du cadastre de Cap-Santé.

Le 29 novembre 1965, devant P. Guillemette, Hervé Petitclerc vendit à Armand Lavoie une lisière de terrain faisant partie du lot 55 et mesurant sept pieds de largeur (mesure anglaise) sur la profondeur qu'il peut y avoir du chemin du Bois de l'Ail au sud jusqu'au terrain de Henri Lavoie situé au nord. Ce terrain était borné, au nord, au représentant de Henri Lavoie, au sud, au chemin du Bois de l'Ail, au nord-est, à Rolland Matte, et, au sud-ouest, partie au vendeur et partie à l'acquéreur. Hervé Petitclerc vendit aussi à Armand Lavoie une autre lisière de terrain située sur le même lot mesurant environ vingt-huit arpents de superficie et bornée, au nord, au représentant de Henri Lavoie, au sud, au vendeur, au nord-est, à partie de la parcelle désignée ci-dessus, et, au sud-ouest, à la ligne de division des lots 56 et 57 du cadastre de Cap-Santé (no. 171964). Ce terrain fait **partie du lot 55** du cadastre de Cap-Santé.

⁵⁰ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I.

Vente de Hervé Petitclerc à Eugène Sauvageau par acte enregistré le 2 avril 1980 sous le numéro 252873.

Le reste de la terre 25 et la bande de quatre arpents de profondeur font partie du **lot 55** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 41

Cette terre est formée de la partie de la terre 26 qui déborde sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier et de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Laurent Matte, époux de Isabelle (Élisabeth) Richard, acquit la partie de la terre 26 située du côté nord de la rivière Jacques-Cartier. C'est ce que nous apprend l'inventaire de ses biens fait le 21 juillet 1755 par Fleury. Ce morceau de terre mesurait trois arpents de front par environ dix-huit arpents de profondeur, et était borné, au sud, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière à Jean Pichet, au nord-est, à Louis Galarnault, et, au sud-ouest, à Jean Lamothe. Il possédait donc la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur.

Laurent Matte, fils de Laurent Matte et de Françoise Sylvestre, épousa Isabelle (Élisabeth) Richard, fille de Louis Richard et de Marie Thérèse Fournel, le 14 février 1729, au Cap-Santé. Élisabeth Richard était la nièce de François Richard. Laurent Matte épousa en secondes noces Catherine Brière. Ils signèrent un contrat de mariage le 18 février 1751 devant le curé Voyé de Cap-Santé et cet acte fut déposé au greffe de Sanguinet le 21 février 1751.

Cette parcelle fut acquise par Pierre Matte. Ses enfants mineurs en sont donnés comme propriétaire en 1790.

Augustin Bertrand et son épouse Rosalie Morisset en firent l'acquisition.

Le 28 janvier 1804, devant F.X. Larue, ils firent don à leurs fils Augustin et François Bertrand de cette terre située en la seigneurie de Belair au-dessus de la rivière Jacques-Cartier et mesurant trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur. Cette terre était alors bornée, par-devant, à Jean Pichet, par derrière, au bout des quatre arpents de profondeur ou à la terre des représentants des mineurs de Pierre Matte, au sud-ouest, à Mathew McNider (raturé Pierre Pagé), et, au nord-est, à Louis Galarneau.

Augustin Bertrand prit la moitié de terre du côté du sud-ouest et François, l'autre.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859⁵¹, Augustin Bertrand possédait alors la moitié de cette parcelle et François Papillon, l'autre.

Il semblerait que cette parcelle fut vendue au propriétaire de la terre voisine du côté nord-est puisqu'elle fait **partie du lot 55** du cadastre de Cap-Santé.

Partie de la terre 26, au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Le 3 juin 1709, devant DeLarivière, le seigneur Toupin Dussault concéda la terre 26 à Jean-François Bertrand.

Le 25 juillet 1718, devant Defossé, Jean-François Bertrand vendit à François Richard, son beau-frère, la partie de la terre 26 située au sud de la rivière Jacques-Cartier. C'est ce que nous apprend l'inventaire des biens de François Richard fait par Louis Pillard le 20 mars 1739. Cette terre mesurait environ dix-huit arpents de profondeur sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier.

Jean-François Bertrand avait épousé Anne Richard, la sœur de ce François Richard et ce dernier était le mari de Angélique Bertrand, la sœur de Jean-François Bertrand. François Richard demeurait sur la terre 20.

François Richard mourut écrasé par son moulin le 8 août 1722 laissant sa veuve avec des enfants mineurs.

Le 5 février 1752, devant Pollet, Gabriel et Marie Charlotte Richard, sa femme, et Charles Godin et Catherine Richard vendirent à Jean Lamothe et Marie Françoise Glinel, sa femme, une part et portion de la terre paternelle dont les sœurs Richard avaient hérité suite au décès de leur père et mère. Ils vendirent alors leur part dans la partie de la terre paternelle qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier jusqu'au bout de sa profondeur.

Laurent Matte, époux de Isabelle (Élisabeth) Richard, acquit la partie de la terre 26 située du côté nord de la rivière Jacques-Cartier. C'est ce que nous apprend l'inventaire de ses biens fait le 21 juillet 1755 par Fleury. Ce morceau de terre mesurait trois arpents de front par environ dix-huit arpents de profondeur, et était borné, au sud, à la rivière Jacques-Cartier, par derrière à Jean Pichet, au nord-est, à Louis Galarnault, et, au sud-ouest, à Jean Lamothe. Il possédait donc la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur.

Laurent Matte, fils de Laurent Matte et de Françoise Sylvestre, épousa Isabelle (Élisabeth) Richard, fille de Louis Richard et de Marie Thérèse Fournel, le 14 février 1729, au Cap-Santé. Élisabeth Richard était la nièce de François Richard. Laurent Matte épousa en secondes noces Catherine Brière. Ils signèrent un contrat de mariage le 18 février 1751 devant le curé Voyé de Cap-Santé et cet acte fut déposé au greffe de Sanguinet le 21 février 1751.

⁵¹ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

Cette terre passa à Pierre Matte. Ses enfants mineurs en sont donnés comme les propriétaires dans différents actes passés devant F.X. Larue ; l'un le 30 janvier 1790 et l'autre, le 28 janvier 1804.

Subdivision lot 56 CS.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859⁵² et le cadastre de 1863⁵³, Jean-Baptiste Richard était alors propriétaire de cette partie mesurant un arpent de front sur dix-huit arpents de profondeur.

Le 2 juillet 1888, devant L.P. Bernard, pour la somme de \$100, Jean Richard, Siméon Richard et Arthémise Richard vendirent à Olivier Delisle cette terre située dans la paroisse de Cap-Santé, rang Saint-Philippe mesurant un arpent de front sur dix-neuf arpents de profondeur, bornée, au sud, à la rivière Jacques-Cartier, au nord, à Chrisostome Galarneau, au nord-est, à Chrisostome Galarneau, et, au sud-ouest, à l'acquéreur (no. 29162, Vol. A36, Reg. A).

Le 3 juillet 1905, Olivier Piché dit Delisle fit son testament devant J.O. East et légua ses biens à son Oscar Piché et leur usufruit à son épouse (no. 47508, Vol. A52, Reg. A).

Arthémise Piché dit Delisle renonça à sa part en faveur de Oscar Piché dit Delisle. Acte enregistré le 24 février 1923 sous le numéro 72216.

Oscar Piché dit Delisle la légua à son épouse. Acte enregistré le 26 juin 1944 sous le numéro 105301.

Vente de Louise Piché dit Delisle à André Delisle. Acte enregistré le 16 septembre 1944 sous le numéro 105850.

Vente de André Delisle à Émilien Gauthier. Acte enregistré le 16 mai 1950 sous le numéro 121660.

Vente de René Piché à Henri Mottard. Acte enregistré le 26 avril 1952 sous le numéro 127029. Ce dernier vendit à Rolland Matte. Acte enregistré le 13 août 1954 sous le numéro 133926.

Déclaration de Rolland Matte enregistrée le 18 janvier 1964 (no. 165185).

Vente de Roland Matte à Antoine Dubé. Acte enregistré le 30 décembre 1969 sous le numéro 187223.

Antoine Dubé en vendit une partie à Yvon Lavoie. Acte enregistré le 16 avril 1973 sous le numéro 201811. Yvon Lavoie vendit une partie à Jean-Guy Boudreault. Acte enregistré le 18 avril 1973 sous le numéro 201 841. Yvon Lavoie vendit à Denis Tanguay. Acte enregistré le 25 mai 1973 sous le numéro 202445.

⁵² Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

⁵³ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Antoine Dubé vendit l'autre partie à Hervé Petitclerc. Acte enregistré le 6 novembre 1973 sous le numéro 205447.

Cette partie de la terre 26 et la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant quatre arpents de profondeur forment **partie du lot 56** du cadastre de Cap-Santé.

Subdivision lot 57 CS.

Selon le terrier de Belair clos le 6 juillet 1859⁵⁴ et le cadastre de 1863⁵⁵, Camélien Piché était alors propriétaire de cette partie mesurant deux arpents de front et, de deux arpents de front.

Dame N. Desautels vendit à Olivier Piché dit Delisle (no. 187223, Vol. A 49, Reg. A).

Le 3 juillet 1905, Olivier Piché dit Delisle fit son testament devant J.O. East et légua ses biens à son Oscar Piché et leur usufruit à son épouse (no. 47508, Vol. A52, Reg. A).

Oscar Piché dit Delisle la légua à son épouse. Acte enregistré le 26 juin 1944 sous le numéro 105301.

Vente de Louise Piché dit Delisle à André Delisle. Acte enregistré le 16 septembre 1944 sous le numéro 105850.

Vente de André Delisle à Émilien Gauthier. Acte enregistré le 16 mai 1950 sous le numéro 121660.

Vente de Émilien Gauthier à René Piché. Acte enregistré le 28 juillet 1950 sous le numéro 121660.

Vente de René Piché à Henri Mottard. Acte enregistré le 26 avril 1952 sous le numéro 127029. Ce dernier vendit à Roland Matte. Acte enregistré le 13 août 1954 sous le numéro 133926.

Vente de Roland Matte à Antoine Dubé. Acte enregistré le 30 décembre 1969 sous le numéro 187223.

Vente de Roland Matte à Huguette Matte. Acte enregistré le 14 septembre 1971 sous le numéro 194483.

Antoine Dubé en vendit une partie à Yvon Lavoie. Acte enregistré le 16 avril 1973 sous le numéro 201811. Yvon Lavoie vendit une partie à Maurice Lessard. Acte enregistré le 16 mai 1973 sous le numéro 202305. Yvon Lavoie vendit à Denis Tanguay. Acte enregistré le 25 mai 1973 sous le numéro 202445.

Antoine Dubé vendit l'autre partie à Hervé Petitclerc. Acte enregistré le 6 novembre 1973 sous le numéro 205447.

⁵⁴ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

⁵⁵ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

Cette partie de la terre 26 et la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair mesurant quatre arpents de profondeur forment le **lot 57** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 42

Cette terre est formée de la parcelle résiduelle de la seigneurie Belair et de la partie de la terre 27 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Le 13 mars 1771, devant Gouget, le seigneur T. Dussault concéda à Jean Matte cette parcelle de terre mesurant trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur située au bout de la terre du moulin de la seigneurie. Cette parcelle était alors bornée, par derrière, à la ligne séparant la seigneurie Belair, au nord-est, à Pierre Matte, et, au sud-ouest, à Jean Germain. Cet acte mentionne que cette parcelle fut concédée par billet daté du 8 avril 1755 et renouvelé d'année en année.

Lorsque la famille Matte acquit le moulin, cette terre fut intégrée à la partie de la terre 27 s'étendant au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Partie de la terre 27, au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Arrivée sur cette terre, la rivière Jacques-Cartier tourne à 90 degrés en direction sud et occupe toute la superficie de la terre 27 sauf une bande du côté nord-est de la rivière, le lot 81 du cadastre des Écureuils, une bande du côté sud-ouest de la rivière, partie du lot 59 du cadastre de Cap-Santé, et la partie de la terre 27 qui s'étend au nord de la rivière Jacques-Cartier. Cette dernière partie mesure environ quinze arpents et demi de profondeur. À cette partie s'ajoute la parcelle résiduelle de la seigneurie de Belair qui mesure trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur.

Le 24 juillet 1765, devant Gouget, Jean-Baptiste (III) T. Dussault confirma avoir vendu à Jean Lamothe, "*farinier*", le 26 mars 1747, devant Jacob, la moitié du moulin à farine de la dite seigneurie Belair.

Vers 1774, Jean Lamothe donna cette terre et le moulin à son petit-fils, Louis Lamothe.

William Grant en était propriétaire en 1778 et François Péliesson en 1780. Mathew McNider l'acquit en 1784⁵⁶.

⁵⁶ Information donnée par M. Clément T. Dussault dans une lettre à l'auteur le 10 avril 1987. Il avait obtenu cette information de M. Edouard Hamel, ancien registraire, de Cap-Santé.

Mathew McNider fit faillite en 1806. Le shérif Sheppard saisit ses biens incluant la seigneurie Belair et le moulin qu'il vendit à Moses Hart. Ce dernier revendit le moulin à Jacques Marcot en 1809.

Un acte de F.X. Larue confirme que le 6 mars 1823 Jacques Marcot était propriétaire de ce moulin. Jean-Baptiste Pagé échangea alors sa rente de un minot de blé par année que lui versait le moulin de la seigneurie Belair contre un emplacement dans la seigneurie de Neuville.

Le 5 janvier 1829, devant Bigué, Jacques Marcotte vendit le moulin à son frère Jean-Baptiste Marcotte.

Le moulin demeura propriété de la famille Marcotte plus de cent ans.

Le terrier de la seigneurie Belair clos le 6 juillet 1859 et celui de 1863⁵⁷ donnent Louis Marcotte comme propriétaire de cette terre⁵⁸. Le 10 octobre 1879, Louis Marcotte, maître meunier, fit son testament devant L.P. Bernard et légua à part égale à ses fils Aimé et Jean-Baptiste Marcotte tous ses biens et particulièrement cette terre mesurant trois arpents de front sur vingt-quatre arpents de profondeur désignée comme étant le lot 58 du cadastre de Cap-Santé (no. 20805, Vol. 29, Reg.A). Le même jour, devant le même notaire, Basilice Bertrand, épouse de Louis Marcotte, fit son testament et légua ses biens à ses fils Aimé et Jean-Baptiste Marcotte. Ses biens comprenaient la juste moitié d'une terre mesurant trois arpents de front sur vingt-quatre arpents de profondeur désignée comme étant le lot 58 du cadastre de Cap-Santé (no. 25730, Vol. 33, Reg.A).

Le 19 mars 1903, Aimé Marcotte, maître meunier, fit son testament devant L.P. Bernard et institua Amédé Marcotte, son neveu, légataire universel de ses biens (no. 43880, Vol. 49, Reg. A). Ce dernier hypothéqua cette terre avec "*les bâtisses et moulin à farine et à scie*" en faveur de ses tantes Julie et Adéline Marcotte le 14 octobre 1908 devant Arthur Beaudry (no. 50272, Vol. 53, Reg. A).

Le 14 juin 1908, Amédé Marcotte déclara devant Arthur Beaudry que son père Jean-Baptiste Marcotte était décédé sans testament le 19 décembre 1904 et qu'il était le seul héritier de du dit Jean-Baptiste Marcotte et de feu Odile Duplessis, son épouse. Il déclara que les immeubles dépendant de la succession étaient la juste moitié indivise de la terre portant le numéro 58 du cadastre de Cap-Santé et de la juste moitié indivise des bâtisses, moulin à farine et à scie (no. 50350, Vol. 53, Reg. A).

Le 14 octobre 1908, devant Arthur Beaudry, Amédé Marcotte, propriétaire de moulin, domicilié au Cap-Santé, reconnu être obligé envers ses tantes Julie et Adéline Marcotte et de les garder. En garantie, il hypothéqua le lot 58 avec les bâtisses et le moulin à farine et à scie (no. 50272, Vol. 53, Reg. A).

Le 4 février 1919, devant Édouard Hamel, Amédé Marcotte vendit à Siméon Matte, cultivateur, pour la somme de \$8000 cette terre située au Cap-Santé avec la maison, le

⁵⁷ Cadastre abrégé des seigneuries du district de Québec de 1863, Vol. I

⁵⁸ Cadastre de la seigneurie de Belair, appartenant aux héritiers de Moses Hart, clos le 6 juillet 1859 par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire.

moulin, les bâtisses et dépendances ci-dessus construites, chaussée, dalles et pouvoir d'eau. Cette terre mesurait trois arpents de front sur vingt-quatre arpents de profondeur et était désignée comme étant le lot 58 du cadastre de Cap-Santé (no. 65768, Vol. 67, Reg. A).

Le 4 février 1919, devant Édouard Hamel, Amédé Marcotte vendit à Siméon Matte, cultivateur, un morceau de terre contigu à la terre portant le numéro 58 du cadastre de Cap-Santé et mesurant un demi-arpent de largeur à partir de l'endroit appelé "*Grand Fossé*" en montant vers le nord le long de la ligne du susdit lot jusqu'à la parallèle tel que décrit dans un acte d'échange entre Jean Lamothe représenté aujourd'hui par le vendeur et Jean Germain reçu devant Guyard de Fleury le 14 mars 1738. Ce morceau de terre fait partie du lot 59 du cadastre de Cap-Santé, propriété actuelle de Charles Germain (no. 65768, Vol. 67, Reg. A).

En 1925, Siméon Matte aurait vendu à "The Bay St-Paul Lumber Co." pour 15,000\$. La Donnacona Paper Co. l'acheta l'année suivante et le loua à Adrien Matte, fils de Siméon Matte⁵⁹.

Le 18 janvier 1933, devant Philippe Chalifour, Siméon Matte vendit à Adrien Matte le reste de cette terre située au Cap-Santé avec maison, bâtisses, chaussée, dalles, pouvoir d'eau et dépendances mesurant trois arpents de largeur sur une profondeur moyenne de vingt arpents et faisant partie du lot 58 du cadastre de Cap-Santé. Cette terre était bornée, au nord, à Rosaire Piché, au sud, au chemin de front, au sud-ouest, à Charles Germain, et, au nord-ouest, à Oscar Delisle. Le vendeur déclara que le terrain où se trouvait le moulin à scie appartenait à la Compagnie Donnacona Paper. (no. 87553, Vol. 96, Reg. A).

Le 19 février 1936, devant Philippe Chalifour, Adrien Matte vendit à Siméon Matte un morceau de terre situé au Cap-Santé avec bâtisses, moulin et dépendances dessus construites, chaussée, dalles, pouvoir d'eau avec y compris la rivière avec le droit de faire des écluses et faisant partie du lot 58. Le dit terrain de forme irrégulière est borné au sud, au nord et au sud-ouest à la rivière, et, au nord-est au chemin public. Il lui vendit aussi un autre morceau de terrain de forme irrégulière pris et détaché du dit lot 58 avec et y compris une chaussée et le droit de faire des écluses. Ce morceau de terrain était borné, au nord, à la rivière, au sud, au chemin de front, au sud-ouest, à la rivière, et, au nord-est, à vingt pieds de la maison du vendeur en ligne droite avec le coin de la grange et le pont sur la rivière des prairies (no. 91093).

Le 15 juin 1939, devant P. Chalifour, Roger Matte, fils de Siméon Matte et de Marie Louise Denis, signa un contrat de mariage avec Cécile Beaudry, fille de Alysius Beaudry et de Marie Anger. A cette occasion, son père Siméon Matte donna à son fils Roger Matte un morceau de cette terre avec la maison, bâtisses, moulin et dépendances dessus construites, chaussée, dalles, pouvoir d'eau et y compris la rivière. Ce terrain de forme irrégulière était borné, au sud, au nord et au sud-ouest, à la rivière, et, au nord-est, au

⁵⁹ Information donnée par M. Clément T. Dussault dans une lettre à l'auteur le 10 avril 1987. Il avait obtenu cette information de M. Edouard Hamel, ancien registraire, de Cap-Santé.

chemin public. Il lui donne aussi un autre morceau de cette terre borné, au nord, à la rivière, au sud, au chemin, au sud-ouest, à la rivière, et, au nord-est, à 20 pieds de la maison de Adrien Matte en ligne droite du coin du garage et le pont sur la rivière des prairies appartenant à Adrien Matte (no. 96626).

Roger Matte en vendit une partie à Yvon Lavoie par acte enregistré le 19 avril 1971 sous le numéro 192243.

Roger Matte vendit une partie à Maurice Ferron par acte enregistré le 13 août 1975 sous le numéro 215871.

Cette parcelle est désignée comme étant une **partie du lot 58** du cadastre de Cap-Santé.

Subdivision, partie du lot 58 CS.

Adrien Matte épousa Marie Anne Auger. Ils passèrent un contrat de mariage devant Chalifour le 19 septembre 1926.

Le 18 octobre 1937, devant Philippe Chalifour, Adrien Matte vendit à Alphonse Matte un morceau de cette terre mesurant vingt-neuf arpents en superficie et borné, au nord, à neuf arpents du chemin public, au sud, à Charles Germain, au nord-est, à Oscar Delisle, et, au sud-ouest à Charles Germain (no. 93634).

Adrien Matte vendit un morceau à Edgar Trudel. Acte enregistré le 25 février 1944 sous le numéro 104640. Edgar Trudel le vendit à Arthur Gendron par acte enregistré le 25 janvier 1945 sous le numéro 106596. Ce dernier le vendit à Cilien Richard par acte enregistré le 8 octobre 1948 sous le numéro 117340. Cilien Richard le vendit à René Piché par acte enregistré le 6 mai 1953 sous le numéro 129966. René Piché le vendit à Henri Piché par acte enregistré le 26 juillet 1963.

Cette parcelle est désignée comme étant une **partie du lot 58** du cadastre de Cap-Santé.

Subdivision, partie nord du lot 58 CS.

Le 7 février 1919, devant Édouard Hamel, Siméon Matte vendit à Rosaire Piché un morceau de cette terre couvert de bois et mesurant quatre arpents de profondeur sur la largeur de la terre. Ce morceau devait être pris à l'extrémité nord du lot 58 et était borné, au nord, à la profondeur du dit lot de terre, au sud, au résidu du dit lot de terre appartenant au vendeur, au sud-ouest, à Georges B. Leclerc, et, au nord-est, à Jean Galarneau (no. 65770, Vol. 67, Reg. A).

Rosaire Piché légua ses biens à son épouse Marie Louise Mercure par testament enregistré le 15 octobre 1942 sous les nos. 102419 et 102420.

Marie Louise Mercure le vendit à Raymond Côté. Acte enregistré le 22 octobre 1942 sous le numéro 102464.

Cette parcelle est désignée comme étant une **partie du lot 58** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 42
Seigneur Jean-Baptiste (I) T. Dussault Seigneur Jean-Baptiste (II) T. Dussault Héritiers et Seigneur Jean-Baptiste (III) T. Dussault Jean Lamothe m. Françoise Glinel 19 sept 1743 Louis Lamothe
Terre 27
Seigneur Jean-Baptiste (I) T. Dussault Seigneur Jean-Baptiste (II) T. Dussault Héritiers et Seigneur Jean-Baptiste (III) T. Dussault Jean Lamothe m. Françoise Glinel 19 sept 1743 Louis Lamothe vers 1774 Louis Marcotte m. Basilice Marcotte avant 1859 William Grant vers 1778 François Péliison vers 1780 Mathew McNider vers 1784 Moses Hart 1806 Jacques Marcotte 1809 Jean-Baptiste Marcotte 5 janvier 1829 Aimé et Jean-Baptiste Marcotte 10 oct. 1879 Aimé Marcotte Amédé Marcotte 19 déc. 1904 Siméon Matte 4 fév. 1919 Adrien Matte 18 jan. 1933 Siméon Matte 18 fév. 1936 Roger Matte 15 juin 1939
Lots 58 CS
Rivière Jacques-Cartier
Lots 81 des Écureuils
3 arpents

Tableau Terre 42

Terre 43

Toute la terre 28 étant située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier, cette terre ne comprend que la bande de trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur restant de la seigneurie.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Cette parcelle située au bout de la terre de Jean-Baptiste Germain lui fut octroyée bien qu'aucun acte de concession n'ait été trouvé. Le 19 juin 1769, dans l'inventaire qu'il dressa des biens de feu Joseph Bertrand, époux de Marie Josephte Léveillé, Gouget nomma Jean-Baptiste Germain comme voisin de la terre du défunt.

Jean-Baptiste Germain intégra cette terre dans la sienne et elle fait partie du lot **59** du cadastre de Cap-Santé.

Le 7 novembre 1902, devant Jean-Baptiste Hamel, Camille Germain vendit à Georges Balthazar Leclerc, un lot de terre faisant partie du lot 59 et bien connu sous le nom "*des 4 arpents*" borné, au nord, aux héritiers de Joseph Hardy, au nord-est, à Jean et Aimé Marcotte, et, au sud-ouest, à Delphis Papillon (no. 42035, Vol. 48, Reg. A).

Georges Leclerc vendit cette parcelle à Joseph Antonio Bertrand. L'acte de vente fut enregistré le 16 juin 1924 sous le numéro 74273. Antonio Bertrand le vendit à Melville Delisle, enregistré le 22 décembre 1941, numéro 101156. Ce dernier le vendit à Léo Jacob, enregistré le 29 décembre 1965, numéro 172208.

Terre 44

Toute la terre 29 étant située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier, cette terre ne comprend que la bande de trois arpents de front sur quatre arpents restant de la seigneurie.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Le 8 février 1722, devant De Hornay, le seigneur Jean-Baptiste T. Dussault, croyant que l'augmentation de la seigneurie concédée à Madeleine Mezeray par le gouverneur Philippe de Rigaud et l'intendant François de Beauharnois le 20 janvier 1706 était valide, concéda à Joseph Bertrand une terre de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur au bout de la concession de Jean Bertrand, son père, la terre 29, et joignant des deux côtés à la dite seigneurie de Belair. Il en jouissait depuis plusieurs années sans contrat de concession.

Comme nous l'avons vu, cette partie de la seigneurie avait été concédée au seigneur d'Auteuil. Le 8 février 1732, devant Barolet, Joseph Delisle, tuteur des enfants mineurs du seigneur Dussault et administrateur de la seigneurie Belair, corrigea l'acte de concession du 8 février 1722 à Joseph Bertrand pour réduire la terre alors concédée à 4 arpents de profondeur. Cette parcelle concédée était alors bornée par-devant, à la terre de Jean Bertrand, père.

Ce Joseph Bertrand était le fils de Jean-François Bertrand et de Marie-Anne Richard. Il épousa Marie Josephte Léveillé, fille de Jean Léveillé et de Marguerite Augé, au Cap-Santé, le 6 février 1736.

Le 19 juin 1769, Gouget dressa l'inventaire des biens de feu Joseph Bertrand époux de Marie Josephte Léveillé. Ce dernier possédait une terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur située au village Saint-Joseph de Cap-Santé. Cette terre était bornée au nord-est et au sud-ouest à la terre de Amable Hardy. Il possédait aussi au bout de la terre décrite ci-dessus une parcelle de terre située dans la seigneurie de Belair mesurant trois arpents de front sur quatre arpents de profondeur alors bornée, par-devant, à la terre sus mentionnée appartenant au défunt, au nord-est, à Jean Germain, et, au sud-ouest, à Laurent Matte.

Joseph Bertrand était décédé laissant des enfants mineurs.

Son fils Augustin Bertrand, époux de Rosalie Morisset, acquit cette terre. Le 28 janvier 1804, devant F.X. Larue, ils donnèrent cette terre à leurs fils Augustin et François Bertrand. Cette terre partie d'une terre de quarante-quatre arpents de profondeur était alors bornée, par-devant, à Louis Pichet, Jean Bertrand et Pierre Morisset, au sud-ouest, à François Hardy, et, au nord-est, à Joseph Hardy.

Cette parcelle fut donc incorporée à la terre de Joseph Bertrand et fait **partie des lots 227, 228 et 229** du cadastre de Cap-Santé.

Terre 45

Toute la terre 30 étant située sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier, cette terre ne comprend que la bande de un arpent et demi de front sur quatre arpents restant de la seigneurie.

Parcelle résiduelle de la seigneurie.

Le 8 février 1722, devant De Horné, Jean-Baptiste T. Dussault concéda à Hardy dit Châtillon, habitant de Belair, son prénom n'est pas donné, une terre mesurant un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur bornée, par-devant, au bout des deux concessions du bord de l'eau, au nord-est, à Joseph Bertrand, et, au sud-ouest, à la ligne

seigneuriale. L'acte ne donne pas le prénom du dit Hardy mais mentionne qu'il en jouissait depuis plusieurs années sans contrat de concession.

Comme pour les autres terres de la troisième concession, cette fut réduite aux quatre arpents de profondeur restant de la seigneurie.

En 1769, Amable Hardy en était propriétaire. C'est ce que dit l'inventaire des biens de feu Joseph Bertrand époux de Marie Josephte Léveillé fait le 19 juin 1769 par Gouget. Il possédait aussi la terre du côté nord-est de la terre de Joseph Bertrand.

Cet Amable Hardy est probablement François Amable Hardy le fils de Jean François Hardy et de Marguerite Harbour de Neuville. Il épousa Geneviève Richard.

Cette parcelle avait donc été incorporée à la terre faisant **partie des lots 225 et 227** du cadastre de Cap-Santé.



INDEX DES PROPRIÉTAIRES

Aide dit Crequy, Clothilde	
Terre 8 Domaine seigneurial lots 38 et 39	27, 96
Alexis Matte, m. Thérèse Delisle	
Terre 25 partie nord-est du lot 89	281
Allsop, Georges	
Terre 22 lot 95	265
Anger, Joseph	
Terre 3 emplacement	54
Anger, Joseph, m. Elisabeth Pleau	
Terre 27 lot 81 terre du moulin	298
Angers, Charles-Eugène	
Terre 3 lot 19	57
Angers, Eugène	
Terre 3 lot 19	57
Angers, François, m. Thérèse Delisle	
Terre 11 partie du lot 60	166
Arcand, Omer	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Arcand, Simon, m. Marie-Anne Fiset et Angélique Godin	
Terre 1 lot 15	41, 42
Terre 16 lot 112	214
Terre 16 lot 113	211
Audy, Audina	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	107
Auger, André	
Terre 7 partie lot 27 emplacement	91
Auger, Blandine	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 45	118
Terre 8 Domaine seigneurial lots 38 et 39	98
Auger, Damase	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	100
Auger, Desanges	
Terre 18 partie du lot 108	228
Auger, Emile	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	107
Auger, Eugène	90
Terre 6 partie lot 27	86
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	100
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39	113, 129
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46	135, 142
Auger, Hubert	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 33 emplacement	104
Terre 8 Domaine seigneurial lot 32 emplacement	103
Auger, Isabelle	
Terre 11 lot 60 emplacement	176
Auger, Jacques	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 32 emplacement	104
Auger, Jean-Baptiste, fils,	
Terre 3 partie du lot 17	52
Auger, Marie, Lucienne et Christina	

Terre 8 Domaine seigneurial lot 33 emplacement	105
Auger, Oliva	
Terre 18 partie du lot 108	227
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	100
Terre 8 Domaine seigneurial lot 32 emplacement	103
Terre 8 Domaine seigneurial lot 33 emplacement	105
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39	113
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46	129, 135, 141
Barbeau, Edmond	
Terre 3 partie lot 17	54
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
Barbeau, Louis	
Terre 13 lot 64	191
Terre 14 lot 68 emplacement	201
Terre 19 partie du lot 102	245
Barbeau, Olivier	
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Barbeau, Roch	
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Baude, Jean	
Terre 10 lots 57 et 58	159
Baumont, Dame Alexandre	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	107, 110
Bédard, Elzéar	
Terre 17 lot 111	219
Terre 17 partie du lot 110	218
Béland, Jean-Robert et autres	
Terre 18 lot 104 partie 1	234
Terre 18 lot 105 partie 3	233
Benoit, Jean-Baptiste	
Terre 16 lot 113	213
Benoit, Roger	
Terre 21 partie du lot 96	260
Bertrand, Antonio	
Terre 43 partie du lot 59 CS	346
Bertrand, Augustin, fils	
Terre 41 partie du lot 55 CS	337
Terre 44 partie des lots 227, 228 et 229 58 CS	347
Bertrand, Augustin, m. Rosalie Morisset	
Terre 41 partie du lot 55 CS	337
Terre 44 partie des lots 227, 228 et 229 58 CS	347
Bertrand, François	
Terre 41 partie du lot 55 CS	337
Terre 44 partie des lots 227, 228 et 229 58 CS	347
Bertrand, François, m. Salomé Matte	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	250
Bertrand, Gatien, m. Luce Petitclerc	
Terre 1 lot 15	43
Terre 2 partie des lots 15 et 17	48
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	250
Terre 3 lot 17	53
Bertrand, Jean-Baptiste	
Terre 19 lots 101, 101 et 103	237
Terre 6 partie lot 26	83
Bertrand, Jean-Baptiste, fils,	
Terre 2 lots 15 et 17	47

Terre 3 lot 17	52
Bertrand, Jean-Baptiste, m. Josephe Letellier	
Terre 29 lot 60 CS	304
Bertrand, Jean-Baptiste, m. Magdeleine Pagé	
Terre 3 partie du lot 17	52
Bertrand, Jean-Baptiste, m. Marie Louise Fauché dit Châteauvert	
Terre 2 lots 15 et 17	47
Bertrand, Jean-Baptiste, m. Ursule Mercier	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	249
Bertrand, Jean-François, m. Anne Richard	
Terre 26 lots 82, 83 et 84	288
Terre 29 lots 60 et 61 CS	304
Terre 41 lots 56 et 57 CS	338
Bertrand, Joseph	
Troisième concession CS	315
Bertrand, Joseph, m. Josephte Léveillé	
Terre 44 partie des lots 227, 228 et 229 58 CS	346
Bertrand, Louis Joseph, m. Marguerite Thérèse Brousseau et Josephte Pagé	
Terre 29 lot 61 CS	305
Bertrand, Olivier	
Terre 11 lot 60	173
Terre 11 partie du lot 60	182
Terre 25 lot 88	282
Terre 26 lot 82	294
Bertrand, Réal	
Terre 1 lot 15	44
Terre 5 lot 25 emplacement	79
Bertrand, Robert	
Terre 19 lot 102 emplacement	244
Bertrand, Théophile	
Terre 7 partie lot 27 emplacement	91
Bertrand, Wilfrid	
Terre 2 partie du lot 17	48
Terre 3 lot 17	53
Blanchette, Edgar	
Terre 35, emplacement partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail	323
Boudreault, Jean-Guy	
Terre 41 partie du lot 56 CS	339
Boulianne, Guy	
Terre 5 lot 22 emplacement	74
Terre 5 lot 23 emplacement	77
Bourgoing, Pierre	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail	323
Brière Jean	
Terre 23 lot 93	268
Brière, Augustin	
Terre 32	318
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail	322
Brière, Charles	
Terre 23 lot 93	268
Brière, Jean	
Terre 30 lot 62 CS	309
Brière, Joseph	
Terre 32	318
Burns, Thomas	
Terre 19 lot 102 emplacement	244

Caron, Catherine, vve Pierre Dupré	
Terre 30 lot 62 CS	309
Carpentier, Jean	
Terre 10 lots 57 et 58	159
Chaillé, Alphonse	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	331
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Chaillé, Augustin, m. Geneviève Godin et Angélique Darveau	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	330
Chaillé, Clément, m. Flavie Doré	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	331
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Chaillé, Henry, m. Renée Déry	
Terre 13 lot 64	187
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89.....	280
Chaillé, Jean François	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	329
Chaillé, Jean, m. Anne Brière	
Terre 28 lot 59 CS	301
Chaillé, Jean-Baptiste, m. Angélique Montambault	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	330
Chaillé, Louis-Augustin, m. Marie-Jeanne Germain	
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89.....	280
Chaillé, Mathurin, m. Catherine Barré	
Terre 13 lot 64	187
Terre 14 lots 66 et 68.....	193
Chaillé, Ulric	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	331
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Chaillé, Urbain	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	330
Champoux, Aimé	
Terre 16 lot 113	214
Chartier dit Vachon, Jean-Paul	
Terre 11 partie du lot 59	171
Chevalier, Charles	
Terre 29 lots 60 CS.....	306
Collet, Jean, m. Marguerite Eloy	
Terre 6 partie lot 26 et partie lot 27	81
Commission Scolaire des Écureuils	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 51	140
Commission Scolaire Tardivel	
Terre 11 lot 60 emplacement	176
Cosset, Jean, m. Marguerite Eloy	
Terre 6 partie lot 26 et partie lot 27	81
Côté, Raymond	
Terre 42 partie du lot 58 CS terre du moulin.....	344
Darveau, Eusèbe	
Terre 3 lot 18 emplacement	54
Darveau, Jules	
Terre 3 lot 18 emplacement	54
Delisle, André	
Terre 41 lot 56 CS	339
Terre 41 lot 57 CS	340
Delisle, Antoine, m. Françoise Baril, Thérèse Léveillé, Marguerite Germain et Joseph Auger	
Terre 11 lots 59 et 60.....	168

Terre 12 partie du lot 63	179, 183
Terre 25 lot 88	282
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89	281
Terre 25 partie nord-est du lot 89	281
Terre 26 lot 82	294
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	122
Delisle, Arthur	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	100, 125
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39	113
Delisle, Delphis	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 38 emplacement	111
Delisle, François, m. Magdeleine Marcot	
Terre 11 lot 60	172
Terre 11 partie du lot 60	182
Terre 25 lot 88	282
Terre 26 lot 82	294
Delisle, Jacques	
Terre 12 lots 62 et 63	178
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89	281
Delisle, Jacques, m. Brigitte Constantin et Angélique Pagé	
Terre 11 lots 59 et 60	167
Terre 11 lots 59 et partie de 60	166
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89	281
Delisle, Jacques, m. Elisabeth Fiset	
Terre 11 lots 59 et 60	168
Delisle, Joseph	
Terre 20 lot 100	250
Delisle, Samuel	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 33	104
Terre 8 Domaine seigneurial lot 33 emplacement	105
Terre 8 Domaine seigneurial lot 38 emplacement	111
Delisle, Thérèse, m. Alexis Matte	
Terre 11 lot 59	170
Delisle, Thierry	
Terre 11 partie du lot 60	167
Delisle, Virginie, vve Sévère Fiset	
Terre 18 partie du lot 108	227
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46	129
Denis, Adjutor	
Terre 6 partie lot 27	86
Terre 7 partie lot 27	90
Denis, Angèle	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 43 emplacement	125
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 41	119
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement lot 44	125
Denis, Antonio	
Terre 17 lot 110 parcelle	220
Terre 17 lot 111	219
Terre 17 partie du lot 110	218
Denis, Bernard	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	176
Denis, Clara	
Terre 22 lot 94	266
Terre 22 lot 95	265
Terre 23 lot 93	270
Terre 5 lot 25 emplacement	79

Denis, Denis	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail.....	323
Denis, Félicité	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement.....	106, 110
Denis, François	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail.....	322
Denis, François, m. Scholastique Pagé	
Terre 16 lot 113.....	212
Terre 17 partie du lot 110.....	218
Terre 5 partie lot 26.....	71
Terre 6 partie lot 26.....	82
Terre 6 partie lots 26 et 27.....	84
Denis, François-Xavier	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail.....	323
Denis, François-Xavier, m. Clara Pagé	
Terre 6 partie lot 27.....	86
Terre 7 partie lot 27.....	90
Denis, Georges	
Terre 4 lot 20 emplacement.....	62
Denis, Gérard	
Terre 18 lot 104 partie 1.....	233
Terre 18 lot 105 partie 1.....	232
Terre 18 lot 105 partie 3.....	233
Terre 20 lot 100.....	251
Terre 20 lot 98.....	253
Terre 20 lot 99.....	252
Terre 21 lot 96.....	260
Terre 22 lot 94.....	266
Terre 22 lot 95.....	265
Terre 23 lot 93.....	270
Terre 23 partie du lot 93.....	271
Terre 24 partie du lot 92.....	276
Terre 25 partie du lot 85.....	286
Terre 25 partie du lot 88.....	284
Terre 25 partie nord-est du lot 89.....	282
Terre 9 partie du lot 55.....	155
Denis, Hyacinthe, m. Angèle Sauvageau	
Terre 17 lot 110.....	218
Terre 17 lot 111.....	219
Terre 17 partie du lot 109.....	221
Terre 19 lot 101.....	242
Terre 5 lot 23.....	76
Terre 6 partie lot 26.....	84
Denis, Hyacinthe, m. Françoise Piché	
Terre 17 lot 110 droit de coupe de bois.....	220
Terre 19 lot 101.....	242
Terre 5 lot 23.....	76
Terre 6 partie lot 26.....	85
Denis, Jacob	
Terre 17 lot 111.....	219
Terre 17 partie du lot 110.....	218
Terre 22 lot 94.....	266
Terre 22 lot 95.....	265
Terre 23 lot 93.....	270
Terre 6 partie lot 27.....	86
Terre 7 partie lot 27.....	90

Denis, Joseph	
Terre 17 partie du lot 109	221
Terre 5 lot 23	76
Terre 6 partie lot 27	86
Terre 7 partie lot 27	90
Denis, Marie-Louise, m. Siméon Matte	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail.....	323
Denis, Narcisse	
Terre 7 partie lot 27	90
Denis, Oswald	
Terre 19 partie du lot 102	243
Terre 21 lot 97	259
Denis, Ulysse	
Terre 19 partie du lot 103	240
Terre 20 lot 100	251
Terre 20 lot 98	253
Terre 20 lot 99	252
Terre 21 lot 96	260
Terre 22 lot 94	266
Terre 22 lot 95	265
Terre 23 lot 93	270
Terre 23 partie du lot 93	271
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	144
Déry, Jacques	
Terre 37 lot 53 CS	328
Déry, Joseph	
Terre 37 partie nord du lot 52 CS	326
Terre 37 lot 53 CS	328
Déry, Pierre	
Terre 37 lot 53 CS	328
Déry, Renée, vve Henry Chaillé, et héritiers de	
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89	280
Desautels, dame N.	
Terre 41 lot 57 CS	340
Dion, Augustin	
Terre 37 partie nord des lots 52 et 53 CS.....	326
Dion, François, m. Joseph Marcot	
Terre 37 partie nord des lots 52 et 53 CS.....	325
Dion, Phébée	
Terre 29 lots 60 et 61 CS	306
Donnacona Paper Co.	
Terre 42 partie du lot 58 CS terre du moulin.....	343
Doré, Charles B.	
Terre 11 lot 59 et partie du lot 60	170, 174
Terre 11 lot 59 et partie du lot 60	182
Terre 11 partie du lot 59	171
Terre 11 partie du lot 60	175
Terre 12 lot 62	181
Terre 25 lot 88	283
Terre 25 lots 85, 86 et 87	285
Doré, Eddy	
Terre 11 lot 59 et partie du lot 60	170, 174, 182
Doré, Eugène	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34	102
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	106, 110
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131

Doré, Marc	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 33 emplacement	105
Doré, Ofred	
Terre 11 lot 59	170
Terre 11 partie du lot 59	170
Terre 11 partie du lot 60	175
Terre 24 lot 92	275
Terre 25 lot 88	283
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34	102
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 38	108
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45	122
Doré, Paul	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34	102
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 38	109
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45	122
Doré, Paul-Emile	
Terre 14 lot 67 emplacement	200
Terre 24 lot 92	276
Doré, Pierre	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 33 emplacement	105
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34	101
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 38	108
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45	121
Doré, Robert	
Terre 3 emplacement	54
Dubé, Antoine	
Terre 41 lot 56 CS	339
Terre 41 lot 57 CS	340
Dubuc, Patrick	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	107
Dupré, Pierre, m. Catherine Caron	
Terre 30 lot 62 CS	309
Durocher, Ignace	
Terre 37 partie sud-ouest du lot 52 CS	328
Dussault, Alexandre	
Terre 9 lot 56	157
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39 emplacement	114
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 38	108
Terre 9 partie du lot 55	156
Dussault, Arthur	
Terre 19 lot 103	241, 245
Terre 19 partie du lot 102	245
Terre 24 partie du lot 92	276
Terre 8 Domaine seigneurial lot 54 emplacement	146
Dussault, Auguste	
Terre 16 lot 113	213
Dussault, Charles, m. Olympe Godin	
Terre 18 lot 107	229
Terre 18 lots 104, 105, 106 et 107	229
Dussault, Damase	
Terre 4 lot 20 emplacement	62
Terre 4 lot 21 emplacement	67
Dussault, Denis	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	248
Terre 9 lots 53, 55 et 56	150
Dussault, Elzéar	

Terre 8 Domaine seigneurial lot 30 emplacement	103
Dussault, Emile	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 30 emplacement	103
Dussault, Félicité, vve Olivier Emond	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46	140
Dussault, Félicité, vve Pierre Célestin Dussault	
Terre 13 lot 64	190, 191
Dussault, François	
Terre 1 lot 15	44
Terre 18 lot 107	229
Dussault, François, m. Geneviève Mezeray	
Terre 9 lots 53, 55 et 56	150
Dussault, François, m. Marie-Louise Fiset	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	249
Dussault, François-de-Sales, m Louise Pagé	
Terre 14 lot 68	197
Dussault, Gaston	
Terre 10 lots 58 emplacement	163
Dussault, Geneviève	
Terre 9 partie du lot 53	151
Dussault, Gérard	
Terre 19 lot 102 emplacement	244
Dussault, Iréné	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 38	108
Terre 9 partie du lot 55	156
Terre 9 lot 56	157
Dussault, Isidore	
Terre 9 partie du lot 53	154
Dussault, Jacques, m. Romaine Constantineau	
Terre 14 lots 66 et 68	193
Dussault, Jean-Baptiste	
Terre 1 lot 15 emplacement	45
Dussault, Jean-Baptiste, fromager,	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 33 emplacement	105
Dussault, Jean-Baptiste, m. Geneviève Bolus et Josephte Matte	
Terre 14 lot 66	194
Terre 18 lots 104, 105, 106 et 107	229
Dussault, Jean-Baptiste, m. Marthe Lefebvre	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	249
Dussault, Jean-Baptiste, navigateur	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 36 emplacement	109
Dussault, Jean-Charles	
Terre 9 partie du lot 55 emplacement	155
Dussault, Jean-Marie	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 38 emplacement	112
Dussault, Joseph	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 37 emplacement	111
Dussault, Léonidas	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	132
Dussault, Louis	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Dussault, Ludger, m. Adèle Godin	
Terre 26 partie sud du lot 83	293
Dussault, Michel, m. Marie-Anne Godin	
Terre 14 lot 66	194
Dussault, Paul-Emile	

Terre 3 emplacement	54
Dussault, Placide, vve Jérôme Fiset	
Terre 18 lot 104	233
Terre 25 lot 89	281
Terre 27 lot 81	298
Dussault, Robert	
Terre 9 partie du lot 55	155
Dussault, Roch	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 38 emplacement	112
Dussault, Simon, m. Emilie Matte	
Terre 19 partie du lot 102	244
Terre 8 Domaine seigneurial lot 54 emplacement	145
Terre 9 partie du lot 55	154
Dussault, Simon, m. Rose-Anna Labbé	
Terre 19 lot 103	239
Terre 19 partie du lot 102	245
Terre 24 partie du lot 92	276
Terre 8 Domaine seigneurial lot 54 emplacement	145
Terre 9 partie du lot 55	154
Dussault, Théodore	
Terre 26 partie sud du lot 83	293
Dussault, Thérèse	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	248
Émond, Félicité	
Terre 18 lot 107	230
Émond, Léonidas	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Émond, Olivier	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 54 emplacement	145
Émond, Vve Olivier	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Fabrique des Écureuils	
Terre 16 lot 112	214
Terre 32 lots 109 et 110	318
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 42 emplacement	114
Terre 8 Domaine seigneurial du lot 41 emplacement	120
Terre 8 Domaine seigneurial emplacement lot 42	120
Faucher de St-Maurice, Léonard	
Terre 3 lots 17 et 19	51
Faucher dit Châteauvert, Augustin, m. Catherine Dubuc	
Terre 3 lot 17	51
Terre 3 lot 19	55
Faucher dit Châteauvert, Eustache; m. Magdeleine T. Dussault	
Terre 2 lot 17	47
Terre 8 Domaine seigneurial lots 38 et 39	96
Faucher dit Châteauvert, Joseph	
Terre 2 lot 17	47
Faucher dit Saint-Maurice, m. Thérèse Matte	
Terre 3 lot 19	56
Ferron, Maurice	
Terre 42 partie du lot 58 CS terre du moulin	344
Fiset, Bruno	
Terre 12 lot 63 emplacement	185
Terre 13 lot 64	191
Terre 18 lot 104	233
Fiset, Catherine	

Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Fiset, Charles-François	
Terre 1 lot 15	41
Terre 16 lot 112	214
Fiset, Clovis	
Terre 14 lot 68 emplacement	201
Terre 25 lot 89	282
Terre 25 partie du lot 88	284
Terre 25 partie nord-est du lot 89	281
Fiset, Didace	
Terre 25 partie du lot 88	284
Terre 25 partie nord-est du lot 89	282
Fiset, Edouard, m. Emérentienne Dussault	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 52 emplacement	142
Fiset, Edouard, m. Madeleine Pagé	
Terre 26 lot 83	292
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	127
Terre 8 Domaine seigneurial lot 49	136
Terre 8 Domaine seigneurial lot 52	141
Terre 8 Domaine seigneurial lot 47	134
Terre 8 Domaine seigneurial lot 50	138
Fiset, François	
Terre 7 partie lot 27 emplacement	91
Fiset, François, m. Marie-Anne Pagé	
Terre 1 lot 15	41
Terre 16 lot 112	214
Terre 16 lots 112 et 113	211
Fiset, François-Xavier, m. Anastasie T. Dussault	
Terre 13 lot 64	189
Terre 27 lot 81	298
Fiset, François-Xavier, m. Félicité Léveillé	
Terre 18 lot 104	233
Terre 27 lot 81	298
Fiset, Jean-Baptiste, m. Félicité Papillon	
Terre 1 lot 15	43
Terre 2 partie des lots 15 et 17	48
Terre 5 lot 25 emplacement	79
Fiset, Jean-Baptiste, m. Gertrude T. Dussault et Marie-Louise Bertrand	
Terre 1 lot 15	43
Terre 17 lot 109	221
Terre 2 partie des lots 15 et 17	48
Terre 5 lot 24	77
Terre 5 lot 25 emplacement	79
Fiset, Jérôme	
Terre 12 lot 63 emplacement	185
Terre 13 lot 64	188
Terre 14 lot 68 emplacement	201
Fiset, Jérôme, m. Antoinette Léveillé	
Terre 25 partie du lot 88	284
Terre 25 partie nord-est du lot 89	281
Fiset, Jérôme, m. Elisabeth Pleau	
Terre 1 lot 15	43
Terre 13 lot 64	189
Fiset, Jérôme, m. Françoise Delisle et Rosalie Pleau	
Terre 13 lot 64	189
Terre 27 lot 81 terre du moulin	298

Fiset, Jérôme, m. Placide Dussault	
Terre 18 lot 104	233
Terre 25 partie du lot 88	284
Terre 25 partie nord-est du lot 89	281
Terre 27...lot 81	298
Fiset, Joseph, m. Adélaïde Trépanier	
Terre 17 lot 109	221
Fiset, Joseph, m. Madeleine Godin	
Terre 1 lot 15	43
Terre 2 lot 17	47
Terre 8 Domaine seigneurial lots 50 et 52	137
Fiset, Jules	
Terre 16 lot 113	213
Fiset, Louis, m. Marie-Anne Voyer et Angélique Sylvestre	
Terre 13 lot 64	187
Terre 16 lot 113	211
Fiset, Oswald	
Terre 12 lot 63 emplacement	185
Terre 14 lot 68 emplacement	201
Terre 25 partie du lot 88	284
Terre 25 partie nord-est du lot 89	281
Fiset, Paul	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement lot 44	125
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Fiset, Pierre	
Terre 13 lot 64	188
Fiset, Pierre, m. Madeleine Trépanier	
Terre 16 lot 113	212
Terre 8 partie du lot 53	143
Terre 9 partie du lot 53	151
Fiset, Sévère, m. Desanges Dussault et Virginie Delisle	
Terre 18 partie du lot 108	227
Terre 26 lot 83	293
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	128
Terre 8 Domaine seigneurial lot 47	134
Terre 8 Domaine seigneurial lot 49	136
Terre 8 Domaine seigneurial lot 50	138
Terre 8 Domaine seigneurial lot 52	141
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46	129, 141
Fiset, Thérèse, vve Chrisologue Papillon	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 35 emplacement	109
Fortin, Uldéric	
Terre 7 partie lot 27 emplacement	91
Fournel, Henry	
Terre 26 lots 82, 83 et 84	288
Fournel, Jacques, m. Marguerite Richard	
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89	280
Fournel, Mathurin	
Terre 26 lots 82, 83 et 84	288
Fournier, Jules	
Terre 19 lot 102 emplacement	244
Fournier, Liévin, m. Suzanne Fauteux	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 37 emplacement	110
Frenet, Joseph	
Terre 37 lot 53 CS	328
Frenet, Michel	

Terre 12 lots 62 et 63	178
Terre 8 Domaine seigneurial lot 38 emplacement	112
Frères de l'Instruction Chrétienne	
Terre 35, emplacement partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail.....	323
Gagnon, Yvonne	
Terre 17 partie du lot 109	228
Terre 5 lot 22 emplacement	74
Terre 5 lot 23 emplacement	77
Galarneau, Chrisostome	
Terre 40 lot 55 CS	336
Galarneau, Jean-François	
Terre 40 lot 55 CS	335
Galarneau, Joseph, m. Madeleine Pinel	
Terre 40 lot 55 CS	335
Galarneau, Louis, m. Geneviève Marcot	
Terre 40 lot 55 CS	335, 336
Galarneau, Rosaire	
Terre 40 lot 55 CS	336
Gallarnau, Joseph	
Troisième concession CS.....	315
Gastineau, Bernard	
Terre 24 lots 90, 91 et 92.....	273
Gauthier, Alfred	
Terre 2 partie du lot 17	48
Terre 3 lot 17	53
Gauthier, Benoit	
Terre 3 emplacement	54
Gauthier, Emilien	
Terre 41 lot 56 CS	339
Terre 41 lot 57 CS	340
Gauthier, Raoul	
Terre 24 partie du lot 92	277
Gauvreau, Eugène	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Gauvreau, Fortunat	
Terre 20 lot 100	250
Terre 3 lot 19	56
Gauvreau, Louis	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 35 emplacement	109
Gauvreau, Olivier	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 35 emplacement	109
Gauvreau, Olivier, fils	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	130
Gauvreau, Olivier, m. Olympe Trépanier	
Terre 20 lot 100	250
Terre 3 lot 19	56
Gdoin, Jean-François, m. Geneviève Lefrançois, Marie-Anne Auger et Louise Glinel	
Terre 6 partie lot 26 et partie lot 27	81
Gendron, Arthur	
Terre 42 partie du lot 58 CS	344
Germain, Alexis	
Terre 12 lots 62 et 63	179
Germain, Alphonse	
Terre 11 partie du lot 60	174
Terre 12 lot 63	184
Terre 13 lot 64	190

Terre 23 partie du lot 93	270
Terre 26 lot 82	295
Terre 26 partie nord du lot 83	293
Terre 26 partie sud du lot 84.....	291
Terre 27 lot 81	298
Germain, Camille, m. Rose Delima Perreault	
Terre 28 lot 59 CS	302
Germain, Charles	
Terre 28 lot 59 CS	302
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	331
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Germain, Emile	
Terre 12 lot 63	185
Terre 23 partie du lot 93	271
Terre 26 lot 82	295
Terre 26 partie nord du lot 83	293
Terre 26 partie sud du lot 83.....	293
Terre 26 partie sud du lot 84.....	291
Terre 27 lot 81	299
Germain, Etienne, m. Angélique Langlois	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100.....	249
Germain, François-de-Sales, m. Marie Proulx	
Terre 12 lot 63	184
Terre 23 lot 93	269
Germain, François-Xavier, m. Joséphine Fiset	
Terre 12 lot 63	184
Terre 13 lot 64	190
Terre 23 lot 93 coupe de bois	269
Terre 25 partie du lot 85	286
Terre 26 lot 82	294
Terre 26 lot 84	290
Germain, Georges	
Terre 19 partie du lot 102	245
Terre 19 partie du lot 103	241
Terre 24 partie du lot 92	276
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	144
Germain, Jean	
Terre 28 lot 59 CS	301
Germain, Jean-Baptiste, m. Thérèse T. Dussault	
Terre 28 lot 59 CS	301
Terre 43 partie du lot 59 CS terre du moulin.....	346
Germain, Jocelyn	
Terre 18 lot 106	231
Terre 18 lot 107	230
Germain, Joseph m. Josephite Delisle	
Terre 28 lot 59 CS	301
Germain, Joseph, m. Josephite Marcot	
Terre 28...lot 59 CS	301
Germain, Léa, vve Gaudiose Pagé	
Terre 18 partie du lot 108	227
Terre 4 lot 21	66
Terre 5 lot 22	73
Germain, Léonidas	
Terre 12 lot 63	185
Terre 26 partie nord du lot 84.....	291
Germain, Louis-Philippe	

Terre 28 lot 59 CS	302
Terre 29 lots 60 et 61 CS	306
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	331
Germain, Olivier, m. Desanges T. Dussault	
Terre 12 lot 63	184
Terre 23 lot 93	269
Terre 26 lot 82	294
Terre 26 lot 84	290
Germain, Pierre Etienne, m. Angélique Langlois	
Terre 12 lot 63	182
Terre 12 partie du lot 63	183
Terre 23 lot 93	269
Germain, Pierre Etienne, m. Marie Anne Godin	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	249
Germain, Réal	
Terre 22 lot 95	265
Terre 23 lot 93	270
Terre 25 partie du lot 85	286
Terre 7 partie lot 27	90
Terre 7 partie lot 27	91
Germain, Réjean	
Terre 28 lot 59 CS	302
Terre 29 lots 60 et 61 CS	307
Germain, Salomon	
Terre 18 lot 105 partie 1	232
Terre 29 lots 60 et 61 CS	306
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	331
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Germain, Samuel, m. Amanda Leclerc	
Terre 28 lot 59 CS	302
Gignac, Marie-Jeanne, vve Adrien Godin	
Terre 19 partie du lot 102	243
Gignard, Laurent, m. Marie Morin	
Terre 4 lots 20 et 21	59
Gingras, Adjutor	
Terre 1 lot 15	44
Gingras, Alphonse	
Terre 4 lot 20	62
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Gingras, Camille	
Terre 4 lot 20	62
Gingras, dame Alphonse	
Terre 8 Domaine seigneurial du lot 41 emplacement	121
Gingras, Delphis	
Terre 4 lot 20	62
Terre 4 lot 20 emplacement	62
Terre 4 lot 21 emplacement	67
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Gingras, Gilles, m. Denise Pleau	
Terre 5 lot 22 emplacement	74
Terre 5 lot 23 emplacement	77
Gingras, Henri	
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Gingras, Joseph	
Terre 22 lot 95	265
Gingras, Lilianne, vve Clovis Pagé	

Terre 18 partie du lot 108	227
Terre 4 lot 21	66
Terre 5 lot 22	73
Gingras, Raymond	
Terre 15 lot 69	207
Terre 24 partie du lot 90	278
Girou, Ignace	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	329
Godin, Adrien, m. Marie-Jeanne Gignac	
Terre 19 partie du lot 102	243
Terre 21 lot 97	259
Godin, Alexis, m. Magdeleine Jacob	
Terre 12 lots 62 et 63	178
Godin, Alexis, m. Scholastique T. Dussault	
Terre 14 lot 66	194
Godin, André	
Terre 13 lot 64	191
Terre 27 lot 81	298
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	123
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	132
Godin, Antoine, m. Catherine Jacob	
Terre 15 lot 69	204
Godin, Antoine, m. Thérèse T. Dussault	
seigneurie d'Auteuil	205
Terre 21 partie du lot 98 et lots 96 et 97	257
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46 emplacement	134
Godin, Augustin, m. Scholastique Piché	
Terre 4 partie nord-est du lot 21	63
Godin, Charles, fils,	
Terre 10 lot 58	160
Terre 15 lot 69	206
Terre 24 partie du lot 90	278
Godin, Charles, m. Agathe Chaloux	
Terre 10 lot 58	160
Terre 15 lot 69	205
Terre 24 partie du lot 90	278
Godin, Charles, m. Angélique Trépanier	
Terre 15 lot 69	205
Terre 24 partie du lot 90	278
Godin, Charles, m. Madeleine Perron	
Terre 4 lots 20 et 21	59
Godin, Charles, m. Thérèse Catherine Mezeray	
Terre 3 lot 19	51
Terre 3 lot 19	55
Godin, Edmond	
Terre 11 partie du lot 60	182
Terre 12 lot 62	181
Terre 25 lots 85, 86 et 87	285
Terre 8 Domaine seigneurial du lot 41 emplacement	121
Terre 8 Domaine seigneurial lot 43 emplacement	124
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Godin, François-Xavier	
Terre 14 lot 66	196
Godin, Gabriel, fils,	
Terre 3 lot 19	56
Godin, Gabriel, m. Charlotte Richard	

Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	248
Terre 3 lot 19	55
Terre 41 lots 56 et 57 CS	338
Godin, Gabriel, m. Joseph Godin	
Terre 3 lot 19	56
Godin, Georges	
Terre 19 partie du lot 102	243
Terre 21 lot 97	258
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	106
Terre 8 Domaine seigneurial lot 36 emplacement	110
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Godin, Gilles	
Terre 19 partie du lot 102	243
Terre 21 lot 97	259
Godin, Guillaume, m. Marthe Godin	
Terre 4 partie nord-est du lot 21	63
Godin, Hénédine, vve Isidore Dussault	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	144
Terre 9 partie du lot 55	154
Godin, Isidore	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	123
Godin, Jean-Baptiste	
Terre 12 lots 62 et 63	178
Terre 21 lot 96	260
Godin, Jean-Baptiste, m. Charlotte Godin	
Terre 12 lot 62	179
Godin, Jean-Baptiste, m. Elisabeth Léveillé et Angélique Léveillé	
Terre 4 lot 20	59, 60
Godin, Jean-Baptiste, m. Félicité Emond	
Terre 16 lot 113	213
Terre 18 lot 107	229
Godin, Jean-Baptiste, m. Marie Louise Chaillé	
Terre 12 lot 62	179
Terre 25 lots 85, 86 et 87	284
Godin, Jean-Baptiste, m. Marie-Anne Dussault	
Terre 14 lot 66	194
Terre 18 lots 104, 105, 106 et 107	228
Godin, Jean-François, m. Catherine Larue	
Terre 4 lot 20	61
Terre 4 partie du lot 20 et partie sud-ouest du lot 21	64
Terre 4 partie sud-ouest du lot 21	64
Godin, Jean-François, m. Geneviève Lefrançois	
Terre 6 partie lot 26 et partie lot 27	81
Godin, Jean-Louis	
Terre 18 lot 106	231
Terre 18 lot 107	230
Godin, Jean-Paul	
Terre 14 lot 66 emplacement	197
Godin, Joseph	
Terre 12 lots 62 et 63	178
Godin, Joseph, m. Geneviève Petit	
Terre 4 partie sud-ouest du lot 21	64
Godin, Joseph, m. Marguerite Pagé	
Terre 14 lot 66	195
Godin, Joseph, m. Thérèse Quirion	
Terre 21 partie du lot 98 et et lots 96 et 97	257

Godin, Joseph, m. Thérèse Trépanier	
Terre 21 partie du lot 98 et et lots 96 et 97	257
Godin, Liboire	
Terre 15 lot 69	207
Terre 24 partie du lot 90	278
Godin, Louis	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	176
Godin, Louis Joseph	
Terre 6 partie lot 26 et partie lot 27	81
Godin, Louis, fils	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	176
Godin, Louis-Philippe	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	132
Godin, Mendoza	
Terre 18 lot 106	231
Terre 18 lot 107	230
Terre 19 partie du lot 103	240
Godin, Napoléon, m. Victoria Auger	
Terre 11 partie du lot 60	182
Terre 12 lot 62	180
Terre 21 lot 96	260
Terre 25 lots 85, 86 et 87	285
Terre 25 partie du lot 85	286
Godin, Olivier, m. Marguerite Germain	
Terre 15 lot 69	206
Terre 24 partie du lot 90	278
Godin, Oswald	
Terre 26 partie des lots 82 et 83	295
Godin, Paulin	
Terre 20 partie du lot 100	251
Terre 20 partie du lot 99	252
Godin, Pierre	
Terre 26 partie du lot 83	292
Godin, Pierre, m. Josephe Godin	
Terre 6 partie lot 26	83
Terre 6 partie lot 26 et partie lot 27	82
Godin, Prisque, m. Charlotte Arcan	42
Godin, Roger	
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Godin, Sifroid, m. Théotiste Papillon	
Terre 12 lot 62	180
Terre 25 lots 85, 86 et 87	285
Godin, Thierry, m. Marie-Anne Quirion	
Terre 6 partie lot 26	83
Gosselin, Jean	
Terre 21 lot 96	259
Terre 21 lots 96 et 97	258
Goulet, Louis, m. Elisabeth Huot et Marie-Anne Godin	
Terre 13 lot 64	188
Terre 2 lot 17	47
Grant, William	
Terre 42 partie du lot 58 CS	341
Grégoire, Mathurin	20
Grenon, Pierre, m. Marie De Lavoye	
Terre 2 lots 15 et 17	46
Terre 7 partie lot 27	88

Grosleau, Pierre	
Terre 10 lots 57 et 58	159
Guay, Alfred	
Terre 24 partie du lot 90	278
Guyard de Fleury, Jean-Baptiste, notaire	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	122
Hamel, Gabriel	
Terre 11 lot 60 emplacement	176
Terre 11 partie du lot 60	175
Terre 25 lot 88	283
Terre 5 lot 22 emplacement	74
Terre 8 Domaine seigneurial lot 35 emplacement	109
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	132
Hardy dit Châtillon, Amable, m. Geneviève Richard	
Terre 45 partie des lots partie des lots 225 et 227 CS	347, 348
Troisième concession CS	315
Hardy, Alfred	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Hardy, Azarias	
Terre 30 lot 62 CS	310
Hardy, Irénée	
Terre 4 lot 20	62
Hardy, Léon	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Hart, Moses	
Terre 42 partie du lot 58 CS	342
Horto Inc	
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS	322
Hovington, Albert	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
Jobin, Thomas	
Terre 22 lot 95	264
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Julien, Borromée	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS	331
Julien, dame Borromée	
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Julien, Elionore	
Terre 37 lot 53 CS	328
Julien, Hector, m. Armandine Leclerc	
Terre 37 lot 53 CS	328
Julien, Jean-Paul	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail	323
Terre 37 partie nord-est du lot 52 CS	327
Terre 37 lot 53 CS	329
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS	331
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Julien, Lorenzo	
Terre 3 lot 19	57
Julien, Raymond	
Terre 3 emplacement	54
Terre 3 lot 19	57
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Laberge, Etienne	
Terre 21 lot 96	259
Lachance, Laura	

Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Lacroix, dame Alfred	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Lafleur, Joseph, m. Marie-Anne Fiset	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	126
Terre 8 Domaine seigneurial lot 51	139
Terre 8 Domaine seigneurial lots 50 et 52	137
Lafontaine, Jean François	
Terre 6 partie lot 26	83
Lambert, Adjutor	
Terre 13 lot 64	190
Lambert, Auguste	
Terre 19 partie du lot 103	240
Lamothe, Alfred	
Terre 2 partie du lot 17	48
Terre 3 lot 17	53
Lamothe, Alfredis	
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	321
Terre 37 partie nord-est du lot 52 CS.....	327
Lamothe, Amable	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail.....	322
Lamothe, Augustin, m. Marie-Louise Tessier	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail.....	322
Lamothe, François	
Terre 19 partie du côté nord de la rivière Jacques-Cartier	238
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	321
Terre 37 partie nord-est du lot 52 CS.....	327
Lamothe, François, m. Josephe Tessier	
Terre 33 partie du lot 47 CS	319
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	321
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS.....	324
Terre 36 partie sud-ouest du lot 50 CS	325
Terre 37 partie nord-est du lot 52 CS.....	327
Lamothe, Gilles	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	176
Lamothe, Jacques, m. Marguerite Marcotte	
Terre 33 partie du lot 47 CS	320
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	321
Terre 35 partie du lot 50 CS	324
Terre 36 partie sud-ouest du lot 50 CS	325
Terre 37 partie nord-est du lot 52 CS.....	327
Lamothe, Jean	
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	321
Lamothe, Jean, m. Françoise Glinel	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	248
Terre 27 lot 58 CS et lot 81 E terre du moulin.....	297
Terre 27 lot 81 terre du moulin	297
Terre 28 partie du lot 59 CS	302
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	320
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS.....	323
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail.....	322
Terre 36 partie sud-ouest du lot 50 CS	324, 325
Terre 41 lots 56 et 57 CS	338
Lamothe, Jean-Baptiste	
Terre 2 partie du lot 17	48
Terre 3 lot 17	53

Terre 3 lot 19	57
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	321
Lamothe, Jean-Baptiste, m. Isabelle Sauvageau	
Terre 16 lot 112	214
Lamothe, Jean-François	
Terre 33 partie du lot 47 CS	320
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS.....	324
Terre 37 partie nord-est du lot 52 CS.....	327
Lamothe, Louis	
Terre 42 partie du lot 58 CS	341
Lamothe, Pierre	
Terre 16 lot 112 emplacement	215
Lamothe, Rolande	
Terre 3 emplacement	54
Lamothe, Romuald	
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	321
Terre 37 partie nord-est du lot 52 CS.....	327
Lamothe, Victorin	
Terre 16 lot 112	214
Terre 31 lot 112	318
Lamothe, vve François	
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	320
Langlais, Pierre	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	122
Langlois, Marie-Anne, vve Eugène Sauvageau	
Terre 19 lot 101	242
Terre 19 partie du lot 103	240
Terre 5 lot 23	76
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	107, 110
Laroche, Léontine, vve Ulysse Denis	
Terre 20 lot 100	251
Terre 20 lot 98	253
Terre 20 lot 99	252
Terre 22 lot 94	266
Terre 22 lot 95	265
Terre 25 partie du lot 85	286
Terre 25 partie du lot 88	284
Terre 25 partie nord-est du lot 89	282
Terre 9 partie du lot 55	155
Larue, Françoise, vve Pierre Pagé et héritiers	
Terre 17 lots 108, 109 et 110.....	217
Laurin, Roger	
Terre 19 lot 102 emplacement	244
Lavallée, Paul	
Terre 18 lot 105 partie 2	232
Terre 25 lot 88	283
Terre 25 lots 85, 86 et 87.....	285
Terre 26 partie nord lot 84.....	291
Lavoie, Adrien	
Terre 23 partie du lot 93	271
Lavoie, Armand	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS.....	332
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Terre 40 partie du lot 55 CS	336
Lavoie, Louis-Philippe	

Terre 20 lot 100 emplacement	251
Terre 20 lot 99 emplacement	252
Lavoie, Yvon	
Terre 41 partie du lot 56 CS	339
Terre 41 partie du lot 57 CS	340
Terre 42 partie du lot 58 CS terre du moulin	344
Leboeuf, Pierre	
Terre 19 lot 103	241
Terre 20 partie du lot 100	251
Terre 20 partie du lot 98	253
Terre 20 partie du lot 99	252
Leclerc, Georges Balthazar	
Terre 43 partie du lot 59 CS	346
Leclerc, Gérard	
Terre 18 lot 105	232
Leclerc, Léo	
Terre 25 partie nord-est du lot 89	282
Leclerc, Oswald	
Terre 22 lot 94	266
Terre 22 lot 95	265
Terre 23 lot 93	270
Leclerc, Réjeanne	
Terre 26 partie sud du lot 84	291
Leclerc, Robert	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	176
Lefebvre dit Ladouceur, Pierre	
Terre 29 lots 60 et 61 CS	304
Lefebvre, Guillaume, m. Angélique Richard	
Terre 19 lots 101, 101 et 103	237
Lefebvre, Jean-Baptiste, m. Angélique Godin	
Terre 21 partie du lot 98	256
Lefebvre, Joseph, m. Magdeleine Richard	
Terre 24 lots 90, et 91	273
Lefebvre, Louis, m. Angélique Fiset	
Terre 4 partie sud-ouest du lot 21	64, 65
Lefebvre, Pierre	
Terre 4 lots 20 et 21	59
Lefebvre, Pierre, m. Catherine Grignon	
Terre 21 partie du lot 98 et lots 96 et 97	256
Lefebvre, Pierre, neveu, m. Marie Marcot	
Terre 19 lots 101, 101 et 103	237
Terre 21 partie du lot 98 et lots 96 et 97	256
Lefebvre, Pierre, oncle	
Terre 19 lots 101, 101 et 103	237
Legault Roger	
Terre 29 ... lots 60 et 61 CS	306
Lemay, François, m. Catherine T. Dussault	
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29	95
Lesage, Eugène	
Terre 30 lot 62 CS	310
Lesage, Jean-Baptiste	
Terre 36 partie nord du lot 50 CS	324
Lesage, Nicolas	
Terre 36 partie nord du lot 50 CS	324
Terre 37 partie nord des lots 52 et 53 CS	325
Troisième concession CS	315

Lessard, Maurice	
Terre 41 partie du lot 57 CS	340
Letourneau, Jean Thomas	
Terre 19 lots 101, 101 et 103	238
Terre 8 Domaine seigneurial lot 51	139
Léveillé, Félicité, vve F.X. Fiset	
Terre 18 lot 104	233
Terre 27 lot 81	298
Léveillé, Germain	
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Terre 5 lot 25 emplacement	79
Léveillé, Isaïe	
Terre 18 lot 107	230
Terre 19 partie du lot 102	243
Terre 21 lot 97	258
Léveillé, Israël	
Terre 16 lot 113	213
Léveillé, Jean-Baptiste	
Terre 16 lot 113	212
Léveillé, Siméon	
Terre 19 partie du lot 102	243
Terre 21 lot 97	258
Loisirs de les Écureuils Inc.	
Terre 8 Domaine seigneurial du lot 41 emplacement	121
Lord, Gustave, m. Louise Pépin	
Terre 20 partie du lot 98	253
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	100, 125
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39	113
Lord, Raoul	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 54 emplacement	146
Lussier, Hormidas	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	105
Marcot, Antoine, m. Thérèse Germain	
Terre 4 partie sud-ouest du lot 21	64
Marcot, Jacques	
Terre 42 partie du lot 58 CS	342
Marcot, Jean-Baptiste	
Terre 42 partie du lot 58 CS	342
Marcot, Jean-Baptiste, m. Julie Faucher dit Châteauvert	
Terre 9 lots 55 et 56	153
Marcot, Nicolas, m. Martine Tauret	
Terre 1 lot 15	41
Marcotte, Aimé	
Terre 42 lot 58 CS terre du moulin	342
Marcotte, Amédé	
Terre 28 partie du lot 59 CS	302
Terre 42 lot 58 CS terre du moulin	342
Marcotte, François, fils, m. Catherine Dufresne	
Terre 7 partie lot 27	90
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	143
Marcotte, François, m. Claire Delisle	
Terre 7 partie lot 27	89
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	143
Terre 9 lots 53	151
Terre 9 lots 55 et 56	153
Marcotte, Jean-Baptiste, m. Odile Duplessis	

Terre 42 lot 58 CS terre du moulin	342
Marcotte, Louis, m. Basilice Bertrand	
Terre 42 lot 58 CS terre du moulin	342
Marcotte, Siméon	
Terre 28 partie du lot 59 CS	302
Marcoux, Georges	
Terre 11 partie du lot 60	182
Terre 12 lot 62	181
Terre 25 lots 85, 86 et 87	285
Marois, Antoinette et Azilda	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39 emplacement	114
Martel, Arthur	
Terre 16 lot 113	213
Martel, Charles-Henri	
Terre 10 lots 58 emplacement	163
Martel, Louis-Joseph	
Terre 5 lot 24	78
Terre 5 lot 24 emplacement	78
Martel, Marcel	
Terre 4 lot 20 emplacement	62
Martel, Michel	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
Martel, Paul	
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS	322
Matte, Adrien, m. Marie-Anne Auger	
Terre 42 partie du lot 58 CS terre du moulin	343
Matte, Alexandre	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Matte, Alphonse	
Terre 19 emplacement partie du lot 103	241
Terre 42 partie du lot 58 CS	344
Matte, Alphonse, m. Emérentienne Bédard	
Terre 40 lot 55 CS	336
Matte, Arthur	
Terre 30 lot 62 CS	310
Matte, Augustin, m. Magdeleine Proulx et Thérèse Trépanier	
Terre 6 partie lot 26	83
Matte, Damien	
Terre 19 lot 103	239, 240
Terre 19 partie du lot 102	244
Terre 8 Domaine seigneurial lot 51	139
Terre 9 partie du lot 55	153, 156
Matte, Edouard	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 54 emplacement	145
Matte, Emélie, m. Simon Dussault	
Terre 19 lot 103	239
Matte, Félicité	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	106
Terre 8 Domaine seigneurial lot 36 emplacement	109
Matte, François-Xavier dit Firmin, m. Eulalie Doré	
Terre 30 lot 62 CS	310
Matte, Georges-Henri	
Terre 18 lot 104 partie 2	234
Terre 18 lot 105 partie 1	232
Terre 19 lot 102 emplacement	244
Terre 19 partie du lot 103	241

Matte, Huguette	
Terre 41 lot 57 CS	340
Matte, Isidore, m. Adélaïde Létourneau	
Terre 19 lot 103	239, 240
Terre 19 partie du lot 102	244
Terre 8 Domaine seigneurial lot 51	139
Matte, Jean	
Terre 37 lot 52 CS	327
Matte, Jean-Baptiste	
Terre 24 partie du lot 90	278
Matte, Jean-Baptiste, m. Françoise Gariépy	
Terre 4 lot 20	61
Matte, Jenard	
Terre 24 partie du lot 90	278
Matte, Laurent	
Terre 37 lot 52 CS	327
Matte, Laurent, m. Angélique Mondor dit Léonard	
Terre 30 lot 62 CS	310
Matte, Laurent, m. Elisabeth Richard et Catherine Brière	
Terre 30 lot 62 CS	309
Terre 41 lots 56 et 57 CS	337, 338
Matte, Laurent, m. Marie Claire Pagé	
Terre 30 lot 62 CS	310
Matte, Pierre	
Terre 41 lots 56 et 57 CS	339
Terre 41 partie du lot 55 CS	337
Matte, Raphaël	
Terre 23 partie du lot 93	271
Matte, Roger, m. Cécile Beaudry	
Terre 27 partie du lot 58 CS terre du moulin	343
Matte, Rolland	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS	331
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Terre 41 lot 56 CS	339
Terre 41 lot 57 CS	340
Matte, Sifroi	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	106
Terre 8 Domaine seigneurial lot 36 emplacement	109
Matte, Siméon	
Terre 35 partie nord-est du lot 50 CS Grand Bois de l'Ail	323
Terre 40 lot 55 CS	336
Terre 42 partie du lot 58 CS terre du moulin	342, 343
Matte, Téléspore	
Terre 30 lot 62 CS	310
Mayrand, Roland	
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Mc Nider, Mathew	
Terre 42 partie du lot 58 CS	341
Ménard, Michel	
Terre 30 lot 62 CS	309
Mercure, Jean, m. Joseph T. Dussault et Magdeleine Lefebvre	
Terre 1 lot 15	42, 43
Terre 2 partie du lot 15	47
Mezeray, Jean, m. Madeleine Masse	
Terre 2 lots 15 et 17	46
Terre 3 lots 17 et 19	51

Mezeray, René	
Terre 3 partie du lot 17	51
Morin, Charles	
Terre 9 partie du lot 55 emplacement	155
Morin, Eugène	
Terre 20 lot 99	251
Terre 9 partie du lot 55	156
Terre 9 partie du lot 55 emplacement	155
Morin, Hubert	
Terre 9 lot 55	153
Morin, Joseph	
Terre 20 lot 99	251
Terre 8 Domaine seigneurial lot 51	140
Terre 9 partie du lot 55	154
Morin, Joseph Hubert	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 51	140
Morisset, Louis	
Terre 18 lot 104 partie 2	234
Terre 18 lot 105 partie 1	232
Terre 19 partie du lot 103	242
Morissette, Albert	
Terre 29 lots 60 et 61 CS	306
Morissette, Philémon	
Terre 29 lots 60 et 61 CS	306
Morissette, Pierre	
Terre 13 lot 64	190
Terre 29 lot 60 et 61 CS	306
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS	330
Morissette, Pierre, m. Phœbée Dion	
Terre 29 lots 60 CS	305
Mottard dit Lamothe, Ferdinand	
Terre 2 partie dulot 17	48
Terre 3 lot 17	53
Mottard, Armand	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	105
Mottard, Henri	
Terre 41 lot 56 CS	339
Terre 41 lot 57 CS	340
Municipalité des Écureuils	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39 emplacement	114
Naud, François	
Terre 9 lots 53, 55 et 56	150
Noël, Denis	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 32 emplacement	104
Olivier, Maurice	
Terre 12 lots 62 et 63	178
Pagé, Adjutor, m. Louise Pépin	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	100
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39	112
Terre 8 Domaine seigneurial lot 43 emplacement	124
Pagé, Agathe	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Pagé, Aimé	
Terre 18 partie du lot 108	227
Terre 4 lot 21	66
Terre 5 lot 22	73

Pagé, Alfred	
Terre 17 lot 109	221
Terre 9 partie du lot 55	154
Terre 9 lot 56	157
Pagé, André	
Terre 17 lot 109 emplacement	222
Terre 17 lot 110 emplacement	219
Pagé, Armand	
Terre 20 lot 100	251
Terre 20 lot 98	252
Pagé, Arthur	
Terre 5 lot 24	78
Terre 5 lot 25 emplacement	79
Pagé, Clovis	
Terre 18 partie du lot 108	227
Terre 4 lot 21	66
Terre 5 lot 22	73
Pagé, Félix	
Terre 4 lot 20	62
Terre 7 partie lot 27 emplacement	91
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	100, 125
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39	113
Terre 8 Domaine seigneurial lot 43 emplacement	125
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 41	119
Terre 9 lots 55 et 56	153
Pagé, François	
Terre 17 lot 110	218
Terre 17 lot 111	219
Terre 17 partie du lot 109	221
Terre 5 lot 23	76
Troisième concession CS	315
Pagé, François, m. Magdeleine T. Dussault	
Terre 18 partie sud-ouest du lot 108	226
Terre 4 lot 21	65
Terre 4 lot 21	66
Terre 5 lot 22	72
Pagé, François, m. Pauline Godin	
Terre 21 partie du lot 98	257
Pagé, François, m. Zoé Gingras	
Terre 17 lot 110	218
Terre 17 partie du lot 109	221
Terre 20 lot 100	250
Terre 20 lot 98	252
Pagé, François-Xavier, instituteur	
Terre 20 lot 100	250
Terre 8 Domaine seigneurial du lot 41 emplacement	120
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	99
Terre 8 Domaine seigneurial lot 43 emplacement	124
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 38	108
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 41	119
Terre 9 partie du lot 55	154, 156
Terre 9 lot 56	157
Pagé, Gaudiose	
Terre 18 partie du lot 108	226
Terre 4 lot 21	66
Terre 5 lot 22	73

Terre 8 Domaine seigneurial lot 49	136, 138
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46	128
Pagé, Gérard	
Terre 17 lot 110	219
Terre 17 lot 111	219
Terre 17 partie du lot 109	222
Terre 18 partie du lot 108	227, 228
Pagé, Henri	
Terre 20 lot 100	251
Terre 20 lot 98	252
Terre 20 lot 99	252
Pagé, Hermidas	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	124
Pagé, Hyacinthe	
Terre 5 lot 23	71
Pagé, Jean	
Terre 17 partie nord-est du lot 108 et lots 109 et 110	217
Terre 18 lot 107 et partie sud-ouest du lot 108	225
Troisième concession CS	315
Pagé, Jean-Baptiste, m. Angélique Pagé	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	142
Pagé, Jean-Baptiste, m. Félicité Rognon, Clothilde T. Dussault et Charlotte Papillon	
Terre 17 lots 109 et partie de 110	220
Terre 18 partie du lot 108	225
Terre 5 lot 23	74
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29 et 34	96
Pagé, Jean-Baptiste, m. Marie-Jeanne Proulx et Scholastique T. Dussault	
Terre 17 partie nord-est du lot 108 et lots 109 et 110	217
Terre 18 lot 107	225
Terre 18 lots 104, lot 105, 106 et 107	228
Terre 5 lots 23 et 24	70
Terre 9 lot 55	152
Pagé, Jean-François, m. Marie-Anne Cocquin	
Terre 5 lots 23 et 23	69
Pagé, Jean-Guy	
Terre 16 lot 113	213
Pagé, Jean-Pierre	
Terre 17 lot 109 emplacement	222
Terre 17 lot 110 emplacement	220
Pagé, Joseph	
Terre 17 lot 110	218
Terre 17 lot 110 parcelle	220
Terre 17 lot 111	220
Terre 17 partie du lot 109	222
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
Pagé, Joseph Hébert, m. Desanges Auger	
Terre 18 partie du lot 108	226
Terre 4 lot 21	66
Terre 5 lot 22	73
Pagé, Joseph, m. Clothilde Matte	
Terre 18 partie nord-est du lot 108	225
Terre 4 partie nord-est du lot 21	63
Terre 4 partie sud-ouest du lot 21	65
Terre 5 lot 22	71
Pagé, Joseph, m. Magdeleine T. Dussault	
Terre 17 partie nord-est du lot 108	223

Terre 17 partie nord-est du lot 108 et lots 109 et 110.....	217
Terre 18 partie du lot 108.....	225
Terre 19 lots 101, 101 et 103.....	238
Terre 5 lots 22, 23, 24 et partie 26.....	70
Terre 6 partie lot 26.....	82
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53.....	142
Pagé, Joseph, m. Marie Morisset	
Terre 23 lot 93.....	268
Pagé, Louis Joseph Hébert, m. Caroline Fiset	
Terre 4 lot 20.....	62
Pagé, Louis, m. Léa Papillon	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 41.....	119
Pagé, Louise, vve François-de-Sales Dussault	
Terre 14 lot 68.....	197, 198
Pagé, Madeleine, vve Edouard Fiset	
Terre 26 lot 83.....	293
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46.....	128
Terre 8 Domaine seigneurial lot 47.....	134
Terre 8 Domaine seigneurial lot 49.....	136
Terre 8 Domaine seigneurial lot 50.....	138
Terre 8 Domaine seigneurial lot 52 emplacement.....	142
Pagé, Magdeleine, m. Pierre Arié	
Terre 23 lot 93.....	268
Pagé, Magloire, m. Elisabeth Papillon	
Terre 17 lot 110.....	218
Terre 17 partie du lot 109.....	221
Terre 20 lot 98.....	252
Terre 21 partie du lot 98.....	258
Pagé, Olier	
Terre 18 partie du lot 108.....	227
Terre 8 Domaine seigneurial lot 49.....	136, 139
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45.....	122
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement.....	124
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46.....	128
Pagé, Pierre	
Terre 17 partie nord-est du lot 108 et lots 109 et 110.....	217
Terre 9 lot 56.....	157
Pagé, Pierre, fils	
Terre 5 lots partie 23, 24 et partie 26.....	69
Pagé, Pierre, m. Catherine Morissette et Françoise Larue	
Terre 17 partie nord-est du lot 108 et lots 109 et 110.....	217
Terre 18 lot 107 et partie nord-est du lot 108.....	225
Terre 5 lots partie 23, 24 et partie 26.....	69
Pagé, Pierre, m. Geneviève Richard	
Terre 4 lot 20.....	61
Terre 9 lots 55 et 56.....	153
Pagé, Pierre, m. Magdeleine Auger	
Terre 4 lot 20.....	61
Pagé, Prisque	
Terre 17 partie nord-est du lot 108 et lots 109 et 110.....	217
Terre 3 lot 17.....	51
Terre 5 lots partie 23, 24 et partie 26.....	69
Pagé, Réal	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement.....	130
Pagé, Régent	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45.....	122

Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46	128
Pagé, Régina	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	132
Pagé, Rémi, m. Marie-Anne Trépanier et Virginie Papillon	
Terre 17 lot 109	221
Terre 20 lot 100	250
Terre 20 partie du lot 98 coupe de bois.....	253
Terre 22 lot 95	264
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	99
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39	112
Terre 8 Domaine seigneurial lot 43 emplacement	124
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement lot 44	125
Pagé, Renald	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 49	136, 139
Pagé, Robert, m. Marguerite Godin	
Terre 5 lots 22, 23, 24 et partie 26.....	69
Pagé, Télesphore	
Terre 3 emplacement	54
Pagé, Théophile	
Terre 5 lot 22 emplacement	73
Terre 8 Domaine seigneurial lot 35 emplacement	109
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	132
Pagé, Willie	
Terre 4 lot 20	62
Pageau, Flavien	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 33	104
Papillon, Charles	
Terre 25 lots 85, 86 et 87	284
Papillon, Charles, m. Marguerite Léveillé	
Terre 12 lot 62	180
Terre 8 Domaine seigneurial partie sud-ouest du lot 53 emplacement	145
Papillon, Chrysologue	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Papillon, Ernest	
Terre 30 lot 62 CS	310
Papillon, Etienne	
Terre 2 lots 15 et 17	46
Papillon, François, m. Elisabeth T. Dussault et Rosalie Trépanier	
Terre 14 lot 67 emplacement	200
Terre 14 lot 68	199
Terre 14 lot 68 emplacement	201
Terre 18 lot 106	230
Terre 18 lot 107	229
Papillon, Henri	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 47 emplacement	136
Papillon, Honorine	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 31 emplacement	103
Papillon, Jacques, m. Charlotte Matte et Angélique Laberge	
Terre 23 lot 93	269
Terre 9 lots 55 et 56.....	152
Papillon, Jean-Baptiste	
Terre 21 partie du lot 98	257
Papillon, Jean-Baptiste m. Thérèse Dussault	
Terre 14 lot 68	197
Papillon, Jean-Baptiste, m. Françoise Trépanier	
Terre 14 lot 68	198

Papillon, Jean-Baptiste, m. Julie T. Dussault	
Terre 14 lot 68	199
Papillon, Jean-Jacques	
Terre 1 lot 15	44
Papillon, Jérôme	
Terre 14 lot 67 emplacement	200
Papillon, Jérôme, m. Lucienne Trépanier	
Terre 14 lot 68	199
Terre 18 lot 105	231
Terre 18 lot 106	231
Papillon, Léa, vve Louis Pagé	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 41	119
Papillon, Léger	
Terre 1 lot 15	44
Papillon, Louis	
Terre 14 lot 67 emplacement	200
Terre 14 lot 68	199
Papillon, Marguerite	
Terre 10 lots 57	161
Papillon, Maurice	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 47 emplacement	136
Papillon, Napoléon, m. Célanire Fiset	
Terre 14 lot 68	199
Terre 18 lot 105	231
Terre 18 lot 106	230
Papillon, Narcisse	
Terre 1 lot 15	44
Terre 20 lot 100	250
Papillon, Odina	
Terre 20 lot 100	250
Papillon, Paul Félix	
Terre 18 lot 105	232
Papillon, Pierre	
Terre 17 lot 110	218
Papillon, Pierre, m. Angélique Godin	
Terre 2 lots 15 et 17	46
Papillon, Pierre, m. Angélique Pagé	
Terre 20 lot 98	252
Papillon, Siméon	
Terre 20 lot 100	250
Terre 8 Domaine seigneurial lot 35 emplacement	109
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Papillon, Théophile	
Terre 20 lot 100	250
Papillon, Wilfrid	
Terre 7 partie lot 27 emplacement	91
Paquet, Paul-Emile	
Terre 29 lots 60 et 61 CS	306
Péllisson, François	
Terre 42 partie du lot 58 CS	341
Pelletier, Charles-François, m. Clara Denis	
Terre 22 lot 94	266
Terre 22 lot 95	265
Terre 23 lot 93	270
Pépin, Jean-Claude	
Terre 19 lot 101 emplacement	243

Terre 24 partie du lot 92	277
Terre 8 Domaine seigneurial lot 31 emplacement	103
Pépin, Louise, vve Adjutor Pagé	
Terre 20 partie du lot 98	253
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29	100, 124
Terre 8 Domaine seigneurial lot 39	113
Pépin, Roland	
Terre 24 partie du lot 92	276
Petit, Amable	
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	333
Petit, Antoine	
Terre 39 partie nord du lot 54 CS	332
Petit, Augustin, m. Pauline Godin	
Terre 21 partie du lot 98	257
Petit, Jean	
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	334
Petit, Joseph, m. Geneviève Hardy dit Châtillon	
Terre 24 lots 90, 91 et 92	274
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	333
Petit, Nicolas	
Terre 39 partie sud-ouest du lot 54 CS	332
Petit, Nicolas, m. Marguerite Bertrand	
Terre 24 lots 90, 91 et 92	273
Petit, René	
Troisième concession CS	315
Petitclerc, Hervé	
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS	332
Terre 40 lot 55 CS	336
Terre 41 partie du lot 56 CS	340
Terre 41 partie du lot 57 CS	340
Petitclerc, Luce, vve Gatien Bertrand	
Terre 1 lot 15	44
Terre 3 lot 17	53
Piché dit Delisle, Olivier	
Terre 41 lot 56 CS	339
Terre 41 lot 57 CS	340
Piché dit Delisle, Oscar, m. Louise Piché	
Terre 41 lot 56 CS	339
Terre 41 lot 57 CS	340
Piché, Arthur	
Terre 19 partie du lot 102	245
Terre 19 partie du lot 103	241
Terre 24 partie du lot 92	276
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	144
Piché, Henri	
Terre 42 partie du lot 58 CS	344
Piché, Joseph	
Terre 33 partie du lot 47 CS	319
Piché, Louis, m. Joseph Pagé	
Terre 29 lot 61 CS	305
Piché, Pierre	
Terre 33 partie du lot 47 CS	319
Piché, Pierre, fils	
Terre 12 lots 62 et 63	178
Piché, Pierre, m. Marie-Anne Sylvestre	
Terre 15 lot 69	204

Terre 30 lot 62 CS	309
Piché, René	
Terre 41 lot 56 CS	339
Terre 41 lot 57 CS	340
Terre 42 partie du lot 58 CS	344
Piché, Rosaire, m. Marie-Louise Mercure	
Terre 42 partie du lot 58 CS terre du moulin	344
Pinel, Guillaume	
Terre 18 lot 107 et partie sud-ouest du lot 108	225
Troisième concession CS	315
Pinel, Nicolas	
Terre 17 partie nord-est du lot 108 et lots 109 et 110	217
Placements Les Écureuils Ltée	
Terre 11 partie du lot 59	171
Terre 26 partie du lot 82	295
Pleau, Adélar	
Terre 23 partie du lot 93	270
Pleau, Alexis, m. Marguerite Godin	
Terre 26 lot 84	290
Pleau, Augustin, m. Marcelline Grenier	
Terre 26 lot 84	290
Pleau, Charlotte	
Terre 26 partie du lot 83	292
Pleau, Damien	
Terre 17 partie du lot 109	222, 228
Terre 5 lot 22 emplacement	74
Terre 5 lot 23 emplacement	77
Pleau, Ephrem	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	175
Terre 11 partie du lot 60	173, 182
Terre 17 partie du lot 109	222
Terre 18 partie du lot 108	228
Terre 25 lot 88	283
Terre 26 lot 82	294
Terre 5 lot 22 emplacement	74
Terre 5 lot 23 emplacement	77
Pleau, François, m. Joseph Trépanier	
Terre 22 lots 94 et 95	263
Pleau, François-Ignace, m. Magdeleine Godin	
Terre 22 lots 94 et 95	262
Pleau, Geneviève m. Jean-Baptiste Auger	
Terre 26 lot 82	294
Pleau, Godfroy, m. Louise Pagé	
Terre 17 partie du lot 109	221
Terre 5 lot 24	77
Pleau, Jean-Baptiste, m. Angélique Dussault	
Terre 22 lots 94 et 95	262
Terre 9 lot 55	152
Pleau, Jean-Baptiste, m. Angélique Godin	
Terre 19 lots 101, 101 et 103	238
Terre 20 partie des lots 98 99 et 100	249
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	248
Terre 26 partie du lot 83 et lot 84	292
Pleau, Jean-Baptiste, m. Charlotte Chastenay	
Terre 24 lots 91 et 92	274
Terre 26 partie du lot 83 et lot 84	289

Terre 27 lot 81 terre du moulin.....	297
Pleau, Jean-Baptiste, m. Charlotte Godin	
Terre 12 lot 63	183
Terre 12 partie du lot 63	179
Terre 26 lot 84	290
Pleau, Jean-Baptiste. m. Elisabeth Morissette	
Terre 19 lots 101, 101 et 103	238
Pleau, Lazare	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	175
Pleau, Louis-Joseph, m. Magdeleine Lefebvre	
Terre 19 lots 101, 101 et 103	237
Terre 26 partie du lot 83 et lot 84	289
Pleau, Louis-Philippe	
Terre 12 lot 63 emplacement	185
Pleau, Marthe	
Terre 5 lot 22 emplacement	74
Terre 5 lot 23 emplacement	77
Pleau, Phydime	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	175
Pleau, Roland	
Terre 17 partie du lot 109	228
Pleau, Simon, fils	
Terre 16 lots 112 et 113	211
Terre 17 partie nord-est du lot 108 et lots 109 et 110	217
Pleau, Simon, héritiers de	
Terre 22 lots 94 et 95	262
Pleau, Simon, m. Jeanne Constantineau	
Terre 22 lots 94 et 95	262
Raymond, dame Joseph	
Terre 5 lot 24 emplacement	79
Richard, Cilien	
Terre 42 partie du lot 58 CS	344
Richard, François, m. Angélique Bertrand	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	247
Terre 41 lots 56 et 57 CS	338
Richard, Gustave	
Terre 30 lot 62 CS	310
Richard, héritiers	
Terre 29 lot 60 CS	305
Richard, Jean-Baptiste	
Terre 29 lots 60 CS	305
Terre 41 lots 56 et 57 CS	339, 340
Richard, Jean-Baptiste, m. Charlotte Matte	
Terre 23 lot 93	268
Terre 9 lots 53, 55 et 56	152
Richard, Pierre, m. Véronique Dussault	
Terre 20 partie du lot 98 et lots 99 et 100	247
Terre 9 lots 53, 55 et 56	152
Richard, Pierre.	
Terre 9 lots 55 et 56	152
Rivard, Charles	
Terre 5 lot 22 emplacement	74
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	132
Roberge, Jean, héritiers de	
Terre 11 lots 59 et partie de 60	166
Roberge, Jean, m. Angélique Fauché dit Châteauvert et Françoise Larue	

Terre 11 lots 59 et partie de 60	165
Robitaille, Julien	
Terre 23 partie du lot 93	271
Rochette, René	
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	322
Terre 37 partie nord-est du lot 52 CS.....	327
Rochon, Stanislas	
Terre 11 lot 60 emplacement lot 61	176
Rodrigue, Jean	
Terre 21 partie du lot 96	260
Terre 22 lot 94	266
Terre 22 partie du lot 95	265
Terre 23 partie du lot 93	271
Roger, Guillaume	
Terre 3 lots 17 et 19.....	51
Royer, Jean-Marc	
Terre 16 lot 113	214
Sauvageau, Charles-Eugène	
Terre 19 lot 101	242
Terre 19 partie du lot 103	240
Terre 5 lot 23	76, 78
Terre 6 partie lot 26	85
Terre 6 partie lot 27	86
Terre 7 partie du lot 27	90
Sauvageau, Claude	
Terre 5 lot 25 emplacement	79
Sauvageau, Ernest	
Terre 19 lot 101	242
Terre 19 partie du lot 103	240
Terre 5 lot 23	76
Terre 5 lot 24	78
Terre 6 partie lot 26	85
Sauvageau, Eugène, m. Marie-Anne Langlois	
Terre 19 lot 101	242
Terre 19 partie du lot 103	240
Terre 40 partie du lot 55 CS	337
Terre 5 lot 23	76
Terre 6 partie lot 26	85
Sauvageau, Hubert	
Terre 17 lot 110 droit de coupe de bois	220
Terre 17 lot 111	219
Terre 19 lot 101	242
Terre 5 lot 23	76
Terre 6 partie lot 26	85
Sauvageau, Isabelle	
Terre 16 lot 112	214
Terre 3 lot 17	54
Sauvageau, Philippe	
Terre 3 lot 19 emplacement	57
Savard, Eugène	
Terre 11 partie du lot 60	174
Terre 26 partie nord du lot 83	293
Savard, Jean-Baptiste	
Terre 33 partie du lot 47 CS	319
Savard, Mathias	
Terre 11 partie du lot 59	170

Terre 11 partie du lot 60	174
Terre 25 lot 88	283
Savard, Moïse, m. Adéline Pagé	
Terre 11 lot 59	170
Terre 11 partie du lot 59	170, 172
Terre 11 partie du lot 60	173, 174, 175, 182
Terre 25 lot 88	283
Steinwitzer, Max	
Terre 20 lot 100	251
Terre 20 lot 98	252
Sylvestre, François, m. Magdeleine Martin	
Terre 11 partie du lot 60	166
Sylvestre, Louis	
Terre 11 lots 59 et 60	165
Sylvestre, Marie-Anne, vve Pierre Piché	
Terre 30 lot 62 CS	309
Sylvestre, Pierre	
Terre 21 partie du lot 98 et lots 96 et 97	256
Sylvestre, Pierre, m. Angélique Bordeleau	
Terre 11 partie du lot 60	166
Sylvestre, Pierre, m. Marie-Anne Labady	
Terre 11 lots 59 et 60	165
T. Dussault, Abraham, m. Victoire Fauché	
Terre 16 lot 113	213
Terre 21 lot 96	259
T. Dussault, Alexis, m. Magdeleine Carpentier	
Terre 23 lot 93	268
Terre 4 partie du lot 20	61
Terre 8 Domaine seigneurial lot 37 emplacement	110
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29 et 34	95
Terre 8 Domaine seigneurial partie des lots 38 et 39	117
T. Dussault, Alexis, m. Marie-Louise Godin	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	126
T. Dussault, Anna-Marie	
Terre 5 lot 24 emplacement	79
T. Dussault, Arthur	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	144
T. Dussault, Augustin, m. Angélique Fauché et Louise Matte	
Terre 8 Domaine seigneurial lots 38 et 39	96
T. Dussault, Augustin, m. Desanges Langlois	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	143
T. Dussault, Augustin, m. Rosalie Delisle	
Terre 7 partie lot 27	89
T. Dussault, Benoit	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 30 emplacement	103
T. Dussault, Célestin	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	127
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46 emplacement	130
Terre 8 Domaine seigneurial lot 50	138
Terre 8 Domaine seigneurial lot 52	141
Terre 8 Domaine seigneurial lots 50 et 52	138
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement lot 44	125
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	130
T. Dussault, Célestin, maître charron	
Terre 26 lot 83	292
T. Dussault, Clément	

Terre 7 partie lot 27	91
T. Dussault, Côme	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
T. Dussault, Dominique	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
T. Dussault, Donat, navigateur,	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	106, 110
T. Dussault, Elzéar	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29 emplacement	101
T. Dussault, Emile	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29 emplacement	101
T. Dussault, Eugène, m. Madeleine Morin	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34	101
Terre 8 Domaine seigneurial lot 38	108
Terre 8 Domaine seigneurial lot 45	118
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29 et 34	99
T. Dussault, François	
Terre 7 partie du lot 27	88
Terre 7 partie lot 27	88
T. Dussault, François-Xavier, m. Clothilde Delisle	
Terre 22 lots 94 et 95	264
T. Dussault, François-Xavier, m. Jessie Papillon	
Terre 22 lots 94 et 95	264
T. Dussault, Hélène	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
T. Dussault, Hortense	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 31 emplacement	103
T. Dussault, Isaïe	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 37 emplacement	111
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29 et 34	95
Terre 8 Domaine seigneurial partie des lots 38 et 39	117
T. Dussault, Isaïe, m. Elisabeth Pagé	
Terre 26 lot 83	292
Terre 8 Domaine seigneurial lot 42 emplacement	120
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	126, 130
Terre 8 Domaine seigneurial lots 50 et 52	137
T. Dussault, Isaïe, m. Hortense Fortier	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	127
Terre 8 Domaine seigneurial lots 50 et 52	138
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	130
T. Dussault, Isaïe, navigateur	
Terre 26 lot 83	292
T. Dussault, Isidore	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	144
T. Dussault, Jean-Baptiste	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
Terre 8 Domaine seigneurial lot 38 emplacement	111
T. Dussault, Jean-Baptiste (I), m. Marie Gloria et Madeleine Mezeray	
Terre 13 lot 64	187
Terre 27 lot 58 CS et lot 81 E terre du moulin	297
Terre 7 partie lot 27	88
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29 à 53	94
T. Dussault, Jean-Baptiste (II), m. Magdeleine Turcot	
Terre 23 lot 93	268
Terre 38 partie nord-est du lot 54 CS	330
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	142

T. Dussault, Jean-Baptiste (III), m. Marie-Anne Montplaisir, Catherine Véronneau et Clothilde Aide dit Crequy	
Terre 23 lot 93	268
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89	280
Terre 4 partie du lot 20	61
Terre 8 Domaine seigneurial lot 37 emplacement	110
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29, 34, 38 et 39	94
Terre 8 Domaine seigneurial partie des lots 38 et 39	117
T. Dussault, Jean-Baptiste, capitaine de milice, m. Magdeleine Proulx	
Terre 26 lot 83	292
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	126
Terre 8 Domaine seigneurial lots 50 et 52	137
T. Dussault, Jean-Baptiste, fils, maître aubergiste	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	123
T. Dussault, Jean-Baptiste, m. Eugénie Germain	
Terre 8 Domaine seigneurial lots 38 et 39	98
T. Dussault, Jean-Baptiste, m. Honorine Papillon	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 31 emplacement	103
T. Dussault, Jean-Baptiste, m. Joseph Dubaut	
Terre 22 lots 94 et 95	263
Terre 8 Domaine seigneurial lots 47 et 49	134
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	123
T. Dussault, Jean-Baptiste, m. Marguerite Fiset	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
T. Dussault, Jean-Baptiste, m. Thérèse Turcot et Marie-Anne Chapelin	
Terre 7 partie lot 27	88
T. Dussault, Jean-Baptiste, navigateur	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	106
T. Dussault, Jeanne	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
T. Dussault, Joseph	
Terre 16 lot 113	213
Terre 21 lot 96	259
Terre 6 partie lot 26	83
Terre 7 partie lot 27	89
T. Dussault, Joseph Amable	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement	122
T. Dussault, Joseph Amable, m. Marie Thérèse Léveillé	
Terre 8 Domaine seigneurial partie des lots 38 et 39	117
T. Dussault, Joseph, fils	
Terre 8 Domaine seigneurial partie des lots 38 et 39	117
T. Dussault, Joseph, héritiers de	
Terre 26 lot 83	292
T. Dussault, Joseph, m. Elisabeth Dézy dit Montplaisir	
Terre 8 Domaine seigneurial partie des lots 38 et 39	117
T. Dussault, Joseph, m. Léace Belleau	
Terre 5 lot 24	77
T. Dussault, Joseph, m. Marie-Anne Fiset	
Terre 2 lot 17	47
Terre 26 lot 83	292
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	126
Terre 8 Domaine seigneurial lots 50 et 52	137
T. Dussault, Louis	
Terre 7 partie lot 27	89
T. Dussault, Louis Antoine	
Terre 25 lots 85, 86, 87, 88 et 89	280

T. Dussault, Louis, m. Blandine Auger	
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29 et 34	96
Terre 8 Domaine seigneurial lots 38 et 39	97
Terre 8 Domaine seigneurial partie des lots 38, et 39.....	118
T. Dussault, Louis, m. Rose Delima Germain	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 30 emplacement	102
T. Dussault, Ludger, m. Adèle Godin	
Terre 22 lot 94	266
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
T. Dussault, Marc	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
T. Dussault, Marie-Anna	
Terre 5 lot 24	78
T. Dussault, Marie-Louise	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 30 emplacement	103
T. Dussault, Mathilda	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 31 emplacement	103
T. Dussault, Pamphile	
Terre 13 lot 64	190
T. Dussault, Paule	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 31 emplacement	103
T. Dussault, Pierre Célestin m. Félicité Fiset et Félicité Dussault	
Terre 13 lot 64	189
T. Dussault, Pierre Célestin, m. Marie-Anne Fiset	
Terre 5 lot 24	77
T. Dussault, Pierre, m. Adélaïde Fafard	
Terre 22 lot 94	265
Terre 22 lots 94 et 95	264
Terre 8 Domaine seigneurial lots 47 et 49	134
T. Dussault, Pierre, m. Françoise Auger	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 37 emplacement	111
Terre 8 Domaine seigneurial lots 29 et 34	95
Terre 8 Domaine seigneurial partie des lots 38 et 39.....	118
T. Dussault, Pierre, m. Marguerite Piché	
Terre 22 lots 94 et 95	264
Terre 8 Domaine seigneurial lots 47 et 49	134
T. Dussault, Prisque, m. Rosalie Trépanier	
Terre 16 lot 113	212
Terre 8 partie du lot 53	143
Terre 9 partie du lot 53	151
T. Dussault, Prospère	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 41 emplacement	120
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46	126
Terre 8 Domaine seigneurial lot 46 emplacement	130
Terre 8 Domaine seigneurial lots 50 et 52	137
T. Dussault, Samuel	
Terre 5 lot 24 emplacement	78
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29 emplacement	101
Terre 8 Domaine seigneurial lot 30 emplacement	102
T. Dussault, Simon, m. Philomène Trépanier et Emélie Matte	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	144
T. Dussault, Simon, m. Rose-Anna Labbé	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 53	144
T. Dussault, Suzanne	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 31 emplacement	103
T. Dussault, Théodore	

Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
T. Dussault, Toussaint	
Terre 16 lot 113	212
T. Dussault, Vincent	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 28 emplacement	92
Tanguay, Denis	
Terre 41 partie du lot 56 CS	339
Terre 41 partie du lot 57 CS	340
Tardif, Joseph	
Terre 18 lots 104, 105, 106 et 107	229
The Bay St-Paul Lumber Co.	
Terre 42 partie du lot 58 CS terre du moulin	343
Tremblay, Jean-Baptiste	
Terre 19 lot 102 emplacement	244
Trépanier Gédéon	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	131
Trépanier, Adolphe	
Terre 5 lot 25 emplacement	79
Trépanier, Aldoric	
Terre 10 lots 57.....	161
Trépanier, Alphonse	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 54 emplacement	146
Trépanier, Antoine	
Terre 11 lot 60 emplacement	176
Trépanier, Augustin, m. Angélique Déry	
Terre 10 lots 57 et 58.....	159
Terre 24 lots 90, 91 et 92.....	273, 274
Terre 9 partie du lot 53	151
Trépanier, Augustin, m. Angélique Gariépy	
Terre 10 lots 57 et 58.....	159
Terre 24 lots 90, 91 et 92.....	274
Trépanier, Augustin, m. Marguerite Léveillé	
Terre 12 lot 62	180
Trépanier, Calixte	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 34 emplacement	106, 109
Terre 8 Domaine seigneurial lot 36 emplacement	109
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 46 emplacement	130
Trépanier, Charles-François, m. Françoise Richard	
Terre 10 lots 57 et 58.....	160
Terre 24 lots 91 et 92.....	274
Trépanier, Claire, Jean-Louis et François	
Terre 10 lots 57.....	161
Trépanier, David	
Terre 9 partie du lot 55 emplacement	155
Trépanier, Doris	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 47 emplacement	136
Trépanier, Dumas	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 54 emplacement	146
Trépanier, Edgar	
Terre 9 partie du lot 55 emplacement	155
Trépanier, Elzéar, m. Malvina Godin	
Terre 10 lots 58.....	162
Terre 14 lot 67 emplacement	200
Terre 24 partie du lot 91	277
Terre 9 partie du lot 55 emplacement	155
Trépanier, Eugène, m. Estelle Godin	

Terre 10 lots 57.....	161
Trépanier, F.X	
Terre 8 Domaine seigneurial partie du lot 45 emplacement lot 44	125
Trépanier, Ferdinand, m. Christine Pagé	
Terre 10 lots 58.....	162
Terre 24 partie du lot 91	277
Trépanier, François	
Terre 26 lot 83	289
Trépanier, François, m. Cécile Fiset	
Terre 12 lot 62	180
Trépanier, François, m. Françoise Gariépy	
Terre 10 lots 57 et 58.....	159
Trépanier, François, m. Marguerite Papillon	
Terre 10 lots 57.....	161
Terre 10 lots 57 et 58.....	160
Terre 24 lots 91 et 92.....	275
Trépanier, Gédéon, m. Sophie Barbeau	
Terre 24 lot 92	275
Trépanier, Herménégilde	
Terre 10 lots 57 emplacement.....	161
Trépanier, Lauréat, m. Zélia Doré	
Terre 10 lots 58.....	162
Terre 11 partie du lot 59	171
Terre 11 partie sud des lots 59 et 60	175
Terre 24 partie du lot 91	277
Trépanier, Louis	
Terre 10 lots 57 emplacement.....	161
Trépanier, Lucienne Papillon, vve Jérôme Papillon	
Terre 14 lot 68	200
Trépanier, Marcel	
Terre 10 lots 57 emplacement.....	161
Trépanier, Omer	
Terre 9 partie du lot 55 emplacement	155
Trépanier, Pierre C.	
Terre 14 lot 67 emplacement	200
Trépanier, Raymond	
Terre 10 lots 58.....	162
Terre 11 partie du lot 59	171
Terre 11 partie sud des lots 59 et 60	175
Terre 24 partie du lot 91	277
Trépanier, Roger	
Terre 8 Domaine seigneurial du lot 41 emplacement	121
Trépanier, Sinaï	
Terre 10 lots 57 emplacement.....	161
Trépanier, Victoria	
Terre 8 Domaine seigneurial lot 29 emplacement	101
Terre 8 Domaine seigneurial lot 30 emplacement	103
Trépanier, Yvon	
Terre 24 partie du lot 91	277
Trudeau, Robert	
Terre 19 partie du lot 101	242
Terre 19 partie du lot 103	240
Trudel, Edgar	
Terre 42 partie du lot 58 CS	344
Vadeboncoeur, Eugène	
Terre 13 lot 64 emplacement lot 65	191

Vadeboncoeur, Joseph	
Terre 11 lot 60 emplacement	176
Terre 13 lot 64 emplacement lot 65	191
Vallières, Léger	
Terre 25 lot 88	283
Van Nieuvenhove, Omer	
Terre 34 partie des lots 48 et 49 CS.....	322
Walsh, Lucien	
Terre 19 lot 102 emplacement	244